





# HISTOIRE
DE LA
# RÉVOLUTION
DE FRANCE.

TOME DIX-SEPTIÈME.

## AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Les Tomes 18 et 19, qui termineront l'ouvrage jusques y compris la Paix d'Amiens et la publication du Concordat, paroîtront incessamment. Le renchérissement du papier et le nombre de feuilles d'impression auquel nous avons porté les deux volumes que nous publions, pour ne pas trop les multiplier, nous forcent à fixer le prix de chaque volume à 50 sols au lieu de 40 sols. ~~Néanmoins, ceux qui les~~ retireront avant le premier nivôse prochain, et souscriront en même temps pour les deux derniers volumes, ne les payeront que 40 sols.

# HISTOIRE
## DE LA
# RÉVOLUTION
## DE FRANCE,

PRÉCÉDÉE de l'exposé rapide des Administrations successives qui ont déterminé cette Révolution mémorable ;

PAR DEUX AMIS DE LA LIBERTÉ.

---

TOME DIX-SEPTIÈME.

---



*PARIS,*
Chez BIDAULT, Libraire, rue et Hôtel Serpente, n°. 14.

---

*An* X. ( 1802. )



# HISTOIRE
# DE LA RÉVOLUTION
# DE FRANCE.

## QUATRIÈME PARTIE.

## TROISIÈME ÉPOQUE.

*Expédition d'Egypte. Départ de Bonaparte. Reddition et cession de l'île de Malte. Débarquement et prise d'Alexandrie. Proclamation de Bonaparte aux Egyptiens : leur forme de Gouvernement. Domination tyrannique des beys. Victoire remportée par les Français à la bataille des* Pyramides. *Entrée triomphante de l'armée au Grand-Caire. Combat sanglant d'Aboukir entre l'escadre anglaise et l'escadre française. Déclaration de guerre de la Porte-ottomane. Nouveau gouvernement établi par le général* Bonaparte *en Egypte. Révolte ap-*

*paisée au Grand-Caire. Expédition de Syrie. Passage du désert. Siége de St.-Jean d'Acre. Bataille du* Thabor. *Retour de l'armée en Egypte. Expédition du général Desaix dans la Haute-Egypte. Son entrée à Thèbes. Destruction des principaux chefs mamelucks. Défaite des Turcs à Aboukir. Départ de Bonaparte. Motifs de son retour en France. Descente en Irlande. Hostilités du roi de Naples contre les Français. Son incursion et son entrée dans Rome. Défaite de son armée par le général Championnet. Prise de Naples. Abdication du roi de Piémont dans les mains du général Joubert. Campagnes du Nord. Occupation de l'Helvétie par Massena. Passage du Rhin par l'armée française. Retraite du général Jourdan. Campagne d'Italie. Destitution de Joubert et Championnet. Revers de l'armée d'Italie sous le général Schérer. Sa retraite devant l'armée austro-russe, sous les ordres du feld-maréchal Suwarow. Caractère de ce général russe. Destitution de Schérer, auquel succède Mo-*

*reau. Retraite mesurée de ce général. Prise des principales places d'Italie par les austro-Russes. Retraite et jonction de l'armée de Macdonald. Situation de l'intérieur. Elections de l'an 7. Syeyes nommé directeur. Débats entre le Corps législatif et le Directoire. Inconstitutionnalité de la nomination du directeur Treilhard. Promotion de Gohier. Abdication des directeurs Merlin et Laréveillère-Lépeaux remplacés par Roger-Ducos, ex conventionnel, et le général Moulins. Levée des conscrits. Emprunt forcé. Loi des ôtages. Troubles dans les départemens de l'Ouest, Descente et défaite des anglo-Russes en Hollande. Mouvement dans le Corps législatif. Disposition des esprits. Réunion des principaux membres du Corps législatif. Sa translation à Saint-Cloud. Démission de Barras, Syeyes et Roger-Ducos. Pouvoirs remis au général Bonaparte. Journées des 18 et 19 brumaire. Abolition du Directoire. Ses résultats. Constitution de l'an 8. Pouvoirs consulaires dans les mains de Bonaparte;*

*Cambacérès et Lebrun. Organisation du gouvernement.*

NOUS touchons à un des événemens les plus marquans que nous ait offert la révolution, entreprise hardie, diversement envisagée dans l'opinion, mais dont on doit apprécier l'importance par l'obstination des efforts faits par le cabinet de Londres, pour en empêcher le succès. Depuis longtemps des écrivains profonds avoient fait pressentir l'utilité, pour la France, de l'établissement d'une colonie en Egypte. Cette contrée si fertile, appelée le berceau de l'ancien monde, trésor inépuisable pour le savant, point central qui pouvoit devenir l'entrepôt de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, ce pays si intéressant sous les rapports des sciences, des arts et du commerce, devoit avoir une sorte d'attraction pour un homme de génie, né avec l'amour du grand, du beau, de l'utile : marcher sur les pas d'Alexandre et de César, les deux premiers capitaines de l'antiquité, quoi de plus glorieux aux yeux d'un guerrier qui venoit de remplir l'Eu-

rope de la renommée de ses exploits et de ses victoires ? Au moment surtout où l'impuissance non pas de rivaliser, mais même de lutter contre la marine anglaise étoit démontrée, où l'on ne pouvoit entrevoir aucun moyen d'abaisser l'orgueil du pavillon britannique, s'arrogeant l'empire absolu des mers, c'étoit une conception propre à être saisie par l'homme d'Etat, que celle qui offroit les moyens d'attaquer dans sa source même, la domination maritime de l'Angleterre. En effet, une colonie bien fondée en Egypte sembloit une véritable forteresse destinée à menacer les comptoirs anglais dans les Indes, et à donner au commerce de la France une rivalité imposante et des avantages inappréciables. On a prétendu que, même avant son départ d'Italie, le général Bonaparte avoit communiqué cette idée à quelques-uns de ses amis : ce qu'il y a de certain, c'est que, depuis son retour de l'armée à Paris, il s'occupoit sans relâche, dans le travail et le silence de la retraite, d'une expédition conséquente et lointaine. On savoit qu'il réunissoit fréquemment autour

de lui des savans et des marins expérimentés : mais les yeux étoient tellement fascinés par le projet accrédité d'une descente en Angleterre, qu'on ne soupçonnoit pas que les préparatifs considérables faits dans le port de Toulon pussent avoir une autre destination. Ces armemens maritimes redoublèrent tout-à-coup d'activité; l'on apprit bientôt que Bonaparte avoit mis à la voile accompagné de plusieurs savans distingués, parmi lesquels on comptoit Monge, Berthollet, et d'habiles généraux , Berthier, Marmont, Desaix, Dumas, Andréossi, Kléber, Menou, qui presque tous avoient coopéré au succès de ses armées en Italie. Ce fut le 30 floréal qu'il s'embarqua à Toulon sur le vaisseau l'Orient de cent vingt canons. La flotte, sous le commandement du général Bonaparte et du vice-amiral Bruyx, étoit composée d'un vaisseau à trois ponts, de treize frégates et d'un convoi d'environ quatre cents voiles : elle portoit environ 40,000 hommes, élite de cette fière armée d'Italie, si chère au cœur des français ; le départ de ces quarante-mille bra-

ves, de ces capitaines intrépides autant qu'expérimentés qui avoient illustré les premières années de la République, par les campagnes mémorables d'Italie fut un triomphe pour les partisans de la guerre qui, d'accord avec les Anglais, travaillèrent bientôt le cabinet de Vienne, en lui faisant envisager la France privée de ses meilleurs soldats et d'une partie de ses meilleurs officiers.

Habile à saisir le caractère national, Bonaparte avoit, au moment de partir, adressé à toutes les troupes de terre et de mer, composant l'expédition, une harangue propre à aiguillonner leur courage :

» Soldats, leur dit-il, vous êtes une des aîles de l'armée d'Angleterre.

» Vous avez fait la guerre de montagnes, de plaines, de siéges ; il vous reste à faire la guerre maritime.

» Les légions Romaines que vous avez quelquefois imitées, mais pas encore égalées, combattoient Carthage tour-à-tour sur cette même mer, et aux plaines de Zama. La victoire ne les abandonna jamais, parce que constamment elles

furent braves, patientes à supporter la fatigue, disciplinées, et unies entr'elles.

» Soldats, l'Europe a les yeux sur vous! vous avez de grandes destinées à remplir, des batailles à livrer, des dangers, des fatigues à vaincre; vous ferez plus que vous n'avez fait pour la prospérité de la patrie, le bonheur des hommes et votre propre gloire.

» Soldats, matelots, vous avez été jusqu'ici négligés: aujourd'hui, la plus grande sollicitude de la République est pour vous; vous serez dignes de l'armée dont vous faites partie.

» Le génie de la liberté, qui a rendu, dès sa naissance, la République, l'arbitre de l'Europe, veut qu'elle le soit des mers et des nations les plus lointaines.

Le commandement en chef et la direction de l'expédition d'Egypte déférés à Bonaparte, son départ subit, au moment où il touchoit au sommet de la gloire et sembloit devoir en recueillir le fruit furent regardés par des hommes même éclairés, comme un honorable exil: on y voyoit une sorte d'ostracisme pour écarter, sous un prétexte brillant, un guerrier dont l'influence politique dans les affaires publiques avoit déjà acquis un degré de pré-

pondérance supérieure à celle du gouvernement ; et en effet, quelqu'importante que fût l'expédition d'Egypte pour inquiéter même le commerce anglais, étoit-il bien nécessaire d'y sacrifier le général qui, par le succès de ses armes, venoit de forcer la maison d'Autriche à accepter les conditions de paix dictées par la République ? manquoit-on de généraux pour une expédition particulière ? n'étoit-il pas plus essentiel de laisser au vainqueur redouté de l'Autriche, le soin de mettre à fin les négociations dont il avoit fait adopter les bases principales ? et ne peut-on pas penser, avec une sorte de fondement, que sous l'influence du génie actif, pénétrant et calme de Bonaparte, la République n'eût pas essuyé l'ignominie scandaleuse des lenteurs du congrès de Rastadt, et surtout la douleur de la catastrophe sanglante qui l'a si horriblement terminée.

Sans adopter ni rejeter entièrement ces conjectures, il paroît plus vraisemblable d'imaginer que Bonaparte, dont le génie brûlant souffroit impatiemment le repos, saisît avec avidité l'occasion de s'illustrer

encore davantage dans une expédition glorieuse, lors surtout qu'il devoit penser que la paix étoit assurée sur le continent, et que de son côté le Directoire, alors parvenu au plus haut degré de sa puissance, n'ayant rien à craindre d'un général qui, par son âge, ne pouvoit pas encore être appelé à la suprême magistrature, ne consulta, en lui confiant cette expédition, que le vœu du général lui-même, et l'espoir du succès qu'il attendoit de ses talens et de son heureuse étoile.

Quoiqu'il en soit, le cabinet de Londres, mieux instruit que le peuple de Paris, avoit déjà expédié pour la Méditerranée le contre amiral Nelson, commandant une escadre supérieure à celle de Bonaparte, avec ordre de la poursuivre et de l'attaquer partout où il la rencontreroit.

Nelson ne remplit pas sa destination principale, n'ayant pu joindre l'escadre française, et pénétrant avec sa flotte dans la Méditerranée, au moment même où Bonaparte entroit en vainqueur dans Malte. Toutefois, l'amiral anglais ne se porta pas en vain sur les eaux de Sicile : il s'y em-

para, le 9 messidor, de la frégate la *Sensible*, expédiée par Bonaparte, avec ses dépêches et deux généraux, dont l'un étoit Baraguay-d'Hilliers. Cette prise détermina la direction de Nelson vers l'Egypte.

Quoique les conjectures de la destination de la flotte pour ces contrées eussent pris de la consistance en France, néanmoins beaucoup de personnes en doutoient encore. On avoit peine à croire que le gouvernement se fût déterminé à briser les liens de l'ancienne alliance qui unissoit la France à la Porte ottomane, au moment même où la Russie sa rivale menaçoit de seconder efficacement la coalition contre la République.

Cependant la flotte, secondée par les vents, arrive devant l'île de Malte le 9 juin (21 prairial); Bonaparte général en chef des troupes de terre et de mer, fait notifier au grand maître par Corazou, le consul de France, qu'il demandoit l'entrée du port pour toute l'armée navale de la République française. Il ne dissimula pas qu'il appuieroit de la force des armes

le besoin où se trouvoit la flotte de relâcher dans l'île.

La réponse fut qu'il n'auroit l'entrée que pour quatre bâtimens. On se fondoit sur les constitutions de l'ordre et le droit public, observés à l'égard de toutes les puissances.

Dès le mois de ventôse précédent, l'amiral Bruyx venant de Corfou avec des vaisseaux pris dans les Etats de Venise, avoit essuyé le même refus de la part du gouvernement maltais, qui n'avoit jamais déclaré ouvertement la guerre à la République, mais avoit exercé des hostilités évidentes à son égard.

On en peut juger par le manifeste que le grand maître publia le 10 octobre, 1793, à l'occasion de la nomination d'un agent de la République auprès de l'ordre (1).

---

(1) *Manifeste du grand maître de l'ordre de Malte*

Malte le 10 octobre, 1793.

La cour de Naples ayant fait notifier au grand-maître de l'ordre souverain de Malte, que ne voulant plus entretenir de relations avec

Bonaparte

Bonaparte fit le tableau de ces griefs dans une déclaration solemnelle conçue en ces termes :

« Depuis 1791 jusqu'en 1795, l'ordre a autorisé et encouragé, ceux des chevaliers qui vouloient se joindre à l'armée des émigrés.

» Les émigrés qui s'étoient refugiés à Malte,

---

ceux qui gouvernent actuellement la France ; elle avoit congédié tous les agens de ce gouvernement qui avoient résidé jusqu'alors, soit auprès de sa majesté sicilienne, soit dans les ports de ses Etats ; son altesse éminentissime a saisi d'abord cette occasion de fermer ses ports de Malte à toute espèce de vaisseaux de guerre, ou de corsaires français, et pendant la durée de la guerre ; et aujourd'hui, elle s'empresse de faire connoître par cette déclaration authentique, que le gouvernement de Malte n'a eu aucune relation avec la France, depuis que les troubles épouvantables qui se sont manisfestés dans ce royaume, l'ont privé d'un souverain universellement regretté.

La violation du droit des gens, qui a eu lieu en France, sous plusieurs rapports, à l'égard de Malte, a fait penser à beaucoup de personnes, peu instruites des lois fondamentales de cet ordre, qu'il auroit dû user de représailles ;

quoique non chevaliers, avoient été agrégés à l'ordre, et entr'autres le comte de Narbonne-Frislar, qui, de plus, avoit été accueilli avec la plus grande distinction.

---

mais ces lois lui imposent une inviolable neutralité, d'ailleurs, le grand-maître n'a pas voulu se mettre dans le cas de reconnoître la prétendue République française, et pour éviter cet inconvénient, son altesse éminentissime a ordonné, depuis le 15 mars, au chevalier de Seytres-Caumont, l'un des membres de l'ordre, résidant à Malte avec la qualité de chargé d'affaires du roi Louis XVI, de glorieuse mémoire, de continuer à traiter, comme par le passé les affaires de France, avec le titre qu'il avoit reçu du feu roi, et d'en conserver les armes sur sa porte. Ledit chevalier a été depuis constamment reconnu chargé d'affaires de France, auprès de l'ordre de Malte, et il en remplit encore les fonctions, sous la protection du grand-maître.

Cependant, son altesse éminentissime a été surprise d'apprendre par voie indirecte, qu'un certain Eymar a été nommé pour remplacer à Malte le chevalier de Seytres-Caumont, et qu'il est déjà en route pour s'y rendre. Elle déclare donc formellement, qu'elle ne recevra ni n'admettra ledit personnage, ni quelqu'autre que ce soit, qui seroit envoyé pour résider à

» Malgré le décret qui déclaroit biens nationaux les biens que l'ordre possédoit en France, le grand-maitre n'avoit pas cessé de donner les chimériques commanderies de France, à mesure qu'elles vaquoient.

» Lors de la déclaration de l'Espagne contre la France, tous les vaisseaux de guerre Espagnols eurent ouvertement la permission de recruter des matelots à Malte, et sur la demande de la cour d'Espagne, quatre mille fusils lui furent accordés pour ses armées de terre.

» Il fut aussi permis aux Anglais, de recruter des matelots dans l'île, et avec un tel dévouement de la part du gouvernement de Malte, qu'il avoit prononcé la peine de trois ans de galères contre ceux qui romproient leurs engagemens.

» En 1794, le vice-roi de Corse pour l'Angleterre, Elliot, manquant de poudre pour conserver cette conquête, en obtint deux cents quintaux du gouvernement de Malte.

» Jusqu'en 1796, tous les bâtimens français de commerce, entrant dans le port de Malte, étoient forcés de baisser le pavillon national.

Au mois de décembre 1797, deux frégates françaises, la Justice et l'Artémise, vinrent

---

Malte, en qualité d'agent de cette prétendue République, que le grand-maître ne doit, ne peut ni ne veut reconnoître.

mouiller dans le port. L'agent consulaire sollicita vainement la permission de recruter des matelots, et dans le même temps, deux corsaires anglais eurent toute facilité à cet égard.

» Tous les partisans de la révolution, avoient été persécutés, plusieurs d'entr'eux exilés sans formalités; et dans le mois de mai 1797, il y en eut un grand nombre d'arrêtés et d'emprisonnés comme des criminels.

» De tous ces faits, il résultoit que Malte avoit été l'ennemie de la France, depuis la révolution; et de son manifeste, qu'elle avoit été en état de guerre contr'elle, depuis 1793 ».

Dans cet état des choses, l'escadre ayant paru en bon ordre devant Malte, et s'étant développée depuis l'île de Goze jusqu'à Marsa Scirocco, menaça tout-à-la-fois les plages attaquables. Sur le refus du grand-maître, l'ordre de débarquer est donné et s'exécute avec la plus grande activité et sans aucune opposition, malgré les préparatifs et les ordres contraires : le 22, toutes les troupes sont à terre, Malte est investie et le canon gronde de toutes parts. L'impétuosité du débarquement, l'ardeur de l'attaque, n'avoient pas laissé le temps de la résistance ; le découragement et la

erreur s'emparent des esprits : des signaux partis de la flotte et correspondant avec d'autres lancés du sein de l'île, annoncent des intelligences marquées et un parti favorablement disposé pour les Français. Déjà le bruit circule que, par une convention secrète, l'île est livrée à la flotte française, que l'appareil de défense n'est qu'un vain simulacre pour pallier la reddition prête à s'opérer. Ce bruit produit un si grand effet, que plusieurs chevaliers sont blessés et massacrés par le peuple. La méfiance et le découragement se répandent parmi les assiégés. Les partisans des Français mettent habilement à profit la disposition des esprits pour les amener à une capitulation.

Dans une première sortie faite par les chevaliers de Malte, le général Marmont leur enlève le drapeau de l'ordre. Le chevalier de Saint-Simon, commandant la Tour-Rouge, avoit passé sous les drapeaux français dès leur débarquement. Le bailli de Thomasi est obligé d'abandonner les retranchemens de Nasciar faute de mu-

nitions : tout fait présager une défense foible et inutile.

Dans l'intérieur du Conseil, les esprits étoient également divisés ; les uns soutenoient que la prudence commandoit de céder à la valeur française, de prévenir l'effusion du sang, et d'obtenir une capitulation honorable. Les autres, peu nombreux, étoient d'avis d'une résistance opiniâtre. Dans cet état d'anxiété, Ferdinand Hompech, grand-maître de l'ordre, du fond de son palais, voit la défection circuler dans tous les rangs. Cent Français débarqués au poste de Saint-Georges et de Saint Julien avoient fait mettre bas les armes à douze cents hommes de milices : à la première sommation du général Vaubois, commandant une des colonnes, les habitans de la cité-vieille, sans canons, sans munitions, sans garnison ni commandant militaire, avoient ouvert leurs portes. Tous les postes extérieurs, excepté la tour de Marsa-Scirocco, étoient au pouvoir des Français. Un grand nombre de chevaliers étoient déjà prisonniers de guerre ; il ne restoit au ser-

vice de l'ordre que quatre mille hommes pour défendre la ville, la Coroner, l'île de la Sangle et les forts Manzel, Tiguié, Ricasoli et Saint-Ange. Le seul moyen de défense étoit de concentrer les forces dans la place, et de tenir les troupes françaises en échec, jusqu'à l'arrivée des secours qu'on pouvoit espérer. On apprend le soir que le bailli de Saint-Tropez vient de quitter le poste important de la Sangle pour se réfugier dans la ville. L'agitation s'empare des esprits; les principaux habitans, frappés de la crainte de voir ruiner leurs habitations par le bombardement dont ils sont menacés, se rassemblent tumultueusement pendant la nuit : une députation d'entr'eux presse vivement le grand-maître de consentir une capitulation ; cet avis est adopté dans le conseil, et aussitôt le bailli de Saousa, accompagné du consul de la République batave, est envoyé, en qualité de plénipotentiaire, pour traiter avec Bonaparte.

Une convention fut en conséquence conclue, par laquelle les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean remirent à l'armée française la ville et les forts de Malte, et renoncè-

rent, en faveur de la République, à tout droit de souveraineté et de propriété qu'ils exerçoient, tant sur cette île que sur ses dépendances.

En exécution de ce traité, la reddition de la place et des principaux forts aux troupes françaises, fut effectuée le 24. Le résultat de cette conquête fut la prise de deux vaisseaux de guerre, une frégate et quatre galères, douze cents pièces de canon, quinze cents milliers de poudre, quarante mille fusils, et la possession, au centre de la Méditerranée, du poste maritime le plus fort de l'Europe.

Le général Bonaparte s'occupa de suite de créer un gouvernement provisoire en remplacement de celui du grand-maître; il abolit l'esclavage, fit remettre entre ses mains, comme simples prisonniers de guerre, tous les Turcs esclaves, et ordonna qu'attendu les liens d'amitié qui unissoient la République française avec la Porte-Ottomane, ils seroient renvoyés aux beys en échange des esclaves français ou maltais.

Le 29 suivant, le grand-maître s'embarqua pour Trieste, accompagné de plu-

sieurs des principaux chevaliers de l'ordre; il fut permis aux sexagénaires de rester dans l'île; ceux qui avoient moins de trente ans furent emmenés par Bonaparte.

Après une expédition aussi brillante, et la prise en huit jours d'une île fortifiée par la nature, et qui tint en échec toutes les forces de la Turquie pendant plusieurs années, Bonaparte poursuivit le cours de sa destination, il confia le commandement de Malte au général Vaubois, et donna, le premier messidor, l'ordre d'appareiller et de cingler vers Alexandrie.

Bonaparte pressentant pour ainsi dire les conséquences d'un engagement entre les deux flottes, avoit fait tout ce qui étoit en son pouvoir pour le prévenir. Dans la traversée, ayant rencontré six bâtimens suédois qui cingloient vers Naples, il fit venir à son bord les capitaines, les engagea à le suivre pour ôter aux Anglais la connoissance de sa marche, et sur la représentation que ce retard leur apporteroit le plus grand préjudice, il se contenta de leur engagement d'honneur, d'entrer dans le port de Cagliari et d'y rester quelques

jours pour lui donner le temps d'arriver à sa destination. Les capitaines suédois furent fidèles à leur promesse, et l'escadre française, voguant sous les plus heureux auspices, découvre le 7 les côtes de Candie, le 11 celles d'Afrique, et le lendemain arrive à la vue d'Alexandrie.

Aussi habile à manier les esprits, qu'à faire mouvoir une armée, le général en chef développe à ses compagnons d'armes, les avantages de l'expédition réservée à leur courage.

« Vous allez entreprendre, leur dit-il, une conquête, dont les effets sur la civilisation et le commerce du monde, sont incalculables »; il leur prescrit d'observer à l'égard des Mahométans, le même respect qu'ils ont porté à la religion de Moïse et de Jésus-Christ; il leur recommande aussi la modération. « Le pillage, observe-t-il, n'enrichit qu'un petit nombre d'hommes, il nous déshonore, il détruit nos ressources, il nous rend ennemis des peuples, qu'il est de notre intérêt d'avoir pour amis.... La première ville que nous allons rencontrer, a été bâtie par Alexan-

re, nous trouverons, à chaque pas, de rands souvenirs dignes d'exciter l'émulaion des Français..... »

Avant de suivre Bonaparte dans cette nouvelle carrière, il est bon de connoître le quels motifs, le gouvernement avoit coloré cette opération lointaine et dispendieuse. Voici quels sont les principales raisons politiques, que le Directoire apporta dans son message du 28 fructidor, au Corps législatif.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Le Directoire exécutif s'empresse de vous apprendre que les troupes françaises sont entrées en Egypte. La nation française, la Porte ottomane elle-même, et les peuples opprimés de ce pays superbe et malheureux, ont enfin des vengeurs.

Cet événement mémorable étoit dès longtemps entrevu par un petit nombre d'hommes à qui les idées glorieusement utiles sont familières : mais on s'étoit trop accoutumé à le ranger parmi les projets chimériques. Il étoit réservé à la France république, de réaliser ce nouveau prodige

Les causes qui l'ont préparé et qui en consacreront le succès doivent être retracées en ce moment.

Depuis près de quarante ans les Beys avec leurs Mamloucks, ces esclaves dominateurs de l'Egypte, accabloient des plus odieuses vexations les Français établis dans ces contrées, sur la foi de nos traités avec la Porte. C'est de l'époque de la domination d'Ali-Bey, vers 1760, que date surtout l'excès de ces outrages. Cet audacieux usurpateur, après avoir secoué le joug du grand-seigneur, en chassant ignominieusement son pacha, en refusant le tribut, et en s'arrogeant le droit de battre monnoie à son propre coin, prodigua les insultes à nos consuls, les menaces des châtimens les plus vils à nos drogmans, et des avanies sans nombre à nos négocians. Ses successeurs, Kralil-Bey et Mohamed-Bey, méritèrent quelques-uns de ces reproches; toutefois leurs vexations furent plus modérées : mais Mourad-Bey et Ibrahim-Bey, qui régnèrent après eux, ont surpassé (le premier surtout) tous leurs prédécesseurs en brigandages. Indignée de la conduite de ces oppresseurs, la Porte ottomane parut en 1786 vouloir en tirer vengeance. A l'aide des forces que commandoit Hassan-Pacha, elle les contraignit à prendre la fuite, et leur donna un successeur; mais elle ne sut point alors reprendre son autorité, et ces deux Beys, en 1791, à la mort d'Ismaël-Bey, qui les avoit remplacés, recouvrèrent sans obstacles, et par conséquent affermirent leur ancienne domination.

Dès

Dès cet instant, mais surtout depuis l'époque ù la France se constitua en République, les 'rançais éprouvèrent en Egypte des vexations ıille fois plus révoltantes : il fut aisé de reconnoî·e là l'influence et les fureurs du cabinet britanniuc. Les avanies de tous les genres se multiplièınt, souvent même sans le prétexte du besoin, toutes les réclamations furent étouffées.

L'an 2 de la République, le consul voulut ırter de justes représentations à Mourad-Bey, ı sujet d'exactions extraordinaires ordonnées ar cet usurpateur contre les négocians français. : Bey, loin de se montrer disposé à acquiesr à sa demande, fit à l'instant transporter ez le consul lui-même la force armée, avec dre d'y rester jusqu'à ce que tout le fruit de te odieuse concussion lui eût été entièrement ré.

Vers la fi de cette même année, les vexations :crurent à un tel point, que les Français établis Caire, pressés de mettre leurs personnes et restes de leur fortune hors de ces imminens gers, se décidèrent à transporter leurs établisens à Alexandrie : mais Mourad-Bey s'indide cette résolution ; il ordonna qu'on les rsuivît dans leur fuite, les fit ramener comme ils criminels, et redoubla de fureur contre tous, lorsqu'il crut savoir qu'un des fugiavoit pour frère un membre de la conven-

tion nationale, contre laquelle il vomissoit d'effroyables injures.

Alors sa tyrannie ne connut plus de bornes : la nation française se trouva prisonnière en Egypte. Le Bey, tourmenté à chaque instant de la crainte que quelqu'un n'essayât de tromper sa surveillance, osa dire à notre consul, que si un seul des Français le tentoit, tous et le consul lui-même, paieroient cette fuite de leurs têtes.

Tant d'audace et de fureur se conçoit à peine de la part même d'un tyran, alors surtout qu'il existoit entre celui-ci et les négocians français de si nombreux rapports d'intérêts: bientôt il sentit que cette excessive tyrannie ne lui seroit pas longtemps profitable. Il rendit donc, sur la demande du grand-visir, non les sommes extorquées, mais la liberté aux Français ; et alors même, pour prix de ce qu'il réputoit une grace, il leur imposa de nouveaux sacrifices pécuniaires.

Les Français purent donc dans l'an 3 s'établir à Alexandrie ; mais là, ainsi qu'à Rosette et autres places situées sur les bords de la Méditerranée, ils furent constamment livrés à la rapacité de tous les agens subalternes. Ces agens du Bey, plus vils et plus brigands encore que lui, s'emparoient avec violence des marchandises françaises à mesure qu'elles arrivoient dans le port ; ils en fixoient eux-mêmes le prix, et se constituoient encore maîtres du mode de paiement,

Opposoit-on la moindre résistance, la résistance la plus légitime, les moyens de force étoient mis en usage pour la faire cesser. C'est ainsi qu'à Rosette les portes de notre vice-consul furent enfoncées, ses fenêtres brisées, et qu'on osa tourner sur lui une arme à feu, parce qu'il n'avoit pas voulu se soumettre à une contribution à laquelle Mourad-Bey lui-même avoit ordonné de soustraire les Français: nonobstant cet ordre du Bey, il fallut que le consul cédât à la violence. Enfin, le 1 nivôse de l'an 6, Coraïn, douanier de Mourad-Bey à Alexandrie, a fait assembler sous ses yeux tous les drogmans, et leur a déclaré que la plus légère violation de ce qu'il nomme les droits de son maître, seroit punie de cinq cents coups de bâton, sans égard pour le caractère consulaire; peu de jours auparavant, il avoit menacé un drogman de lui faire couper la tête et de l'envoyer à son consul.

Ainsi tous les droits des nations étoient violés dans la personne des Français avec la plus audacieuse impudeur; tous nos traités avec la Porte, toutes nos capitulations, méprisés par les Beys, par les derniers de leurs agens, sous prétexte, disent-ils, qu'eux n'y ont pas concouru; le caractère de notre consul méconnu, outragé; la liberté et la vie des Français à chaque instant compromises, et leurs fortunes livrées au pillage.

La République française ne pouvoit laisser plus longtemps impunis ces nombreux attentats,

visiblement inspirés par l'Angleterre. Sa patience avoit été extrême, l'audace des oppresseurs s'en étoit accrue.

Que restoit-il alors au gouvernement français pour obtenir justice de tant d'injures ? Plusieurs fois, par l'organe de son envoyé, il avoit adressé des plaintes à la Porte ; mais, si l'on excepte l'expédition d'Hassan Pacha en 1786, qui toutefois ne frappa que les deux Beys, sans réparer en rien le passé, et sans pourvoir à l'avenir, tout ce que la Porte crut pouvoir faire fut d'autoriser le grand-visir à écrire, en notre faveur, quelques lettres au pacha d'Egypte, qui ne pouvoit rien, et aux deux Beys, qui, pouvant tout, étoient bien résolus à n'accorder à cette recommandation qu'une déférence illusoire. C'est ainsi qu'en l'an 4 l'ambassadeur de France à la Porte ayant envoyé en Egypte un agent muni de lettres du grand visir, cet agent obtint, non des réparations véritables, non la restitution des sommes immenses extorquées aux Français, mais quelques stipulations dérisoires portant réduction de droits sur certaines marchandises, conformément aux anciennes capitulations : or, à peine fut-il parti, que Mourad-Bey donna l'ordre, bien ponctuellement observé, de remettre la taxe des droits précisément au même taux où, avant l'arrivée de notre agent, ils avoient été abusivement élevés. L'appui de l'empire ottomane, pour protéger les Français, étoit donc évidemment sans

orce et sans énergie. Et comment en eût-il résulté quelque effet durable en notre faveur, orsque la Porte étoit parvenue à ne pouvoir lus se protéger elle-même contre les Beys; orsqu'elle se croyoit obligée de souffrir que trois nillions d'Egyptiens, qu'elle appeloit ses sujets, ussent devenus les victimes les plus malheureuses 'une oppression étrangère, que son pacha fût aité en Egypte comme le dernier des esclaves, u'insensiblement on eût dépouillé le grand-seineur de l'universalité des droits dont il jouisoit sur les terres, qu'enfin on ne lui payât plus s contributions qu'il s'étoit réservées lors de la onquête d'Egypte par Sélim II? Tout cela démontroit sans doute que sa sonveraineté sur ce ays n'étoit plus qu'un vain nom: et après rtout les essais infructueux de nos démarches, eût été peu conséquent d'attendre encore de sa rt un intérêt plus effectif pour nous qu'il ne uvoit ou n'osoit en manisfester pour lui-même. ne restoit donc évidemment qu'à nous rendre stice nous-mêmes et par nos armes, en faisant pier à ces vils usurpateurs soudoyés par le binet de Saint-James, les crimes dont ils se it rendus coupables envers nous. L'armée franse s'est présentée le 13 messidor; elle a été ue à Alexandrie, à Rosette, et le 5 thermir elle est entrée au Caire.

Ainsi d'odieux usurpateurs ne fouleront plus te terre ancienne et féconde, que le temps n'é-

puise pas, qui se rajeunit tous les ans par une sorte de prodige, où la végétation est d'une activité incroyable et presque spontanée, et où croissent ensemble les plus riches productions des quatre parties du monde.

Qu'on ne dise pas qu'aucune déclaration de guerre n'a précédé cette expédition. Et à qui donc eût-elle été faite ? A la Porte ottomane ? Nous étions loin de vouloir attaquer cette ancienne alliée de la France, et de lui imputer une oppression dont elle étoit la première victime. Au gouvernement isolé des beys ? une telle autorité n'étoit et ne pouvoit pas être reconnue : on châtie des brigands, on ne leur déclare point la guerre. Et aussi, en attaquant les beys, n'étoit-ce donc pas l'Angleterre que nous allions réellement combattre ?

C'est donc avec surabondance de droit que la République s'est mise en position d'obtenir promptement les immenses réparations qui lui étoient dues par les usurpateurs de l'Egypte. Mais elle ne veut point n'avoir vaincu que pour elle-même : l'Egypte étoit opprimée par des brigands ; les Egyptiens seront vengés, et le cultivateur de ces fécondes contrées jouira enfin du produit de ses sueurs, qu'on lui ravissoit avec la plus stupide barbarie. L'autorité de la Porte étoit entièrement méconnue ; elle recueillera, par les mains triomphantes des Français, d'immenses avantages dont elle étoit privée depuis

ongtemps. Enfin, pour le bien-être du monde entier, l'Egypte deviendra le pays de l'univers e plus riche en productions, le centre d'un commerce immense, et surtout le poste le lus redoutable contre l'odieuse puissance des Anglais dans l'Inde et leur commerce usurpateur.

Avant d'opérer un débarquement, le oint essentiel étoit de sonder les dispositions des habitans du pays, et de préparer es esprits en faveur des Français, de prévenir, s'il étoit possible, les vives inquiétudes, et les mouvemens hostiles que devoit susciter la présence d'une force arnée inattendue. Le général écrivit en onséquence, au pacha d'Egypte, pour i protester de son attachement à la porte, que son seul dessein étoit de punir les eys.

« Tu es sans doute instruit que je ne ens point pour rien faire contre l'Alcoan ni le sultan; tu sais que la nation franse est la seule et unique alliée qu'ait en rope le sultan; viens donc à ma renntre, et maudis avec moi, la race des ys ».

En même temps, Bonaparte appela vers

lui, le consul d'Alexandrie, dans la vue surtout, d'obtenir des renseignemens certains sur l'existence de la flotte anglaise qui croisoit dans ces parages. Le consul instruisit Bonaparte, de la vive agitation qu'avoit excité dans la ville, la présence des Français. Peu s'en étoit fallu, qu'il ne s'en suivit un massacre général des chrétiens, et ce n'étoit qu'avec peine, qu'il avoit pu lui même, parvenir à l'escadre française. Quant aux Anglais, comme s'ils eussent été avertis de la prochaine arrivée des Français, deux jours avant, ils avoient paru devant Alexandrie avec une flotte de quatorze vaisseaux de ligne, mais bientôt dans l'espoir de rencontrer l'escadre française, ils s'étoient portés vers le nord-est. Nul doute en conséquence, qu'Alexandrie ne fut disposée à faire une résistance opiniâtre. Il n'y avoit donc pas de temps à perdre. Il falloit tout à la fois intimider les assiégés par une attaque violente, écarter tout secours, et gagner de vitesse avant que la flotte anglaise pût compromettre l'expédition en s'opposant au débarquement. C'est dans -

moment de crise, que se développent
s ressources du génie, toujours propor-
onnées au danger. A l'instant on signala
ne voile de guerre; si c'eut été l'escadre
nemie, le fruit de tant de travaux, l'ob-
: de tant d'espérances, alloit échapper.
ortune, s'écrie Bonaparte, m'aban-
nneras-tu; on reconnoît bientôt, que
étoit un bâtiment français. Malgré les
chaînement des vents et l'impétuosité
une mer furieuse, qui sembloit devoir
gloutir jusqu'au dernier des Français,
débarquement s'opéra avec une célérité
ouie. Bonaparte donne lui même l'exem-
: de l'intrépidité et du dévouement. Il
lance comme un éclair hors du vais-
u amiral. Il est au comble de l'ivresse,
enfin touché sans obstacle cette terre
mise, qu'il a juré d'affranchir du
g de ses féroces tyrans. Bientôt, la re-
nmée de son nom pénétrant jusqu'au
d de l'Inde, va faire trembler le domi-
eur des mers. La destinée d'Alexandre
ivre devant son génie; mais ce n'est
pour conquérir, massacrer et dévas-
, qu'il descend sur le sol de l'ancien

monde, c'est pour être le restaurateur des arts dans leur pays natal. La plus fertile contrée de l'Univers, appeloit la nation la la plus industrieuse. Elle attendoit un génie créateur, pour la tirer du néant et des ténèbres, où la barbarie musulmane l'avoit replongée depuis plusieurs siècles. Quelle gloire pouvoit égaler celle d'être le fondateur d'une colonie destinée à être la métropole du commerce de l'ancien et du nouveau monde, à rapprocher par un centre de communicat ion, les deux extrémités de la terre, à resserrer ainsi les nœuds de l'intérêt et de la sociabilité entre les habitans des contrées les plus lointaines, Le farouche Mahomet, avoit semé dans ces climats la terreur et la mort, imposé un joug de fer à ses habitans. Bonaparte y portoit l'amour des arts, la paix et la liberté : environné de savans, il va enrichir la France du produit des recherches les plus importantes sur l'antiquité, et doter tout à-la-fois cette colonie naissante des plus utiles découvertes inconnues sur les bords du Nil. Quelque dût être l'issue de cette haute expédition, digne peut être

'un temps moins orageux, on ne peut lisconvenir que la conception en apparenoit à un vaste génie, et que son exécuion ne pouvoit en être confiée à des mains plus habiles.

Suivons l'armée française, luttant avec courage contre les rigueurs d'un climat, contre une température dévorante, et les privations de tout genre.

Bonaparte débarque le 13 nuitamment, dans le désert, se met à la tête de trois mille hommes, qu'il divise en trois colonnes, dont il confie le commandement aux généraux Bon, Kleber et Menou, et quoiqu'il n'eût pour se couvrir et se défendre, ni cavalerie ni artillerie, il s'avance intrépidement vers Alexandrie. Il y étoit attendu sur les hauteurs défendues par un corps de plus de trois cents Arabes, qui vainement lui disputent le passage, dès le premier choc, les ennemis non accoutumés à l'impétuosité européenne, sont forcés de fuir dans le désert.

Le général français s'étant approché de l'enceinte de la ville Vieille, dite des Arabes, fit arrêter ses troupes à l'approche du

canon. Sentant combien il étoit nécessaire d'épargner le sang de son armée, qu'il seroit si difficile de recruter, desirant fortement se concilier par des égards et des ménagemens, l'affection des habitans, il espéroit ramener les esprits, par des propositions amicales, lorque tout à-coup un bruit épouvantable d'hurlemens d'hommes, de femmes, d'enfans, mêlé au ronflement d'une batterie démasquée, annonça d'une manière non équivoque, la réception que vouloient faire aux Français les naturels du pays. Il fallut donc se mettre en mesure et se disposer à une attaque vigoureuse; l'ordre de l'assaut est donné en conséquence. L'approche des Français irrite les assiégés. Les tigres et les lions ne poussent pas dans leurs accès de fureur, des cris plus aigres, plus déchirans. Mais rien n'arrête l'audace des assiégeans, qui montent à l'assaut à travers une grêle de balles dont on les inonde. Le général Kleber au pied de la muraille, désignant à ses grenadiers l'endroit où ils devoient monter, est frappé à la tête, d'une balle qui le renverse par terre. Le général Me-

ou roule, précipité du haut des murs. Mais ces deux braves ont des vengeurs. La résistance, la vue du péril, l'amour insatiable de la gloire, l'habitude de triompher des obstacles, emportent le soldat français ; dans l'ardeur de l'attaque, il fait des efforts presque surnaturels.

Déjà les assaillans ont planté le drapeau tricolor, sur les murs de cette antique cité. Les ennemis frappés de stupeur, ne poussant plus que des cris de désespoir et de douleur, fuyent dans les rues comme un troupeau dispersé. Quelques uns moins intimidés, retranchés dans le fort triangulaire, le phare et dans les vieilles tours de l'enceinte, menacent d'opposer encore de la résistance, chaque maison est pour eux une citadelle.

Cependant, le général vainqueur voulant épargner le sang des vaincus, et faire une dernière tentative pour les ramener à des dispositions plus douces, avoit défendu à ses troupes de pénétrer dans la ville : il développe à l'ennemi, son armée du haut des monticules, et cherche à les intimider par l'appareil d'une force supérieure. Néan-

moins, une partie de ses soldats entraînée par la résistance, combattoit encore dans les rues, lorsque Bonaparte fait battre aussitôt la générale, charge un capitaine turc de porter au nom des Français des paroles de paix, d'annoncer aux habitans, le respect pour leurs propriétés, leur liberté, leur religion, que leur intention n'est point de les traiter en ennemi, mais que la République justement indignée de la conduite atroce des Mamlouks, les avoit envoyés pour obtenir une réparation éclatante de leurs longs et cruels outrages, et qu'elle vouloit conserver l'amitié des habitans, des naturels du pays ainsi que celle du grand-seigneur. La prévoyance du général en chef ne fut pas vaine. L'ennemi pressé de toutes parts, déconcerté par la présence des forces qui le menaçoient, s'abandonne à la générosité du vainqueur, et les forts du phare sont aussitôt remis aux Français, qui entrent en triomphe dans la ville et les deux ports.

Les Arabes qui, après avoir été défaits le matin, s'étoient retirés dans le désert, montrèrent également des dispositions pa-

fiques ; une députation est envoyée par
ıx aù camp, et pour gage de bonne foi,
:met des prisonniers. Bonaparte jaloux de
aptiver leur confiance, leur fait le plus
rand accueil, il mange avec les envoyés
pain, symbole de l'alliance et de l'a-
ıitié, il les comble de présens magnifi-
ues, et se montre à leurs yeux, non en
onquérant spoliateur, mais en magna-
iıne ennemi, traitant le vaincu avec hu-
ıanité et bienveillance. Ces missionnaires
émoignent au général français leur re-
onnoissance, et jurent fidélité et union,
ıais à peine hors de la présence de l'armée
ictorieuse, cédant à leur indomptable
oif du brigandage, ils pillent et massa-
ent les Français qui ont le malheur de
omber isolés à leur rencontre.

Maitre d'Alexandrie qui donnoit un
ort assuré pour la flotte, et des moyens
e défense en cas d'attaque par les An-
lais, Bonaparte songea à prévenir les
réparatifs hostiles des Mamlouks, et à
ıe pas leur laisser le temps de rallier leurs
orps dispersés, accoutumés à errer çà et
à dans les différentes contrées de l'Egypte

pour lever des contributions, ou pour dépouiller les caravanes et les voyageurs.

Après ce premier succès aussi prompt qu'avantageux, et avant de pénétrer davantage, Bonaparte manifesta de nouveau par une proclamation solemnelle, que sa mission étoit uniquement de châtier les Mamlouks qui, dit-il, par les longues amertumes dont ils ont abreuvés les Egyptiens, sont devenus les ennemis du grand-seigneur, et par conséquent ceux des Français ses vrais amis.

« Je respecte, ajouta-t-il, Dieu, son prophête et l'alcoran, plus que les Mamlouks; car en effet, quelle sagesse, quels talens et quelle vertus les distinguent ? Y a-t-il une belle terre ? elle appartient aux Mamlouks. Si l'Egpyte est leur ferme, qu'ils montrent le bail que Dieu leur en a fait; mais Dieu est juste, miséricordieux pour le peuple. Cadis, Cheiks, Ismans, Schorbadgis, dites au peuple que nous sommes les amis des vrais Musulmans... Les villages qui prendront les armes contre l'armée, seront brulés.... Ceux qui se soumettront, arboreront notre drapeau

à côté de celui du grand-seigneur, notre ami... Les prières continueront dans le pays comme à l'ordinaire, chacun remerciera Dieu de la destruction des Mamlouks, et criera : gloire au sultan ! gloire à l'armée française, son amie ? Malédiction aux Mamlouks, et bonheur au peuple d'Egypte ».

Cette proclamation, on ne peut se le dissimuler, étoit marquée au coin d'une profonde politique ; divisant les intérêts, ménageant les usages et les préjugés du pays, détournant l'attention de toute idée de conquête, le général en chef préparoit les esprits à sa domination, et jettoit insensiblement les racines de sa puissance. Il se formoit un parti nombreux de tout ce qui exécroit les vexations tyranniques des Mamlouks, et par là diminuoit les forces de ses ennemis.

Après avoir ainsi cherché à disposer les habitans en sa faveur, vers le 18 messidor il quitta Alexandrie, et dirigea sa marche sur le Caire, en traversant le désert et le Démenhour. Il avoit à parcourir un pays inculte, infesté de peuplades errantes ;

les Arabes étoient redoutables par l'habitude de combattre, pour ainsi dire en voltigeant; fondant à l'improviste sur l'ennemi, ils savoient fuir et échapper au moindre échec. Leur cavalerie étoit nombreuse, aussi bien montée qu'expérimentée surtout dans l'art de harceler l'ennemi : l'armée française comptoit à peine 300 hommes de cavalerie n'ayant que des chevaux non acclimatés, et exténués par la traversée. L'artillerie mal attelée n'offroit pas non plus les ressources nécessaires pour lutter contre un peuple qui eut été versé dans l'art de l'artillerie. Mais Bonaparte se reposoit avec fondement, et d'après son expérience, sur la valeur invincible de ses soldats, accoutumés dès longtemps à mesurer, sous ses ordres, le succès d'une entreprise sur la gloire de triompher des plus grands obstacles. Le brillant tableau des campagnes d'Italie, animant sans cesse leur audace, leur rapelloit que désormais rien ne leur étoit impossible sous des chefs qui, pendant plusieurs années, les avoient constamment conduits dans le chemin de la victoire.

Mais avant de parcourir avec l'armée française, ces contrées presqu'inconnues, où chaque hameau est devenu célèbre par un combat, avant de peindre cette lutte opiniâtre qu'opposèrent les Arabes sous la conduite des Mamlouks, il convient de présenter un apperçu de l'état politique de l'Egypte.

On donna ce nom de Mamlouks qui signifie, acquis, possédé, à des enfans enlevés par des marchands ou des voleurs dans la Georgie, la Circassie, la Natolie et les diverses provinces de l'Empire ottoman, et qui sont ensuite vendus à Constantinople ou au Caire. Les grands d'Egypte dont l'origine est la même, les élèvent dans leurs maisons, pour en faire leurs successeurs, héritiers de leur grandeur et de leur puissance. Telle est la pépinière des chefs de l'État, qui, seuls, d'après la loi du pays, sont apellés à occuper les dignités, les charges publiques, et à être décorés du titre prééminent de Bey, à l'exclusion des fils légitimes.

Les Mamlouks sont presque tous de

familles chrétiennes ; aussitôt qu'ils sont achetés, leurs maîtres les métamorphosent en Mahométans. Leur éducation est très-soignée, dirigée entièrement vers l'art militaire. Dès l'âge le plus tendre, on les endurcit à la fatigue, on leur apprend à braver la chaleur du climat, et la soif dévorante des déserts. C'est à l'opiniâtreté et à la continuité de ces exercices, qu'ils doivent leur constitution robuste, leur air martial, et ce courage indomptable qui se rit des revers, et qui les rend comme autant de lions sur le champ de bataille. On a dit, et l'expérience de la conquête d'Egypte l'a confirmé, que si le corps des Mamlouks pouvoit être assoupli à une discipline européenne, ce seroit peut être la première cavalerie du monde.

A dix-huit ans, le jeune Mamlouk manie les chevaux les plus indomptés, parle et écrit plusieurs langues ; il est déjà versé dans la connoissance mystique du culte et des lois du pays. Il doit à ses seuls talens, son avancement dans la maison du Bey, devenu son père adoptif. C'est ainsi

qu'il est lui-même à son tour élevé au poste de Bey qui donne siége parmi les vingt-quatre membres du Divan.

La forme du gouvernement égyptien repose sur une constitution consentie par l'empereur ottoman Selim, après la conquête qu'il fit de l'Egypte en 1517 sur les Mamlouks circassiens. Jaloux de se ménager leur bienveillance, l'empereur leur accorda de grands privilèges, et établit un gouvernement aristocratique, sous la dépendance absolue de vingt-quatre Sangiaks ou Beys, c'est-à-dire, principaux gouverneurs du pays.

L'Égypte devoit reconnoître la souveraineté de l'empereur, et recevoir comme son représentant, le lieutenant délégué par la cour ottomane. Mais ce mandataire nommé pacha, étoit subordonné pour son administration à la volonté des Beys autorisés à le suspendre de ses fonctions. Ce n'étoit plus depuis longtemps qu'un vain fantôme, sans consistance politique, renversé dès qu'il cessoit d'être l'instrument servile et passif de la domination tyrannique des Beys. Toute la puissance ottomane

étoit réduite à un simulacre de représentation extérieure, étalée avec le faste oriental, lors de la réception solemnelle que l'on faisoit du nouveau Pacha. Une fois installé, ce n'étoit plus qu'un véritable prisonnier d'état, ne pouvant sortir même de l'enceinte de son palais, sans la permission du Scheïk-Elbalad. A la vérité, ce poste éminent étoit une mine féconde pour l'avarice du titulaire dont les Beys achetoient l'influence et le crédit, au poids de l'or. Les Beys eux-mêmes étoient dans l'usage de payer au pacha, une rançon lors de leur nomination par le divan. Mais en revanche ils formoient leur patrimoine des revenus publics, et de la substance du peuple. Tel étoit l'état politique de l'Egypte, avant l'arrivée de l'armée française.

Suivons maintenant la marche belliqueuse des Français. L'armée traverse le désert, sous le poids d'un soleil dévorant, sans trouver une goutte d'eau, tous les puits ayant été comblés par les Arabes. Elle arrive enfin à Demenhour, de-là gagne Rahmanieh presqu'épuisée et expirante de fatigue et de soif. Ce fut un spec-

tacle bien étrange, que de voir à l'approche du fleuve du Nil, une armée entière s'y précipiter en un clin d'œil, et comme par désespoir, s'y plonger, et flotter simultanément toute habillée. Ce fleuve bienfaisant rend la vie, la force et la santé à des milliers de braves, que quelques heures de marche de plus, auroient fait périr infailliblement. Les Mamlouks qui les avoient constamment harcelés dans leur marche, voulurent profiter encore de cette circonstance. Au nombre de huit cents, ils s'avancèrent pour leur livrer bataille, et dirigèrent leur attaque sur la division du général Desaix. Les assaillans furent reçus par une vive canonade et obligés de se retirer avec perte. Loin de se rebuter, on les vit bientôt se porter au village de Chebrkheis, et là, au nombre d'environ quatre mille hommes, attendre de pied ferme l'armée française pour lui offrir le combat; mais guerroyant par peloton, sans ordre, sans moyen de ralliement, à la manière des Parthes et des Scythes, ils pouvoient fatiguer les Français dans leur marche et non les arrêter, encore moins les

vaincre. Le général en chef sut profiter habilement de la supériorité que lui donnoit la tactique européenne sur ces hordes souvent braves, mais toujours désordonnées : il se laisse attaquer par les bandes de Mameloukcs fondant comme la grêle de toutes parts et en tout sens, et lorsqu'elles sont parvenues à portée des batteries masquées, il en fait un horrible carnage qui jonche la terre de cadavres et sème l'épouvante dans les rangs de ces barbares, qui se crurent foudroyés comme par un coup du ciel : quelques-uns des plus intrépides continuèrent d'attaquer les flanqueurs, et ceux qui se montrèrent plus opiniâtres périrent par la bayonnette et la mousqueterie. Le résultat de ce combat, sur lequel l'ennemi fondoit le plus grand succès, fut la prise de Chebrkheis et la retraite précipitée des ennemis vers le Caire, qu'ils gagnèrent dans le plus grand désordre.

Néanmoins, Bonaparte apprend bientôt que les Arabes se rallient de toutes parts, que déjà l'un de leurs principaux chefs, Mourad-Bey, a rassemblé un corps de six mille Mamelouks fortifiés d'une multitude

titude de fellahs ou paysans de l'Egypte : qu'à la tête de cette armée, il s'est posté en avant du Nil, et que là, retranché dans le village d'Embabé, vis-à-vis de Boulac, il se flatte de couvrir le grand-Caïre et d'en défendre l'accès jusqu'à ce que les forces supérieures de la haute-Egypte, amoncelées vers les Cataractes, et mises en mouvement, aient pu descendre sur les Français et les faire repentir de leur téméraire entreprise. Ces dispositions, au lieu de déconcerter le général en chef, précipitent sa résolution.

Après huit jours d'une marche forcée, dans la privation de tout, et sous le ciel le plus brûlant, on aperçoit enfin les *pyramides*. Aussitôt le courage des Français s'anime à la vue de ces éternels monumens de l'orgueil et de la patience humaine dont la structure colossale atteste l'immense et industrieuse population des anciens Egyptiens.

Le 3 thermidor, au point du jour, le général Desaix, qui commandoit l'avant-garde, s'avance et fait fuir devant lui un corps de six cents Mameloucks et d'un

grand nombre d'Arabes. Déjà l'armée n'étoit plus qu'à la distance d'une demi-lieue d'Embabé : l'attitude des ennemis étoit fière et menaçante ; tout annonçoit que cette journée alloit éclairer un choc terrible entre les deux armées en présence et prêtes à s'entre-détruire. En effet, à l'approche des Français, les ennemis s'ébranlent, se disposent au combat et s'emparant de la droite de la plaine, se rangent en ordre de bataille. Le développement formidable d'une cavalerie nombreuse, très-active et montée sur les meilleurs chevaux du Continent, le cliquetis et l'éclat de leurs excellentes armures, étincelantes d'or et d'argent, le regard sombre et farouche de ces hordes accoutumées à tout faire trembler devant elles, eussent pu intimider d'autres que les vainqueurs d'Arcole et de Lodi : mais l'armée d'Egypte, jalouse de sa gloire, est prête à la soutenir avec la même intrépidité ; en un clin d'œil elle est rangée en bataille, chaque division formant un bataillon quarré, avec les bagages au centre, et l'artillerie défendant l'intervalle de chaque bataillon. Les cinq divisions

ainsi placées en échelons, se flanquoient mutuellement et étoient soutenues de chaque côté par un village occupé par les Français. En cet état, l'armée alloit se porter en avant, lorsque les Mamelouks préviennent ce mouvement, menacent le centre et se précipitent avec acharnement sur les divisions Desaix et Regnier, qui formoient la droite : ces deux colonnes soutiennent le choc avec une fermeté inébranlable, et laissant les aggresseurs s'engager avec fureur jusqu'à une demi-portée du canon, ils en font une boucherie par le feu de leurs batteries. Les rangs des ennemis sont disloqués, culbutés; ils fuient dans le plus grand désordre et après avoir laissé un nombre prodigieux de morts et de blessés sur le champ de bataille, évalués à plus de 300 hommes. Au même instant, l'ordre est donné au général Bon, qui étoit sur le Nil, de se porter à l'attaque des retranchemens, et au général Vial, qui commandoit la division Menou, de se porter entre le corps qui l'avoit attaqué et ces mêmes retranchemens pour lui en fermer l'accès. Ces colonnes, commandées par le général Ram-

pon, se précipitent avec leur impétuosité accoutumée, bravant une artillerie meurtrière. Les Mameloucks s'élancent intrépidement sur les Français, qu'ils ne peuvent ébranler; repoussés et dans le désordre, ils tombent sous le fer des carabiniers, qui en font un carnage effroyable, et déjà les retranchemens sont au pouvoir des républicains, ainsi que le village d'Embabé. La perte des Mameloucks fut évaluée à 2,000 hommes de cavalerie d'élite; un grand nombre périt en se jetant dans le Nil, Mourad-Bey lui-même fut atteint à la joue; la plupart des beys furent tués ou blessés.

L'importance de ce succès étoit incalculable; il enlevoit cinquante pièces de canon, formant la plus grande partie de l'artillerie ennemie, quatre cents chameaux chargés des bagages et des vivres: il ouvroit le chemin du Caire et de la Haute-Egypte; il jetoit le découragement parmi les Mameloucks, et affermissoit la prise de possession de l'Egypte par les Français: aussi le général Berthier rendant compte des travaux de cette expédition, disoit: « Jamais avantage ne fit mieux sentir

la supériorité de la tactique moderne des Européens sur celle des Orientaux, du courage discipliné sur la valeur désordonnée.... »

L'armée dégagée de toute entrave s'avance dans sa marche triomphale jusqu'à Giseh. Les grands du Caire, alarmés de l'approche des Français, cherchent à se concilier la bienveillance du vainqueur; ils vont au-devant de Bonaparte, implorent sa protection, au nom des habitans de la cité-mère de l'Egypte, impatiente, suivant eux, de recevoir l'armée victorieuse dans son sein. Le général en chef les accueille avec cette dignité affectueuse qui commande la confiance; il leur promet le maintien de l'ordre et de la tranquillité, et les fait reconduire avec distinction par un détachement français.

Il étoit urgent qu'une force imposante arrivât dans la capitale de la Haute-Egypte. En effet, profitant de la défaite et de la fuite des Mameloucks, le peuple, mu par des malveillans, s'étoit porté au pillage, et, dans l'excès de sa vengeance, avoit dévasté et réduit en cendres le magnifique

palais de Mourad-Bey. L'arrivée des Français mit un terme au désordre et prévint l'explosion d'un incendie général prêt d'embrâser le chef-lieu de l'Egypte.

L'entrée victorieuse des Français dans la ville du Caire eut lieu le 5 thermidor. Le muphti des Cophtes s'empressa de célébrer, par un cantique chanté dans la grande mosquée, le jour de l'arrivée de Bonaparte au Caire et son triomphe sur les Mameloucks. Les Français y étoient peints comme pénétrés de respect pour le Grand Allah ; il finissoit cet hymne en disant :

« Voilà pourquoi le favori de la vic» toire l'est aussi du Grand Allah ! voilà » pourquoi les braves de l'Occident sont » protégés par le bouclier invincible du » Grand Allah !.... »

Bonaparte ne s'endort pas au sein de la victoire. L'armée des Mameloucks battue à la journée d'Embabé, s'étoit divisée en deux corps ; l'un conduit par Mourad-Bey avoit pris la route de la Haute-Egypte, l'autre commandé par Ibrahim-Bey s'étoit réfugié en Syrie. Dans les mains de ces deux beys reposoit la suprême puissance

de l'Egypte; l'un étoit chef de la partie militaire, l'autre avoit le gouvernement absolu de l'administration intérieure. Il importoit donc essentiellement de repousser au loin deux hommes aussi puissans, extrêmement dangereux par l'influence politique qu'ils avoient exercée depuis longtemps. Le général Bonaparte s'occupa de suite du soin de constituer un régime administratif, de pourvoir aux besoins les plus urgens, et se détermina à poursuivre les ennemis jusque dans leur dernier retranchement. Il dirige sa marche contre Ibrahim-Bey, et chemin faisant, il fait rendre à la caravane de la Mecque les objets qui lui avoient été enlevés par les Arabes payés pour l'escorter et la garantir des voleurs. Bientôt l'avant-garde entre dans le village de Salehieh, où elle faillit surprendre le bey qui, avec ses trésors et ses femmes, n'eut que le temps de chercher son salut dans la fuite.

Cependant, cette vaste plaine étoit inondée de corps nombreux d'Arabes qui sembloient devoir investir l'armée française ou l'anéantir, si elle avoit le moindre revers.

La seule avant-garde d'Ibrahim étoit trois fois plus considérable que l'avant-garde française; mais que peut le nombre sans la discipline? Avec son armée presqu'innombrable, le bey est obligé de fuir devant une poignée de Français aguerris et habitués à vaincre. Ibrahim se console de l'autorité absolue qui lui échappe, en emmenant avec lui une longue suite de femmes, de Mameloucks, d'équipages, des trésors considérables, fruit des rapines sans nombre qu'il exerçoit journellement au nom du divan, et pour protéger le commerce et la sûreté publique. Sa retraite au-delà du désert et en Syrie assure aux Français la libre et paisible possession de l'Egypte, et le repos qu'ils avoient acheté au prix de leur sang et de tant de périls affrontés depuis leur entrée sur les bords du Nil.

Ces succès prodigieux firent la plus profonde impression sur l'esprit d'un peuple souple, ignorant et superstitieux à l'excès. Lors de la prise d'Alexandrie, le schérif, ainsi que les imans et les cheiks, soit crédulité ou plutôt duplicité, avoient invoqué

l'assistance de l'invincible chef des Français qu'ils annonçoient au peuple comme l'envoyé du grand prophête et en correspondance avec lui ; et même par déférence pour les vainqueurs, ils s'étoient décorés des couleurs nationales de France. Mais quelque temps après, ce même schérif, qui avoit juré fidélité entre les mains de Bonaparte, fut découvert comme espion secret des Mameloucks ; convaincu de trahison au premier chef, il fut condamné à mort et exécuté au Caire le 20 fructidor. Sa tête, conformément à l'usage du pays, fut portée dans les rues, pour faire connoître au peuple le forfait atroce dont il s'étoit rendu coupable, et en même temps apprendre aux habitans quel châtiment étoit réservé aux traîtres et aux parjures.

Mais tandis que la fortune, fidèle aux drapeaux de la République, avoit couronné d'un plein succès l'expédition d'Egypte, un événement affligeant et funeste venoit de couvrir de cyprès les lauriers de l'armée d'Orient. Ce fut le terrible et sanglant combat naval qui eut lieu le 14 thermidor dans la baie d'Aboukir, entre la

flotte anglaise, commandée par l'amiral Nelson et la flotte française, sous les ordres de l'amiral Bruyx.

Par une sorte de pressentiment de la funeste catastrophe réservée à la flotte française, Bonaparte avoit, le 18 messidor, en quittant Alexandrie, écrit à l'amiral Bruyx « d'entrer sous vingt-quatre heures dans le port de cette ville, et si son escadre ne pouvoit pas y pénétrer, de décharger promptement son artillerie et tout ce qui étoit destiné pour son armée de terre, et de se rendre à Corfou ».

Bonaparte apprenant le 9 thermidor que l'amiral n'avoit pas déféré à son avis, lui écrivit une seconde lettre encore plus pressante, par laquelle il lui marquoit, en termes exprès, « qu'il ne devoit pas perdre une heure pour entrer à Alexandrie ou se rendre à Corfou ».

L'amiral Bruyx, soit qu'il ne crût pouvoir opérer son débarquement devant le port d'Alexandrie, soit qu'il voulût attendre l'issue des premières attaques des Français et s'assurer s'ils n'avoient pas besoin de retraite; soit enfin qu'il se crût suffi-

samment défendu par sa position dans la baie d'Aboukir, y fut atteint par l'amiral Nelson. L'escadre anglaise étoit de 15 vaisseaux de ligne; les Français n'en avoient que treize, et leurs équipages étoient très-peu nombreux.

Couvrant Rosette et l'embouchure du Nil, l'escadre française s'étoit placée sur une seule ligne dans la baie d'Aboukir: les vaisseaux avoient été jetés à l'ancre, afin de ne laisser aux vaisseaux ennemis aucun intervalle suffisant pour passer ou se poster entr'eux, et les flancs étoient défendus par des chaloupes canonières, dans le dessein de fermer absolument l'accès.

Cependant, l'escadre anglaise, après avoir traversé toute la ligne française, va se porter à l'extrémité opposée, et parvient à pénétrer entre l'île et le premier vaisseau de l'avant-garde. Cette manœuvre heureuse autant que hardie, porta un coup mortel aux Français: en effet, dès ce moment, le *Leander*, vaisseau anglais, s'étant placé en travers entre le *Tonant* et l'*Orient*, la flotte française se trouva coupée, l'avant-garde de cinq vaisseaux eut

à lutter contre dix : le *Majestic* et le *Bellerophon* attaquèrent l'*Orient* et le *Francklin* et l'amiral Nelson n'eut à lutter que contre sept vaisseaux. Il paroît aussi que les six autres vaisseaux, soit à cause de la rupture de la ligne ou de leur amarinement, ne prirent aucune part au combat.

Quoiqu'il en soit, l'action commença à cinq heures un quart et se prolongea le reste du jour et la nuit entière.

Le 15 à la pointe du jour, le combat reprit avec une opiniâtreté égale de part et d'autre. Jamais la victoire ne fut disputée avec un acharnement poussé jusqu'au désespoir de la part des marins français.

L'amiral Bruyx donna le premier l'exemple d'un dévouement héroïque ; quoique grièvement blessé à la tête et à la main, il s'obstina à vouloir demeurer au poste de la gloire, jusqu'à ce qu'un boulet de canon l'ayant coupé en deux, il mourut sur le pont, heureux de ne pas survivre à une journée aussi désastreuse.

Au milieu des prodiges de valeur qui signalèrent cette journée fatale à la marine française, les Annales de l'Histoire revendiquent

revendiquent un trait de piété filiale digne d'admiration et d'éloges. Casabianca, capitaine du vaisseau l'Amiral, tombe blessé mortellement; son jeune fils, âgé de dix ans, qui avoit courageusement combattu à ses côtés, voyant le vaisseau s'embrâser de toutes parts sans qu'il soit possible de l'éteindre, refuse obstinément de se sauver en abandonnant son père blessé. Cependant, dans cette lutte de générosité, le malheureux père eut un instant à son tour la douce consolation de récompenser la tendresse filiale en parvenant à le placer sur un mât jeté à la mer, où il étoit lui-même ainsi que l'intendant de l'escadre: mais, ô coup funeste! un instant après, le vaisseau l'Orient, de cent vingt canons, ayant sauté en l'air avec un fracas horrible, engloutit ces malheureuses victimes de leur courage et de leur sensibilité.

Dans le même temps, le vaisseau le Tonant, commandé par l'intrépide capitaine du *Petit-Thouars*, l'un des marins les plus estimés de la République, étoit aux prises avec les Anglais: seul il osa se battre pen-

F

dant trente-six heures contre toute l'escadre ennemie, et ne cessa cette lutte à jamais mémorable et au-dessus de tout éloge, que lorsqu'un boulet de canon vint enlever à la République un de ses plus zélés défenseurs. Le lendemain 16, le combat continuoit encore entre quelques-uns de nos vaisseaux et les Anglais. Le Timoléon préféra se brûler plutôt que de se rendre, après avoir sauvé son équipage.

Le résultat de ce trop fameux combat naval fut pour les Français la perte de onze vaisseaux de ligne et deux frégates. Les Anglais eurent aussi beaucoup de vaisseaux endommagés ; mais la destruction d'une escadre française étoit irréparable de longtemps et assuroit l'empire absolu de la Méditerranée aux dominateurs des autres mers. « Les destins ont voulu, écrivoit Bonaparte, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, prouver que, s'ils nous accordent une grande prépondérance sur le Continent, ils ont donné l'empire des mers à nos rivaux ».

Les conséquences politiques les plus graves suivirent bientôt la défaite d'Abou-

kir, et l'on peut dire que jamais événement ne pesa davantage dans la balance de l'Europe.

En effet, comme si les armées françaises eussent été englouties sous les flots, comme si la République n'eût plus ni généraux ni soldats, on vit se renouer contr'elle la coalition des cabinets d'Angleterre, de Naples, de Russie et de l'Allemagne. Les Anglais firent retentir cette victoire avec une jactance inouie, et par une dérision puérile, Nelson fut procréé baron du Nil, et promu à la dignité de pair de la Grande-Bretagne.

La Porte ottomane elle-même, la plus ancienne alliée de la France, fut soulevée contr'elle, déclara solemnellement la guerre et, par une ancienne habitude de violation du droit des gens, elle fit renfermer au château des Sept Tours le chargé d'affaires de la République, Ruffin, et traîner à Constantinople tous les consuls français des Echelles du Levant, comme autant de misérables captifs. La vengeance du grand seigneur fut poussée à un tel point, qu'il fit incarcérer la plupart des Français

qui résidoient dans ses Etats, et confisqua leurs propriétés mobiliaires et immobiliaires. Le grand visir et le muphti, soupçonnés d'être les amis des Français, éprouvèrent une disgrace complette, et, jusqu'aux agens diplomatiques résidens dans les états barbaresques, se virent arrêtés par ordre du divan. La cour de Russie fut invitée à joindre ses forces maritimes à celles de la Porte ottomane pour punir les Français. Aucun grief ne fut omis de la part de la sublime Porte pour aigrir les puissances contre la France : elle accusoit les personnes, disoit-elle, qui y avoient usurpé l'autorité, d'avoir cherché à répandre dans tous les états policés l'esprit d'insurrection et de désordre....

Cependant Bonaparte, maître du grand Caire, dominoit sur toute l'Egypte. Cette vaste cité, bâtie le long du canal du *Prince des Fidèles*, est à une lieue du nord au sud, et trois quarts de lieue d'orient en occident. Un amas de maisons entassées dans un espace de trois lieues, sans ordre ni alignement, une multitude de temples s'élevant comme des citadelles, près de

trois cents mosquées surmontées de clochers très-hauts qui varient l'uniformité monotone d'une ville immense formant une plate-forme par ses toits en terrasse, tel est l'aspect qu'offre le grand Caire, la capitale de l'Egypte.

Le château du Caire, placé sur un rocher escarpé, environné de murs épais, soutenus de grosses tours, étoit très-fort avant l'usage du canon; mais commandé par la montagne voisine, il ne peut soutenir le feu d'une batterie qui y seroit établie : il a plus d'un quart de lieue de circonférence : c'est là qu'étoit placée la résidence du pacha dont l'habitation étoit gardée par un corps nombreux d'Arabes et de janissaires entretenus aux frais du grand seigneur, mais vendus aux naturels du pays; six pièces de canon braquées constamment sur son appartement, lui rappeloient sans cesse l'obligation où il étoit de se retirer aussitôt que les beys lui en auroient intimé l'ordre impératif.

En effet, les beys, malgré le massacre horrible qui en fut fait par ordre de la Porte, étoient parvenus à se rendre les maî-

tres de l'Egypte, ne conservant le représentant du grand seigneur que comme un vain fantôme dont ils se jouoient au point de le constituer prisonnier dans son palais d'où il ne pouvoit sortir sans leur permission : tel étoit le degré d'humiliation et de foiblesse où étoit retombé un empire qui menaça de donner des fers à l'Europe.

Près du Caire est ce fameux canal creusé par Amrou, taillé dans le roc pendant vingt-quatre lieues, et qui joignoit la mer Rouge. La barbarie qui, depuis tant de siècles a flétri ces fertiles contrées, l'a laissé combler : en rouvrant cette communication importante, cette cité deviendroit encore la capitale la plus riche et la plus commerçante du monde.

Après avoir affranchi les Egyptiens du joug des Mameloucks, Bonaparte établit au grand Caire le siége de son gouvernement : il y créa aussi un Institut, à l'instar de celui de France. Mais le fanatisme dominant sur tous les esprits, la seule force des armes pouvoit contenir un peuple immense, ennemi né des catholiques par esprit de religion. Deux événemens subits

apprirent bientôt combien il falloit être en garde contre les partisans des Mameloucks.

Les habitans du village d'Alkam ayant assassiné l'aide de camp Julien et quinze Français qui l'accompagnoient, Bonaparte pour arrêter les progrès de cette contagion plus meurtrière que le sort des combats, crut devoir en imposer aux assassins par un exemple terrible, en faisant réduire en cendre le village où s'étoit commis ce lâche et atroce assassinat.

D'un autre côté, à peine le général en chef étoit-il parti pour aller visiter l'Isthme de Suez, qu'un mouvement séditieux se manifesta au Caire; les impôts, quoique beaucoup allégés, perçus avec ménagement et sans arbitraire, en furent le prétexte : le 30 vendémiaire, dès le point du jour, on vit la multitude se porter tumultueusement dans les différens quartiers de la ville; un rassemblement considérable se forme à la grande mosquée : en vain le général Dupuy veut dissiper cet attroupement; il périt victime de son zèle, s'étant présenté à la tête d'un détachement

trop foible pour en imposer au peuple déchaîné contre les Français. Il ne fut pas difficile de reconnoître que le fanatisme religieux étoit le ressort principal dont on s'étoit servi pour exciter à la sédition un peuple qui venoit de passer d'un état d'oppression et de tyrannie sous une domination douce et modérée. Tandis que la plus violente fermentation menaçoit du dernier péril les Français et leurs partisans, les Arabes, d'intelligence avec les factieux, étoient déjà aux portes de la ville; mais rien ne déconcerte les Français qui, bientôt réunis, marchent en différentes colonnes contre les insurgés, les dispersent et les forcent de se réfugier dans les temples où ils espéroient trouver leur salut sous la protection du Grand Allah, dont les ministres sacrés leur avoient commandé le massacre des Européens. L'attaque fut générale et si violente, que les batteries placées pour dominer la ville et le canon de la citadelle mirent le feu à différens quartiers et à la grande mosquée, principal refuge des rébelles, qui y étoient retranchés au nombre de huit mille; ils sont

sommés de se rendre, et sur leur refus opiniâtre, on fonce les portes, et cinq à six mille Turcs sont passés au fil de l'épée, implorant en vain le prophète Mahomet.

Les schérifs et les principaux habitans reconnoissant alors le péril qui les menaçoit, voyant l'impuissance de leurs efforts, eurent recours à la générosité du vainqueur. Le calme fut bientôt rétabli : la rébellion obtint son pardon, mais des dispositions militaires furent combinées de manière à pouvoir comprimer en un instant tout mouvement séditieux que pourroit désormais faire une population immense, servilement courbée sous le joug de la superstition, et à la merci des instigateurs, agens secrets des Mameloucks.

Après avoir subjugué les rébelles et pris des mesures pour l'averir, Bonaparte continua sa route vers Suez, où il admira les vestiges de cet ancien canal de jonction qui aboutissoit à cette ville. La grandeur des magasins que l'on y remarque annoncent assez que cette ville a été autrefois l'entrepôt d'un commerce considérable.

Au faîte de la suprême puissance, Bo-

naparte n'oublie pas sa patrie. Il veut que l'anniversaire de la République française soit célébré avec pompe au Caire : les pachas, les membres du divan, les principaux Arabes assistent à un repas splendide où l'on voit flotter en un même trophée le drapeau tricolor et les enseignes turques, le bonnet de la liberté et le croissant, la table des Droits de l'homme et l'Alcoran, tant le vainqueur de l'Egypte aspiroit au maintien de la bonne harmonie entre la Porte et la France.

« Soldats, dit Bonaparte à ses compagnons d'armes, nous célébrons le premier jour de l'an 7 de la République : il y a cinq ans, l'indépendance du peuple étoit menacée ; mais vous prîtes Toulon, ce fut le présage de la ruine de nos ennemis : un an après, vous battiez les Autrichiens à Dégo : l'année suivante, vous étiez sur le sommet des Alpes ; vous luttiez contre Mantoue il y a deux ans, et vous remportiez la célèbre victoire de Saint-Georges l'année passée. De retour de l'Allemagne, vous étiez aux sources de la Drave et de l'Izonzo : qui eut dit alors que vous seriez

aujourd'hui sur les bords du Nil, au centre de l'ancien Continent ?

» Soldats, votre destinée est belle! vous êtes dignes de ce que vous avez fait et de l'opinion que l'on a de vous, etc. »

Bonaparte ne négligeoit rien pour la gloire française et l'affermissement de sa puissance en Egypte. Il ordonne que tous les noms des braves, morts dans différens combats, soient inscrits sur la colonne de Pompée. Il veut que le port de la cocarde nationale de France soit général ; nul ne sera admis à parler aux officiers généraux, s'il n'en est décoré. Lui-même à son tour, pour captiver les esprits de la multitude superstitieuse, revêtu du costume oriental, célèbre en vrai croyant la naissance du grand-prophète.

Par une suite de cette déférence politique, dans les proclamations qu'il adresse aux habitans du pays, dans la correspondance avec le schérif de la Mecque, le sultan de Darfour et autres Mahométans, il s'identifie, pour ainsi dire, avec les idées religieuses du pays, persuadé que de toutes les armes, celle de la persuasion, a le

plus de succès sur des esprits foibles, ignorans et crédules. Il emprunte le langage même du Koran, et la profession de foi des Musulmans : *il n'y a point d'autre Dieu, que Dieu, et Mahomet est l'envoyé de Dieu.* Par cette conduite sagement mesurée sur les circonstances et les préjugés du pays, il parvient à se concilier la vénération des grands, et de tous ceux qui n'étoient pas accoutumés à se repaître uniquement de rapine et de brigandages ; il s'attire l'admiration universelle d'un peuple naturellement doux et bon, et bientôt on lui confère le titre sacré d'Ali-Bonaparte, gendre du prophête.

Tandis que le conquérant de l'Egypte s'occupoit sans relâche de l'administration intérieure, qu'il cherchoit à effacer les traces de la tyrannie des Mamelouks, et à inoculer insensiblement dans les mœurs et l'esprit des habitans, l'amour des Français, par des institutions sages et utiles, les Beys qu'il avoit expulsés de la haute et basse Egypte, travailloient activement pour venir l'attaquer avec des forces redoutables.

Il apprend en effet, que les Arabes rassemblés en grand nombre, n'attendent que le signal de l'attaque. Pour peindre cette peuplade vagabonde et infatigable, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter la plume de Bonaparte lui-même.

« Les Arabes, dit-il, sont à l'Egypte ce que les Barbets sont au comté de Nice, avec cette différence, qu'au lieu de vivre dans les montagnes, ils sont tous à cheval, et vivent au milieu des déserts. Ils pillent également les Turcs, les Egyptiens et les Européens. Leur férocité est égale à la vie misérable qu'ils mènent; exposés des jours entiers, dans des sables brûlans, à l'ardeur du soleil, sans eau pour s'abreuver, ils sont sans pitié et sans foi. C'est le spectacle de l'homme sauvage le plus hideux qu'il soit possible de se figurer ».

Depuis son entrée en Egypte, Bonaparte avoit saisi toutes les occasions de convaincre la Porte, du desir qu'avoit la République française, d'entretenir l'harmonie qui régnoit entre les deux puissances. Punir les Beys oppresseurs, et en révolte ouverte contre le grand-seigneur, c'étoit

venger et servir tout à-la-fois la cour ottomane, l'Egypte et la France. Les établissemens de commerce qu'il se proposoit de former, devoient augmenter les revenus de l'empereur de Turquie, ses agens étoient respectés, et le pavillon turc flottoit partout à côté du pavillon français.

Dans ces dispositions, Bonaparte dépêcha l'envoyé Beauchamp, chargé de protester de nouveau des intentions amicales et pacifiques du gouvernement français, de lui porter plainte de la conduite d'Ahmed pacha d'Acre, que ses cruautés avoient fait nommer Djezzar (le Boucher) parce qu'il étoit redouté comme un monstre de férocité, parmi même les barbares les plus sanguinaires de l'Orient. Ce pacha avoit mis tous les Français aux fers à Saint Jean d'Acre. Il avoit renvoyé avec arrogance et sans réponse, un officier chargé de lui assurer que les Français desiroient conserver l'amitié du grand-seigneur et vivre en paix avec lui.

Bonaparte pressentoit que si la Porte cédoit aux suggestions des Anglais, il auroit à soutenir une aggression combinée

par mer et par terre du côté de la Syrie. Et en effet, il apprend bientôt que le grand-seigneur a déclaré la guerre à la France, et que Djezzar à qui le commandement de toute la Syrie étoit confié, s'est emparé du fort d'El-Arisch, chef-lieu de l'Egypte qu'il occupe avec 2000 hommes.

L'expédition de Syrie paroissoit donc devenue indispensable. Le 18 pluviôse, l'armée s'ébranle, et déjà le général Régnier est aux portes d'El-Arisch, surprend les Mameloucks, s'empare de leur camp, de leurs chameaux et de leurs magnifiques équipages.

Bonaparte sans s'inquiéter du bombardement que font les Anglais contre Alexandrie, dans le dessein d'opérer une diversion, arrive lui-même à la tête de l'armée; le 2 ventôse, la garnison d'El-Arisch forte de 1600 hommes, est obligée de se rendre, et une partie de ceux qui la composent, prend du service dans l'armée française.

Les conquêtes les plus brillantes ne sont pas toujours les plus difficiles. Mais

que d'éloges, quel tribut d'admiration ne doit on pas à ces légions infatigables, qui supportèrent avec courage la chaleur, la soif dévorante pendant une traversée de 60 lieues de déserts embrâsés! combien ne dut pas souffrir l'infanterie française, lorsqu'il lui fallut franchir une plaine immense, couverte de monticules, d'un sable semblable à celui qui sort des flammes d'un volcan, et que la cavalerie elle-même avoit peine à gravir.

Le 7, l'armée a gagné la plaine de Ghazale, elle découvre l'armée d'Abdalla qui s'éclipse aussitôt. Ghazale ouvre ses portes, et est traitée en amie. Jaffa résiste et est emportée d'assaut; la garnison composée de douze cents Turcs, 2500 Maugrabins ou Arnautes, ayant refusé de déposer les armes, est entièrement passée au fil de l'épée. Les habitans sont épargnés, ainsi que 300 Egyptiens qui s'étant rendus, sont renvoyés au sein de leurs familles. On trouva dans cette place, 40 pièces de canons formant l'équipage de campagne envoyé à Djezzar par le grand-seigneur, et 20 pièces de rempart. Par-là aussi, on

obtenoit un port pour recevoir tout ce qui seroit expédié de Damiette et d'Alexandrie.

L'armée poursuivant sa marche, voit reparaître, à la sortie de Jaffa, le pacha Abdalla posté avec 2000 chevaux et 10,000 Turcs, sur les hauteurs de Korsoum. Cet ennemi fuit encore devant elle, la laisse harceler par les Naplouzins qu'elle poursuit avec trop d'ardeur et qui lui font perdre 400 hommes, dans des défilés dont ils connoissent seuls les détours, tandis que le général Kleber entre paisiblement dans Caïffa, que l'ennemi se hâte d'évacuer.

C'est ainsi que Bonaparte arrive aux portes de Saint Jean d'Acre. Il force aussitôt l'ennemi à se renfermer dans la place, fait occuper les châteaux de Saffet, Nazareth et Scheff-Amrs, ouvre la tranchée et fait battre en brêche avec l'artillerie de campagne, celle de siége, n'étant pas encore arrivée ; l'impatience des grenadiers ne laisse pas le temps de pratiquer une assez grande ouverture : ils montent à l'assaut ; arrêtés par un fossé de quinze pieds de

profondeur, revêtu d'une forte contres-carpe, on place des échelles; l'adjoint aux adjudans genéraux Mailly, jeune militaire d'une haute espérance, monte le premier et tombe percé d'une balle. Sa mort est suivie de celle des adjudans généraux, Escale et Laugier. Un moment, les assiégés frappés de terreur, fuyent vers le port; bientôt ranimés, ils reparoissent sur le haut de la tour, d'où ils font pleuvoir sur les Français une grêle de pierres, de grenades et de matières inflammables. La facilité de la prise de Jaffa, avoit énivré les Français d'une confiance trop aveugle; ils croyoient s'emparer aussi aisément de Saint Jean d'Acre, mais cette place mieux fortifiée, et mieux défendue, exigeoit toutes les ressources de l'art, et une artillerie de siége. Malheureusement, celle qui y étoit destinée, portée par la flotille, venoit d'être enlevée en grande partie par les Anglais.

La présence du commodore Sydney-Smith, qui y étoit renfermé, ajoutoit surtout à la défense de la place: c'étoit lui en effet, qui dirigeoit les opérations, qui

ordonnoit les sorties, et disposoit des forces suivant sa prudence. Il étoit fortement secondé par un ingénieur français, Philippeaux, émigré, qui avoit favorisé son évasion du Temple en l'an 6, qui périt alors en combattant pour les Turcs, et dont les talens devenus pernicieux à l'armée d'Egypte, méritoient une fin plus digne d'un Français.

Tandis que Sydney-Smith servoit si utilement les Turcs et son pays, le féroce Djezzar se distinguoit par des atrocités révoltantes. Après avoir fait mutiler les prisonniers français, il avoit ordonné de promener en triomphe par toute la ville, leurs têtes sanglantes, et leurs membres encore palpitans.

Une autre monstruosité, glace les sens d'effroi et d'indignation : les soldats remarquent sur le sable, une grande quantité de sacs, on les ouvre. Qu'y voit-on ?.. des cadavres attachés deux à deux ; et l'on apprend par les déserteurs, que plus de 400 chrétiens qui étoient dans les prisons de Djezzar, en ont été tirés par ses ordres exécrables, pour être ainsi liés deux à

deux, cousus dans des sacs, et précipités dans les flots.

Pendant la durée du siége, une multitude innombrable, accourue de toutes les parties de l'Asie, menaçoit de venir attaquer l'armée, jusque sous les murs de Saint Jean d'Acre. Bonaparte juge qu'il importe de prévenir les dangers d'une attaque qui l'auroit mis pour ainsi dire entre deux feux, et de forcer cette multitude de barbares, à repasser le Jourdain. Aussitôt, il donne le signal d'une attaque générale : Kleber enlève à la bayonette le village de Fouly ; secondé par les généraux Vial et Rampon, il pousse vivement les Arabes, le désordre est dans les rangs, la terreur dans les esprits : une partie se noye dans le Jourdain, l'autre gagne le Mont-Thabor, le camp du fils du gouverneur de Damas est surpris par Murat, celui des Mamelouks par le Turc, on y prend 500 chameaux chargés de provisions.

Bonaparte cédant alors aux supplications des habitans, révoque l'ordre qu'il avoit donné, de brûler les villages des Naplouzins de Noures, Jenny et Fouly, pour les

punir des atrocités par eux commises contre les Français, en égorgeant les soldats qui escortoient les convois. Le résultat de la bataille du Thabor, fut la défaite de 25000 hommes de cavalerie, et 10,000 d'infanterie, la prise de tous les magasins de l'ennemi, qui, ignorant l'avantage des mouvemens combinés, ne pouvoit concevoir comment il avoit été battu au même instant, sur une ligne de 9 lieues.

Les opérations du siége se continuoient avec un courage beaucoup supérieur aux moyens d'attaque. La défense des assiégés étoit des plus opiniâtres. Après des tentatives multipliées, suivies d'un succès souvent éphémère, Bonaparte est informé que trente voiles turques, parties de l'île de Rhodes, apportent aux assiégés des secours en vivres, en munitions et en hommes. En conséquence, il ordonne d'attaquer. On enlève les deux places d'armes de l'ennemi, et sa tour de brèche; on encloue les pièces. Les généraux Bon, Vial et Rampon sont à la tête des assaillans. Après un nouvel effort, on s'empare de la brèche, déjà 200 hommes sont dans la

place ; mais les ordres n'ayant pas été exécutés ponctuellement, l'ennemi reparoit avec avantage, lance des matières combustibles. L'incertitude est dans les rangs, les troupes sont foudroyées dans les rues par le feu des maisons, des barricades, du palais de Djezzar qui prenoit à revers ceux qui descendoient de la brêche : un mouvement rétrograde s'empare alors des Français ; en vain le général Lannes redonne du ressort à sa colonne, il est grièvement blessé, le général Rampon est tué. Le débarquement opéré dans le port d'Acre, ranime les assiégés qui commençoient à manquer des objets de première nécessité ; et la victoire qui avoit un instant souri à la bravoure des Français, leur échappe sans retour.

Rentré dans le camp, on apprit par le contre-amiral Gantheaume, que le chef de division Perrée, s'étoit emparé de deux bâtimens turcs, qui portoient six pièces de campagne, 160,000 francs d'argent et 400 hommes. De ce nombre étoit l'intendant de la flottille turque, sur lequel on saisit l'état des forces ennemies

et le plan des opérations combinées.

Là, on fit encore deux tentatives d'assaut, également infructueuses, et dans lesquelles on perdit le général Bon, et plusieurs officiers distingués, et dès-lors la levée du siége parut décidément résolue.

Indépendamment des travaux d'un siége, aussi long et aussi meurtrier, l'armée française avoit encore à lutter contre le fanatisme toujours renaissant du peuple de ces contrées, nation barbare plongée dans la plus profonde ignorance, toujours prête à se soulever, à affronter la mort, dès qu'on lui commande au nom du Saint prophête? Un émissaire débarque à Derne, dès les premiers jours de floréal; il s'intitule l'ange Eh-Madhi, annoncé par le Saint Koran; aussitôt, l'envoyé du ciel est environné de disciples, déjà son nom a conquis l'esprit des Arabes. On se précipite sur ses pas. Il rend des oracles. Il proteste que les bayonettes, les sabres, les canons des infidèles nepourront plus désormais atteindre les vrais croyans qui marcheront sous ses drapeaux invincibles. On vole au combat, on massacre 60 fran-

çais de la légion nantique. Mais, bientôt les généraux Lefevre et Lanusse marchent sur Demenhour, refuge de ces fanatiques, passent 1500 d'entr'eux au fil de l'épée, réduisent la ville en cendres, et le divin prophête à une fuite honteuse.

L'expédition de Syrie touchoit à son terme; Bonaparte avec 10,000 hommes avoit nourri la guerre au cœur de cette province, détruit une armée formidable destinée à envahir l'Egypte, fait 7000 prisonniers, pris 40 pièces de canon, plus de 100 drapeaux, forcé les places importantes de Gaza, Jaffa et Caïffa. Quelques jours de plus pouvoient faire tomber en ses mains, le terrible pacha Djezzar, mais la saison des débarquemens le rappeloit en Egypte, un siége aussi meurtrier auroit encore coûté beaucoup de braves, nécessaires à la gloire et au maintien de l'expédition d'Egypte, que le continent étoit dans l'impuissance d'alimenter. L'ordre général de la levée du siége est en conséquence donné le premier prairial à l'entrée de la nuit par la proclamation suivante:

SOLDATS,

SOLDATS,

« Vous avez traversé le désert qui sépare l'Afrique de l'Asie, avec plus de rapidité qu'une armée Arabe.

» L'armée qui étoit en marche pour envahir l'Egypte est détruite : vous avez pris son général, son équipage de campagne, ses bagages, ses outres, ses chameaux.

» Vous vous êtes emparés de toutes les places fortes qui défendent les puits du désert.

» Vous avez dispersé, aux champs du mont Thabor, cette nuée d'hommes accourus de toutes les parties de l'Asie, dans l'espoir de piller l'Egypte.

Les trente vaisseaux que vous avez vu arriver dans Acre, il y a douze jours, portoient l'armée qui devoit assiéger Alexandrie : elle a fini ses destins à Acre.

» Soldats, nous avons une carrière de fatigues et de dangers à parcourir. Après avoir mis l'Orient hors d'état de rien faire contre nous cette campagne, il nous faudra peut-être repousser les efforts d'une partie de l'Occident.

» Vous y trouverez une nouvelle occasion de gloire et si, au milieu de tant de combats, chaque jour est marqué par la mort d'un brave, il faut que de nouveaux braves se forment et prennent rang à leur tour parmi ce petit nombre qui donne l'élan dans les dangers et maîtrise la victoire ».

Déjà les Français avoient quitté les environs d'Acre, et les assiégés continuoient encore leur feu qu'ils prolongèrent toute la nuit. La retraite se fit dans le meilleur ordre, l'insuffisance des moyens de transport, obligea de jeter à la mer 22 pièces de canon ; on brûla les habitations et les récoltes des contrées où les Français avoient été pillés et massacrés.

Ce fut un spectacle vraiment admirable, de voir ces généreux guerriers après avoir échappé aux périls sans nombre, de 4 mois du siége le plus meurtrier, marchant, pour ainsi dire, sur des charbons brûlans semés dans le désert, développer encore cette mâle énergie qui brilloit sur leurs fronts, lorsqu'ils s'avançoient pour les traverser la première fois. Douce émotion! instant délicieux! à leur retour, ils retrouvent, ils embrassent leurs braves compagnons d'armes, leurs frères, leurs amis qui, vingt fois, sur les fausses nouvelles répandues par les ennemis intérieurs, les avoient cru engloutis sous les murs de Saint Jean d'Acre. Les grands du Caire, le peuple et la garnison étoient sortis au devant d'eux;

A la joie mutuelle peinte dans les yeux, à leurs tendres embrassemens, on eût dit que ce peuple immense mêlé de guerriers, de femmes, d'enfans, de Français et d'Egyptiens, ne formoit qu'une seule et même famille. Pourquoi faut il que le sort de la guerre ait rompu ces nœuds étroits, déjà formés entre deux peuples faits pour pour s'élever au plus haut degré de prospérité par leurs liaisons réciproques, dans un pays où le Français affable et inventif eût bientôt fait germer tous les arts, développé l'industrie et créé en peu de temps une nation neuve et rivale des peuples les plus puissans et les mieux civilisés de l'Europe!

Pendant qu'au nord Bonaparte affermissoit ainsi la conquête de l'Égypte par des avantages signalés et multipliés sur les armées d'Ibrahim-Bey et de Djezzar, et par l'expédition de la Syrie, il étoit fortement secondé par le général Desaix qui, non moins intrépide, repoussoit au midi jusqu'au fond de la Haute Égypte les débris de l'armée de Mourad-Bey qui s'y étoit réfugiée après la bataille des *Pyramides*.

La campagne que fit le général Desaix dans ces contrées arides fut extrêmement pénible, et marquée par une suite non interrompue de travaux et de combats contre un ennemi habile à escarmoucher, fuyant avec la rapidité de l'éclair et renaissant sans cesse de ses propres défaites.

Il seroit trop fatigant et trop volumineux de retracer les détails de ces attaques multipliées et constamment suivies de succès; nous ne croyons devoir présenter aux lecteurs que les principaux événemens qui ont le plus influé sur la conquête de la Haute-Égypte.

Un mois après la prise du Caire, Desaix reçoit l'ordre de marcher à la poursuite de Mourad-Bey; il s'embarque le 8 fructidor avec six bataillons et son artillerie: son convoi est escorté d'un chebeck et de deux demi-galères armées en guerre. Le général dirige sa marche sur Aba Girgé: déjà l'inondation périodique du Nil avoit fait de grands progrès. Le soldat traverse le lac Barthin, ayant de l'eau jusque sous les bras. Mourad-Bey étoit descendu jusqu'au Faïoum: il est joint par Desaix, qui dis-

perse les Mameloucks et les Arabes, et leur enlève de vive force douze djermes qui remontoient le Nil, chargées de munitions, de vivres, de bled et de sept pièces de canons. Cet échec rend l'ennemi plus timide ; il disparoît partout à l'approche des vainqueurs.

Cependant l'infatigable Mourad-Bey, soulevant les habitans par ses émissaires, rassembloit ses forces : tout-à-coup il paroît en personne à la tête de son armée, composée d'environ 3,000 Mameloucks et de 8 à 10,000 Arabes. La fureur est dans leurs yeux : six fois plus nombreux, ils croient exterminer ce foible peloton qu'ils environnent et attaquent en tout sens avec l'impétuosité la plus violente ; mais ils sont foudroyés de toutes parts par le feu soutenu de l'artillerie et de la mousqueterie : furieux de ne pouvoir entamer cette colonne inébranlable, les plus braves d'entr'eux se précipitent dans les rangs et vendent chèrement leur vie. Cette résistance irrite Mourad-Bey : il fait de nouveau entourer la division ; une batterie habilement placée seconde ses efforts meurtriers : De-

saix reconnoît le péril ; la retraite est incertaine, il faut vaincre ou voir périr jusqu'au dernier Français : mais rien ne peut l'épouvanter ; aussitôt il ordonne d'emporter à la bayonnète l'artillerie ennemie fortement défendue par les Mameloucks : ce succès audacieux fixe la victoire, et déjà le fugitif Arabe a disparu de tous côtés. La bataille de Sédiman fut remarquable en ce qu'elle ouvrit la route de la Haute-Egypte, qu'elle anima l'ardeur des Français, qu'elle fortifia leur confiance dans un chef expérimenté, et promit de nouveaux triomphes à leur courage infatigable. Desaix eut alors la douleur de se voir forcé de faire conduire au Caire 400 hommes attaqués d'ophtalmies, maladie occasionnée par les vapeurs du Nil, et malheureusement très-commune dans la Haute-Egypte.

Profitant de l'absence de Desaix, parcourant la province pour soumettre les villages insurgés, 4,000 Arabes et Mameloucks fondent sur les Français entrés à Faïoum, dans l'espoir d'en faire un massacre général ; mais la prévoyance du gé-

néral Robin et du commandant Expert, parviennent à déjouer cette tentative et à expulser les assaillans avec une perte prodigieuse.

Mourad-Bey mettant encore à profit l'inaction momentanée des Français, causée par le retard dans l'arrivée de la flottille chargée des munitions et des approvisionnemen s, arbore l'étendard de la religion, jette l'épouvante, ranime les timides, enhardit les braves : « Venez », écrit-il aux chefs du pays de Jadda et d'Yambo, « exterminer une poignée d'infidèles qui veulent détruire la religion de Mahomet ». Il a semé partout, dans la Nubie, à Hesney, dans le pays entre Girgé et Siouth, des agens affidés qui soulèvent les habitans : déjà les Nubiens, les Mangrabins s'avancent en armes ; tous les habitans de l'Egypte supérieure, depuis les Cataractes jusqu'à Girgé, sont prêts de fondre sur les Français. Plein de confiance dans des forces aussi formidables, Mourad-Bey se met en marche, dans le dessein d'attaquer : son avant garde, commandée par Osman Bey

Hassan, prend poste le 2 pluviôse dans le désert, à la hauteur de Samanhout.

Le 3, les deux armées sont en présence: d'un côté, la supériorité du nombre, les secours et l'attachement des habitans du pays, un courage féroce, le dédain de la mort et une obstination dans l'attaque, capable d'intimider tous combattans autres que les bandes aguerries des Français; de l'autre, l'avantage de la tactique européenne, de l'ordre et de la discipline, une expérience consommée dans l'art de la guerre, l'habitude de vaincre sous un chef sachant tempérer sa bravoure par un sang froid admirable, tels étoient les avantages réciproques qui pouvoient balancer le sort des deux armées prêtes à en venir aux mains. Mourad-Bey n'hésite point à attaquer: déjà son innombrable cavalerie a enveloppé les Français, accoutumés à tirer avantage de cette aggression barbaresque; une colonne d'infanterie arabe, commandée par les schérifs d'Yambo, se précipite dans un grand canal sur la gauche des Français, qu'elle inquiète par la vivacité de son feu. De part et d'autre le choc est

terrible : on se bat corps à corps ; l'Arabe brave partout la mort : au nom de Mahomet, il se croit invincible et invulnérable. Les aides-de-camp Rapp et Savary se distinguent par leur précision et leur bravoure, en dirigeant l'attaque commandée par le général Desaix : l'ennemi s'ébranle, se rompt ; il fuit abandonnant aux Français le poste de Samanhour.

Malgré ce premier échec, les colonnes ennemies s'avancent en poussant des cris affreux ; les Mameloucks se jettent sur les corps commandés par les généraux Friant et Belliard, mais ils sont obligés de céder à la valeur française et de rétrograder en laissant le terrein couvert de leurs morts. La fuite précipitée de Mourad-Bey devient alors le signal de la retraite générale. Il est contraint de s'enfoncer avec Hassan, Soliman et huit autres beys dans l'affreux pays de Bribe, au-dessus des Cataractes. Cette victoire assure au général Desaix la possession de l'Egypte supérieure ; il s'empare de l'île de Philé, en Ethiopie, entre dans Sienne, et déjà il a pénétré jusqu'à l'antique cité de Thèbes. Quel dut être

l'enthousiasme des Français en se rendant maîtres de ces contrées si célèbres dans l'histoire des anciens peuples, en contemplant les ruines de Thèbes aux cent portes, les débris de ses temples, qui ont survécu à l'injure des temps depuis tant de siècles, les tombeaux de ses rois dont la puissance s'étendoit sur la Scythie, la Bactriane, l'Inde et l'Yonie, et qui traînoient à leur suite des armées composées d'un million de combattans. Cependant, Osman-Bey-Hassan n'avoit pas suivi Mourad-Bey dans sa retraite. Nourrissant encore l'espoir du succès, il avoit passé le Nil, dans le dessein de saisir un moment favorable : mais le général Davoust a ordre de s'attacher à ses pas; il le joint et s'élance avec rapidité sur les Mameloucks; ceux-ci feignent de se retirer, puis, par une manœuvre hardie, familière à ces hordes belliqueuses, ils se replient tout-à-coup, font volte-face, chargent vigoureusement les dragons, qui les poursuivent : le chef d'escadron Fontenelle périt honorablement à la tête de son corps; au même instant tombe le chef arabe Osman-Bey, blessé dangereusement

et ayant son cheval tué sous lui. Les Mameloucks redoublent alors de fureur ; ils comptent sur la supériorité de leurs armes et de leur nombre ; l'acharnement est égal de part et d'autre, et le carnage des plus affreux ; mais les Mameloucks, après une résistance opiniâtre, sont forcés de céder le champ de bataille, où ils laissent un grand nombre de morts et de blessés ; Osman-Bey et ses compagnons d'armes cherchent leur salut dans l'intérieur des déserts, sur la route de Cosseïr.

Les Arabes d'Yambo, dont le chef s'étoit réfugié aux environs de Kené, forment le projet d'enlever cette place importante par son grand commerce avec les habitans des rives de la mer Rouge. La nuit vient suspendre une première attaque infructueuse, mais dès le matin, ces barbares poussant des hurlemens épouvantables, reviennent en foule, font les plus violens efforts ; de leur côté, les Français, disposés à les repousser, tombent sur eux avec impétuosité et les mettent à l'instant dans une déroute complète. Trois cents de ces malheureux s'étant jetés dans un

enclos de palmiers, préfèrent de périr en combattant plutôt que de se rendre au vainqueur.

Pour relever leur énergie, leur schérif Hassan, fanatique exalté et indomptable, réfugié dans les déserts d'Aboumana, leur promet, au nom du ciel, des renforts et des victoires. Il aiguillonne leur courage par l'espoir d'exterminer les infidèles. A sa voix, les vrais croyans se soulèvent, s'arment, appellent à grands cris Mahomet, le dieu des combats. L'orage grossit; la rive droite du Nil va subir à son tour l'épreuve meurtrière des armes françaises.

Le 29 pluviôse, le général Friand arrive à Aboumana; quelle est sa surprise de trouver ce poste occupé par des hommes armés? Déjà les Arabes d'Yambo sont rangés en bataille, attendant l'ennemi de pied ferme; une cavalerie mêlée d'hommes de toute couleur défend l'accès du village; mais ces bandes inopinément rassemblées, veulent en vain arrêter la marche des Français: elles ne peuvent soutenir le choc terrible des grenadiers; déjà la cavalerie et les paysans sont en pleine déroute: les rangs

rangs sont dispersés, et cette cohorte désordonnée est mise en pièces : ce qui échape se jette dans les déserts, où il est poursuivi par les Français, irrités d'une résistance aussi obstinée.

Le 12 germinal suivant, instruit des mouvemens hostiles de Mourad Bey, du ralliement de ses partisans à Siout et des préparatifs considérables qu'il faisoit pour tenter de nouveau le sort des combats, le général Desaix passe le Nil, se porte sur Farchoute, afin d'empêcher la jonction de Mourad-Bey à Elphi-Bey, ou pour combattre leurs forces, si elles étoient réunies. A peine a-t-il aperçu l'ennemi, le général Friand l'enveloppe, l'assaillit : mille de ces insurgés sont tués ou noyés, le reste fuit à travers une grêle de balles, et Mourad-Bey s'éclipse de nouveau au fond du désert.

Un léger avantage redonne cependant de l'audace aux insurgés. En effet, Osman-Bey Hassan parvient à s'emparer de plusieurs barques retenues par un vent contraire, et fait courir à l'abordage sur le bâtiment l'*Italie* : Morandi, qui le

commandoit, après avoir perdu la plus grande partie de son équipage, refuse de se rendre, et réduit au désespoir, met le feu aux poudres du bâtiment, se jette à la nage et périt victime de son dévoûment, ainsi que tous ses compagnons, qui furent massacrés par les cruels Arabes d'Yambo; énivrés par ce foible succès, les Arabes s'enhardissent de nouveau : c'en est fait des *infidèles* ; l'Alcoran a parlé et la victoire a repris son rang à la tête des invincibles enfans de Mahomet : ils brûlent d'exterminer jusqu'au dernier des Français.

Le 18, au matin, le général Belliard après avoir passé le Nil à Elkamouté, arrive près de l'ancienne Cophtos. Quel est son étonnement, de voir devant lui trois colonnes nombreuses d'infanterie et quatre cents Mameloucks, fortifiés par les recrues d'Hassan-Bey Jeddaoui. L'assurance de la victoire est peinte dans les yeux des vrais croyans : le ciel s'entrouvre devant eux. Au même instant, à la vue des Français, le fanatique Hassan-Bey entre dans une fureur pythonique : à l'instant, il com-

mande à cent des plus braves de se jeter sur les infidèles et de les égorger : à leur premier mouvement, les tirailleurs s'arrêtent, se mettent en mesure; là, s'engage un combat terrible de corps à corps; long-temps le succès est incertain, lorsqu'un détachement de dragons fondant à l'improviste, met fin à cette lutte sanglante, anéantit les Arabes et enlève deux drapeaux de la Mecque.

Le général Belliard continue sa marche jusqu'au village d'Yambo : ce fut alors que les carabiniers, après avoir emporté une batterie de quatre pièces de canon, poursuivent à toute outrance les Arabes qui, dans leur désespoir, se font de la mosquée et de chaque maison autant de forteresses, d'où ils lancent une grêle de balles sur les assaillans : mais, ô scènes d'horreurs! rigueur épouvantable! la main a peine à retracer ces catastrophes sanglantes d'une guerre d'extermination. L'excès du fanatisme est tel dans ces esprits aveugles, que rien, pas même une mort certaine et inévitable, ne peut forcer les Arabes à se rendre ; ils foudroient tout ce qui

se présente : alors, l'ordre terrible est donné de réduire en cendres la mosquée et les édifices qui servent de repaires à ces hommes féroces, dont la gloire est d'expirer au milieu des flammes. Bientôt ce village n'est plus qu'un triste monceau de ruines ensanglantées et encore fumantes de cadavres humains à demi-dévorés par le feu.

Cependant, le principal refuge des Mameloucks résistoit encore : le chef de brigade Eppler est chargé de le prendre d'assaut : on en brise les portes, on en sappe les murailles ; le feu, mis à un magasin à poudre, offre l'affreux spectacle de vingt-cinq Arabes qui sautent en l'air : ceux qui survivent n'en soutiennent pas moins l'attaque : ces malheureux, poussés au dernier période du désespoir, font des prodiges de valeur ; le sabre dans les dents, le fusil en main, manquant de vêtemens, ils se font égorger jusqu'au dernier, tant est puissant sur l'esprit humain le ressort du fanatisme, quelque soit la cause primitive de cet aveugle et invincible délire.

La perte des Arabes d'Yambo fut éva-

tuée, dans cette journée, à douze cents hommes tués, non compris un grand nombre de blessés. L'avantage qu'en recueillit l'armée française, fut de reprendre toutes les barques enlevées, neuf pièces de canon et deux troupeaux*: le schérif Hassan, cet ennemi si furieux et si redoutable, fut trouvé parmi les morts.

Après une suite de défaites aussi désastreuses, on croiroit que les Arabes vont enfin plier sous le joug de la nécessité, et céder à la supériorité des armes françaises; mais la fureur des combats est inextinguible dans leurs âmes. Le général Desaix reconnoît que le mode de guerroyer employé contr'eux suffit pour les vaincre, mais non pour les anéantir, et qu'il s'expose à une guerre interminable : il change de tactique. Il ne veut plus les laisser respirer : il crée des colonnes successives pour les contraindre à rester enfermés dans le désert; c'est ainsi qu'il parviendra à les morceler, à rompre leurs communications, à éteindre toute étincelle de sédition.

Le 13, les Mameloucks offrent le combat au général Davoust. L'adjudant général

Rabasse, qui commandoit son avant-garde, soutient le choc; mais écrasé par le nombre, culbuté de son cheval, il a néanmoins l'adresse de se retirer sans autre perte que celle du général Duplessis, qui périt victime de sa valeureuse témérité. Le général Davoust revient à la charge et force encore les Mameloucks à quitter le champ de bataille et à passer le Nil au-dessus de Bardis. Il ne sera plus désormais pour eux de repos qu'ils ne se soient relégués volontairement dans les sables inaccessibles des déserts.

Le chef de brigade Morand est à leur suite; il les bat à Bardis et à Girgé. Le 20, ils éprouvent encore au village de Gehemi un échec qui devoit les subjuguer.

Pendant ce temps le général Desaix avoit conclu un traité de paix et d'amitié avec les cheyks de Cosseïr, sur la demande des marchands de ce port et de Jedda. Il confie le commandement de la province de Thèbes au général Belliard et semble toucher au terme de ses pénibles travaux.

On apprend toutefois qu'un rassemblement prodigieux de Mameloucks et d'A-

rabes, unis à des Darfouriens caravanistes, médite une incursion prochaine : Mourad Bey doit en être le chef.

Le 29, le général Davoust se porte sur le village de Beneadi, d'où il découvre le désert semé de cavalerie et de corps ennemis. Le chef de brigade Pinon est chargé d'investir Beneadi : au moment où ce brave guerrier s'avance à la tête de la cavalerie, il tombe de cheval, frappé d'un coup de fusil mortel. L'attaque est des plus vives, et deux mille combattans arabes et autres insurgés jonchent les rues de ce village qui, en un clin-d'œil, devient la proie des flammes, et n'offre plus que les restes déplorables des désastres de la guerre. On y fit un butin immense et on y trouva jusqu'à des caisses pleines d'or.

La province de Benisouef eut aussi à se repentir d'avoir cédé à l'impulsion des Mameloucks. Les habitans de ces peuplades sauvages, comme tous ceux de l'Egypte supérieure, sont dans l'opinion qu'il ne descend plus de troupes lorsque les autres ont été détruites : en conséquence, ils ont l'habitude de courir aux armes ; s'ils sont

en force, ils attaquent les prétendus fuyards; trop foibles, ils cherchent à les dévaliser, et lorsqu'ils ne peuvent ni massacrer ni piller, ils leur refusent tout moyen de subsistance. Ce dernier sort fut celui qu'éprouva le général Davoust, parvenu au village d'Abou-Girgé.

Sienne fut enfin le théâtre où les Mameloucks, après un dernier effort, furent réduits à la dure nécessité de se rejeter au-dessus des Cataractes, en proie à la misère et au désespoir. Hassan-Bey Jeddaoui y fut grièvement blessé, Osman-Bey-Hassan y reçut deux coups de feu et la plupart des principaux Mameloucks qui avoient lutté contre les Français y restèrent sur le champ de bataille, ou furent trouvés morts à Sienne des suites de leurs blessures. Ainsi fut achevée la conquête de l'Egypte supérieure, confiée aux talens du général Desaix, doué d'une capacité rare, et l'un des plus habiles capitaines de l'armée d'Egypte.

Telle étoit la situation de la haute Egypte, quand Bonaparte arriva au Caire de retour de son expédition de Syrie.

Le 22 messidor, le général Lagrange détaché du Caire avec une colonne mobile, surprend à Sébabiar le camp des Mameloucks, et les contraint d'abandonner leurs bagages et 700 chameaux. Osman-Bey et plusieurs Kyachefs sont tués.

Ce fut alors, que Bonaparte apprit que les cent voiles turques mouillées à Aboukir le 24, avoient débarqué environ 5,000 hommes et de l'artillerie, qu'ils avoient enlevée la redoute de vive force et que le fort d'Aboukir, dont le commandant avoit été tué, s'étoit lâchement rendu.

En effet, déjà Mustapha pacha avec une armée forte de quinze mille hommes, s'étoit posté en avant d'Aboukir, il comptoit sur une puissante diversion opérée par l'armée combinée de Mourad-Bey et des Arabes.

Bonaparte prévient et déjoue cette combinaison. Il vole aussitôt en présence de l'armée turque. L'attaque est donnée, deux mille Turcs coupés dans leur retraite, sont forcés de se noyer dans la mer. Aucun n'évite la mort. Au même instant, le général Destaing marche sur

Aboukir, l'ennemi fait une vive résistance, mais la cavalerie le charge, le culbute, et précipite une partie des fuyards dans la mer; le village est au pouvoir des Français.

Le vainqueur ne s'en tient pas à ce premier succès; point de relache, il faut s'emparer des retranchemens : le chef de brigade Duvivier, donne l'exemple et périt en s'élançant sur la redoute. La ferme contenance des troupes ottomanes, en impose encore, l'adjudant général le Turcq espérant entraîner sa colonne dans les retranchemens, s'y précipite avec un dévouement héroïque, et y reçoit une mort glorieuse.

Mais quel fut l'étonnement des Français, de voir dans cet instant de crise et de péril, les Turcs sauter hors de leurs retranchemens, pour venir couper la tête aux morts et aux blessés, et obtenir ainsi l'aigrette d'argent accordée à tout militaire qui apporte la tête d'un ennemi.

Les armées étoient toujours en présence, et la victoire flottoit encore incertaine; le général Lannes saisit l'instant

où l'ennemi fait une excursion imprudente, et s'élance à la tête des plus braves sur les retranchemens.

De son côté, le général Murat coupe à l'ennemi tout moyen de retraite vers le fort. Le coup fatal est porté, les Turcs sont investis, leur déroute est complette, envain dans leur désespoir, il veulent arracher les bayonettes qui vont leur donner la mort, la terreur les saisit, ils sont sans défense, et tout ce qui ne périt pas par le fer, court s'abymer dans les flots.

Mustapha-pacha, commandant en chef de l'armée ottomane, est fait prisonnier avec deux cents hommes : deux mille jonchent le champ de bataille. Canons, tentes, bagages tout est au pouvoir des Français. Mais le fort tient encore ; il est défendu par douze cents hommes ; on le bombarde le 8 thermidor : le général en chef fait sommer la garnison. Le fils du pacha, son Kiaga et les officiers veulent se rendre, mais les soldats s'y refusent. Enfin, le 15 n'ayant pu établir de communication avec l'escadre, mourant de faim et de

soif, ils sont forcés, non pas de capituler, car jamais les Turcs ne capitulent, l'Alcoran et Mahomet s'y opposent, mais comme des forcenés, ils jettent leurs armes, et viennent embrasser les genoux du vainqueur. Le fils du pacha, le Kiaga et 2000 hommes furent faits prisonniers. Le château n'offroit plus qu'un amas de pierres, on y trouva 300 blessés et 1800 cadavres. Cette expédition aussi mal conduite que mal calculée, coûta à la Porte, 1800 hommes et beaucoup d'artillerie. Elle couronna les heureux travaux de Bonaparte en Egypte.

Tandis que Bonaparte et l'armée d'Egypte alloient jouir des fruits de tant de victoires, ils étoient loin de penser que leur patrie se trouvoit de nouveau menaçée d'une invasion étrangère. La destruction de la flotte française et la vigilance des Anglais, avoient coupé toute communication avec le continent, et réduit les conquérans d'Egypte à se soutenir de leurs propres forces. Une circonstance imprévue, vint toutefois éclairer

Bonaparte

Bonaparte sur l'état critique de la France, qui alors se trouvoit en proie aux agitations intestines, et dont la puissance vacilloit dans les mains d'un gouvernement affoibli.

Après la bataille d'Aboukir, 4 à 500 Turcs blessés restèrent au pouvoir des Français. Le général Bonaparte voulut signaler la magnanimité française les renvoyant à Patrona-Bey, vice amiral de l'escadre turque. Il s'établit par là des communications qui donnèrent occasion à l'enseigne du vaisseau Descorches, chargé de conduire le parlementaire qui portoit les blessés, de rapporter les papiers nouvelles, Anglais et Allemands, relatifs aux événemens militaires et politiques de l'Europe. Quelle dut être la surprise affligeante pour le chef de l'invincible armée d'Italie, d'apprendre l'arrivée inopinée d'une armée Russe dans ces contrées, ses progrès rapides, le dénuement absolu des moyens de défense, la défection et le découragement général des bataillons républicains, l'imprévoyance d'une aggression qui inquiétoit déjà les fron-

tières de la République, du côté de l'Italie et même de la Suisse! Le vainqueur de l'Egypte pouvoit-il hésiter entre la gloire d'affermir une colonie à peine fondée, et l'obligation sacrée de venir défendre sa patrie contre les attaques des Hordes barbares, amenées du fond du Nord pour asservir ses concitoyens? Que devenoit d'ailleurs l'armée d'Egypte elle même, si la France tomboit sous la domination des puissances coalisés?.... La résolution ne pouvoit donc être incertaine, et déjà Bonaparte a combiné les moyens d'exécution de son départ : la fortune attachée sur ses pas, le ramènera sain et sauf au sein de la mère-patrie. Il laisse en conséquence au contre-amiral Gantheaume, le soin de disposer les préparatifs de son départ inopiné et clandestin, et de saisir l'instant propice de l'éloignement de l'escadre anglaise.

En effet, le 30 thermidor, le contre-amiral fait avertir le général en chef, que la flotte combinée des Anglais et des Turcs, a fait voile pour Chypre. Aussitôt, l'ordre est donné à tous ceux qui

doivent accompagner Bonaparte, de le suivre dans une tournée vers la basse Egypte. Menou et Kleber sont appelés auprès de lui, l'un pour commander à Alexandrie, l'autre pour le remplacer dans le commandement en chef, et le 5 fructidor, le conquérant de l'Egypte quitte cette terre adoptive qu'il avoit affranchie de la tyrannie des Mameloucks, et qu'il commençoit à rendre aux arts et à l'industrie. Les frégates la *Muiron* et la *Carère*, portent Bonaparte accompagné de Berthier, Lannes, Marmont, Murat, Andreossi, Monge et Bertholet. Que n'avoient ils pas à craindre sur une mer infestée de corsaires Anglais et étrangers? Comment leur échapper dans une traversée aussi hazardeuse, et surtout à l'approche des côtes d'Italie et de France? Pendant près d'un mois, ils sont balottés et retenus par des vents contraires, sur les côtes d'Afrique, mais l'habileté du contre-amiral Gantheaume, la connoissance qu'il avoit de ces parages, lui fait prendre une route inconnue. Il échappe à tous les

périls, à tous les obstacles. Il a bientôt dépassé le golfe de Loristan en Sardaigne, et les bouches de Bonifaccio. Il va toucher à Ajaccio. Cependant, l'incertitude des nouvelles d'Europe, l'engage à s'assurer du sort et de l'état de situation de la Corse. Quelle est sa satisfaction de voir son pays natal, échappé aux tentatives ennemies! et en même temps, quel tableau déchirant vient frapper ses yeux, en lui montrant la suite des revers humilians essuyés en Italie, la capitulation honteuse de Mantoue, la perte presqu'entière du territoire cisalpin, la marche triomphante des armées coalisées au Nord et au Midi!.. Enfin, le 17 vendémiaire, le général Bonaparte prit terre à Fréjus, après une traversée de 47 jours, et se rendit directement à Paris, en recueillant sur sa route des marques d'étonnement de son retour imprévu, et d'allégresse publique pour ses travaux belliqueux. Quoiqu'il fut revenu sans ordre du gouvernenement, le Directoire lui écrivit une lettre de félicitation sur les services

qu'il avoit rendus en Orient. Il la termina en lui témoignant une inaltérable confiance en ses talens, et une satisfaction sans bornes, de sa conduite. Quelques uns pensèrent que le retour précipité de Bonaparte, avoit été le résultat d'une combinaison politique dont le 18 brumaire fut le dénouement.

Nous avons offert à nos lecteurs le tableau non interrompu de ce qui s'est passé en Egypte, jusqu'à l'instant du départ du général Bonaparte, afin de ne pas couper le fil des événemens. Reportons nous maintenant sur le continent européen, et au sein de la République française, et poursuivons l'ordre chronologique des principaux faits en reprenant à l'époque de l'expédition projetée sur l'Irlande.

Dès le mois de frimaire an 6, une première proclamation du Directoire exécutif aux Français, avoit jeté sur les Anglais tout l'odieux de la rupture des négociations entre la France et l'Angleterre, on y attribuoit à son ambition demesurée, et à la domination absolue à laquelle elle as-

piroit sur les mers, le refus formel qu'elle avoit fait de traiter avec le Directoire qui venoit de manifester l'esprit de modération dans le traité de paix conclu avec l'empereur d'Allemagne. On y refutoit l'imputation insérée dans le manifeste du roi d'Angleterre, aux puissances étrangères, par laquelle il reprochoit au gouvernement français, des prétentions toujours croissantes, et des procédés offensans qui avoient, suivant lui, paralisé les négociations. Par suite de ces dispositions, et comme si la paix du continent étant entièrement consommée, l'Angleterre eut été le seul ennemi à combattre, le Directoire avoit paru ne plus s'occuper que des préparatifs d'une attaque formidable, contre la grande Bretagne. Les arsenaux, les ports, les chantiers avoient été mis dans la plus grande activité. Des corps de troupe s'étoient rassemblés sur les côtes de l'Océan, pour composer une armée que l'on avoit décorée par anticipation du titre imposant *d'armée d'Angleterre*; et pour frapper davantage les esprits de la multitude, et

inquiéter le cabinet de Saint James, le vainqueur de l'Italie, Bonaparte, dont la renommée retentissoit dans toute l'Europe, avoit été nommé général en chef de cette expédition, et le commandement provisoire confié à l'intrépide Desaix. Toute la République avoit été frappée du projet de descente en Angleterre, des écrits multipliés en traçoient le plan et en démontroient la possibilité. Dans une autre proclamation adressée au peuple français, le Directoire s'engageoit à punir le cabinet de Londres de sa perfidie: « c'est à Londres, dit-il, que l'on fabrique les malheurs de l'Europe, c'est là qu'il faut les terminer ». En même temps, sur la proposition de plusieurs maisons de banque de Paris, il invitoit par un message, le Corps législatif à ouvrir un emprunt pour la descente en Angleterre. Des orateurs énergiques avoient accusé, à la tribune des conseils, le cabinet de Saint James, de duplicité, en feignant de vouloir la paix au moment où au dehors il soufloit partout le feu de la guerre, et allumoit les torches de la dis-

corde civile, jusqu'au sein même de la République. Ils l'accusoient hautement d'être l'artisan de toutes les atrocités qui avoient désolé la patrie, d'avoir organisé les compagnies d'égorgeurs sous le nom *de Jésus*, et de soudoyer encore des bandes de chauffeurs qui infestoient les grandes routes, enlevoient de préférence les dépêches officielles, les deniers publics, pilloient, massacroient les fonctionnaires et les acquéreurs de biens nationaux. On alloit même dans la vue de soulever encore plus l'indignation générale, jusqu'à insinuer que le gouvernement anglais faisoit périr de faim les prisonniers français, et portoit la barbarie jusqu'à les faire fusiller en masse dans les prisons. Enfin, tout avoit été mis en œuvre pour susciter une guerre nationale contre les Anglais. Cependant, au milieu de cette exaspération combinée, qui fixoit tous les esprits sur l'expédition d'Angleterre, l'emprunt décrété de 80 millions, n'avoit attiré que peu de capitaux, et la prohibition des marchandises anglaises n'a-

voit subi qu'une exécution apparente. Le commerce d'Ostende avoit été le seul à donner l'exemple du dévoûment en offrant tous ses bâtimens pour cette expédition. Etoit-ce de la part du Directoire un dessein réel de forcer l'Anglais à accéder à la paix, en le menaçant dans ses propres foyers, ou bien n'étoit-ce qu'un raffinement politique pour détourner son attention de l'expédition préméditée sur l'Égypte. Quoiqu'il en soit, le ministère de Londres, frappé de ces préparatifs menaçans, redoubla d'activité dans ses armemens maritimes : cette circonstance lui servit de véhicule pour donner l'essor à l'esprit national et de prétexte pour déployer toutes les forces militaires et les porter sur les côtes de l'Irlande. Par-là, il eut le double avantage de pourvoir à la défense territoriale, d'obtenir des levées extraordinaires d'hommes et d'argent, et de contenir en même temps l'esprit de fermentation qui commençoit à agiter violemment ces provinces et étoit évidemment entretenu par le gouvernement français. L'ac-

cueil public fait en France à des chefs du parti révolutionnaire d'Irlande, ne laissoit aucun doute sur la marche politique du Directoire à cet égard, et sur la bonne volonté où il étoit de restituer à son ennemi dans les contrées d'Irlande les troubles intérieurs qu'il avoit l'art de fomenter et de nourrir dans les départemens de l'Ouest.

Il eût été à desirer que le Directoire eût pu achever de détacher de l'Angleterre le Portugal, dont l'alliance lui ouvroit ses ports et lui étoit d'un si grand secours : mais n'écoutant que son ressentiment, le 5 brumaire, il déclara formellement que le traité entre la reine de Portugal et la République française étoit réputé comme non avenu. Il fut ordonné au ministre des relations extérieures de notifier à M. Daranjo-Dazeredo, ministre plénipotentiaires de cette princesse l'ordre de sortir du territoire français. Cette démarche sévère et éclatante du gouvernement français étoit justifiée par la conduite pusillanime de la reine de Portugal, qui ser-

vilement dévouée au cabinet de Saint-James au lieu de ratifier dans les deux mois le traité conclu avec la République française, venoit de remettre ses ports et ses principales forteresses au pouvoir de l'armée anglaise. L'arrestation subite de M. Daranjo et sa détention dans la prison du Temple, pendant quatre mois, accréditèrent alors le bruit que, pour éviter ou du moins retarder la rupture, il avoit cherché à corrompre à prix d'argent quelque personnage influent dans le gouvernement.

Tandis que le Directoire se manifestoit ainsi contre l'allié fidèle du cabinet de Saint James, le départ de Bonaparte pour l'Egypte, ne lui avoit point fait perdre de vue le projet qu'il avoit formé d'attaquer le gouvernement anglais dans ses propres états. Ses moyens n'étoient plus alors suffisans pour opérer une descente en Angleterre, qui n'avoit sans doute été mise en avant que pour couvrir l'expédition sérieuse que l'on projettoit; mais la position où se trouvoit l'Irlande lui offroit une occasion plus facile et plus sûre d'en venir à

ses fins, et c'est de ce côté qu'il dirigea ses vues.

Depuis longtemps l'Irlande en proie aux dissensions civiles et religieuses, nourrissoit dans son sein un foyer secret d'insurrection contre le gouvernement anglais. Jaloux de leur indépendance, les Irlandais supportoient impatiemment le joug des vice-rois qui, foulant aux pieds leurs privilèges, faisoient pressentir le systême de la cour, tendant à asservir les trois royaumes sous une domination uniforme et absolue. Une ligue puissante s'étoit formée clandestinement : elle étoit déterminée à défendre les armes à la main les restes de son indépendance. Liés par un serment, fortifiés par les idées religieuses, animés par l'enthousiasme de la liberté, les Irlandais unis attendoient avec avidité les Français leurs libérateurs. Jamais instant n'avoit été plus favorable à une descente : le cabinet de Londres la redoutoit. On apprit bientôt qu'une division de frégates avoit heureusement effectué un débarquement de troupes commandées par le général Humbert,

Humbert. On étoit loin de penser que le Directoire n'avoit destiné à cette importante expédition que les forces à peine suffisantes pour faire un coup de main momentané. En effet, comme s'il n'eût voulu que prouver aux Anglais la possibilité d'une descente, la division aux ordres du général Humbert n'étoit composée que de 1,000 hommes. A la vérité, une autre division composée du vaisseau de ligne le Hoche, de huit frégates et d'une goëlette, après avoir été contrariée par les vents, avoit tenté vainement de débarquer dans plusieurs baies de l'Irlande : commandée par le contre-amiral Bompart, elle avoit cependant gagné la baie de Kilala, lieu de sa destination, lorsqu'elle fut subitement attaquée par des forces supérieures : un combat violent s'engagea entre la flottille française et la flotte anglaise, composée de six vaisseaux de ligne, d'un vaisseau rasé et de deux frégates. Le résultat de cette lutte inégale ne pouvoit qu'être à l'avantage de ces derniers : après un choc assez meurtrier l'*Embuscade* sauta, le *Hoche*, la *Pellonne* et la *Coquille* tombèrent au pou-

voir des Anglais. Les autres frégates parvinrent à leur échapper.

Cependant, le général Humbert et sa petite armée, enflammés d'un courage héroïque, faisoient des prodiges de valeur. Un corps d'Irlandais-unis s'étoit joint à lui aussitôt son débarquement et l'avoit aidé à battre le général Luck et à s'emparer de Kilala, la bayonnette à la main. Ces succès ne furent pas de longue durée : n'ayant pu être secouru par la division du général Lebardi qui devoit agir simultanément avec lui, et n'ayant l'espérance d'aucun renfort, il lutta avec ses compagnons d'armes aussi longtemps qu'il lui fut possible ; mais bientôt écrasé par le nombre, abandonné par les Irlandais-unis qui s'attendoient à voir descendre sur leurs plages une armée imposante, au lieu d'une troupe aussi dérisoire, il fut contraint de se rendre prisonnier avec la poignée de braves, qualifiés d'*armée d'Irlande*. Telle fut l'issue de cette descente, dont on avoit alimenté si longtemps les esprits, comme d'une entreprise à jamais mémorable et qui devoit porter un coup funeste à la puissance anglaise ; cet

essai servit utilement le ministère anglais qui, averti par cet exemple, mit en œuvre tout-à-la-fois les moyens de persuasion et de violence pour étouffer et extirper dans sa racine, le germe d'indépendance que nourrissoit depuis nombre d'années le parti anti-ministériel des *Irlandais-unis*, composé de la plupart des presbytériens et de beaucoup d'hommes aussi courageux qu'éclairés, qui avoient, au sein même de la République française, un comité directeur de qui ils recevoient l'impulsion politique.

L'insuccès de la descente en Irlande contribua à attérer le crédit du gouvernement français, fortement ébranlé par la défaite d'Aboukir. En effet, cette fatale catastrophe avoit retenti dans toute l'Europe : elle porta un coup mortel aux amis de la paix générale, aux hommes sages et tempérés qui gémissoient depuis si longtemps de voir tant de sang couler en pure perte, et que le brillant succès des dernières campagnes des Français avoit fait rappeler au timon des affaires dans plusieurs états principaux. L'influence dominatrice du ministère anglais se ranima dans la plupart des

cabinets : elle réveilla tous les ressentimens monarchiques contre un peuple puissant et belliqueux, dont la nouvelle forme de gouvernement inquiétoit les états environnans. Si la ligue des rois ne conçut plus l'espoir d'un partage du fertile territoire de la France, et des immenses richesses qu'elle renferme, du moins crut-elle entrevoir la possibilité de profiter de l'état de détresse et d'agitation intestine où elle se trouvoit, pour obtenir des modifications qui prépareroient la chute du système républicain et ouvriroient ainsi le chemin du trône et le rétablissement de l'ancienne monarchie.

La cour de Naples fut surtout le théâtre où la politique de la cour de Saint James fit jouer avec le plus de succès les ressorts de l'intrigue. Ce cabinet, sous la domination d'une princesse de la maison d'Autriche, sœur de la dernière reine des Français, méditoit sourdement ses vengeances. Tandis que le roi de Naples publioit avec ostentation une proclamation qui ordonnoit à tous ses sujets de regarder les Français comme leurs amis, il n'en étoit pas

moins activement occupé des préparatifs d'une attaque prochaine.

Le parti anglais ne négligea aucun des moyens propres à fasciner les yeux de Ferdinand IV. On exalta sa magnanimité en le peignant comme le vengeur des droits du trône et de l'autel, le libérateur du saint-siége, l'ange exterminateur destiné par la Providence à affranchir l'Italie du joug de ses oppresseurs.

La nouvelle alliance offensive et défensive par lui conclue le 27 thermidor an 5, avec sa majesté l'empereur d'Allemagne, lui garantissoit un secours de soixante-mille hommes pour couvrir ses états. Il lui suffisoit seulement ( lui disoit-on ) de se montrer, pour voir disparoître devant lui les légions barbares des Français dont l'Italie devoit encore une fois devenir le tombeau. Tout l'or de l'Angleterre alloit couler dans les canaux du trésor public napolitain, et subvenir aux achats de vivres, de munitions et à l'entretien des quatre-vingt mille hommes qu'il étoit prêt à lever. La marche certaine d'une armée russe destinée à envahir la France par l'Italie, con-

solidoit ces hautes espérances. Jamais la ligue des empereurs et des rois n'avoit été si bien concertée, si formidable. Ebloui par ces dehors spécieux, Ferdinand n'hésita plus à se montrer à découvert en ennemi des Français et de ses alliés. Il accueille les vaisseaux anglais, ils sont ravitaillés, approvisionnés dans ses ports, et ce fut même cette circonstance, qui facilita aux Anglais la possibilité de l'attaque d'Aboukir.

A en croire les agens anglais accrédités à la cour de Naples, tout moyen de résistance étoit désormais impossible à la France; sans consistance, sans harmonie dans l'intérieur, elle alloit être cernée de toutes parts, et son invasion étoit d'autant plus inévitable, qu'elle ne pouvoit désormais recourir aux ressorts révolutionnaires, depuis longtemps émoussés par les mains imprudentes qui les avoient rendus odieux et insupportables.

Dès que le roi de Naples auroit fait un pas, il devoit être fortement soutenu par les sujets demeurés fidèles au roi de Sardaigne et par la masse du peuple romain,

qui, momentanément comprimé, supportoit impatiemment les lois qui venoient de lui être imposées par les nouveaux conquérans.

D'après une perspective aussi brillante, le ministre Acton, l'ame du parti anglais, parvient à susciter une sorte de croisade contre les Français. L'aveuglement est porté à son comble : le fanatisme a saisi les Napolitains ; une armée de près de 80,000 hommes est levée : on fait marcher depuis dix-sept jusqu'à quarante-cinq ans. Les nombreux ordres religieux, brûlant de se signaler dans cette entreprise royale, fournissent un homme par cinq têtes : on arme de piques les Lazzaronis. Pour subvenir aux frais d'un équipement aussi subit que dispendieux, on prélève toute l'argenterie des particuliers, dont on retire 40 millions de ducats.

En même temps dès que la flotte russe a opéré sa jonction avec celle des Anglais, on incarcére les hommes connus par leur attachement au nouveau systême d'indépendance politique et sociale : on fait défense aux Français d'entrer dans les états

de Naples; on expulse ou on arrête ceux qui s'y trouvent. Le roi des deux Siciles avoit précédemment refusé d'admettre Mangourit en qualité de chargé d'affaires de la République, sous prétexte de son attachement prononcé aux principes républicains, comme si le gouvernement eût dû choisir ses agens dans le parti opposé à son systême. L'ambassadeur Lacombe Saint-Michel, qui avoit demandé les passeports de ce membre de la légation française, répondit avec fermeté au ministre Acton, que si telle étoit la cause de son inadmission, il le chargeoit de se plaindre au roi de Naples de ne l'avoir pas également refusé, puisqu'il s'honoroit d'être aussi républicain que Mangourit. La rupture de la cour de Naples fut bientôt caractérisée, et par une violation insigne du droit des gens, et par un attentat commis sur la personne de ce même ambassadeur, qui fut embarqué, ainsi que toute sa suite, pour être en apparence transportés à Gênes, mais en réalité dans le dessein manifeste de les livrer aux Anglais, dont les corsaires infestoient la Méditerranée. Le sort en disposa

mieux, quoiqu'il les fit tomber dans les mains des barbaresques. Conduits au bey de Tunis, les Français, au lieu d'être captifs, suivant l'étrange usage, en reçurent un accueil distingué : néanmoins, peu de jours après, le bey craignant d'encourir la disgrace des dominateurs des mers, leur déclara qu'ils devoient partir sur-le-champ, attendu que, par égard pour l'Angleterre, il venoit d'être forcé de déclarer la guerre à la France, et que le consul de la République étoit son prisonnier, leur faisant sentir qu'il n'en estimoit pas moins les Français, mais qu'il ne pouvoit résister à l'influence de la cour de Londres.

Dans le même temps, les émissaires anglais et napolitains, répandus dans les pays romain et cisalpin, s'efforcent de soulever les habitans contr'eux et de provoquer un massacre général.

La première étincelle de trahison séditieuse se manifeste dans le département de Circeo : heureusement, le général Macdonald, commandant les troupes françaises stationnées sur le territoire romain,

ne laisse pas à l'incendie le temps de faire des progrès rapides. Il ordonne aussitôt au chef de brigade Girardon de se porter contre les rebelles ; ceux-ci se sentant soutenus, firent une vive résistance : le choc fut impétueux et terrible : culbutés à Ferentino, les insurgés se retranchent dans Froisinone ; ils s'y croient à l'abri de toute attaque : à travers un feu dévorant de mitraille et de mousqueterie, les Français gravissent jusqu'aux portes de la ville, montent à bras une pièce de canon ; déjà la porte est brisée ; on pénètre dans la place, malgré une pluie de balles et de pierres, lancées de la plupart des maisons crénelées et converties en autant de bastions, et par une terrible représaille, effet affligeant du droit de la guerre, le prêtre qui commandoit les insurgés est mis à mort, ainsi que tous ceux qui sont pris les armes à la main.

Mais à peine le général Girardon a-t-il étouffé cette rébellion, qu'une autre éclate à Terracine : les révoltés envoient aussitôt des députés au général napolitain Gams, à Sessa, pour implorer l'appui des troupes du

roi, et déclarent qu'ils se soumettent à sa domination : cet officier, docile aux instructions de sa cour, leur répond que sa majesté a appris avec douleur l'oppression sous laquelle ils gémissoient, et qu'en conséquence elle avoit donné ordre à tous les chefs de son armée d'accorder secours, asyle et protection à tous les émigrés de l'état romain. Rien n'étoit plus positif et la guerre étoit par-là ouvertement déclarée.

La conséquence de cette manifestation d'hostilités fut à l'instant le massacre du commandant français *Leduc*. En deux jours, 3,000 insurgés sont en armes et en campagne avec quinze pièces de canon. Le chef d'état-major Maurice Neuthien est chargé de comprimer les audacieux : leur résistance fut extrême ; après six heures de combat sans succès, on vient à bout de s'emparer de leur artillerie : la place est emportée d'assaut ; mais que voit-on en pénétrant au sein de la ville ?... Au milieu de la place publique s'élevoit un autel, du haut duquel des prêtres armés de pied en cap animoient les séditieux, enhardis

d'ailleurs par la présence de deux frégates anglaises qui croisoient devant le port.

Le général Macdonald crut, dans cette conjoncture, devoir prévenir de nouvelles explosions par la publication de deux ordonnances portant, l'une, peine de mort contre toute personne convaincue d'avoir provoqué la sédition par des discours, ou en semant des nouvelles fausses et alarmantes; l'autre prescrivoit l'envoi à une commission militaire des individus faisant partie des compagnies dites *de la foi de Jésus*; il supprima de plus les couvens, chapitres et monastères des pays mis en état de siége par suite de la rébellion.

Tel étoit l'état d'hostilités imminentes lorsque le Directoire exécutif en instruisit le Corps législatif par son message du 16 frimaire, dans lequel il exposa les griefs de la France contre les cours de Naples et de Turin, en ces termes :

« Quand le gouvernement français se montra résolu de renverser le gouvernement impie qui fit assassiner nos guerriers, la cour de Naples dont les agens n'avoient pas été étrangers à ces crimes,

crimes, après avoir vainenement tenté de s'agrandir des ruines de Rome, qu'elle feignoit de respecter, opposa toute la résistance qui étoit en son pouvoir, à l'établissement d'une République sur ce sol devenu une terre conquise par la liberté ». Cette cour, ajoutoit-il, avoit augmenté ses armemens, et fait marcher vers les frontières, des troupes destinées à envahir le territoire romain. Elle avoit accueilli les mécontens de Rome, fomenté les troubles qu'elle y avoit excités, offert aux rebelles des munitions; et pris l'attitude la plus menaçante envers cette nouvelle République.

» Le gouvernement français en auroit pu tirer vengeance, ainsi que du nombre d'espions dont son agent à Naples étoit entouré; mais loin de se livrer à ce juste ressentiment, le Directoire n'avoit pas jugé à propos de s'opposer à la prise de possession du duché de Bénèvent. Il avoit même proposé sa médiation au roi de Naples, pour le délivrer des prétentions féodales que Rome forme sur ses Etats. De plus, il avoit envoyé à Naples un nouvel ambassadeur, muni des instructions les plus amicales, et des pouvoirs les plus concilians. Au moment où l'armée commandée par le général Bonaparte, avoit fait voile, le Directoire exécutif s'étoit empressé de satisfaire sa majesté sicilienne sur le but de cette expédition.

» Lors de la conquête de l'île de Malte, la

cour de Naples avoit osé faire revivre ses prétentions sur un pays qui n'avoit été soumis à ses lois ni à ses armes. Le gouvernement français n'avoit point dédaigné de répondre à cette insignifiante apparence de raison.

» Après avoir reproché à ce cabinet d'avoir, par des égards pour les cours de Vienne et de Londres, retardé la publication du traité de paix, et fait remettre dans les fers les Napolitains que leurs opinions politiques faisoient soupçonner d'attachement envers les Français, le Directoire posoit un chef d'accusation plus juste, plus réel et plus grave. Quarante jours après la conclusion de traité dont un article interdisoit à sa majesté sicilienne de permettre l'entrée de ses ports à plus de quatre bâtimens armés en guerre, appartenant à quelqu'une des puissances belligérantes, les Anglais avoient sept frégates dans la rade de Naples. Quatre autres vaisseaux de la même nation, étoient entrés dans le port de Syracuse et dans celui d'Agoste, et depuis, quatre bâtimens, tant Anglais que Portugais, avoient été reçus dans le premier.

» Parmi les griefs de ce genre, le Directoire plaçoit la joie qui avoit été manifestée à Naples à la vue de la flotte anglaise, à son retour d'Aboukir; les honneurs publics que la cour elle-même avoit prodigués à l'amiral Nelson, en allant au-devant de lui pour le féliciter; l'entrée

triomphante de cet officier, ennemi des Français, la récompense considérable accordée au courrier qui avoit apporté la première nouvelle de sa victoire, et les fêtes qui avoient eu lieu à cette occasion, et en outre la multiplicité de vexations, d'insultes et d'outrages, qui avoient été prodigués aux Français ».

A la réception de ce message, les deux Conseils entrèrent en séance secrète : on y prit connoissance de la correspondance tenue entre le général Français Championnet, et Mack, général autrichien, commandant les troupes napolitaines (1).

---

(1) *Au quartier-général à Rome, le 5 frimaire an 7.*

CHAMPIONNET, général en chef.

M. le général,

« J'apprends par les commandans des corps avancés de l'armée française, stationnés dans la République romaine, que vous les avez fait sommer d'évacuer leurs postes, en menaçant, en cas de refus, de faire marcher contr'eux votre armée, et que plusieurs d'entr'eux, cédant à la force, se sont retirés.

» Cette conduite exige de votre part une explication franche et loyale, et je vous la demande. Chargé par mon gouvernement de com-

La lecture de ces dépêches excita l'indignation du Corps législatif qui, attendu

---

mander l'armée destinée à protéger l'indépendance de la République romaine, je suis vis-à-vis d'elle responsable de toute infraction à cette indépendance : de votre côté, M. le général, vous ne l'êtes pas moins du sang qui va couler, et de l'incendie que vous allumerez. Considérez que la paix entre la Republique française et la cour de Naples existe ; que les deux ambassadeurs des deux gouvernemens, et tous leurs autres agens diplomatiques, résident toujours à Paris et à Naples, et enfin que rien n'a rompu les liens que le dernier traité de paix avoit rétablis entre la République française et le roi des Deux-Siciles. Dans cet état de choses, sommer les troupes françaises d'évacuer le territoire romain, dont la défense leur est confiée, c'est violer le droit des gens, qui ne permet d'agression solemnelle de gouvernement à gouvernement qu'après une déclaration de guerre ; c'est enfin être agresseur, et prendre sur soi les événemens d'une guerre qui ne peut tourner qu'au détriment de l'humanité. Voilà, M. le général, des observations auxquelles j'attends une réponse ».

*Réponse du général* Mack *au général* Championnet.

M. le général,

« Je vous déclare que l'armée de S. M. Sici-

les hostilités commencées par les rois des deux Siciles et de Sardaigne, déclara la

---

lienne, que j'ai l'honneur de commander sous la propre personne du roi, a passé hier la frontière pour se mettre en possession de l'Etat romain, révolutionné et usurpé depuis la paix de Campo-Formio, et jamais reconnu ou avoué par S. M. Sicilienne, ni par son auguste allié l'empereur et roi.

» Je demande que vous fassiez retirer dans la République cisalpine, sans le moindre délai, toutes les troupes françaises stationnées dans ledit Etat romain, et évacuer les places occupées par elles. Les généraux commandant les diverses colonnes des troupes de S. M. Sicilienne, ont l'ordre le plus positif de ne point commencer les hostilités, si les troupes françaises se retirent sur l'invitation qui leur en sera faite; mais d'employer la force contre l'opposition.

» Je vous déclare en outre, M. le général, que je regarderai comme un acte d'hostilité, si jamais les troupes françaises mettoient le pied dans le territoire du grand duc de Toscane.

» J'attends votre réponse, M. le général, sans le moindre retard, et vous prie d'expédier le major Reischach, que je vous envoie, quatre heures au plus après la réception de ma lettre.

» Cette réponse doit être positive et catégorique, et à la demande de l'évacuation de l'Etat

République en guerre avec eux : cette déclaration de guerre est faite au milieu des applaudissemens ; et dès le lendemain le Directoire adresse aux armées une proclamation où il leur rappelle leurs exploits et réveille leur courage.

De leur côté les chefs du gouvernement romain, menacés de l'incursion napolitaine et du pillage des Lazzaronis, cherchoient à suppléer au défaut d'armes et de moyens militaires de défense, en exaltant les esprits, échauffant le courage pour donner s'il étoit possible, du ressort à l'énergie des nouveaux républicains, par le souvenir de la magnanimité de leurs ancêtres. On vit en effet l'accusateur public dénoncer Ferdinand au peuple romain : « Quel est, dit-il dans son manifeste, ce Capet qui prétend encore régner en vertu de l'inves-

---

romain, et à celle de ne jamais mettre le pied dans celui de Toscane.

» Une réponse négative sera regardée comme déclaration de guerre, et S. M. Sicilienne saura faire valoir par la force ses justes demandes, que je vous adresse en son nom ».

titure papale ? Quel est cet imposteur à diadême qui voudroit nous dominer ? qu'il redoute le sort de son parent, qui écrasoit de son despotisme les Gaules maintenant affranchis ». Cet orateur inculpoit en outre la cour de Naples d'alimenter la dissension civile chez ses voisins, de ne pas reconnoître dans ses Etats le papier-monnoie romain. Vains efforts ! ce n'étoit plus ce peuple belliqueux, indomptable et fier de la majesté du titre de *Romain*, qui s'élançoit tout armé du *Forum* pour voler au loin, semer la terreur de ses armes et la gloire de son nom : on cherche encore à irriter les esprits par une adresse dans laquelle, après avoir rappelé l'énergie française contre ses ennemis extérieurs sous la Convention nationale, on ajoutoit :

« Lorsque les Républiques sont attaquées, elles ne doivent connoître en diplomatie, pour négociateurs, que le canon et la bayonnette, d'autres traités que la mort ou la victoire ; Naples insulte au gouvernement de Rome et de Milan, nous saurons venger Milan et Rome ». Cette adresse étoit signée *Piczelli*, président du

consulat, et *Bassal*, ex-conventionnel, secrétaire.

Mais ce qui ne laisse aucun doute que l'agression hostile vint de la part de la cour de Naples, c'est que les Français n'étoient pas même en mesure pour la défensive. Il est facile aussi de s'en convaincre, par la rapidité de ses premiers succès.

En effet, déjà l'armée napolitaine, forte de 70,000 hommes, a franchi le pays du Labour, et s'avance à grandes journées sur Rome, qui n'étoit gardée que par une division de 16000 hommes, se reposant sur la foi des traités. Comment donc le cabinet diplomatique de France, comment le conseil de direction de la guerre, ont-ils pu laisser ainsi s'agglomérer sur les points occupés par les troupes françaises, des forces innombrables, et dans une si grande disproportion avec les moyens de défense? pouvoit-on mettre en problême les dispositions hostiles du roi de Naples, lorsqu'au lieu de ratifier le traité de paix, il faisoit des préparatifs de guerre, tels qu'aucun de ses prédécesseurs n'en avoit entrepris? contre qui pouvoient être dirigés les mou-

vemens de ce roi qui levoit son peuple en masse, si ce n'est contre les Français et leurs alliés ? Il est donc difficile de ne point accuser d'imprévoyance et d'incurie, les chefs du gouvernement, et surtout le ministère chargé des opérations militaires, pour avoir ainsi compromis la gloire des armes françaises, et le fruit de tant de victoires qui les avoient *à jamais* illustrées en Italie ? et combien ce reproche ne s'agrave-t-il pas, s'il est vrai, ainsi qu'on l'assure, que l'armée cantonnée aux frontières de la République romaine, disséminée sur un terrein immense, étoit dans un dénûment absolu.

On vit donc Ferdinand, à la tête lui-même de son armée, ayant sous ses ordres Mack, général autrichien, commencer l'attaque à l'improviste, et sans déclaration de guerre. Championnet venoit d'arriver à Rome ; il est surpris, mais non déconcerté. Il n'a point les moyens d'arrêter la marche inattendue de l'ennemi ; mais déjà son génie a mesuré le terme des progrès de l'invasion napolitaine. Il jure de la faire repentir de son entreprise téméraire : il est secondé par

des généraux familiarisés avec la victoire.

A la nouvelle des préparatifs imminens du roi de Naples, Championnet avoit rassemblé aussitôt toutes les forces qui se trouvoient disponibles. Il en avoit composé une armée défensive, coupée en trois divisions, dont il avoit confié le commandement aux généraux Duhesme, Lemoine et Macdonald.

Macdonald commandoit dans Rome. Le général Lemoine, placé en avant, eût à soutenir les premières agressions napolitaines. Il vint à bout de tromper, par des embuscades, la vigilance du général Mack. La ferme résistance qu'il opposa à l'ennemi, ayant rallenti sa marche, donna à la division de Macdonald le temps d'opérer sa retraite avec sécurité, de prendre une position avantageuse sur le Tibre, et sauva le nombreux cortége des consuls, des tribuns, et de toutes les administrations publiques réfugiées sous les drapeaux français, et qui eussent éprouvé un massacre inévitable, si l'armée napolitaine eût pu pénétrer avec la rapidité qu'elle comptoit mettre dans son attaque. Le général Le-

moine, dans cette affaire, qui eut lieu au poste de Terni, à la tête d'un corps de 1500 hommes, sans cavalerie et sans canons, parvint à arrêter une armée de 6,000 hommes d'infanterie, de 800 chevaux, soutenus par neuf pièces d'artillerie, dont il s'empara, ainsi que de 600 hommes, parmi lesquels se trouvoient un grand nombre d'officiers, et le général napolitain.

La retraite forcée se fit alors dans le plus grand ordre, et fut fortement soutenue par les généraux Casabianca, Monnier et Rusca. On saisit une proclamation du roi des Deux-Siciles, qui promettoit aux Romains le prompt rétablissement de la puissance papale.

Magdonald, de son côté, poursuit une colonne ennemie à toute outrance, la contraint de rentrer dans Calvi, et après avoir sommé le commandant, et en avoir reçu une réponse pleine de jactance, il lui adresse l'*ultimatum* suivant : *La colonne prisonnière à discrétion, ou passée au fil de l'épée.* Aussitôt 5000 hommes se rendent prisonniers ; on comptoit parmi eux 200

officiers supérieurs, et un maréchal de camp.

Cependant Rome est déjà évacuée. L'armée gallo-romaine ne se croyant pas suffisamment en sûreté dans une ville ouverte de toutes parts, se contente de mettre une forte garnison dans le château Saint-Ange, et cède à la prudente nécessité qui lui commande de se replier, sans s'allarmer d'un avantage éphémére.

Championnet proteste aux Romains qu'avant vingt-jours, la dignité du nom français sera vengée, et qu'il rentrera en vainqueur dans le chef-lieu de la nouvelle République. Cet espoir raffermit les courages flottans et abattus.

Ferdinand, fier d'un succès qui dépassoit son attente, fait, le 6 frimaire, son entrée triomphante dans l'ancienne capitale du monde. Consuls, tribuns, sénateurs, tout le cortége des fonctionnaires publics, s'étoit réfugié sous l'égide des drapeaux républicains, et n'avoit pas cru devoir attendre la mort sur leurs chaises curules, comme autrefois les sénateurs romains,

mains. Par cette prise de possession, les Français faisoient une perte extrêmement importante. Le retard apporté par la commission des arts, dans l'envoi des objets destinés à enrichir les dépôts français, la sécurité dans laquelle elle étoit, firent abandonner et tomber au pouvoir de l'ennemi, cette riche moisson qui devint le patrimoine du vainqueur.

Aussitôt le nouveau possesseur de Rome, nomme le prince Pignatelli pour gouverneur de la place.

Dans l'ivresse de sa conquête, il expédie au pape retiré à la cour de Toscane, un envoyé, pour l'engager à venir reprendre les rênes du gouvernement romain; mais une expérience trop récente et trop forte, avoit frappé l'esprit du chef de l'église chrétienne; il ne voulut pas tenter une chance qui lui paroissoit encore trop hasardeuse. Ce vieillard respectable préféra le calme de la retraite, au péril d'une puissance vacillante dans ses mains, et qui ne lui paroissoit alors devoir être rétablie que par une incursion passagère. Le résultat fit

voir qu'il avoit jugé sainement les événemens.

En effet, tandis que gonflé du succès de son entreprise belliqueuse, Ferdinand s'endormoit au sein de la victoire, l'infatigable Championnet méditoit avec maturité son expulsion. Déjà il avoit rassemblé ses forces, prêt à renverser du haut du Capitole, le roi des Deux-Siciles et sa renommée éphémère. Dès qu'il se crut en mesure, le 25 frimaire il fond subitement sur le général Mack; sans compter les ennemis, il le presse vivement avec son armée, foible par le nombre, mais forte de son audace et de sa confiance dans ses chefs. Le conquérant de Rome est ébranlé dès ce premier choc, bientôt ses cohortes fléchissent de toutes parts, et tandis que les autorités créées par le roi de Naples prenoient la fuite à leur tour, les Français rentrent en vainqueur dans Rome, avec les membres du gouvernement républicain. Toutefois la commission civile-française qui, avant l'évacuation, donnoit l'impulsion, s'éclipsa à cette époque, et ses pouvoirs pas-

sèrent dans la main de l'ambassadeur français Bertholio, qui indiquoit les choix et les opérations, au consulat chargé de la direction. On vit même, dans ces temps difficiles, se taire la voix des tribuns et la magistrature consulaire, et le général français revêtir de son nom les lois, avant qu'elles fussent publiées. Ce conflit d'autorité fut un des premiers germes de dissentions entre la puissance civile et l'autorité militaire.

Déjà l'ordre de la retraite est donné aux Napolitains : les généraux français se mettent en mesure d'en profiter. D'un côté le général Lemoine posté avec sa division sur la route de Rieti à Rome, fait un mouvement salutaire, en marchant directement sur Aquila, place qui est une des clefs du royaume de Naples.

La division napolitaine commandée par le maréchal Damas, émigré français, étoit engagée en avant de Rome, et menacée d'être coupée dans sa retraite. Le général Rey, à la tête d'un corps de cavalerie légère, se met à sa poursuite, atteint son arrière-garde, bien disposé à ne pas faire

grace à cette colonne ennemie, si elle ne se rendoit prisonnière : il comptoit surtout la joindre et la saisir avec avantage, à la sortie des murs de Rome. Quel fut son étonnement, lorsqu'un parlementaire se présente et lui demande, de la part du général Damas, le libre passage, en exécution d'une convention faite avec un commissaire des guerres resté à Rome pour la surveillance des hôpitaux. Le général Rey regardant comme dérisoire un semblable traité avec un simple chargé d'administration, et sans la participation ni l'assentiment du général en chef, seul en droit d'accorder cet armistice, répondit que si le commandant de la division napolitaine vouloit la reconduire dans ses foyers, il n'avoit qu'un seul moyen, celui de déposer les armes ; qu'il ne pouvoit reconnoître de suspension d'hostilités, que celle accordée par le général Championnet. Il étoit à présumer que la colonne de Damas, pressée si vivement au milieu d'une plaine, par un corps de cavalerie bien déterminé à vaincre, alloit se trouver obligée de mettre bas les armes. L'émigré Damas cherchoit à échapper à

cette extrémité humiliante pour un des généraux naguère conquérant de Rome. Il sut en trouver le moyen, en obtenant du chef d'état-major Bonami, une heure de délai. Alors, sous prétexte de délibérer sur sa reddition, Damas fit ses dispositions pour la retraite la plus précipitée, par la route de traverse de Civita - Vecchia. Le général Rey s'étant aperçu de ce mouvement rétrograde, reprend sa poursuite avec une extrême activité, tombe sur l'arrière-garde de la colonne ennemie, au village de Storta; Damas veut toutefois montrer une ferme contenance dans sa fuite : il s'arrête et résiste; le général Rey fond avec impétuosité, et ne laissant que le temps de faire une seule décharge, s'empare de toute l'artillerie composée de douze pièces de canons, et poursuit jusqu'à la nuit tombante la colonne ennemie, qui fit un dernier effort, lors duquel le général Rey eût son cheval blessé sous lui.

Cependant le général Mack instruit de la défection du corps de Damas, et voulant l'empêcher de tomber entièrement au pouvoir des Français, fit un mouvement

pour se porter à sa défense. Soudain le canon gronde à Frascati : à dix heures du soir, un combat violent s'engage, les Napolitains sont en déroute, quinze pièces de canon leur sont enlevées ; l'armée entièrement culbutée, éprouve une défaite presque sans exemple. On lui fait 6000 prisonniers, et le reste se disperse devant les Français, comme une nuée éparse dans la plaine et sur les bords du Garigliano et du Volturne. Le général Mack et le roi de Naples abandonnèrent ainsi Frascati, le 12 pluviôse.

Le général Rey fut alors chargé par le général Championnet, d'harceler leur retraite et d'enlever les retranchemens formidables d'Itri. La légion polonaise, commandée par le général Dombrouski, se joint à lui ; après une aggression subite, les retranchemens sont emportés, et l'ennemi contraint de fuir jusqu'à Fondi. La place de Gaëta sembloit devoir rallentir la marche des vainqueurs, et prêter un appui à l'armée napolitaine fugitive. Le général Rey, après l'avoir reconnue, fait ses dispositions d'attaque ; il somme itérativement

le gouverneur de rendre cette place, sinon elle sera enlevée de vive force. Le commandant refuse, en répondant qu'il ne peut la remettre sans les ordres de son roi, et qu'il se défendra jusqu'à la mort. Toutefois, quand il vit les dispositions pour l'assaut, et la ferme détermination du général Rey, plusieurs bombes ayant successivement embrasées son palais, sur le refus formel qui lui fut fait d'un armistice jusqu'au lendemain, il prit le parti de remettre de suite dans les mains du général français, cette place presqu'aussitôt enlevée qu'attaquée, par 400 hommes d'infanterie et deux escadrons de cavalerie, quoiqu'elle fut défendue par 4500 hommes, 92 pièces de canons, et qu'elle renfermât un approvisionnement en munitions et en vivres, pour plus d'un an. Ce succès inespéré fournit au général Rey la facilité de jeter un pont sur le Garigliano, et d'opérer sa jonction avec le général Magdonald, sous les murs de Capoue.

Cette place, menacée par des forces imposantes, ne pouvant plus compter sur l'appui des légions napolitaines, alloit

tomber au pouvoir des Français ; mais le général Mack vint à bout d'en suspendre la reddition par une ruse de guerre. En effet, il demanda le libre passage pour l'ambassadeur de Milan qui revenoit de Naples, et profita de ce court intervalle d'inactivité, pour rallier ses troupes errantes, et reprendre une position défensive.

De son côté, le général Kellermann ayant appris la déroute du général Damas, avoit volé à sa rencontre, et lui avoit arraché au poste de Monte-Alto, non sans effort, le reste de son artillerie. Le général Damas, blessé et vaincu, se réfugia avec 4000 hommes dans le fort d'Orbitello, et se vit réduit à capituler pour échapper à l'ennemi.

De toutes parts la victoire couronne la valeur française. Déjà le général Lemoine commande dans Aquilà ; il s'en étoit emparé après un combat soutenu sous les murs et jusqu'au sein de la place même ; le lendemain, il avoit forcé la forteresse de se rendre à discrétion, et sa garnison avoit été faite prisonnière. Le général Rey, de son côté, étoit maître de Terracine ; mais l'es-

poir de la cour napolitaine n'est pas encore détruit. Un plan d'insurrection générale étoit secrètement organisé sur tous les points des Etats du roi de Naples. Un ordre signé de sa main, à cette époque, et saisi depuis, portoit : *Qu'aussitôt que les Français auroient mis le pied sur le territoire de son royaume, il étoit ordonné à toutes les communes de se lever en masse, et de commencer le massacre.*

Combien étoit donc critique et périlleuse la position des Français, dont les colonnes éparses sur un terrein immense, avoient peine à établir leurs communications. Il importoit essentiellement au succès des opérations combinées, que les divisions Lemoine et Duhem pussent opérer promptement leur jonction pour se prêter un mutuel appui, et en imposer aux insurgés qui se levoient audacieusement de tous côtés. L'assassinat moissonnoit publiquement soldat, dépêché en ordonnance, officier civil et militaire, tout Français voué d'avance au poignard des bandes meurtrières.

La commotion insurrectionnelle avoit surtout éclaté avec la plus extrême vio-

lence, dans l'une et l'autre Abruzze. On avoit tout à craindre pour les divisions des généraux Lemoine et Duhesme, enveloppées et aux prises avec ces hordes de paysans fanatisés. Un corps commandé par l'officier Maréchal, étoit aussi dans le plus grand péril.

Dans cet état d'anxiété allarmante, on apprend toutefois que la fortune sourioit de nouveau aux armes françaises. L'espoir renaît dans tous les cœurs : le général Rey menaçoit fortement Capoue ; le général Duhesme, maître de Pescara, avoit bravé l'ennemi, traversé de vive force le Volturne, occupé Atri, taillé en pièces 6000 rébelles au pont de Tronto, qui avoit été ensanglanté par un égorgement barbare des Français.

Le général Lemoine, à la tête de son infatigable division, après avoir franchi la chaîne de Appennins, hérissée de glaçons, réprimé la férocité des montagnards se jetant comme des furieux contre tout ce qui portoit une physionomie française, s'avance sur Popoli, y livre un combat sanglant qui dura pendant une journée entière.

Cette petite ville devint une scène de carnage : les rébelles retranchés dans les maisons, crénelées comme autant de forteresses, ne cèdent qu'à l'énergie infatigable qui les poursuit. On leur fait 800 prisonniers, avec quatre pièces de canons. C'est ainsi que le général Lemoine vient à bout de traverser la Pescaro, et de consommer son importante jonction avec la division du général Duhesme.

Au milieu de ces crises renaissantes, le général en chef Championnet, efficacement secouru par l'habileté des généraux sous ses ordres, et l'énergie de ses intrépides compagnons d'armes, maîtrisant l'adversité même, sembloit avoir ramené et fixé la victoire sous les drapeaux républicains : mais il apprit encore par le général Rey, que l'incendie de la révolte avoit embrâsé les pays qui bordent le Garigliano dont le pont avoit été coupé par les insurgés, que l'armée française assaillie, cernée par une horde innombrable, après avoir perdu son parc d'artillerie, couroit risque d'être entièrement massacrée.

Le général Lemoine avoit été également en butte à une explosion terrible qui avoit éclaté à Piedimonte. On doutoit même si la division du général Duhesme avoit pu échapper au fer des campagnards qui se portoient aux derniers excès de barbarie, au point d'avoir brûlé vif l'officier Gourdet, aide de camp du général Championnet, et d'avoir, par un raffinement de cruauté, attaché à une poutre l'officier français Maréchal et de l'avoir ainsi mutilé et haché en pièces. Itri, Fondi, furent le théâtre des plus terribles massacres qui font frémir l'humanité. Femmes, enfans, militaire ou citoyen, tout périt sous le fer meurtrier, comme si l'art de la guerre étoit celui de s'entre-dévorer.

Malgré cette résistance, furieuse et désespérée de la part des fanatiques insurgés, l'alarme est générale : elle a gagné les grandes cités, et le cœur de la capitale elle-même : tout plie et cède à l'approche des Français, qui venoient de renouveler les prodiges des premières campagnes d'Italie.

Dans cet état de désordre, Mack, général

néral expérimenté, veut en vain arrêter la déroute précipitée de ses troupes : sourdes à la voix de leurs chefs, elles se débandent de toutes parts et sous les yeux mêmes de leur roi, qui a la douleur de voir ainsi sa gloire et sa renommée guerrière s'éclipser en un instant comme une fumée fugitive.

Cependant Mack en habile politique, présage les conséquences de cette défection totale : déjà il craint pour le sceptre de Ferdinand II ; par quel moyen enchaîner l'impétuosité des Français, une fois lancés dans la carrière de la victoire ? où ne peut pas se porter leur vengeance, après une violation aussi insigne de la foi des traités ? Il entrevoit la profondeur de l'abîme qui peut engloutir le trône de Naples. Aussi souple dans l'adversité qu'il avoit été présomptueux lorsqu'il s'étoit cru supérieur en forces, il a recours à la voie des négociations : il compte d'ailleurs, en temporisant, être bientôt dégagé par les armées coalisées qui s'avancent à grandes journées. Il se couvre du manteau de la bienfaisance et demande, au nom de son

gouvernement, un armistice *pour ménager aux troupes des deux armées le repos qu'elles avoient*, disoit-il, *méritées par des marches forcées pendant la saison des neiges et des pluies.*

Championnet refuse d'abord en répondant : « L'humanité seule fait les frais de l'armistice que vous me proposez, monsieur le général ; mais l'armée avec sa patience ordinaire a tout franchi : il ne lui reste plus qu'à faire l'invasion de Naples. Je marche pour accomplir son vœu et répondre aux ordres de mon gouvernement, qui, d'après votre déclaration de guerre à coups de canons, m'a chargé de punir cette insulte ».

Cette ferme contenance du général en chef en impose à un ennemi plus habile à commander le massacre qu'à vaincre en bataille rangée. Les napolitains reconnoissant que le meurtre et l'assassinat ne pouvoient rallentir la marche du vainqueur ; qu'une fois maître du pays, il seroit autorisé à exercer de justes et terribles vengeances, se déterminèrent à céder à la bravoure des Français.

Un nouveau parlementaire s'étant présenté, offrit la reddition de Capoue : en conséquence, il fut conclu un armistice par lequel le roi des deux Siciles consentit d'évacuer de suite le territoire romain, de maintenir neutres les ports des deux Siciles : en conséquence, de ne laisser entrer ni sortir aucun vaisseau de guerre napolitain ou des puissances en guerre contre la République, et de payer dix millions dans quinze heures. Cette convention, signée par le prince de Miglinano et le duc Del-Gesso, fut expédiée au Directoire par le général en chef, qui la confia au général Lemoine, avec un rapport confidentiel sur la situation de l'armée. Championnet y faisoit sentir l'impossibilité de tenir, malgré des victoires, dans ces contrées, sans de puissans renforts.

« Mon dessein, disoit-il, est de réorganiser l'armée, de l'approvisionner de tout ce qui lui manque; je tire de la Pouille de l'argent, du bled, des chevaux; j'appaise l'insurrection, je désarme le pays de Capoue, je révolutionne Naples, je prépare les esprits à recevoir l'armée, et je

dicte au roi des deux Siciles vos volontés sur le gouvernement que vous adopterez ».

Le général en chef ne dissimuloit pas au Directoire que cet armistice étoit une sorte de ruse de guerre, ne pouvant d'ailleurs compter, d'après l'expérience du passé, sur la solidité des engagemens contractés avec cette cour : « Dites un mot, continuoit-il, et Naples sera envahie, et peut-être le sera-t-elle avant votre réponse ». On peut toutefois juger de la position de l'armée française, en voyant que le général fut obligé de faire escorter par quatre cents hommes le courier porteur de sa dépêche ; la plupart de ceux qu'il avoit précédemment envoyés ayant été assassinés, ainsi que l'étoient journellement les officiers porteurs d'ordre de son état-major. Cet armistice, ainsi que l'avoit annoncé Championnet, n'eut d'effet que pendant quelques jours.

Bientôt en effet la position du général Mack devient encore plus critique. Les Lazzaronis l'accusent hautement de trahison ; la tête du général autrichien est menacée : le vice-roi lui-même est devenu suspect.

à la multitude, balotée par la crainte des Français et l'incertitude de son sort : le bandeau du fanatisme royal tombe de tout côté : l'idée de l'indépendance fait des progrès rapides ; elle a séduit le cœur de beaucoup de courtisans, plus jaloux encore de manier le pouvoir que de l'encenser. La chute du trône les place au premier rang, s'ils se montrent les fauteurs de la révolution qui se fomente. Dans cet état de perplexité, Ferdinand ne se croit plus en sûreté au sein de sa capitale, en proie à une fermentation sourde, prélude de la plus violente tempête. En conséquence, il prend le parti de se retirer avec sa famille dans l'île de Sicile : c'est ainsi que le roi de Naples, embarqué sur un frêle canot, est réduit à abandonner le siége de son royaume à la merci des ennemis extérieurs et intérieurs.

De son côté, le général Mack, voyant les soupçons et la défiance portés à leur comble, ne trouvant plus que des soldats rebelles à ses ordres, n'entrevoit pour lui-même d'autre moyen de salut que dans la générosité du vainqueur. Exemple mé-

morable des vicissitudes humaines ! c'est au camp des Français, c'est sous la tente même du général qu'il avoit bravé avec tant de jactance à l'ouverture de la campagne, qu'il va chercher et qu'il trouve une retraite et un appui contre ses propres soldats. Championnet accueille un ennemi malheureux avec cette magnanimité digne d'un héros français : il ne veut pas même user du droit du vainqueur et refuse sa magnifique épée, présent que lui avoit fait le roi d'Angleterre, en 1793. Il lui fait donner une escorte pour Milan, où le Directoire, moins généreux que le vainqueur de Naples, le fit arrêter comme prisonnier de guerre et transférer ensuite dans la forteresse de Briançon et de-là à Dijon.

La fuite précipitée du roi et de sa famille fut l'étincelle qui alluma la plus terrible explosion au sein de sa capitale, comme si le Vésuve y eût entr'ouvert une de ses bouches enflammées et bitumineuses. Naples est en proie aux fureurs des Lazzaronis, dont rien ne peut arrêter l'ardeur frénétique et la soif brûlante du sang

et du pillage. Cette immense cité, reine de la Méditerranée, mine féconde de richesses, sera-t-elle dévorée par l'anarchie? sera-t-elle à la merci d'une peuplade colossale et effrénée qui n'est mue que par l'espoir de partager les dépouilles de l'opulence, et ne marche au combat que dans la vue de se les approprier en les arrachant au vainqueur? Les Français, pour se rendre maîtres de cette ville puissante, seront-ils réduits à la triste extrémité de ruiner ces édifices majestueux, chefs-d'œuvre de l'art? N'obtiendront-ils la victoire que sur des monceaux de cadavres ensanglantés?

Cependant un parti considérable, composé d'hommes instruits et de principaux nobles, cherchoient à soustraire leur patrie aux horreurs de l'incendie et de la dévastation. Envisageant la fuite du roi comme une abdication de sa couronne, au moment où il pouvoit affermir les courages par son exemple, impatiens de s'émanciper de la tutelle d'un ministère dévoué au cabinet anglais, et jaloux de participer à l'affranchissement des autres contrées italiques, ils étoient prêts à arborer l'éten-

dard de l'indépendance, et à tendre les bras aux Français : mais ces dispositions pacifiques ne purent retenir la fureur des bandes lazzaroniques : elles s'avancent sur les avant postes français au *ponte-Rotto*, pénètrent jusqu'à la ligne, et malgré un échec considérable, ne se montrent que plus obstinées. La guerre civile est au sein de Naples : le parti républicain se montre alors à découvert ; il s'empare du fort Saint Elme, qui domine sur la place, pour protéger l'attaque des Français.

De tous côtés l'armée gallo-romaine s'avance sur Naples. La division du général Lemoine, commandée, pendant qu'il étoit en mission à Paris, par le général Dufresse, est en avant d'Aversa. L'avant-garde, sous le général Kellermann, a gagné au-delà de Melito : elle saisit au passage deux équipages de pont, une nombreuse artillerie et des munitions et vivres en abondance. Le général Duhesme, avec sa division, dépasse Acerra sur deux colonnes, tandis que le général Rey, tient en échec le rassemblement d'insurgés. Le général Monnier, qui s'étoit précédem-

ment emparé de la citadelle de Civitella, et de Pescara, seconde place forte du royaume de Naples, et avoit détruit un rassemblement considérable de Napolitains, à la chute des Appennins, après avoir enlevé de vive force Izernia, Pomeliano, fut chargé d'attaquer le faubourg de Naples. L'action fut des plus vives, et après un combat obstiné de plusieurs heures, il culbuta un corps de 17,000 Lazzaronis, leur enleva 11 pièces de canons, et s'étant jeté sur le pont de la Magdelaine, il alloit emporter la porte de la ville, lorsqu'il fut renversé par une balle qui lui traversa l'épaule droite et le col, et l'arrêta au moment où il alloit jouir de son triomphe et du fruit de ses glorieux travaux pendant cette campagne pénible......

Déjà Naples est cernée de toutes parts : l'artillerie, dirigée par le général Eblé, est prête à l'écraser.

Cependant, Championnet fait une dernière tentative pour épargner le sang d'une multitude en délire. Sa proclamation est rejetée avec dédain, et son parlementaire reçu à coups de fusil. C'est alors que tout-

à-coup les Lazzaronis, dans leur fanatisme furibond, se précipitant sur les Français, en font un massacre affreux : cette attaque perfide ne sera pas impunie : le plus sanglant combat s'engage de part et d'autre. Les Lazzaronis, quoiqu'au nombre de soixante-mille, sont repoussés, foudroyés; la terre en est jonchée: leur rage semble se repaître de sang, leur férocité s'allume au sein du carnage : le général Eblé est forcé de faire jouer sa formidable artillerie : des colonnes françaises, le fer d'une main et la torche embrasée de l'autre, pénètrent au sein de la ville, réduites, pour disperser les rébelles, à livrer aux flammes les maisons qui leur servent de retraite et de retranchemens. Les Lazzaronis, dans l'excès du désespoir, culbutés sur tous les points, quoique luttant avec l'acharnement des tigres, se replient sur eux-mêmes: bientôt accusant leurs compatriotes d'avoir, par leur inertie, entraîné leur perte, c'est contr'eux qu'ils tournent leurs armes, et déjà les Napolitains s'entr'égorgent de tout côté : la nuit ne peut mettre un terme à cette sanglante tragédie. L'incendie éclaire

et seconde le massacre et semble par son horreur épouvantable, alimenter et irriter l'insatiable soif de la vengeance. Le retour du jour ranime encore davantage les combattans : Naples entier n'est plus qu'un vaste champ de combat ; chaque rue, chaque palais soutient un siége : partout on pille, on égorge : le feu mis par les Lazzaronis eux-mêmes, dévore les plus beaux édifices, et cette cité superbe est menacée de n'être bientôt plus qu'une ruine immense, qu'un horrible monceau de cendres et de cadavres.

Cependant, Kellermann a enlevé Castello-Nuovo à la bayonnette. Le fort Del-Carmine va tomber au pouvoir de Duhesme et de Boursier, chargés de l'escalader. Girardon dirigeant la brave garnison du château Saint-Elme, fond sur la place : l'intrépide Rusca rivalise d'ardeur avec le courageux Dufresse, chargé de l'attaque intérieure, et d'emporter le château du roi. Rien ne peut résister à l'impétuosité inflexible des Français ; les forts sont bientôt en leurs mains.

En vain l'humanité des magistrats s'efforce de mettre un frein à ce débordement de carnage ; en vain la générosité du vainqueur Championnet se dispose à jeter un voile épais sur les scènes exécrables qui viennent de souiller cette cité : la frénésie des Lazzaronis est au-dessus des efforts humains. Pendant trois jours entiers, ils luttent à outrance, et jusqu'à la dernière extrémité, contre la valeur française. Ils se font des remparts de leurs cadavres, et ce n'est presque que par leur entière destruction, qu'on parvient à arrêter l'effusion du sang. L'histoire n'offre pas d'exemple d'une pareille obstination, d'un délire aussi forcené dans des prolétaires, nés bruts, indolens, sans éducation, qu'aucun sentiment de gloire, qu'aucune affection généreuse n'aiguillonnoit.

Enfin la fureur des Lazzaronis, détruite ou épuisée, les paroles de paix commencent à se faire entendre. Un de leurs chefs se met tout-à-coup à la tête d'une poignée de Français, harangue ses compagnons d'armes : son intrépide dévoûment enchaîne en quelque

quelque sorte leurs bras, la mort est suspendue dans leurs mains ; on l'écoute, il inspire le respect, il commande la fin du massacre, et au même instant le feu meurtrier cesse, les esprits s'appaisent. Ainsi se termine cette guerre d'extermination.

De son côté, le conquérant de Naples se présente lui-même en personne à la multitude, il proclame l'humanité et la modération : son air de franchise martiale rassure les habitans consternés. Il leur promet appui, sécurité et garantie pour leurs lois, leur religion et leur indépendance. Un calme inattendu succède aux jours les plus désastreux. Le Napolitain qui survit, croit avoir reçu un nouvel être, et bénit la bienfaisance des vainqueurs : bientôt partout on crie : *Vive les Français.* Le général Rey, qui avoit si habilement concouru au succès de la campagne de Naples, est promu, par Championnet, au commandement de la place, qu'il garda jusqu'à la disgrace du général en chef.

Les ministres des autels, à leur tour, s'empressent, par leurs pieuses cérémonies, d'adoucir l'amertume et le deuil qui régnent

partout. L'entrée triomphante des Français dans Naples, est célébrée le 6 pluviôse, par une fête générale et un *Te Deum.* Championnet et les chefs de l'armée, en y assistant, donnent à ce peuple religieux un gage de confiance et des dispositions pacifiques et bienveillantes qui les animent.

« Vous êtes libres, dit-il aux Napolitains dans une proclamation solemnelle, c'est le seul prix que le gouvernement français veut obtenir de la conquête qu'il vient de faire. S'il existe parmi vous des hommes qui regrettent leur ancien esclavage, qu'ils fuyent loin de vos murs. Si l'armée française prend aujourd'hui le titre d'armée de Naples, c'est par l'effet de l'engagement qu'elle prend de ne servir désormais que votre cause, et de ne prendre les armes que pour maintenir et consolider votre indépendance.

» Que le peuple napolitain ne craigne pas qu'on attente sur la liberté de son culte public, ni sur les droits de sa propriété: que les autorités républicaines qui vont être créées rétablissent le bonheur et la tranquillité sur les bases d'une administration paternelle, qu'elles dissipent les frayeurs de l'ignorance, calment la fureur du fanatisme avec un zèle égal à celui qu'employoit la perfidie, pour aigrir et irriter les Napolitains

contre les Français. Bientôt la sévérité de la discipline qui rétablit avec facilité le bon ordre dans les troupes républicaines, mettra un terme aux vexations que le droit de représailles n'a pas permis de réprimer dans les premiers instans de l'invasion ».

C'est sous ces auspices, sur les débris encore fumans de cette cité dévastée, que s'éleva alors un gouvernement populaire, sous le nom de *République parthénopéenne*, dont la durée ne fut qu'éphémère, et qui eut à peine le temps de terminer son organisation.

Voyons maintenant ce qui s'étoit passé à cette même époque, dans les Etats piémontais, et si les efforts du roi de Sardaigne furent suivis d'un meilleur succès.

Ce monarque qui n'avoit conservé une partie de son royaume, que par d'immenses sacrifices, s'étoit encore vu obligé de remettre la forteresse, et une des principales portes de sa capitale, au pouvoir des Français.

Cependant Charles Emmanuel, dévorant intérieurement le frein politique qui retenoit ses ressentimens contre les Français,

n'avoit pas hésité de rentrer dans la ligue renouée contre la République : il avoit plus consulté alors l'amour de la vengeance, que l'intérêt de sa conservation. D'un autre côté peut-être, pressentoit-il que son impuissante monarchie, pressée entre les trois Républiques française, cisalpine et ligurienne, ne pouvoit avoir qu'une existence précaire, et que bientôt elle seroit entraînée par le tourbillon républicain qui l'enveloppoit de toutes parts.

Quoi qu'il en soit, les promoteurs secrets de la coalition, envoyés à la cour de Turin, n'avoient rien negligé pour y associer le roi sarde, en lui peignant l'état d'asservissement de son autorité royale sous la dépendance d'un gouvernement républicain, dont il n'étoit plus qu'une espèce de gouverneur dans ses propres Etats. Il étoit, lui disoit-on, de son intérêt comme de sa dignité, de concourir à l'affranchissement général de l'Italie du joug des Français, qui devoient tous succomber sous le poignard des assassins, s'ils n'étoient pas moissonnés par le fer des combattans; pour exalter encore le fanatisme piémontais,

on avoit répandu avec profusion une lettre imprimée, par laquelle le prince Pignatelli écrivoit au comte Prioca, ministre du roi de Piémont :

« Les Napolitains commandés par le général Mack, sonneront les premiers la mort sur l'ennemi commun : et, du sommet du Capitole, nous annoncerons à l'Europe que l'heure du réveil est arrivée ; alors, infortunés Piémontais, agitez les chaînes dont vous êtes étreints, pour en frapper vos oppresseurs ».

Emmanuel s'énivra surtout de l'espoir que les forces imposantes qui devoient se développer contre les Français, raffermiroient son trône, et l'émanciperoient à jamais de la tutelle incommode sous laquelle il gémissoit. Il n'hésita donc pas, malgré l'état de détresse et de contrainte où il se trouvoit, à commander tous les préparatifs de guerre qui étoient en son pouvoir : il fit rassembler sa milice, à laquelle on délivra des armes pour trente mille hommes, ordonna aux troupes piémontaises de marcher vers Loana et Qneille : quinze cents poignards furent distribués par ses ordres,

des émissaires soulevèrent les esprits contre les Français, dont ils annonçoient la retraite prochaine ; et tandis que Rome tomboit au pouvoir du roi de Naples, le gouvernement sarde requit formellement l'évacuation de la citadelle, et la diminution des troupes françaises dans le Piémont. Cette conduite, il faut l'avouer, étoit l'excès de l'aveuglement ; il étoit facile de le pressentir. En effet, le général Joubert n'eût, pour ainsi dire, besoin que de se montrer, pour neutraliser les efforts du roi de Sardaigne. Son arrivée dans le Piémont, désarma les partisans du roi ; ce prince, à qui il ne restoit pas même de moyen de retraite, prit alors le parti de signer, le 19 frimaire, un acte d'abdication, par lequel il renonça à tout pouvoir dans ses États, ordonna à ses sujets d'obéir au gouvernement provisoire qui seroit établi par le général français, et donna pour garant de sa foi, le chevalier Damian, qui eut ordre de se rendre de suite au pouvoir des Français, dans la citadelle de Turin.... L'article X portoit expressément qu'*aucun des vaisseaux des puissances ennemies de la*

*République française ne pourroit jamais être reçu dans les ports de Sardaigne.*

L'armée piémontaise se réunit ainsi aux troupes françaises, et dans la même nuit, ce roi, jouet de la fortune, qui, pour la seconde fois, mettoit ses Etats au pouvoir d'un ennemi vainqueur, victime de son dévoûment à la maison d'Autriche et au cabinet de Londres, partit avec sa femme, sœur du dernier roi des Français, pour chercher un asyle auprès du grand duc de Toscane : il fut conduit sous une double escorte des deux nations. Cette campagne qui ne fut qu'une course militaire, assura au gouvernement français l'entière possession du Piémont, et rétablit une communication directe entre les deux Républiques cisalpine et française. En conséquence de ces succès, tous les titres et distinctions furent abolis dans ces contrées, et les émigrés français reçurent l'ordre de les quitter dans le délai de trois jours, sous peine d'être traités suivant la rigueur des lois françaises. Ainsi finit la monarchie piémontaise, dont le chef, pour prix de la violation des traités conclus avec la France, se

vit dès-lors concentré dans son royaume insulaire de Sardaigne.

La conduite hostile des rois de Naples et de Sardaigne, avoit entièrement déchiré le voile dont la coalition nouvelle s'étoit enveloppé jusqu'alors. Il n'avoit pas d'ailleurs été difficile au gouvernement français de présager, sinon la catastrophe barbare et sanguinaire du congrès de Rastadt, du moins sa tenue infructueuse et sa prochaine rupture. Pendant le cours même des délibérations diplomatiques, les Autrichiens ne gardant plus de mesure, avoient percé à travers les montagnes, dans le pays des Grisons. Leurs émissaires avoient disposé d'avance les esprits : on étoit parvenu à les rendre opposans au nouveau système de République helvétique, déclarée une et indivisible, à l'imitation de la France ; et tandis que tous les autres cantons avoient adopté le pacte social fondé sur ces bases, les Grisons protestoient hautement en faveur de leurs anciennes institutions, et juroient de périr jusqu'au dernier, plutôt que d'abandonner les *us et - coutumes* de leurs ancêtres. Ce peuple généreux, agreste

et belliqueux, offroit un puissant appui à l'Autriche.

Ainsi, ce n'étoit plus de simples préparatifs; mais des mouvemens évidemment hostiles s'étoient opérés: dans le fait, l'archiduc Charles rassembloit une armée considérable, entre l'Inn et la Lech, tandis que l'avant-garde russe touchoit le territoire autrichien, et qu'une seconde colonne de 40,000 Russes arrivant sur les frontières de la Gallicie, alloit se fortifier du corps de Condé, composé de tous les émigrés français ralliés sous les drapeaux du prince, d'après l'ordre formel du prétendant.

L'espoir de la coalition se fondoit sur l'expérience et l'habileté du général Suwarow.

Quel étoit cet homme extraordinaire, dont la renommée retentissoit dans toute l'Europe, et qui sembloit prédestiné à subjuguer les républicains français, ainsi qu'il avoit fait des Polonais?.... La singularité de mœurs, d'habitudes et de conduite de ce général russe, étoit marquée au coin d'un caractère particulier, propre à en imposer au soldat. Suwarow vivoit en Scythe,

et combattoit en cosaque. Religieux, il aiguillonnoit le fanatisme par son exemple : artisan de son élévation, il n'oublia jamais le rang de simple soldat, dont il étoit sorti : ses pratiques superstitieuses au dernier degré, frappoient les sens et les idées d'un peuple crédule, et encore au berceau des connoissances humaines. Dans un siècle moins éclairé, il eût pu être un autre Mahomet : ardent et infatigable, ferme dans le malheur, habitué à combattre les peuples civilisés comme les hordes barbares, il s'étoit fait un art de la guerre, propre à déconcerter souvent les plus habiles tacticiens. Sa haine prononcée contre les Français qui avoient coopéré à la révolution, contribua à la confiance qu'il inspiroit et au choix qui fut fait de lui pour diriger l'armée coalisée qui devoit pénétrer en France par l'Italie.

Paul I.er qui venoit de se déclarer grand maître de l'Ordre de Malthe, dans l'espoir de devenir maître de cette forteresse de la Méditerranée, tira ce général de son exil, pour lui confier la direction de l'armée auxiliaire qu'il envoyoit en France. « Suwarow,

lui avoit écrit l'empereur de Russie, n'a besoin ni de triomphes ni de lauriers, mais la patrie a besoin de Suwarow, et mes desirs sont conformes à ceux de François II, qui, vous ayant conféré le suprême commandement de son armée, vous prie d'accepter cette dignité; il ne dépend donc que de Suwarow de se rendre aux vœux de la patrie et aux desirs de François II »,

Cet appel honorable avoit électrisé l'ame du Nestor russe. Il s'étoit aussitôt rendu à Vienne, et passant par Mittaw, il avoit rendu hommage au prétendant Louis XVIII : « Le jour, lui dit-il, le plus heureux de ma vie, sera celui où je répandrai la dernière goute de mon sang pour vous mettre en état de remonter sur le trône de vos augustes ancêtres : si le ciel épargne mes jours, il n'est pas impossible que je réussisse »,

Arrivé à Vienne, le général Suwarow avoit reçu de l'empereur l'accueil le plus distingué : nommé feld-maréchal et commandant en chef des armées autrichiennes en Italie, il avoit prêté serment dans les mains même de sa majesté impériale.

A l'égard des forces qui composoient les différentes armées impériales et françaises qui étoient prêtes à s'entre-choquer, on donnoit pour certain que l'empereur avoit en Italie 60,000 hommes, sous le commandement du feld-maréchal Mélas, 24,000 dans le Tirol, aux ordres du comte de Bellegarde; 30,000 occupoient le pays des Grisons, conduits par le général Hotze, enfin 120,000, réservés aux opérations importantes et décisives, dont la direction, ainsi que celle de toutes les armées, étoit remise au prince Charles, ce qui donnoit, du côté de l'Autriche, un effectif de 234,000 combattans.

De leur côté, les Français comptoient au Nord trois armées, celles du Danube, d'observation et d'Helvétie, sous le commandement du général en chef Jourdan, la première de 42,000 hommes, la seconde confiée au général Bernadotte, de 25,000, la troisième, commandée par Massena, de 32,000. Les deux dernières étoient les aîles de la grande armée, et devoient agir simultanément avec elles. Ainsi, en ajoutant à ce nombre, les corps d'armée

mée disséminés en Italie, et qui s'élevoient à 126,000 hommes, le total des armées actives en Italie et sur le Rhin, étoit de 225,000 hommes. Mais de plus, l'armée dite d'Angleterre, dans une inaction absolue et cantonnée dans les départemens de l'Ouest, étoit de 40,000 hommes. Les divisions militaires intérieures renfermoient 113,000 hommes et l'armée batave 13,000, en sorte que l'effectif réel des troupes disponibles étoit de 432,000 hommes, nombre sans contredit plus que suffisant pour garantir de toute invasion et conserver les pays occupés par les Français, si la prévoyance eût porté avec la célérité convenable les forces nécessaires à leur défense. Le Corps législatif mit bientôt après à la disposition du gouvernement un supplément de 200,000 jeunes gens de la conscription, et de plus, une levée extraordinaire de 150 millions, pour les armer et équiper.

Avec un tableau aussi rassurant, la nation française ne devoit pas s'attendre à une suite de revers humilians, et éprouvés dans les mêmes champs où ses braves lé-

gions avoient, deux ans auparavant, recueilli une moisson de lauriers ; chaque poste important qu'alloient parcourir les bataillons français, avoit été marqué par une action éclatante. Quoi de plus propre à enflammer l'ardeur des Français ? La route de la gloire leur avoit été tracée par leurs prédécesseurs, et il sembloit qu'il ne leur falloit plus que se montrer, et vaincre. Par quelle fatalité les armes françaises, malgré le même développement de courage et d'énergie, de la part des guerriers qui combattoient, ont-elles si péniblement lutté contre les Autrichiens et les Russes? Il faut attribuer évidemment leurs insuccès à l'inégalité du nombre, lors de l'ouverture de la campagne, au manque d'approvisionnement en vivres et en munitions, à l'imprévoyance et au désordre dans l'administration, et surtout au défaut absolu de confiance et de concordance entre les généraux et le ministre Schérer, spécialement depuis le moment que pour échapper à l'opinion publique qui le harceloit, il crût pouvoir se refugier en sûreté dans un poste non moins pé-

rilleux, celui de général en chef de l'armée d'Italie ; suivons d'abord les opérations de la campagne qui s'ouvre sur le Rhin.

L'armée d'observation, sous Bernadotte, se met en mouvement dans le Palatinat, bloque Philisbourg, tandis que Jourdan passe le Rhin sur trois points. La gauche de son armée commandée par le général Saint-Cyr, file vers le fort Vauban, et à Germersheim ; la droite aux ordres de Férino, traverse les ponts d'Huningue et de Bâle ; et le général en chef passe à Kell, accompagné des généraux Lefevre, Vandamme, Ernouf et Klein, et se rapproche ensuite du lac de Constance.

Tandis que, le 12 ventôse, par l'ordre du Directoire, l'armée française venoit de passer le Rhin, Jourdan en avoit donné avis à Rastadt, en assurant que cette démarche n'étoit point hostile, et qu'elle n'avoit d'autre but, que de remettre les Français dans la position qu'ils avoient avant les préliminaires de Léoben, et d'être en mesure, au cas où l'Empire ne se dé-

clareroit pas contre la marche des Russes. Le même jour, le commandant de Manheim, sur la sommation qui lui est faite par le général Rey, remet les clefs de cette place, et ouvre ses portes aux Français.

Massena étoit entré en même-temps dans le pays des Grisons. Le 26 pluviôse, il avoit sommé le général Auffenberg de l'évacuer. Le général autrichien eût pu lui retorquer par une sommation semblable, d'évacuer les cantons helvétiques, pays neutre et indépendant des Français. Mais on en étoit venu à cette extrémité terrible, où la raison du canon est la seule qui se fait entendre. Massena a disposé ses moyens d'attaque. Il fait porter le général Oudinot, avec son corps, sur Feldkirch, dans la vue d'occuper le général Hotze, et profite de cette feinte pour passer lui-même le Rhin, avec le centre de son armée. Il enlève l'épée à la main, le fort de Saint Lucien Steig, après une action sanglante.

D'un autre côté, une colonne de Français ayant franchi le Rhin à la nage, au-

près de Ragatz, et emporté le poste de Haldenstein, Massena vit couronner d'un plein succès, le plan d'aggression qu'il avoit conçu.

Le général Auffenberg, surpris et englobé par la division qui s'étoit postée sur le Rhin, au-dessus de Coire, dans l'impuissance d'obtenir aucun secours ni d'opérer sa retraite, fit une dernière tentative de résistance, mais il fut bientôt obligé de se rendre prisonnier avec les troupes qu'il commandoit : on remarqua avec satisfaction que les Grisons, malgré les efforts qui furent faits pour les soulever, ne voulûrent pas prendre les armes en faveur des Autrichiens.

Le général Hotze qui tenoit la position de Feldkirch, essaya vainement de débarrasser Auffenberg, mais il eût l'avantage de repousser les Français, qui tentèrent de le débusquer de ce poste important. Le général Casabianca, chargé de pénétrer dans le haut-Engadin, répondit aux espérances qu'on avoit de lui, en forçant le général Laudon à se replier. Telle fut l'heureuse ouverture de cette campagne par

Massena qui, toujours favori de la victoire, se rendit entièrement maître du pays des Grisons.

Après s'être ainsi ébranlés, les deux corps d'armées impériale et française s'avancèrent bientôt à une proche distance. Elles s'observoient de part et d'autre avec vigilance et retenue, et sembloient hésiter de se mesurer. Le général Jourdan n'avoit pas tardé à s'appercevoir de la supériorité des forces de son rival. Il cherchoit à tirer des renforts qui ne lui parvenoient pas.

Un pont est jeté par les Français, sous le feu même des Autrichiens qui défendoit Feldkirch, ce poste est assailli avec acharnement, deux retranchemens sont au pouvoir des attaquans, mais bientôt, ceux-ci écrasés par le nombre, après six assauts successifs, sont forcés d'abandonner cette entreprise après une perte considérable.

Cet essai n'étoit que le prélude d'une action générale : elle étoit désormais inévitable entre deux masses imposantes de corps armés, également animés du desir d'en venir aux mains, et qui déjà s'entretouchoient et n'attendoient, pour ainsi dire,

que le signal, étincelle du combat, pour s'embraser, se heurter et se détruire mutuellement.

Il entroit dans le plan du général en chef des armées françaises de conserver l'offensive. Le 29 nivôse, un de ses adjudans se présente au camp autrichien et somme le général qui le commande de déclarer s'il a reçu de la cour de Vienne la réponse provoquée par l'*ultimatum du Directoire*. Sur la négative, il annonce que l'armistice est rompu : une attaque violente s'engage de suite : l'avant-garde autrichienne se replie sur le corps d'armée. Le lendemain, l'archiduc offre lui-même le combat : Jourdan résiste d'abord avec intrépidité à un ennemi qui l'écrase par le nombre, il ne cède que lorsque le danger de voir son aîle gauche entièrement tournée, lui impose l'obligation de gagner les hauteurs de Pfullendorf. Il opère sa retraite avec ordre et prudence, et se replie jusqu'à Stockach et Engen : mais la tête de la colonne, qui s'étoit portée jusqu'à Buchorn, ayant été coupée, ne put parvenir à faire sa retraite. Ces deux ac-

tions furent des plus meurtrières : jamais, depuis la guerre, on n'avoit fait jouer, de part et d'autre, les foudres d'une artillerie aussi épouvantable; 300 pièces de canon couvroient la ligne de l'archiduc. L'Autriche avoit profité de l'intervalle de la paix pour se créer une artillerie légère qui pût rivaliser avec celle de la République : elle en fit un heureux essai lors de l'ouverture de cette campagne.

Jourdan, en livrant le combat à l'archiduc, s'étoit proposé de l'écarter du lac de Constance, et d'obtenir, par ce moyen, la possibilité de se rendre maître des retranchemens de Feldkirch, en joignant ses efforts à ceux de Massena. Quoiqu'il en fut, le général de l'armée helvétique étoit bien loin de perdre courage : profitant des instans qui lui restoient avant le retour des forces du général Hotze, il reprend l'attaque de Feldkirch avec la plus extrême vigueur : les Impériaux opposent une résistance inébranlable. Massena, qui voyoit à regret le succès du plan de campagne échouer contre la prise de ce poste, épuise ses efforts, et ne l'abandonne enfin, qu'a-

près avoir perdu une partie de l'élite de son armée, foudroyée et massacrée aux pieds de ces retranchemens impénétrables. Il se détermina alors à repasser le Rhin, et à se réfugier dans le pays des Grisons.

Jourdan avoit appris à l'école de l'expérience, que rien n'est insurmontable pour le soldat français, que son courage ne fut jamais rebuté par les revers, et qu'il a l'habitude de vaincre, et non de compter se ennemis. Enhardi par cet espoir, il prend la résolution d'essayer d'emporter par une bataille éclatante, ce qu'il n'a pu obtenir par des attaques partielles.

Le 6 ventôse, à la pointe du jour, i fait repousser les avant-postes autrichiens, engage le combat par l'aîle gauche, chasse le général Meerfeld du poste de Tullingen le général Saint-Cyr ne laisse aucun repos à l'ennemi; l'armée autrichienne se trouvoit en péril, et au point d'être tournée : la victoire sembloit se déclarer en faveur des Français; on eût dit que cette journée devoit réparer les malheurs de la campagne, et rendre à Jourdan une attitude imposante; mais soit que l'archiduc ait su ranimer

avec avantage l'attaque par de nouvelles troupes tirées de sa gauche, soit, ainsi que le général Jourdan s'en est plaint grièvement depuis, que le commandant de sa cavalerie ait temporisé, au lieu d'exécuter l'ordre précis qu'il avoit donné d'une charge générale, la face des choses changea tout-à-coup : jamais choc d'infanterie n'avoit été plus violent ; une sorte de fureur aiguillonnoit les combattans ; on se battoit en désespéré, comme si le sort de l'Empire ou de la République eût dépendu du résultat de cette journée de carnage et de sang. Ce fut surtout dans un bois occupé par les troupes aux ordres du général Saint-Cyr, que l'action se développa avec plus d'opiniâtreté ; on compta bientôt plus de cadavres jonchans la terre, que de pieds d'arbres.

L'archiduc Charles combattant en personne, et voulant donner l'exemple de l'intrépidité, mit pied à terre, affronta mille fois la mort, en chargeant lui-même à la tête des grenadiers. Le prince d'Anhalt et le général prince de Furstemberg, marchant sur ses traces, périrent au champ

d'honneur : mais enfin les Français n'ayant pu parvenir à se maintenir dans le bois, le général Saint-Cyr fut contraint de se retirer sur Lipptingen et de faire sa retraite, protégée par le corps valeureux des carabiniers : la nuit seule vint arrêter cet affreux carnage et enveloppa de ses ombres les sanglantes horreurs de cette bataille qui coûta dix mille hommes tués ou blessés.

Cette funeste défaite entraîna la retraite de l'armée : Jourdan la fit avec une ferme contenance par sa droite sur Schaffouse, par sa gauche, en passant le pont de Tullingen ; une partie du centre se retira sur Fribourg et de-là sur Bâle et Huningue. Le général Vandamme, à la tête de son arrière-garde, se tint en mesure pour couvrir le flanc de l'armée française. On ne perdit ni artillerie ni équipage, et la retraite s'effectua avec l'ordre et la précision d'une marche assurée.

Pendant ces journées désastreuses, les généraux Casabianca et Lecourbe, avoient tous deux pénétré dans l'Engadin ? Le premier força le général Landon à se reti-

rer dans le Wintschgau. Le second ayant reçu des renforts, conçut et fit exécuter un plan hardi, et dont l'idée paroîtroit presque fabuleuse, si les dernières guerres n'avoient convaincu même les ennemis de la France, qu'il n'est désormais aucune entreprise de guerre audessus du courage et de l'audace des Français.

Les troupes, sous les ordres du général Dessoles, furent chargées de cette expédition périlleuse. Qu'on se figure des guerriers obligés de gravir avec leurs armes, d'énormes rochers taillés à pic et hérissés de neige et de glaçons? La mort est sur leurs têtes, d'immenses abymes sous leurs pieds. Nul humain ne paroît avoir affronté ces montagnes. Quiconque ne peut parvenir à s'accrocher aux pointes, à se clouer en quelque sorte à chaque pas, au soc des glaciers, est perdu sans ressource. Il faut ainsi franchir les sommités les plus élevées des Alpes juliennes, le Wormser-Joch, qui sépare les sources de l'Adda, de l'une de celles de l'Adige. Mais ce n'étoit encore que la moitié du péril à courir. Assis sur l'extrémité de

ces

ces rocs, il falloit se laisser adroitement glisser, se précipiter même avec ses armes d'une hauteur prodigieuse. Ce stratagême étoit le seul moyen possible de tourner les défilés qui défendoient les retranchemens dans lesquels les Autrichiens se croyoient inaccessibles.

Déjà Dessoles est à la tête des braves qui ont eu l'heureuse audace d'affronter ce péril. Il fond à l'improviste sur l'ennemi, attaque à revers Glarens, et le poste retranché de Tauffers. Laudon ne peut concevoir par quel art le soldat français a pu pénétrer jusqu'à lui, ses postes sont envahis, il est prêt d'être saisi lui-même; le général Loison s'avançant par d'autres défilés, ne lui laisse aucun moyen de retraite. Les Français sont maîtres du camp, de l'artillerie, des bagages, et de la plus grande partie des Autrichiens forcés de mettre bas les armes. Laudon avec une poignée d'hommes, parvint néanmoins à se soustraire par la fuite jusque dans la vallée de Venosta. Cette expédition courageuse assura aux Français l'entrée

des deux immenses vallées qui sont comme la clef des montagnes du Tirol.

Malgré cette expédition valeureuse, la suite des échecs qui l'avoient précédé, réduisirent les généraux Jourdan et Massena à quitter l'offensive et à se retrancher derrière le Rhin, dans une ligne de défense impénétrable aux ennemis.

Le général Jourdan, soit qu'il fût réellement malade par les fatigues d'une campagne aussi pénible, soit qu'il pensât que la conduite de l'armée confiée à des mains nouvelles, put redonner de la confiance et du courage aux soldats, soit enfin qu'il jugeât indispensable d'éclairer le Directoire et la nation elle-même sur les causes morales et politiques qui avoient compromis le sort de la République par une suite de défaites, se détermina à se retirer : en conséquence, il laissa le commandement au général Ernouf. Massena obtint, peu après, la direction en chef des trois armées avec lesquelles il se disposa à rétablir bientôt la gloire des armes françaises, et à cueillir de nouveaux lauriers. Avant d'ar-

river au récit de ses heureuses opérations, nous avons à parcourir une chaîne de revers et de désastres qui affligèrent les armées françaises au sein de l'Italie, où les deux empereurs et les rois coalisés paroissoient avoir aggloméré leurs forces innombrables, pour rendre en quelque sorte ces contrées aussi funestes aux Français, qu'elles leur avoient été glorieuses et brillantes. Entamons cette campagne pénible et douloureuse, et cherchons à démêler les principales causes des malheurs qui en résultèrent pour les Français.

Tandis que le génie de la France revendiquoit aux armées les généraux les plus expérimentés, que les regrets publics se portoient déjà vers l'Egypte, et lui envioient les plus habiles capitaines et l'élite de ses défenseurs, quel fut l'étonnement général, lorsqu'on apprit la destitution des généraux Joubert et Championnet, qui s'étoient si éminemment distingués dans les campagnes d'Italie : tel étoit donc le prix que recueilloit Championnet pour avoir, dans l'espace d'un mois, détruit l'armée napolitaine de 60,000 hommes et

contraint le roi de Naples à se retirer en fugitif dans Palerme.

L'arrêté du Directoire du 7 ventôse, traduisit le vainqueur de Naples devant un conseil de guerre comme ayant employé l'autorité et la force militaire, pour empêcher l'action du pouvoir confié au commissaire civil près l'armée de Naples. Le Directoire l'accusoit de s'être par-là mis en révolte contre le gouvernement : ce conflit de pouvoir, et la rivalité qui s'étoit élevée entre ce général et le commissaire Faypoult, enlevèrent à l'armée le chef intrépide qui l'avoit conduite avec un élan si rapide dans le sentier de la gloire, jetèrent tout à-la-fois le mécontentement et le découragement qui contribuèrent à amener la suite déplorable de revers, dont le tableau affligeant va bientôt se développer.

Voulant en même temps faire un sacrifice expiatoire à l'opinion soulevée contre les dilapidateurs, le Directoire mit en jugement devant un conseil de guerre, Bassal ex-conventionnel, secrétaire de la

commission à Rome, qu'il qualifia de ci-devant citoyen français, ainsi que plusieurs autres individus comme prévenus d'exactions commises depuis la rentrée des troupes françaises dans Rome et l'occupation des états napolitains.

Le déplacement des généraux Joubert et Championnet parut à beaucoup d'esprits habitués à méditer les événemens et à en approfondir les causes, un coup de politique, fait à dessein de conférer un commandement en chef à un homme qui, malgré les attaques les plus violentes, avoit su se maintenir en crédit et en faveur auprès du Directoire.

En effet, il ne crut pouvoir mieux faire que de répondre au vœu du ministre Schérer, voulant le venger et le réhabiliter des accusations dirigées contre lui, par un témoignage éclatant de satisfaction de ses services; le Directoire, bravant l'opinion qui présageoit les plus funestes revers, sous le commandement de Schérer, lui écrivit le 8 ventôse que c'étoit à regret qu'il lui voyoit quitter le ministère, mais qu'il étoit *persuadé que l'emploi qu'il*

*ambitionnoit davantage, étoit celui qui lui offroit les moyens d'être le plus utile à sa patrie, et de soutenir avec le plus d'efficacité les intérêts de la liberté.*

Le commandement en chef de l'armée d'Italie étoit une sorte de réfuge que prenoit Schérer, dans l'espoir sans doute d'effacer les inculpations et les préventions qui de jour en jour s'aggloméroient contre lui. Peut-être se flattoit-il de marcher sur les traces de Bonaparte et de faire placer son nom à côté du héros d'Arcole et de Lodi ? Schérer avoit donné des preuves de bravoure et de connoissances militaires dans les campagnes du Nord et des Pyrénées ; mais la direction de la principale armée, contre laquelle l'ennemi paroissoit vouloir tourner toutes ses forces, étoit une haute entreprise. Lors des brillantes campagnes d'Italie, Bonaparte se trouvoit fortement secondé par les généraux sous ses ordres : il avoit su captiver leur estime, électriser leurs ames par l'amour brûlant de la gloire ; c'étoit un faisceau étroitement uni et opposant toujours un front égal et uniforme, et par là une

résistance invincible. Schérer, au contraire, arrivoit à une armée dont les principaux chefs étoient mécontens de son ministère. La prévention l'accompagnoit ; les ressorts de la confiance étoient brisés : on alloit obéir à regret à un général inestimé par la plupart de ses coopérateurs.

Bonaparte, en pénétrant en Italie, marchoit au milieu d'un peuple d'amis qui n'aspiroit qu'au recouvrement de son indépendance : ce peuple bénissoit, secondoit les Français. Schérer n'alloit rencontrer à chaque pas qu'une nation irritée des exactions et des dilapidations qu'il étoit accusé d'avoir tolérées sous son ministère ; l'amour de la liberté étoit éteint ; il sembloit n'être venu en Italie que pour y recueillir les plaintes et les malédictions des habitans.

Tels étoient donc les déplorables auspices sous lesquels alloit s'ouvrir la campagne d'Italie.

Le premier pas de Schérer fut marqué par une réquisition qu'il fit à son arrivée à Turin ; elle fut de 600,000 fr. sur un gouvernement provisoire déjà très-obéré,

ce prélude indiquoit ce qu'avoit à craindre l'Italie, quoiqu'épuisée par les opérations financières des principaux agens et commissaires français : une stupeur générale s'empara des esprits.

Commencer la campagne par une expédition victorieuse, étoit aussi un brillant début : cette idée éblouit l'ambition de Schérer : il marche sur la Toscane ; elle offroit des approvisionnemens abondans et une ample moisson aux dilapidateurs. Le grand-duc, prince de la maison d'Autriche, lié par intérêt de famille dans la coalition, et environné de Républiques naissantes dont il redoutoit la propagation de principes dans ses états, avoit à la vérité levé des contributions et fait des préparatifs qui coïncidoient avec les hostilités du roi de Naples.

Schérer pénètre en conquérant dans un pays qui n'oppose aucune résistance.

Le 4 germinal, le général Gauthier se présente devant la magnifique ville de Florence, autrefois le siége d'une République renommée. Les portes de cette superbe capitale de la Toscane lui sont à

l'instant ouvertes sans coup-férir, et trois jours après, le grand-duc quitte ses états pour se retirer au sein de sa famille, sous une escorte d'officiers français. C'est ainsi que la maison d'Autriche perdoit un puissant appui en Italie, en voyant envahir les états d'un prince de son sang, toujours prêt à seconder les espérances de domination sur les anciens et immenses domaines qui lui étoient enlevés par l'établissement de la République cisalpine.

Schérer se croit déjà maître de l'Italie et prêt à dicter des lois aux ennemis de la France. Succès funeste! invasion irréfléchie! Schérer ne songe pas qu'il ne peut garder ce pays qu'en affoiblissant, par de nombreuses garnisons, son armée à peine forte de cinquante mille hommes.

Cependant l'armée autrichienne, aux ordres du feld-maréchal de Mélas, menaçoit Mantoue, tandis que le général Bellegarde descendoit le Tirol avec des forces considérables.

En effet, ni la compensation des états vénitiens, et par là l'érection de l'Autriche en puissance maritime, ni le souve-

nir des périls passés et la chance de nouveaux hasards belliqueux, ni l'attrait de donner la paix à l'Europe, n'avoient pu tempérer les ressentimens de l'empereur contre la France : séduite par les subsides anglais, travaillée par ses adroits négociateurs, la maison d'Autriche se lança avec une nouvelle ardeur dans la carrière des combats. Ce fut ainsi que François II, impatient de voir la République cisalpine s'élever comme un boulevard avancé pour la défense de la France, se détermina à compromettre le sort de la couronne impériale plutôt que de céder à l'importante limite du Rhin, achetée par les Français au prix de tant de victoires.

Dans cet état des choses, Schérer assemble un conseil de guerre à Mantoue, où se trouvoit le quartier-général de l'armée : on y prend la résolution d'empêcher la jonction des deux armées autrichiennes, en attaquant vivement le général Mélas. Schérer en conséquence coupe son armée en six divisions, fait les dispositions convenables pour engager le combat, et présente la bataille aux Autrichiens, qui

comptoient cinquante mille combattans, soutenus par des retranchemens et une artillerie formidable.

Le 6, les deux armées en présence aux environs de Castel-Nuovo, entre le lac de Garda et l'Adige, une action générale commence dès le point du jour. Schérer oppose cinq divisions au front de l'ennemi; il destine la sixième aux ordres du général Serrurier à se réunir à Trente avec la division de la Valteline et une division de l'armée d'Helvétie : par là il entretenoit sa communication avec les forces postées dans les cantons helvétiques, et se réservoit les moyens d'en tirer d'utiles renforts : ces trois divisions ont ordre d'agir sur le flanc droit de l'ennemi dans les montagnes.

L'aspect de l'armée autrichienne étoit formidable; elle étoit placée sur les hauteurs de Pastringo, appuyée par une communication assurée avec Vérone, et bordée des deux côtés par le lac Garda et l'Adige.

Schérer se proposoit de prendre à revers, par la rive gauche de l'Adige, la

position de Véronne. Secondé par le général Serrurier, qui devoit nettoyer les montagnes de la Cize, occupée par les Autrichiens, et se joindre ensuite avec les renforts tirés de l'armée d'Helvétie, à Trente, au moment de la bataille de Castel-Nuovo, il espéroit pousser vivement le général Mélas et le contraindre à abandonner Vérone, qui offre une des lignes de défense les plus avantageuses de l'Italie.

La bataille de Castel-Nuovo, commencée dès le point du jour, se prolongea toute la journée: la victoire flotta incertaine entre les deux armées. Le général Moreau, à qui ses compagnons d'armes déférèrent volontairement le commandement, et qui se trouvoit à la tête des divisions aux ordres de Delmas, Grenier et Serrurier, remporte dès le premier moment des avantages marqués; il enleve toutes les redoutes et retranchemens qui s'opposoient à sa marche, prend Rivoli, traverse l'Adige, et déjà à Chiusa parvient par la célérité de cette démarche hardie, à rompre la ligne autrichienne, composée

de

de 25,000 hommes sortis de Vérone et de Porto-Legnano, à la décontenancer et à forcer une partie de l'armée à gagner en retraite la vallée jusqu'à Péri. Moreau fit à l'ennemi quinze cents prisonniers. Certes, si les deux divisions sous la conduite du général en chef Schérer eussent développé la même vigueur; si elles eussent été poussées et dirigées avec une semblable habileté, la campagne d'Italie s'entamoit par un succès qui promettoit les suites les plus brillantes.

Schérer commandant le centre de l'armée, attaqua les dehors de Vérone, défendus par le général Rheitzen. Le poste de Sainte Lucie tomba au pouvoir des Français, mais celui de Saint Maximin demeura à l'ennemi après avoir été pris et repris jusqu'à sept fois. On ne fut pas plus heureux dans l'entreprise de Porto-Legnano; le général Servan y fut blessé, le général Devin tué, et après une tentative opiniâtre, mais infructueuse, les Français se replièrent sur la place de Mantoue.

Envain dès le lendemain Schérer voulut-

il ressaisir la victoire : le sort des armes n'a qu'un instant propice, il fuit comme l'éclair ; il n'appartient souvent qu'au génie d'en profiter. Le général en chef craignit alors qu'un ennemi vainqueur ne parvînt à le couper : il prit le parti de repasser l'Adige et de prendre position sous le canon de Peschiera. Moreau ne partageoit pas ce sentiment, qui lui parut pusillanime : il vouloit en imposer à l'ennemi par une contenance ferme devant Vérone : on pensoit aussi qu'au lieu de se contenter de renforcer l'armée par les garnisons du Piémont, comme faisoit Schérer, il falloit encore évacuer momentanément la Toscane et la République romaine, rappeler même une partie des troupes infructueusement disséminées dans le royaume de Naples, sous le commandement du général Magdonald. Par là, se composant une armée imposante, on s'avançoit en Italie avec une attitude capable de repousser l'armée autrichienne, dont les corps étoient encore épars, incertains et frappés de stupeur par le souvenir des échecs multipliés qu'elle avoit

éprouvée dans les dernières campagnes : l'expulsion des Autrichiens paroissoit alors indubitable, et il eut été facile de reprendre ensuite la possession des pays évacués.

Cette opération exigeoit la plus grande promptitude ; on pouvoit par ce moyen prévenir les desseins et les mouvemens de l'ennemi, neutraliser même les avantages qu'il avoit eus dans la Souabe. En effet, l'archiduc Charles, après la victoire par lui remportée sur le général Jourdan le premier germinal à Pfullendorf, au lieu de pousser plus loin cet avantage, s'étoit rallenti et arrêté en quelque sorte pour dépêcher de prompts secours à l'armée d'Italie par les montagnes du Tirol. Son but étoit d'opposer une armée en état de faire évacuer l'Italie aux Français. On sut bientôt que la division de Bellegarde avoit fait sa jonction avec l'armée du feld-maréchal de Mélas, qui par là se trouvoit à la tête de soixante mille combattans : on étoit instruit également que la jonction de l'armée russe avec les Autrichiens, devoit s'opérer à Vérone : elle avançoit à marches forcées : son avant-

garde étoit dans le Frioul. On évaluoit cette armée auxiliaire à 40,000 hommes : la renommée en accroissoit le nombre, en exagéroit l'intrépidité ; on eut dit une nuée de géans monstrueux qui alloit fondre et pulvériser en un clin-d'œil tout ce qui oseroit s'opposer à son passage. C'en étoit fait des armées françaises, dès qu'elles seroient aux prises avec l'armée invincible des Russes.

Soit le desir de profiter du moment où cette réunion n'étoit pas encore consommée, soit confiance dans ses propres forces, Schérer se détermina à tenter de nouveau le sort des armes. Depuis le dernier combat, les troupes étoient demeurées en présence et presque sur le champ de bataille : le 9, on convint d'une suspension d'armes de quelques heures pour enterrer les morts de part et d'autre.

Le 10, Schérer commande l'attaque sur toute la ligne autrichienne : il remporte d'abord quelques avantages sur le général Kaim, qu'il force à abandonner la position avantageuse qu'il tenoit devant Vérone : un pont est en même temps jeté sur

l'Adige ; il facilite à la division Serrurier le moyen de chasser devant elle les postes autrichiens qui garnissoient les hauteurs. Mais le général Kray, s'apercevant du danger de cette tentative, qui alloit isoler les places de Vérone et de Porto-Legnano, attaque avec impétuosité les Français sur trois colonnes : le succès couronne ses efforts, l'armée française plie sur tous les points ; après une défense honorable, elle cède au nombre supérieur des assaillans : l'ennemi met à profit l'avantage de sa position ; il presse avec la plus grande vivacité les colonnes françaises qui, dans leur retraite pénible et embarrassée, ne peuvent repasser qu'avec lenteur l'Adige, dont la plupart des ponts étoient rompus : une colonne presqu'entière est interceptée et réduite à fuir à travers les rochers escarpés des montagnes ou à tomber prisonnière dans les mains des Autrichiens. Cette catastrophe malheureuse, arrivée à Pastringo, fut le signal des défaites successives attachées, par une sorte de fatalité, aux pas du général Schérer qui, depuis cette époque, n'engagea plus de combats

que pour éprouver des revers humilians et désastreux.

Le 11, après avoir replié et retranché son aîle gauche derrière le lac de Garda, jeté une garnison suffisante dans Peschiera, ce général concentre toutes ses forces sur Villa-Franca, entre l'Adige et le Tartaro: par-là il met à couvert Mantoue, il est en état de reprendre d'un instant à l'autre l'offensive en repassant l'Adige entre Vérone et Porto-Legnano. Son aîle droite étoit protégée par cette place: son corps d'armée occupoit le camp de Magnano. Il sembloit n'avoir rien à craindre de l'ennemi.

Cependant, le général Kray ne néglige aucun de ses avantages; il fait ranger toute son armée au-delà de l'Adige, se poste à Castel-Nuovo, couvre Peschiera et montre l'intention de tourner le flanc gauche de l'armée française.

Schérer voulant éviter ce danger, se décida le 16 suivant à livrer la bataille: son armée étoit distribuée sur trois colonnes: celle de droite sous la direction des généraux Victor et Grenier, se portoit sur

San Giacomo, au-dessous de Vérone : Delmas, à la tête de l'avant-garde, marchoit sur Dossobono et les colonnes du centre devoient donner l'attaque sous les ordres du général Moreau.

Le général Kray, présumant par la surprise qu'il avoit fait d'un ordre parti de Peschiera, que Schérer alloit passer l'Adige, marche à sa rencontre dans le même ordre de bataille. Le combat s'engage à toute outrance : Moreau fait encore cette fois des prodiges de valeur ; il vient à bout de percer le centre de l'ennemi, de le pousser jusqu'aux portes de Vérone ; il alloit y pénétrer, si les divisions de droite, dispersées sur une trop grande étendue, avoient pu tenir tête aux Autrichiens. Villa-Franca est prise et reprise par Serrurier : vers la fin de la journée elle étoit encore au pouvoir des Français ; mais la gauche de l'armée impériale, sous le commandement du général Zoph, étant parvenue à tourner les deux divisions de l'armée française, leur enleva le fruit des travaux de cette terrible journée. Moreau se vit contraint d'abandonner l'ennemi,

qu'il avoit mis en déroute, pour protéger la retraite de l'armée française, et la tirer du péril imminent dont elle étoit menacée. Moreau, par sa conduite ferme et tempérée, sachant s'arrêter au milieu de la victoire et sacrifier sa gloire au salut de l'armée, mérita de nouveau le titre de *sauveur de l'armée.*

L'ennemi avoit rempli son but, en forçant les Français à se rejeter sur la rive gauche du Mincio, et à livrer, à la merci de ses attaques, les places de Peschiera et de Mantoue. Le 17, Schérer fit sa retraite par Roverbello; le général Kray en profita pour bloquer complètement Peschiera et le côté de l'est de Mantoue, en coupant toute communication avec Ferrare. Le 19, l'armée française et cisalpine se replia sur Brescia. Cette retraite précipitée, suite funeste de la perte de la bataille de Magnano, enlevoit tout appui du côté de l'Helvétie, compromettoit le corps d'armée du général Magdonald, posté dans une situation extrêmement périlleuse, et bientôt il n'alloit plus exister de moyen de communication avec les états

de Parme, de la haute Toscane et la République ligurienne.

La supériorité de l'armée autrichienne victorieuse depuis l'ouverture de la campagne, venoit de s'accroître d'une manière effrayante par l'arrivée des colonnes russes.

Le 24 germinal, le feld-maréchal Suwarow fit son entrée dans Vérone : toute la noblesse marcha au-devant de lui et le peuple, en signe de joie, détela les chevaux de sa voiture et la traîna jusqu'au palais Emilio, destiné à le recevoir. Suwarow, ennemi de tout luxe, refusa d'habiter l'appartement somptueux qu'on avoit disposé pour lui, et en prit un où il n'y avoit ni glaces ni mobilier fastueux : habitué à la vie des camps, son manteau fut le seul lit sur lequel il voulut reposer. Il fut présenté à l'armée autrichienne comme l'ange tutélaire envoyé pour lui ouvrir le chemin de la victoire : on exalta les esprits par le récit de ses brillantes campagnes, et l'on parvint à fanatiser en quelque sorte les soldats, sous les rapports des idées religieuses auxquelles Suwarow

se montroit scrupuleusement attaché. Les généraux Kray et Mélas s'empressèrent de remettre en ses mains le commandement suprême de l'armée. Suwarow met à profit ce premier moment d'enthousiasme : il fait occuper aussitôt les postes de l'Adige et charge le général Kray d'attaquer Brescia. Le chef de brigade Bouret, qui commandoit la garnison française forte d'environ douze cents hommes, refuse de se rendre ; la place est emportée par les Cosaques qui, l'épée à la main, enfoncent la porte de Peschiera et repoussent la garnison dans la citadelle. Les habitans contribuèrent à la reddition de cette place en abaissant eux-mêmes les ponts-levis aux assiégeans : le palais national fut pillé par eux et les emblêmes républicains renversés de toutes parts ; la citadelle, prête à être escaladée, se rendit également. La ville de Bergame ne fit qu'une résistance de quelques heures.

La première bataille que gagna Suwarow après son entrée en Italie fut celle de Cassano le 6 floréal. Ce général ayant donné l'ordre au général Mélas d'emporter ce bourg situé sur la rive droite de

l'Adda, les Français retranchés firent la résistance la plus opiniâtre. Mélas étant parvenu à forcer le passage du canal Ritorto qu'il passa sur un pont volant et sous le feu des batteries françaises, le choc devint alors terrible : les Autrichiens se précipitent avec audace, emportent la tête du pont ; les Français renversés fuient en désordre, et dans leur désespoir font sauter une arche : ce combat acharné se prolongea depuis sept heures du matin jusqu'à quatre heures après midi ; les Français y perdirent quatre généraux, 100 pièces de canon, 3,000 hommes laissés sur le champ de bataille et un égal nombre fait prisonnier. Ce succès fut suivi de la prise du château de Verderio où le général Serrurier, entièrement isolé de l'armée, s'étoit retiré dans l'intention de s'y défendre à toute extrémité avec les deux mille cinq cents hommes qu'il commandoit ; mais se voyant bientôt assailli par des forces supérieures et dans l'impossibilité absolue de s'ouvrir, ainsi qu'il l'avoit espéré, un passage l'épée à la main, ce général n'eut d'autre moyen de salut que d'obtenir une capitulation

honorable par laquelle les officiers eurent la liberté de se retirer en France, et les soldats la promesse d'être échangés les premiers contre les troupes alliées faites prisonnières dans cette journée.

Après cette expédition, Suwarow se détermina à marcher sur Milan, précédé par le général Mélas.

L'armée austro-russe, forte de plus de cent mille combattans, s'avance ainsi rapidement au sein de la République cisalpine sur les deux bords du lac de Garda, tandis que sa droite ayant traversé le Pô au-dessous de Ferrare, soulevoit les habitans et réunissoit contre les Français tous les moyens propres à les accabler. Cette armée formidable, qui semble devoir inonder l'Italie et la subjuguer pour jamais, laisse à peine au général Schérer le choix des lieux de retraite : il fuit successivement les bords du Mincio et de l'Oglio : il se flatte de trouver dans ses positions sur l'Adda des moyens d'arrêter une masse aussi redoutable : mais comment auroit-il pu résister avec un corps d'armée réduit à 30,000 hommes de troupes, harassées,

manquant

manquant de tout, épuisées par des fatigues non interrompues, par une lutte inégale contre des forces victorieuses et croissantes de jour en jour ?

L'armée entière accusoit hautement le général Schérer d'ineptie et d'imprévoyance : c'étoit sous son ministère que l'on avoit du préparer les moyens de défense et d'approvisionnemens, et c'étoit sur lui par conséquent qu'elle faisoit rejaillir la longue série de désastres qu'elle avoit essuyés : elle ne voyoit d'autre espoir que dans le commandement confié au général Moreau.

Les revers des Français jetoient la République cisalpine dans la plus grande consternation : on y redoutoit les vengeances de l'armée impériale et les excès des troupes russes qui, disoit-on, sous la conduite du même général Suwarow, avoient donné à l'Europe, lors de la prise de Warsovie, l'épouvantable exemple d'un saccage aussi sanguinaire que ceux des peuples barbares dont les historiens nous ont transmis le récit des cruautés les plus révoltantes.

En cet état de crise, Schérer se rend à Milan ; il proteste dans une proclamation, que des milliers de Français sont prêts à se lever en masse pour voler au secours de leurs alliés ; mais il déclare qu'il est essentiel, en attendant, de subvenir aux besoins des troupes qui les défendent.

Par un contraste étrange avec ces promesses, on vit alors l'ambassadeur français Rivaud et la longue suite des fournisseurs, peu confians dans la parole du général, précipiter leur démembrement et le transport des richesses précieuses qu'ils avoient recueillies en Italie et déposées à Milan. Le directoire cisalpin, dans sa sollicitude civique, en proie aux plus vives alarmes, députa son président Sopransi, auprès de l'ambassadeur Rivaud, pour le prévenir que le salut du peuple, confié à ses soins et à sa vigilance, leur imposoit l'obligation de faire connoître, par un envoyé extraordinaire, au gouvernement français, le péril extrême où se trouvoit la République cisalpine, et le torrent dévastateur qui, après avoir ravagé ces contrées, alloit bientôt menacer la

France elle-même. On assure que la réponse inouie du plénipotentiaire français fut, qu'il feroit saisir et incarcérer dans le Piémont tout individu que le gouvernement cisalpin oseroit envoyer au Directoire français; et que, s'il lui échappoit, il seroit mis au Temple en arrivant à Paris.

Quoiqu'il en soit, le 7, arriva néanmoins à Milan un courier du Directoire français, porteur de la destitution de Schérer, et de son remplacement par le général Moreau. Schérer s'étoit déjà rendu justice, et avoit remis volontairement le pouvoir dans les mains de son successeur. Un rayon d'espoir commença à luire; le mal cependant étoit à son comble, la plaie profonde et la désorganisation presque complette. Il falloit trouver des ressources imprévues, créer une armée, enchaîner les bras victorieux des Austro-Russes, leur en imposer par une tactique inattendue, enfanter la victoire au sein même des défaites, ressusciter dans les Français abattus, cette valeureuse énergie qui les métamorphose en autant de héros sur le champ de bataille. Le génie d'un seul

homme pouvoit-il suffire à tant de travaux ? Quel autre que Moreau, habitué à commander au malheur même par sa prudence et sa présence d'esprit, auroit ôsé prendre en mains les rênes d'un commandement dégradé par tant de revers ? Moreau n'entrevoit que l'obligation de sauver son pays, il se dévoue généreusement, et se met en devoir de répondre au vœu public, qui avoit devancé cette marque tardive de confiance du gouvernement français.

Mais quelques fussent les talens supérieurs de Moreau, il lui étoit impossible de remédier en un clin-d'œil, aux effets des dispositions de son prédécesseur, et à l'état de détresse et de désordre où se trouvoient les troupes qui passoient sous son commandement. Il se voyoit condamné à une retraite inévitable, commandée par l'empire de la nécessité. Ne pouvant se maintenir dans le Milanais, tout l'art consistoit à le défendre pied-à-pied, à ne l'abandonner qu'à la dernière extrémité, et surtout, à préparer les moyens d'y rentrer promptement et en vainqueur.

L'ennemi avoit saisi tout l'avantage que lui avoient offert les dernières opérations de Schérer ; soit qu'il ne voulût pas le laisser échapper, soit qu'il fut instruit de la promotion de Moreau, il attaqua à l'improviste dans la nuit du 7 au 8, du côté de Lodi. Moreau à peine arrivé au commandement, y développa des ressources incroyables, se battit en héros, plusieurs aides-de-camp périrent à ses côtés ; mais tous ses efforts furent inutiles ; les Austro-Russes ayant passé l'Adige, menaçent de cerner avec leurs phalanges innombrables, cette poignée de Français et de Cisalpins, qui combattoient encore intrépidement sous les drapeaux républicains. Moreau juge alors indispensable de mettre hors de péril les débris de l'armée, en repassant subitement le Tesin, et en exposant malgré lui la place de Milan, qu'il lui étoit impossible de défendre.

Instruit de cette position critique, le Directoire cisalpin se vit contraint de partir lui-même et de transférer le siége du gouvernement. Le Corps législatif ne sembloit pas convaincu de cette nécessité, et dé-

battoit encore avec chaleur, la question de savoir s'il ne falloit pas déclarer les directeurs coupables de haute trahison, pour avoir quitté leur poste, lorsqu'on apprit le départ subit du général Schérer et de l'ambassadeur Rivaud. La retraite des Français glace d'effroi les esprits les mieux disposés, l'amour de la patrie est étouffé par la crainte du danger personnel, les législateurs se dépouillent d'un costume qui peut attirer la mort sur leur tête, la représentation nationale est dissoute, et le vaisseau de l'état abandonné, n'a plus ni pilote, ni défenseurs.—Le lendemain, l'état-major évacue la place, et un gouvernement provisoire est organisé dans l'attente des Autrichiens. Le général Béchant, commandant du château de Milan, proteste au général Moreau que, fidèle à son devoir, malgré que sa garnison ne fut composée que de 1300 hommes, qu'il fut réduit à six pièces d'artillerie en état d'agir, avec peu de munitions, il ne se rendroit que lorsque toute résistance seroit devenue impossible.

A l'égard des places de Mantoue, de

Peschiéra et de Ferrare, elles avoient été approvisionnées pour un an, par ordre du gouvernement cisalpin, mais il paroît que Schérer avoit fait consommer une grande partie des provisions et des munitions pendant la tenue de sa campagne. L'évacuation du Milanais fut générale de la part de tous ceux qui avoient contribué à l'établissement du nouveau gouvernement et montré des dispositions favorables aux Français; elle fut si précipitée, et opérée avec une telle confusion au passage du Tésin, que si l'ennemi avoit poursuivi avec plus d'obstination, il eut pu saisir la division Grenier, chargée de protéger la marche de cette multitude de malheureux fugitifs, au désespoir de laisser à la merci des Autrichiens et des Russes, leurs femmes, leurs enfans, leurs habitations et leurs propriétés. Spectacle déchirant pour les ames sensibles, de voir tant de pères de famille qui, victimes de leur confiance dans le gouvernement français, et pour prix de la faible lueur d'indépendance qui leur avoit été montrée, étoient dévorés tout à-la-fois par l'idée de leur patrie, re-

tombant sous le joug de la maison d'Autriche irritée et vindicative, et de l'humiliante nécessité où ils alloient être bientôt réduits dans un état de ruine et de proscription, à tendre une main misérable sur une terre étrangère !...

Tout n'offroit alors que péril et désastre en Italie. Mantoue et Peschiéra, seuls boulevards de la République cisalpine, étoient assiégés par le général Kray, à la tête de 25000 hommes. Une explosion violente venoit d'éclater dans les montagnes du Piémont, on cherchoit à inquiéter les derrières de l'armée française, à intercepter tout contact avec les départemens méridionaux, et à lui ôter jusqu'à l'espoir de la retraite en France.

Dans les états napolitains, l'arrestation du général Championnet, par Faypoul, l'inquiétude causée par les revers continus de l'armée française et cisalpine, avoient altéré la confiance et rehaussé les espérances des partisans de l'ancien gouvernement. La nouvelle République parthénopéenne étoit menacée d'une chute certaine, aussitôt que la présence des troupes françaises

auroit cessé de la maintenir. Mack organisoit une armée royale, sur les confins maritimes de la Calabre; et le guerrier cardinal Ruffo se disposoit à commander au nom du roi, et pour le rétablissement du trône et des autels, cette armée anti-républicaine qui s'augmentoit de jour en jour.

C'étoit avec raison, que les infortunés Cisalpins fugitifs de Milan, suivoient le conseil de la prudence. En effet, à la nouvelle de l'évacuation, les ennemis s'avancèrent à la hâte sur cette ville.

Le 9, à la vue des Cosaques, le peuple se leva, et poussé par les partisans de l'Autriche, abjurant hautement le républicanisme qu'il professoit, quelques jours auparavant, il foule aux pieds la cocarde tricolore, et arbore celle impériale. La multitude vole au-devant des Russes, jusqu'à Cressenzano, et les accueille aux acclamations redoublées, de vive la religion! Vive l'empereur français!

« Je viens, dit Suwarow à l'archevêque de Milan, remettre la religion et le pape sur le trône, et ramener les peuples au respect dû aux rois. Il appartient à votre

ministère de me seconder dans ce salutaire objet.

Puis se retournant vers les députés de cette ville, naguères chef-lieu de la République cisalpine. « Messieurs, leur dit-il, je suis satisfait de l'accueil que vous me faites : je desire que les sentimens qui sont dans vos ames, répondent à ceux que vous manifestez ».

Au même instant, le peuple de Milan, mutile, renverse, brûle tous les symboles de la République, pille les maisons des chefs du gouvernement, et de tous ceux qui se sont montrés fauteurs ou amis du régime républicain. Ceux qui étoient demeurés, ne durent leur salut, que parce qu'ils furent livrés comme ôtages aux Cosaques.

Le même soir, le prince Suwarow y fit son entrée solemnelle, accompagné de son état-major, et publier la proclamation suivante :

« L'armée victorieuse de l'empereur est ici ; elle combat uniquement pour le rétablissement de la sainte religion, du clergé, de la noblesse et de l'antique gou-

vernement de l'Italie. Peuples, unissez-vous à nous pour Dieu et pour la foi. Nous sommes arrivés avec une grande puissance à Milan et à Plaisance pour vous secourir ».

Mélas fit désarmer la garde nationale, prohiba l'uniforme cisalpin, et institua un tribunal de police, avec défense d'exercer aucun acte de vengeance particulière.

Maître de Milan à l'exception du château, Suwarow déployant l'activité qui lui étoit naturelle, poursuivit rapidement la supériorité de ses avantages. Il fait marcher aussitôt le corps de son armée sur Novare et Pavie; il la coupe ensuite en quatre branches : l'une va pénétrer dans les gorges de la Suisse, et se lier à la gauche de l'armée de l'archiduc, l'autre commandée par le général Ott, marche au-devant de l'armée française de Naples, et occupant les défilés des Appenins, va intercepter toute communication entre la haute Toscane et le territoire génois. A l'est, il fait assiéger Mantoue, bloquer Bologne et attaquer Ferrare, tandis qu'il pousse devant lui l'armée française ébran-

lée, qu'il se propose de réduire entièrement, avant qu'aucun renfort ait pu la rétablir.

Déjà Pavie est abandonnée par les Français; le général Hohenzollern entre dans Parme et dans Plaisance, tandis que le général Ott prend possession des villes de Reggio et de Modène. La retraite précipitée des Français est partout le signal d'insurrection contr'eux. La Romagne et le Ferrarais se soulèvent sous la direction d'officiers allemands. Les habitans de la Lombardie et une grande partie des Cisalpins eux-mêmes, prennent les armes pour partager la gloire de les expulser du territoire italien, si toutefois ils n'y sont pas entièrement exterminés. Car déjà aux yeux des vainqueurs, leur sortie paroît un prodige. De tout côté le tocsin sonne, des feux de joie brillent, l'enthousiasme allume la haine du nom Français : Suwarow ajoute encore à cette frénésie, par des proclamations véhémentes, dans lesquelles il s'écrie :

PEUPLES D'ITALIE!

« Aux armes! Aux armes! Venez vous ranger sous

sous les drapeaux de la religion et de la patrie, et vous triompherez d'une nation perfide... Les armées alliées des deux augustes empereurs, combattent pour vous, versent leur sang pour la défense de la religion, le recouvrement de vos propriétés, et le rétablissement de votre ancien gouvernement.... Les Français ne cessent de vous opprimer; ils vous accablent d'impôts et de réquisitions; et sous le vain prétexte d'une égalité, d'une liberté chimérique, ils portent la désolation dans vos familles, arrachent les enfans à leurs pères, et les forcent à porter les armes contre leurs souverains légitimes.

» Peuples d'Italie, consolez-vous! Il est un Dieu qui vous protège, et des armées qui vous défendent. Ces armées sont innombrables...

» S'il se trouvoit parmi vous des hommes assez perfides pour prendre les armes, et seconder d'une manière quelconque les manœuvres des Français, s'il pouvoit exister de ces hommes traîtres à leur patrie, infidèles à leur religion, ils seroient à l'instant irrémissiblement fusillés, sans aucun égard aux rang, emploi, naissance ou condition: leurs familles seroient poursuivies, et leurs maisons détruites, ainsi que leurs propriétés....

Ce fut alors un phénomène politique des plus étranges, de voir une flotte combinée des pavillons rivaux de la Porte

ottomane et de la Russie, sous la direction des Anglais, pénétrer dans les mers de la Grèce, et faire la conquête des îles vénitiennes restées au pouvoir des Français après la destruction de la République de Venise : ces îles furent remises en la possession des Turcs, comme une sorte de compensation momentanée, en dédommagement de l'occupation faite de l'Egypte par les Français.

Cette même flotte débarqua plusieurs divisions russes à l'est du royaume de Naples : elles furent fortifiées par des détachemens anglais expédiés de la Sicile par l'amiral Nelson.

L'armée *royale-catholique* du cardinal Ruffo, enhardie par ces renforts, fait des progrès rapides; la vue de ses drapeaux relève l'esprit monarchique des provinces qu'il parcourt; il est bientôt aux portes de Naples.

D'un autre côté, la République romaine, non encore assise, tourmentée par les besoins, par la famine même, privée de subsistances depuis que les Anglais, dominant dans la Méditerranée, bloquoient ses ports, se trouvoit dans un

état d'agitation voisin d'un soulèvement général qui mettoit en danger l'armée napolitaine : la Toscane seule offroit encore quelques ressources aux Français, mais déjà les insurrections partielles s'y manifestoient. Ce fut dans cette extrémité que le général Moreau n'hésita point à chercher le salut de l'armée en évacuant entièrement le midi de l'Italie et en s'appuyant sur les états liguriens.

Dans cet état de détresse, on se plaignoit hautement en Italie de l'inaction du gouvernement français, qui ne faisoit aucun effort pour sauver les peuples alliés des fureurs et des ravages auxquels ils alloient être en proie, et compromettoit ainsi la sûreté de la République française elle-même. On apprit toutefois qu'une escadre de vingt six vaisseaux de ligne venoit d'appareiller de Brest, et qu'elle cingloit vers la Méditerranée : elle devoit se renforcer de plusieurs vaisseaux espagnols. En tirant parti de cette expédition, il étoit possible d'alimenter l'armée de Moreau de vivres et d'hommes, par Gênes, et de ravitailler Malte : quelques-uns même

pensoient que l'objet principal étoit de se porter en Egypte, d'y recueillir les débris de l'armée d'Orient, et de venir, sous les auspices des anciens vainqueurs d'Italie, faire repentir les rois coalisés de leurs nouvelles incursions, et l'empereur de la violation du traité par lui conclu à Campo-Formio. Si le Directoire eût suivi cette marche, le sort des armes eût sans doute changé de face, l'Italie s'affranchissoit de ses nouveaux dominateurs, et l'alarme, qui déjà gagnoit les frontières et même l'intérieur de la France, se dissipoit entièrement.

Au lieu de ce plan vaste et décisif, l'expédition se borna à quelques secours d'hommes et de vivres qui furent jetés dans Gênes, la flotte ne fit que s'y montrer: elle avoit absorbé les momens utiles à attendre quelques vaisseaux espagnols; elle regagna le port de Cadix, et rentra dans celui de Brest, après avoir fait, sans utilité, sa jonction avec une escadre espagnole, qui arriva à point pour être bloquée par les Anglais.

Moreau, réduit à 15,000 hommes,

perdit ainsi l'espérance de tirer quelque ressource par mer, et fut concentré dans l'emploi des moyens qui restoient à sa disposition et de ceux qui pouvoient lui parvenir par terre.

Cependant, sa retraite forcée s'opéra avec le plus grand ordre: il avoit dirigé la droite de son armée vers Plaisance, le centre sur Pavie et la gauche par Ferrare. Il se rendit à Turin, dont il remit le commandement au général Fiorella : mais pressentant qu'il ne pourroit tenir dans les plaines du Piémont, il s'arrêta à Tortone pour rallentir la marche de Suwarow, qui s'avançoit à grandes journées, et pour seconder la retraite de Macdonald, qui avoit en même temps à lutter contre les troupes des coalisés et contre les attroupemens multipliés des habitans qui massacroient les Français lors de leur passage.

Suwarow ayant en tête des forces si inférieures et sans cesse obligées de se replier, ne perdoit pas de vûe le dessein qu'il avoit formé de les envelopper au mi-

lieu de ses légions nombreuses, ou de les détruire entièrement dans une attaque générale. Moreau évitoit soigneusement tout engagement inconsidéré et dangereux. Disputant le terrein avec opiniâtreté, il ne résistoit qu'autant qu'il étoit nécessaire pour s'assurer d'une nouvelle position avantageuse et conserver ses communications avec les Apennins.

Harcelé depuis plusieurs jours sur son aîle gauche, il jugea l'instant favorable pour obtenir un succès marquant. Une division russe de 7000 hommes ayant passé le Pô au-dessous de Valence, et marché vers Peccì, dans l'intention de couper la ligne des Français, Moreau fit attaquer les Russes en flanc par la division du général Victor, rompit leurs rangs, en tua un nombre prodigieux, parmi lesquels le général russe Chubarf qui les commandoit, et précipita dans le fleuve une partie de cette colonne.

Suwarow néanmoins continue sa marche triomphante : en mettant le pied sur le territoire piémontais, il cherche à ral-

lier dans les rangs des coalisés les soldats qui s'étoient rangés sous les drapeaux français.

« Braves troupes piémontaises, leur dit-il, toute l'Europe frémit d'indignation et d'horreur, lorsque sans déclaration de guerre, les Français attaquèrent votre roi, le renversèrent du trône de ses ancêtres, s'emparèrent de ses Etats, et vous firent servir d'instrumens pour la destruction des gouvernemens légitimes de l'Europe. Cet exemple de l'abus inique de la force, appela la vengeance de Dieu et des hommes. Déjà les armées des deux empereurs ont battu et dispersé cette armée française d'Italie, qui se vantoit d'être invincible. Les troupes alliées sont actuellement en Piémont, pour rétablir votre bon roi sur le trône. Soldats piémontais! Quittez les drapeaux souillés par le crime! Réunissez-vous à vos libérateurs, pour terminer l'affranchissement de l'Italie.

L'ardeur belliqueuse des armées combinées s'accrut encore alors par l'arrivée du prince Constantin, second fils de Paul I[er]. Ce jeune prince, âgé de 19 ans, fixa bientôt l'attachement des militaires par son affabilité, sa bravoure et ses connoissances. « Les dangers, (lui dit Suwarow,

en l'abordant) auxquels votre altesse va être exposée, me font penser qu'il me seroit impossible de lui survivre, s'il lui survenoit un malheur ». Le prince Constantin suivit le général en chef pendant toute la campagne et se forma à l'école de ce vieux guerrier, qui sut mettre à profit la présence d'un fils de l'empereur pour ranimer souvent la valeur du soldat.

Le 17, la place de Peschiéra assiégée par le général Kray et bloquée par la flotille impériale commandée par le général Saint-Julien, se rendit au moment où l'assaut étoit prêt à se donner. L'adjudant-général Couteaux en sortit avec la garnison forte de 1000 hommes, qui obtint les honneurs de la guerre, sous promesse de ne pas servir pendant six mois. Cette prise fournit à l'ennemi des magasins importans et soixante-quinze pièces de canon.

Le général russe se dispose à attaquer de nouveau les Français retranchés à Tortone, et en avançant dans le pays piémontais, il cherche à captiver de plus en plus l'esprit des habitans, et à les tourner contre les Français : *il promet solemnel-*

*lement et au nom de LL. MM. I. protection et appui à tous ceux qui écouteront la voix de l'honneur et du devoir, et pardon aux foibles égarés par l'apparence d'une liberté illusoire : mais il abandonnera aux plus sévères chatimens les scélérats qui, se prévalant d'un acte arraché par la force et la trahison, oseroient s'opposer aux progrès de son armée.*

« Fidèles Piémontais, empressez-vous, » continue-t-il, de partager nos succès, » et qu'une fausse crainte ne vous rende » pas parjures à vos premiers sermens. Vo- » tre honneur, vos devoirs annullent celui » que vous avez prêté au gouvernement » inique qui vous opprime : les vertus su- » blimes que nos souverains font briller » sur leurs trônes, vous garantissent mes » promesses ».

Le succès qu'il espéroit de ces proclamations répondit à ses vœux : les habitans de Mondovi, Cherasco, Carmagnole, Ceva et Oneille électrisés par ce langage, prennent les armes.

Le général Kaim, après avoir ouvert la tranchée devant Pizzighitone, la pressa vi-

vement ; l'explosion d'un magasin à poudre détermina ce commandant à capituler. Le même jour, la ville de Tortone, attaquée par le maître-général de Chateler, qui en fit sauter les portes, se rendit après quatre jours de blocus, mais la garnison se retira dans la citadelle, déterminée à s'y défendre.

En même temps, l'armée des coalisés continuoit de poursuivre l'armée française, dans l'espoir de l'engager dans une affaire décisive. Moreau avoit pressenti leur dessein et prenoit les positions propres à s'en garantir : il crut cependant convenable de faire une tentative pour délivrer, s'il étoit possible, la place de Tortone : il se met lui-même à la tête d'une colonne de 7000 hommes, passe la Bormida, attaque et repousse les postes avancés des Cosaques sur Maringo ; son aîle droite ayant traversé le Tenaro, presse vivement les divisions Kaim et Lusignan, se précipite sur elles et les enfonce : mais bientôt, les Russes, ayant reçu des renforts, conduits par le prince Bagration, obligèrent les Français de céder à la supériorité du nom-

bre : cet effort courageux leur coûta 3000 hommes tant tués que blessés, et 2000 prisonniers, entraîna l'évacuation de Valence et d'Alexandrie, et les força de se replier sur Coni.

Suwarow prit possession d'Alexandrie, accompagné du prince Constantin, confia le blocus de la citadelle au général Schweikosky, et s'occupa de réorganiser l'armée piémontaise sous ses anciens drapeaux : pour y parvenir, il eut recours au général Thaon Saint-André, connu par son dévoûment au roi de Sardaigne, et par l'ascendant qu'il avoit conservé sur les officiers fidèles à la monarchie.

Au milieu des triomphes qui avoient constamment couronné les entreprises de l'infatigable Suwarow, la ville de Ferrare, bloquée par les Autrichiens et un corps d'insurgés, faisoit depuis cinquante-deux jours une honorable résistance : mais la disette s'y faisoit sentir, et le 2 prairial, le commandant Lapointe, après un bombardement qui réduisit en cendres plusieurs magasins, fut obligé de capituler : il obtint pour condition que l'entrée en seroit

interdite aux insurgés qui signaloient leur impatience d'exercer des vengeances, et la garnison eut les honneurs de la guerre. Klénau occupa cette forteresse, garnie de quatre-vingt dix pièces de canon et des plus riches magasins.

Deux jours après, Ravenne ouvrit également ses portes, ainsi que les villes de Lugo et de Forli, tandis qu'Ancône, défendue par le général Monnier, soutenoit courageusement le bombardement d'une escadre russe et turque de sept vaisseaux de lignes et de six frégates commandées par le contre-amiral Pastokin.

Le siége du château de Milan avoit été momentanément interrompu par la nécessité où le prince Hohenzollern, chargé de l'attaquer, s'étoit trouvé d'aller dégager le prince de Rohan, qui étoit vivement pressé par les forces du général français Lecourbe, à l'entrée des bailliages italiens. Le général autrichien, de retour avec sa division, ouvrit la tranchée au bout de trois jours, et se mit en devoir de brûler le château avec soixante bouches à feu. Le 4, le chef de bataillon Bechand,

Bechand, qui y commandoit, remit le château, sous la condition de la libre sortie avec les honneurs de la guerre, et de ne pas porter les armes pendant un an contre les Impériaux : sa garnison étoit forte de 2,200 hommes.

Ce fut à cette époque qu'une division ayant éclaté entre les Français et les Cisalpins dans le département du Rubicon, les généraux cisalpins Lahoz et Pino furent suspendus par le général Montrichard, commandant à Boulogne, comme cherchant tous deux à se rendre indépendans. Pino, quoique disgracié, n'abandonna pas la cause qu'il avoit embrassée, et fut se réunir au général Monnier, qui se disposoit à la glorieuse défense de la place d'Ancône. Mais on vit Lahoz, soit par esprit d'une implacable vengeance, soit qu'il n'eût porté jusqu'alors qu'un masque de républicanisme, se déclarer contre les Français avec une fureur inouie, rassembler les insurgés du Bolonais et du Ferrarais, marcher à la tête d'une masse de 20,000 paysans, inonder le département du Tronto

et s'emparer des côtes de l'Adriatique, jusqu'à ce que, pour prix de sa défection, blessé dangereusement sous les murs d'Ancône, il y reçût la mort des mains des grenadiers français, et par ordre de son ami Pino, auquel il demanda envain d'être conduit à son quartier-général. Terrible effet des fureurs de la guerre, qui quelquefois brisent en un instant tout lien d'amitié et de parenté.

Suwarow s'étoit réservé la gloire de prendre en personne, la capitale du royaume de Piémont, qui devoit lui fournir la grosse artillerie nécessaire aux siéges des citadelles d'Alexandrie, de Tortone et de Mantoue. Il espéroit que le général Moreau sortant de son camp pour secourir cette place, donneroit prise sur lui. Mais le général français après avoir maltraité le corps commandé par le général Lusignan, continua sa prudente et salutaire retraite, et l'armée française, après avoir évacué l'Italie entière, s'assied au pied des Alpes, sous les murs de Coni, contemplant avec douleur, ces vastes et

belles contrées autrefois le théâtre de sa gloire, maintenant la proie des farouches Tolpaches et des Cosaques.

Le 6, la ville de Turin canonnée par seize pièces, et investie de toutes parts, est sommée de se rendre, par le général Wukassowich. Le général Fiorella qui y commandoit, répond aux assiégeans par un feu soutenu, et se montre disposé à faire une vigoureuse résistance. Mais le bombardement ayant commencé, et un obus ayant mis le feu à une maison placée près de la porte du Pô, tout-à-coup le peuple se souleve, s'anime, s'empare de cette porte, et facilite l'entrée aux troupes coalisées. La garnison gallo-cisalpine surprise, quoique forte de 3000 hommes, court le plus grand danger, et se réfugie dans la citadelle; les cavaliers français qui n'ont pas eû le temps de se retirer, sont hachés dans les rues. Aussitôt le peuple foule aux pieds la cocarde française, renverse et détruit les emblêmes républicains. Le général Suwarow fit alors son entrée solemnelle dans Turin, avec le jeune prince Constantin, et par une convention

avec le commandant de la citadelle Fiorella, fit cesser le feu des Français, qui pouvoient ruiner et brûler la ville. Par cette prise importante, 118 pièces de siége, et 200 pièces inférieures, avec les plus abondantes munitions, tombèrent au pouvoir des ennemis. Près de 4000 Piémontais vinrent se rallier dans les rangs de l'armée combinée, avec la même ardeur qu'ils avoient naguères montrée en abandonnant les étendards royaux, pour marcher sous les drapeaux républicains. On poursuivit les Français jusqu'aux Mont Cénis et Genèvre, et quelques dragons russes s'étant avancés jusqu'aux frontières du Dauphiné, dans l'allarme générale, on crut que Suwarow méditoit d'entrer en France par la Savoie. Si telle étoit son intention ambitieuse, avant de l'exécuter, il avoit encore à prendre des mesures de précaution et de prudence, pour assurer ses derrières. Le pays de Vaud offroit d'abord un obstacle qu'il falloit surmonter. 4000 Vaudois fidèles aux Français, avoient pris les armes en leur faveur, et paroissoient déterminés à fermer l'accès de leurs riches vallées.

ur désarmer ce peuple plus généreux e guerrier, on sème des proclamations: Montagnards, leur disoit-on, quel rti avez-vous embrassé ? Les Français se éclarent les ennemis du Dieu crucifié, t l'attachement de vos pères à la doctrine hrétienne, a toujours été la source de votre bonheur, et vous a procuré la protection de l'Angleterre. Hâtez-vous de vous réunir à nos drapeaux, ils sont bénis du ciel, et victorieux sur la terre. Les fruits de la plaine sont à vous, si vous devenez nos amis ». Ces proclamations produisirent leur effet, et neutralisèrent cet élan du peuple vaudois, qui eut pu être de quelqu'utilité aux Français.

Suwarow écrivit alors au roi de Sardaigne, pour l'engager à venir reprendre les rênes de ses états, et cette démarche contraire à la politique du cabinet de Vienne, fut le premier germe de désunion entre les coalisés dont la discorde fut par la suite si salutaire aux Français.

Dans cette conjoncture, le général Moreau se retira vers le pays de Gênes, pour y attendre les renforts qu'il devoit

recevoir de la France, et favoriser la retraite difficile de l'armée de Naples, commandée par le général Macdonald, au-devant duquel il avoit envoyé une division conduite par le général Victor.

Nous retracerons ici rapidement, cette laborieuse retraite qui ne fut qu'un combat continuel, notre but étant de présenter plutôt l'histoire des événemens politiques, et de leurs causes influentes, que le tableau sanglant des batailles, et la triste nomenclature des morts et des mourans.

L'entrée de Macdonald dans la Toscane, en fortifiant son armée des troupes qui y étoient stationnées, l'éleva à 30,000 hommes. Le général Montrichard qui les commandoit, se mit à la tête de l'aîle droite, le général Polonais Dombrouski avec sa légion, conduisoit la gauche. Le général Rusca fut chargé de garder Florence, tandis que le général en chef s'avançoit vers la République de Lucques, où il étoit parvenu dans les premiers jours de prairial. Dès-lors, sa communication avec le général Moreau parfaitement éta-

blie, il put le seconder dans toutes les opérations offensives et défensives, que les circonstances alloient exiger.

Le 18, Macdonald se met en marche sur Modène, rencontre le général Hohenzollern, le repousse avec avantage. Le 23, une bataille s'engage de nouveau, les corps de cavalerie et d'infanterie, s'entrechoquent dans une mélée sanglante et meurtrière. Le général Forest est tué, Macdonald blessé, mais la victoire revient se ranger sous les drapeaux français. La ville de Modène abandonnée est prise et pillée pendant le combat. Les ennemis sont forcés de se replier; le général Klenau regagne Ferrrare, et l'ennemi commence à craindre le déblocus de Mantoue, qui étoit le but principal que se proposoient les généraux français.

Le 25, Macdonald est à Parme, le lendemain à Plaisance, dont il se dispose à attaquer la citadelle. Suwarow lui-même est ébranlé de la rapidité de cette marche offensive, et vole au-devant du vainqueur, comptant l'intimider en lui présentant une bataille décisive.

Macdonald s'y attendoit; il étoit fier de se mesurer avec le héros du Nord, qui avoit écrit au général Kaim : « Je pars pour Plaisance, je vais battre Macdonald, prenez promptement la citadelle de Turin, afin que je ne chante pas le *Te Deum* avant vous ». Macdonald se hâte d'attaquer, mais le combat est interrompu par la nuit, et le lendemain, Suwarow arrive avec l'avant-garde des Russes; il offre lui-même le combat sur la rive gauche de la Trébia, culbute les Français, et les force de céder le champ de bataille, couvert d'un grand nombre de morts et de blessés. Au lieu de s'abandonner à une timide retraite, Macdonald voulut encore hazarder une dernière tentative : le lendemain, il se jette en désespéré sur l'armée des coalisés, chasse tous les avant-postes, menace Suwarow, résiste à la cavalerie autrichienne, animée par le prince de Licktenstein, qui eut 4 chevaux tués sous lui. Ce troisième jour de combat, fut plus sanglant que les deux qui l'avoient précédé. La plaine n'offroit qu'un monceau de morts et de mourans, et le fleuve ensan-

é rouloit un nombre affreux de cada-

ı postérité admirera l'intrépidité de la
n polonaise qui, aux prises avec les
es dont elle étoit enveloppée de toutes
, se forma en bataillon carré, et
jusqu'au dernier les armes à la main.
ɔrs de cette bataille, le général Suwa-
avoit remis à son armée cet ordre
conçu, qui en donnant l'idée de sa
ère de combattre, peut faire juger
ıcharnement et du carnage qui ensan-
:èrent cette terrible journée.
*n attaquera une demie-heure avant*
*ɪe du jour. On ne fera jamais halte,*
*'est point mon habitude : mais au*
*·aire, combattez, attaquez, avec le*
*e et la bayonnette : taillez en pièces,*
*ʒez en poussant les hauts cris de*
*RA! HURRA!* victoire! victoire!
ans cette action, le prince Constantin
loppant un grand caractère d'intrépi-
, et s'exposant au dernier péril, par-
ut les rangs pour animer les soldats,
'étant apperçu que Macdonald faisoit
iolens efforts pour rompre l'aîle gau-

che du côté du Pô, il se mit lui-même à la tête de deux bataillons, et se jettant sur le point menacé, contribua puissamment au succès du combat.

Le prince Constantin sembloit avoir pris pour modèle la conduite du général Suwarow. Quand dans une affaire, la victoire ne paroissoit pas se déclarer en sa faveur, ce vieux capitaine parlant souvent de ses soixante-trois batailles gagnées, descendoit de son cheval, se lançoit dans la mélée, traversoit les rangs qui plioient, péroroit ses soldats, qu'il nommoit ses enfans, tandis que ceux-ci l'appeloient leur père, il leur crioit les larmes aux yeux : *je veux mourir, je ne saurois survivre à la perte d'une bataille.* C'est par ce mobile électrique, que plus d'une fois il parvînt à arrêter la déroute de son armée.

Sa tactique étoit de ne pas laisser respirer son ennemi, quand il avoit l'avantage de l'avoir forcé à la retraite.

Sa discipline répondoit à l'âpreté de ses mœurs : le général Salm fait prisonnier à la terrible bataille de la Trébia, s'étant

nt à lui d'avoir été dépouillé à l'hôpital
Plaisance, par des officiers russes,
/arow ordonna la dégradation de plu-
ırs, et en fit bâtonner quelques-uns.
.'histoire n'offre pas d'exemple d'une
ıille plus terrible, et plus sanglante,
celle de la Trébia. Prolongée pendant
s jours consécutifs, reprise à la bayo-
te après l'épuisement des munitions,
couta 15000 hommes de part et d'au-
, dont 8000 restèrent sur le champ de
aille. La perte des Français fut de 4000
s, 2300 prisonniers et 4000 blessés
; ensuite dans Plaisance. La plupart des
ıéraux français y furent blessés. Le gé-
al en chef Macdonald y reçut lui-même
ıx coups de sabres d'un hussard hon-
ıis. L'opiniâtreté héroïque des Français
ı firent sur tous les points des prodiges
valeur, succomba de nouveau sous la
ıériorité du nombre, enhardi d'ailleurs
: des succès multipliés, et par un chef
bile à échauffer le soldat et à lui com-
ıniquer cette inflexibilité belliqueuse qui
nimoit.

/oici le jugement que rendit le feld maré-

chal Suwarow lui-même, de cette célèbre bataille.

« Le capitaine Torres, dit-il dans son rapport officiel à la cour de Vienne, qui a été présent à la bataille de Trébia, pourra informer votre majesté des glorieux événemens qui ont eu lieu. Les ennemis ont fait de merveilleux efforts de bravoure, mais les troupes coalisées ont su les surpasser en héroïsme. Quant à moi, je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté les ordres de votre majesté. Elle m'a ordonné d'attaquer l'ennemi, de délivrer l'Italie. L'ennemi a été vaincu, et l'Italie est libre ».

Aussi assure-t-on qu'il répondit à quelqu'un qui le félicitoit sur les avantages de cette triple journée : « Vous appelez cela une victoire et une retraite : encore une pareille journée, et les Français sont à Vienne ».

A la nouvelle de ce combat désastreux, le général Moreau qui avoit renforcé son armée, sortit de Gênes, obtint des avantages importans, poussa l'ennemi jusqu'à la Bormida, lui fit 2000 prisonniers, et en tua un égal nombre. Il força par cette diversion hardie le général russe à abandonner Macdonald, et facilita la jonction

rmée de Naples, épuisée par une marnte et destructive.

reddition des principales forteresses ie, devoit être la conséquence de l'échecs. La citadelle de Turin, après première défense vigoureuse se rendit nément. On attribua sa capitulation défense des Piémontais, qui refusèe service, et à la mauvaise qualité des tions de guerre. Le représentant du e François de Nantes, présenta au s législatif un des faux cartouches assura avoir été distribués aux solde cette garnison. L'ennemi y recueilplus imposante artillerie, composée 4 pièces, 114 mortiers, 40 obusiers, oo fusils et 40,000 quintaux de pouune partie des diamans du roi de aigne vendus à un prix fixe à un Juif, i furent restitués à ce prince. Bologne de vains efforts de la part de ses has amis des Français, commandés par énéral Hullin, fut remise dans les s du général Klenau. Il y fut rejoint e général Ott qui venoit de soumete fort Urbain. Florence en insurrec-

tion, vit les Français obligés d'abandondonner ses murs, et son ancien sénat reprendre les rênes de l'administration publique. L'importante place de Mantoue ouvrit ses portes, et restitua à l'aimée de Suwarow, les 30,000 hommes retenus par le blocus. On accusa le commandant Latour Foissac, de l'avoir rendue précipitamment. La garnison de 10,000 hommes jusqu'à échange, obtint de retourner en France. La même faculté fut réservée au général Latour Foissac, et à son état major. Mais après le 18 brumaire an 8, les consuls de la République improuvant sa conduite, déclarèrent qu'il avoit cessé d'être au service de la France, et il lui fut fait défense de porter l'habit militaire. Trois mille malades restèrent dans les hopitaux. Cette ville, l'arsenal et la citadelle de la République cisalpine, contenoit d'immenses approvisionnemens évalués à trois millions, 520 pièces de canon, 40 mortiers, 20,000 fusils. C'est aux tacticiens qu'il appartient de faire avec justesse, le parallelle de la défense de Mantoue, par Wurmser et par Latour Foissac.

ans le même temp , l'armée insur-
des Aretins commandée en partie par
moderne amazone , Alexandrine
, maitresse du ministre Anglais
dham , et formant un rassemblement
us de 20,000 hommes, après avoir fait
ıer la ville de Sienne aux Français, les
sa hors de la Toscane. Livourne ,
d'Elbe , Porto Ferrajo , furent aban-
és. Le général Gardanne défendoit
re courageusement la citadelle d'A-
ıdrie , et paralisoit l'impétuosité du
chal Suwarow , impatient de fondre
Gênes avec toutes ses forces. Ce ne fut
ı moment où la brêche alloit ouvrir
re entrée aux ennemis , qu'il consen-
e livrer le fort à la défense duquel il
perdu le quart de sa garnison. Elle
ire prisonnière de guerre , au nom-
le 1600 hommes.

er de la reddition inespérée de Man-
, Suwarow reprit avec une nouvelle
gie le plan qu'il avoit médité ; il
sserrer la place de Coni , presser le
de Tortone et s'avançant vers Novi ,
naça fortement Gênes , en proie aux

horreurs de la disette, et aux agitations intestines. Il chercha en même-temps, à mettre à profit la disposition des esprits d'une partie des habitans.

« Peuple génois, leur dit-il dans une proclamation, je viens t'apporter la paix. Si les mots d'humanité, de liberté, de religion, de philantropie ne sont pas aussi souvent sur nos lèvres, ces mots sacrés n'en exercent pas moins leur force imprescriptible sur nos cœurs. Mais pense, peuple génois, à ne pas être toi-même l'artisan de ta ruine, réfléchis que je serois contraint malgré moi, d'abandonner aux horreurs de la guerre, toute portion de la contrée où seroit faite une seule tentative, pour une défense inutile »....

Malgré ces menaces imposantes dans la bouche d'un général, à la tête d'une armée victorieuse, forte de 140,000 hommes, malgré la présence d'une flotte anglaise combinée, qui bloquoit son port, et interceptoit tout approvisionnement, Gênes montra une ferme contenance. Le général Joubert venoit d'y arriver pour succéder à Moreau dans le commandement de l'armée.

Lorsque Suwarow apprit la marche de

ıbert « C'est un Jouvenceau, dit-il, vient à l'école : allons lui donner une ɔn ». Impatient de combattre, il desi-: attaquer les Français, avant l'arrivée leurs renforts. Cependant, il crut de-r s'éclairer sur le plan ultérieur, en as-ıblant un conseil de guerre des princi-ıx généraux russes et autrichiens. Ceux-ı'étoient pas d'avis d'attaquer les Fran-; dans le poste avantageux qu'ils occu-ent, et refusoient leur assentiment. ıis l'ardeur martiale de Suwarow s'irrita cette opinion timorée.

Eh quoi ! leur dit-il, vous vous effrayez de osition actuelle des Français. Mais ne sentez-s pas la différence qui existe entre les soldats occupent cette position, et les soldats qui vent l'attaquer ? On ne peut contester la va-des Français, mais sont ils comparables à soldats ? Que sont devenus les hommes d'E-de l'armée française ? La plupart ont été tués faits prisonniers à Legnagno, à Véronne, à sano, à Mantoue, à la Trébia. De 40 mille ıbattans qu'ils peuvent à peine nous opposer, iers n'est formé que de nouvelles levées qui nt jamais vu le feu, et à qui le bruit des ca-ıs est capable de faire tomber les armes des

mains. Au contraire, tous nos soldats sont accoutumés au feu, au carnage ».

En conséquence, il insista pour attaquer les Français sans aucun retad.

Joubert au contraire, paroissoit peu disposé à engager un combat, quoiqu'il eut reçu l'ordre formel du Directoire d'attaquer. Mais son irrésolution cessa bientôt, par la certitude de la prise de Mantoue. L'extrême confiance qu'il avoit dans la supériorité des talens de Moreau, l'engagea à déterminer ce général à animer par sa présence le cœur du soldat pénétré d'estime et d'admiration pour lui.

Le 26 thermidor, son armée forte de 36000 hommes, sortie du camp de Cornigliano, se met en mouvement. Elle aborde le 27, les hauteurs de Novi ; tandis que les colonnes se développoient avec ordre et dans une attitude résolue et formidable, le général polonais Dombrouski, blocquoit le fort de Serravalle, défendu par les Autrichiens.

De leur côté, Suwarow et Mélas étoient à la tête d'une armée de 38,000 hommes, et d'une levée de 10,000 Piémon-

s. Le général Kray, dégagé du siège
Mantoue, se hâte de les joindre et de
fortifier par une armée de 20,000 hom-
:s : la marche rapide des forces com-
iées, leur direction active sur les Fran-
s ne laissoit aucun doute sur les dis-
sitions des ennemis.

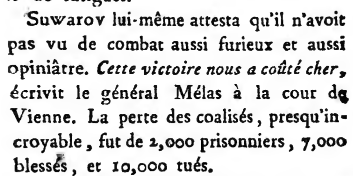
En effet, le 28, vers cinq heures du
tin, le général Kray commence l'atta-
: contre la gauche de l'armée fran-
se, commandée par Joubert en personne.
général, chéri de ses compagnons d'ar-
s, parcourt aussitôt les rangs, et vou-
: réveiller leur ardeur guerrière : *ca-
rade*, s'écrie-t-il, *la République vous
onne de combattre* : tous répondent par
cris de *vive la République*. Le com-
s'engage avec un égal acharnement
part et d'autre : Joubert anime tout
sa présence ; enflammé par l'ardeur
la gloire, il se lance à la tête d'une
onne d'infanterie, plutôt en soldat
en général : aussitôt une funeste balle
eint mortellement au cœur : c'en est
, il tombe renversé de cheval, et sa
: à demi-éteinte répétoit encore : *mar-*

*chez toujours*. Cette catastrophe rallentit un instant le courage des combattans; mais bientôt le général Moreau, prenant le commandement, donne les ordres pour soutenir le choc des ennemis : on se bat avec acharnement. Le poste de Novi est vivement attaqué et défendu : après avoir résisté longtemps à l'intrépidité des assaillans, les Français sont enfin obligés de céder au nombre et d'abandonner le champ de bataille, le général Moreau ayant eu un cheval tué sous lui et ses habits criblés de balles.

Suwarow se jette alors sur Novi, où beaucoup de Français s'étoient réfugiés, fait enfoncer les portes à coups de canon, disperse ceux qui opposoient encore une vaine résistance : les généraux Pérignon, Grouchi et Colli, écrasés par le nombre, tombent au pouvoir du général Karacsay, couverts de blessures, forcés d'abandonner 40 voitures d'artillerie et 20 pièces de canons.

Depuis dix ans la guerre n'avoit offert aucune bataille aussi sanglante : la perte fut évaluée à 25,000 hommes de part et

autre. Les généraux des deux armées ri-ilisèrent d'intrépidité dans cette journée, endant laquelle une chaleur absorbante esoit tellement sur les combattans, qu'elle n fit périr beaucoup par l'excès de soif t de fatigues.



Suwarov lui-même attesta qu'il n'avoit pas vu de combat aussi furieux et aussi opiniâtre. *Cette victoire nous a coûté cher*, écrivit le général Mélas à la cour de Vienne. La perte des coalisés, presqu'incroyable, fut de 2,000 prisonniers, 7,000 blessés, et 10,000 tués.

Toute l'armée pleura la mort du brave Joubert, guerrier de la plus haute espérance, enlevé à la fleur de l'âge, au moment où il venoit de s'unir avec la fille de l'ambassadeur Semonville. On assure que le jour de la bataille, jetant un coup d'œil sur le portrait de sa jeune épouse qu'il portoit à son col : « Aujourd'hui, dit-il, je vaincrai, je l'ai promis à la République et à elle, ou je mourrai ». Le Directoire ordonna que son corps embaumé fût transporté en France dans la commune du Grand-Pré, où il s'étoit ma-

rié, et le 19 fructidor suivant, sa mémoire fut honorée par une fête funèbre. Joubert s'étoit rendu recommandable par la campagne du Tirol, qu'il avoit fait sous Bonaparte, campagne que Carnot a qualifié dans ses mémoires *une guerre de géans*.

Après un avantage aussi marqué, que n'avoient pas à redouter les Français, qui voyoient Mélas à la tête d'une armée de 60,000 hommes. Ce général pénétra par le val de Resio, pour s'emparer de Coni; il investit cette place, clef de l'Italie, avec la ferme résolution de l'enlever, à quelque prix que ce fût : Championnet ne put, par les attaques les plus hardies, détourner Mélas de son entreprise. Il éprouva un échec considérable à la journée de Genola : il obéissoit aux ordres du gouvernement, qui avoit commandé cette bataille, qui coûta plus de 8,000 hommes, formant presque le tiers des forces françaises. Mélas poursuivit alors, sans obstacle, le siége de Coni. 7,000 travailleurs creusent des tranchées, élèvent des remparts de batterie, menacent les as-

iégés d'un embrasement général par 200 bouches à feu. Le bombardement commence : après neuf jours de tranchée, Coni ouvre ses portes et la garnison se rend prisonnière.

A la nouvelle des victoires de Suwarow, Paul I.er lui envoya son portrait enrichi de diamans, avec le billet suivant, écrit de sa main :

« Comte Alexandre Suwarow, mon portrait annonce à toute la terre la reconnoissance du souverain pour les grandes actions de son sujet ; c'est par vous que mon règne est couvert de gloire.

» Votre affectionné, *Paul I.er* »

Cet empereur l'éleva ensuite à la dignité de prince, qu'il décora du surnom d'*Italiksky*. Le roi de Sardaigne, desirant aussi donner au vainqueur des Français un gage digne de sa reconnoissance, lui conféra, par un diplome royal, la prééminente dignité de grand-maréchal de ses troupes de terre ferme, qu'il n'avoit pas et qu'il n'a pas même encore aujourd'hui recouvrées : il le décora en outre, lui ainsi que

ses descendans, du titre de prince et grand de sa couronne, avec un traitement et des prérogatives. Mais tant de gloire alloit bientôt s'éclipser comme une ombre. Suwarow, conquérant de l'Italie, porté pour ainsi dire sur la roue de la fortune, étoit monté au faîte de la grandeur, il ne pouvoit plus que descendre et rétrograder. Suivons-le quittant à regret le théâtre de ses victoires pour commencer une guerre nouvelle et percer à travers le mont escarpé du Saint-Gothard, pour combattre l'armée d'Helvétie.

Il est évident qu'à cette époque, la politique des cours impériales reçut une secousse violente : la discorde rompit le faisceau qu'elles avoient formé pour écraser la France ; la méfiance s'empara de leurs cabinets ; l'esprit de conquête les avoit unis étroitement ; l'ambition, la jalousie, le desir de s'approprier chacun la plus forte portion des dépouilles françaises, avant même d'en être maîtres, jeta la mésintelligence entre les chefs : l'Autrichien, fier de sa renommée guerrière, plioit indocilement sous la domination

nation d'un chef pris chez une nation naguère appelée barbare, et à peine civilisée.

Le général Suwarow, en changeant la guerre de plaine, où il avoit obtenu de si brillans succès, contre les expéditions hasardeuses des montagnes de la Suisse, voyoit se resserrer le champ de sa gloire et laissoit à ses rivaux l'avantage de moissonner les fruits de sa mémorable campagne; il sembloit pressentir qu'il couroit à sa perte. Son mécontentement perça dans les adieux qu'il adressa à ses compagnons d'armes d'Italie le 21 fructidor :

« Obligé, dit-il, *par la force des circonstances*, de laisser le commandement de la brave armée d'Italie, et de me séparer d'elle avec les troupes impériales de la Russie, qui sont sous mes ordres, je rends graces à l'état-major, aux officiers, de l'exemple qu'ils ont donné en présence de l'ennemi, et aux soldats, de leur courage infatigable.... Aucune expression ne peut rendre ni la satisfaction que j'ai éprouvée en commandant une armée si brave et si bien organisée, ni la *douleur que j'éprouve en me séparant d'elle* ».

L'armée française d'Helvétie, que le général Suwarow alloit désormais avoir à

combattre, étoit commandée par l'heureux Massena, ainsi qualifié, parce que la fortune l'avoit toujours favorisé dans le cours de sa carrière. Son aîle gauche étoit sous les ordres du général Lecourbe; il se disposoit à le faire descendre en Italie, en traversant le mont Saint-Gothard et à culbuter l'armée des coalisés, en tombant inopinément sur Suwarow : la marche audacieuse de ce dernier demandoit cette diversion, qui pouvoit avoir les effets les plus salutaires. L'archiduc Charles, soit qu'il eût pénétré ce dessein, soit que son seul objet fût de se faciliter l'entrée en France par l'occupation des cantons helvétiques, se hâta de dérouler la plus grande partie de ses forces victorieuses sur ces contrées, en les faisant filer le long des bords du Rhin : par-là il retenoit captive l'ardeur belliqueuse et impatiente du général Lecourbe, l'arrêtoit dans sa marche sur le haut-Tesin, le forçoit de venir dans la vallée d'Inn, et à reprendre l'attitude défensive.

En effet, les bataillons impériaux se succédoient comme des flots impétueux;

ils étoient grossis des légions russes commandées par le général Korzacow. En pénétrant dans ces pays, les Austro-russes étoient accueillis comme des libérateurs: les habitans irrités de l'oppression récente qui avoit pesé sur eux, des dilapidations ruineuses qu'ils avoient éprouvées de la part des agens du gouvernement français, augmentoient le nombre des ennemis. Ils refusoient aux Français toute espèce de secours et enterroient leurs grains, leur argent, leurs effets précieux, de peur qu'ils ne devinssent la proie des mains rapaces qui s'étoient signalées par leur brigandage. L'armée helvétique étoit dans un dénûment absolu : cependant, Massena ayant reçu de nombreux renforts, se disposoit à lutter avec vigueur contre le vieux feld-maréchal, couvert des lauriers d'Italie, et se reposoit avec une juste confiance sur les talens des généraux Lecourbe et Férino, qu'il avoit sous ses ordres.

L'armée combinée, forte de 60,000 combattans, étoit divisée en trois corps: le centre s'avançoit sous les ordres de Korzakow, la droite dirigée par Hotze,

la gauche par Kray. Le 25 fructidor, cette armée se mit en mouvement par la route de Valence, vers le Saint-Gothard; elle éprouva de violens obstacles par l'intempérie de pluies excessives et par la dégradation des chemins; mais ce qui rallentit et paralisa en quelque sorte sa marche, ce fut le manque des moyens de transports sur lesquels comptoit Suwarow, dont on sembloit enchaîner à dessein la bravoure impétueuse. Néanmoins, la renommée de ses exploits avoit exalté tous les esprits : le peuple se jetoit en foule au-devant de lui, et les montagnards helvétiques l'accueilloient comme un dieu tutélaire : il entra dans Bellinzona, où il joignit le prince Constantin, au milieu des cris répétés vive l'empereur ! vive Suwarow : mais ce fut son dernier triomphe.

Aussitôt le feld-maréchal ordonna d'attaquer le Saint-Gothard; mais l'aspect de ces cimes épouvantables par les masses énormes de glaçons et de neiges, qui semblent devoir crouler à chaque instant et engloutir une armée entière, jettent un moment l'effroi dans l'esprit du soldat

russe ; il hésite, il refuse : c'est alors que Suwarow s'enflammant tout-à-coup de cette ardeur bouillante qui élevoit son ame, et portoit son courage au dernier période d'audace et d'énergie, fait arrêter son armée, ordonne de creuser à l'instant une fosse au milieu du chemin et s'y place en s'écriant avec un enthousiasme prophétique :

« Malheureux, soldats indignes de ce nom, achevez votre crime ; ah ! couvrez Suwarow de terre, laissez ici votre général, non, vous n'êtes plus mes enfans, je ne suis plus votre père, je n'ai plus qu'à mourir de honte et de désespoir de vous avoir commandés ».

C'en étoit assez ; ce trait inattendu est une étincelle électrique qui embrâse les grenadiers russes ; ils se précipitent avec fureur autour de leur général, demandent à grands cris à franchir, à escalader, s'il le faut, les rochers escarpés du Saint-Gothard. Le poste d'Airolo est au même instant attaqué et emporté, malgré la ferme résistance de 600 Français, qui luttèrent pendant un jour entier. Su-

warow force ensuite les corps commandés par les généraux Gudin et Loison à se replier. Il pénètre jusqu'à Altorf, non sans avoir perdu un grand nombre d'hommes dans la traversée de l'abîme appelé du *Pont du Diable* : mais sa marche impétueuse est bientôt retardée par les revers des généraux Hotze et Korzacow, qui devoient s'avancer simultanément et se réunir à lui. Ce dernier tenant la position de Zurich, avoit été attaqué par les Français, avant d'avoir eu le temps de se développer : battu sur le pont de Diétikon, il se replie derrière le camp de Wettingen. En vain cherche-t il à arrêter l'ardeur des Français par un bataillon quarré de 15,000 hommes, qu'il leur oppose à l'instar des Anglais à la célèbre bataille de Fontenoy; ces colonnes inébranlables sont foudroyées par l'artillerie légère : des pelotons entiers tombent successivement frappés de mort; les rangs s'éclaircissent, et cette masse immense n'est bientôt plus qu'un squelète décharné et sans moyen de résistance. Jamais carnage ne fut plus affreux : l'officier russe avoit donné au soldat l'exem-

ple du mépris de la mort : le général en chef Hotze périt lui-même au champ d'honneur, et après une nouvelle aggression générale, Massena vit l'armée ennemie plier dans un désordre absolu, et fuir avec effroi jusque dans les faubourgs de Zurich. Le commandant est sommé de rendre la place ; il s'y refuse : l'espoir renaît un instant chez les Russes, et les rassemble derrière Zurich ; ils veulent, par un dernier effort, tenter le sort des armes : un choc violent se rengage ; on se bat dès le lever du soleil avec un égal acharnement qui laisse incertain le succès de la journée ; mais les Français ayant redoublé d'intrépidité, se lancent tout-à-coup sur leurs ennemis, s'ouvrent partout un passage dans leurs rangs, massacrent tout ce qui résiste, et mettent les cohortes russes dans une pleine déroute. Ce moment devient alors décisif et la victoire demeure aux Français. Aussi prompt que l'éclair, l'avant-garde des vainqueurs se porte sur Zurich ; le général Oudinot fait enfoncer à coups de canon la porte de Baden, en même temps que le général Klein y pé-

nétroit du côté opposé : cette cité tombe au pouvoir des Français ; munitions de guerre, provisions immenses, artillerie, bagages, caisse militaire, rien ne peut leur échapper : Zurich reçoit un châtiment terrible de sa résistance opiniâtre, et est livré aux désordres du soldat vainqueur et irrité. Le célèbre Lavater reçoit un coup mortel en voulant arrêter le cours de ces excès.

Cet avantage salutaire et inappréciable dans la position où se trouvoient les armées françaises, pouvoit changer la face des choses ; il alloit raviver leur espoir, raffermir les courages, enhardir les levées intérieures qui s'opéroient en France; son premier effet fut d'arrêter la marche entreprenante du héros d'Italie. Suwarow veut forcer le pont de Scerdorf, et passe la Reuss ; la résistance qu'il éprouve de la part du général Lecourbe, lui fait connoître les nouveaux obstacles qu'il aura à surmonter. Déjà il s'apperçoit que son plan étoit rompu. La défaite successive des divisions Korzakow et Hotze, avoit rendu impraticable la jonction subite qu'il

se proposoit de faire des trois armées combinées, aussitôt son arrivée en Suisse. Il ne lui restoit plus que l'espoir d'en rassembler les débris épars, et de regagner les positions enlevées par les Français. Mais ce vieux capitaine toujours inflexible dans sa résolution, écrit aux commandans russes :

« Messieurs, vous êtes responsables sur vos têtes, du moindre pas rétrograde que vous feriez encore. J'arrive, et je suis sur le point de réparer vos fautes. Je ne ferai pas de grace ; ainsi tenez ferme comme des murailles ».

Les ordres ainsi donnés, il se porte vers la vallée d'Engi, fond sur le général Moltitor, qui couvroit les débouchés de Mutenthal, et occupoit Glaris et Linthal, repousse les Français, fait deux bataillons prisonniers. Mais Massena vole lui-même au secours de la division du général Lecourbe, trop inégale en nombre, à la tête d'un corps de 15000 hommes ; sa seule présence a déjà contre balancé la fortune de Suwarow ; non moins entreprenant que lui, il brûle de venger la gloire du nom français, fait replier les bandes

russes, les force dans le poste de Mutten, vigoureusement défendu par le général Rosemberg ; l'action devient générale, la lutte furieuse, le carnage immense. L'artillerie légère écrase cette masse de soldats russes, semblables aux bastions qui flanquent une forteresse.

Suwarow déploie toutes les ressources de son génie ; tour-à-tour aggresseur, et sur la défensive, il ne cède le terrein que pour le reprendre avec plus d'acharnement. Il rivalise avec les Français, dans l'art de la mousquetterie et de la bayonette, et de l'arme blanche. L'impétuosisé avec laquelle il se précipite sur eux, les étonne et les eut déconcertés, sans la présence des généraux expérimentés qui ravivent leur ardeur. Le renfort de la 67.e demie-brigade, change tout à-coup la physionomie du combat. La victoire jusque là douteuse, se décide en faveur des Français. Sur tous les points, le Russe cède ébranlé; il est contraint de se replier au-delà de Mutten. Le général des Cosaques, le bras droit de Suwarow ,y perd la vie.

Cependant, une nouvelle attaque ra-

nime les combattans sur les points de Nollis et de Nœfels. Le pont est enlevé six fois par les Russes, et repris par les Français, qui viennent à bout de fermer le passage. En vain l'arrivée de Suwarow, et sa renommée, avoient-ils relevé quelques instans les courages abbatus des restes de l'armée de Korzakow; en vain ses bataillons disloqués, s'étoient-ils renforcés par les corps de Condé, et par le contingent Bavarois; envain Korzakow faisant un dernier effort, engage le 16 vendémiaire un nouveau combat près de Diessenhofen; il ne peut enlever aucun poste aux Français, qui sur toute la ligne opposent un front invincible et impénétrable. La victoire s'est attachée aux drapeaux de Massena pour ne plus les quitter. Cette action fut la dernière, après une suite de combats perpétuels pendant 15 jours, sur une ligne de cinquante lieues depuis Airole jusqu'au confluent de l'Aar.

« Le résultat de ces différentes batailles, écrivit Massena lui-même au Directoire, a été d'environ 18000 prisonniers, dont 8000 blessés que l'ennemi n'a pu emme-

ner, plus de 100 pièces de canon, treize drapeaux, quatre généraux prisonniers, cinq tués, la reprise de Saint Gothard, de Glaris, et des vallées qui y débouchent. La perte totale des ennemis s'élève à plus de 30,000 hommes ».

Après cette dernière tentative infructueuse, il ne restoit plus d'autre ressource qu'une retraite prudente et mesurée dans le pays des Grisons, par les ponts de Bassigen et de Diessenhofen.

Elle fut effectuée, mais accompagnée des plus grands désordres de la part des Russes, désespérés de tant de revers, après la plus brillante campagne. Les malheureux habitans furent exposés au pillage, les vallées de Reuss, d'Urseren, de la Linth et tout le Muttenthal, excepté la ville de Glaris, dévastées, et dans l'incertitude de qui ils avoient pu se plaindre des Russes ou des Français. Dans cette fuite précipitée, périrent la plupart des chevaux, et un grand nombre de soldats succombant sous le poids de la fatigue et du besoin.

Ainsi s'opéra la retraite forcée du général Suwarow, dont la gloire s'évanouit dans

dans les montagnes suisses, tombeau de sa renommée colossale. Le héros *italique* fuit avec 13000 combatans et Korzacow 15000, reste de plus de 70000 hommes, dans la ferme résolution de ne plus rentrer désormais dans la carrière des combats, sans de nouveaux ordres de son souverain. En vain les émissaires des cabinets de Vienne et de Londres le pressèrent-ils vivement de renoncer à cette inaction. Il leur répondit en ces termes :

« J'ai quitté l'Italie plutôt que je ne l'aurois dû; mais je me conformois à un plan général que j'avois adopté de confiance, plutôt que de conviction. Je combine ma marche en Suisse, j'en envoie l'itinéraire; je passe le Saint Gothard, et je franchis tous les obstacles qui s'opposent à mon passage. J'arrive au jour indiqué à l'endroit où l'on devoit se réunir à moi, et tout me manque à la fois. Au lieu de trouver une armée en bon ordre et dans une situation avantageuse, je ne trouve plus d'armée. La position de Zurich, qui devoit être défendue par soixante mille Autrichiens, avoit été abandonnée à vingt mille Russes. On laisse cette armée manquer de vivres. Hotze se laisse surprendre; Korzakow se fait battre; les Français restent maîtres de la Suisse, et je me vois seul avec mon corps de trou-

pes sans artillerie, sans vivres ni munitions, obligé de me retirer chez les Grisons, pour rejoindre des troupes en déroute. On n'a rien fait de ce qu'on avoit promis.

» Un vieux soldat comme moi peut-être joué une fois ; mais il y auroit trop de sottise à l'être deux fois. Je ne puis plus entrer dans un plan d'opérations dont je ne vois sortir aucun avantage. J'ai envoyé un courrier à Pétersbourg : je laisserai reposer mon armée, et ne ferai rien avant les ordres de mon souverain ».

De toutes les circonstances qui ont le plus utilement servi la cause des Français et ramené la victoire en leur faveur, ç'a été sans contredit la rivalité qui s'établit entre le général Suwarow et l'archiduc Charles, contre lequel le feld maréchal exhaloit souvent son mécontentement avec l'âpre rudesse qui le caractérisoit.

Ce prince lui ayant envoyé un de ses officiers pour l'inviter à conférer sur une place de défense :

« Dites à monseigneur l'archiduc, répliqua Suwarow, que je ne connois pas la défensive, je ne sai qu'attaquer, j'irai en avant, quand bon me semblera ; et alors, je ne m'arrêterai pas en Suisse, je marcherai selon mes ordres, direc-

tement en Franche-Comté. Dites lui qu'à Vienne je serai à ses pieds, mais qu'ici je suis au moins son égal. Il est feld-maréchal, je le suis aussi : il est au service d'un grand empereur, et moi aussi : il commande une grande armée, et moi aussi : il est jeune, je suis vieux. J'ai acquis de l'expérience à force de victoires, et je n'ai ni conseils ni avis à prendre de qui que ce soit ; je n'en prends que de Dieu et de mon épée ».

Suwarow supporta impatiemment la conduite que tinrent les chefs des armées impériales, après l'invasion de l'Italie. Comme si les fruits de la guerre devoient être leur patrimoine exclusif, ils s'étoient emparés des pays reconquis, et en avoient pris possession, arborant l'aigle impériale jusque sur toutes les forteresses du royaume du Piémont ; on accusa même l'empereur de Vienne, de s'être opposé à l'arrivée du prétendant Louis XVIII, qui devoit se mettre à la tête de sa fidèle armée de Condé sur la frontière du Rhin, et que Paul I.er vouloit franchement rétablir sur le trône occupé par ses ancêtres.

Tels furent donc les germes de dissolution qui minèrent cette nouvelle coalition, la plus redoutable qu'ait eu à re-

pousser la France déjà épuisée par six ans d'une guerre d'extermination.

Assez longtemps nous avons fatigué l'attention de nos lecteurs par une longue suite de revers supportés avec tant d'énergie et de patience de la part des guerriers français, que la victoire s'est enfin plu de couronner de ses tardifs lauriers. Quittons le bruit des armes, abandonnons le spectacle sanglant des batailles, pour saisir maintenant les ressorts politiques qui disposent à volonté de tant de milliers d'hommes qui renversent et brisent les cités, désolent les campagnes et lancent l'une contre l'autre ces masses colossales et innombrables de guerriers qui se heurtent et s'entr'égorgent comme si la gloire des gouvernemens existoit dans la plus prompte destruction de l'espèce humaine.

Reportons donc ici nos regards vers l'intérieur de la France. Cherchons y la source de tant de calamités qui ont failli de compromettre le sort de la République française.

La nation française harassée par des agitations renaissantes, tiraillée en sens op-

posés, par des esprits ambitieux et avides de pouvoirs; exténuée par sept années d'une guerre à outrance, soutenue par une égale obstination de part et d'autre, ne demandoit depuis longtemps, que le repos qui lui échappoit à l'instant même où elle espéroit réparer ses pertes, et étouffer au sein de la paix, jusqu'au souvenir de ses malheurs et de ses divisions domestiques. Le péril étoit grand, et l'enthousiasme anéanti. Il falloit recourir à des moyens extraordinaires, et les liens de la confiance étoient brisés. Le salut de l'Etat demandoit la plus parfaite concordance, entre les pouvoirs suprêmes chargés des destinées de la République, et la mésintelligence, la rivalité, la dissidence des opinions, les intérêts privés, les vues étroites avoient établi une lutte qui présageoit un choc prochain et inévitable, et l'asservissement nécessaire de l'une où de l'autre autorité. La puissance législative déplacée de sa base au 18 fructidor, faisoit de grands efforts et préparoit ses moyens pour reprendre le rang qui lui étoit assigné par la constitution. Le Directoire, de son

côté, engagé dans un congrès diplomatique, n'avoit pas su en diriger assez habilement les rênes pour amener un résultat avantageux à la France : on reconnoissoit qu'il avoit été le jouet de l'Autriche et de l'Angleterre ; on l'accusoit d'imprévoyance et de ne s'être aperçu de l'adjonction de la cour de Russie à la coalition, que lorsque ses colonnes s'étoient mises en marche contre la France : le zèle de ses partisans s'attiédissoit, et le nombre en diminuoit sensiblement ; la ferveur au contraire de ses ennemis, alloit croissante de jour en jour : on ne dissimuloit plus, et le corps législatif retentissoit d'accusations graves et directes, qui ébranloient l'opinion, intimidoient les foibles et jetoient dans tous les esprits cette anxiété sourde, prélude ordinaire des catastrophes politiques.

Ce furent sous ces auspices que s'ouvrirent les assemblées primaires et électorales de l'an 7. Les amis du Directoire ne purent y exercer cette prépondérance qui leur avoit assuré un triomphe complet, lors des élections de l'an 6. Dans

cette lutte élective, l'avantage demeura souvent du côté des antagonistes connus du systême directorial : les ambitions, froissées depuis le 18 fructidor, cherchèrent dès-lors à se relever, méditèrent des vengeances; partout enfin prédominoit la soif de la puissance, et lorsque le salut commun commandoit impérieusement l'abnégation des intérêts privés, le silence des passions et la réunion de toutes les affections, l'amour de la patrie s'éteignoit de jour en jour dans la plupart des cœurs et des esprits en proie à la cupidité et à l'ambition personnelles. On spéculoit sur les avantages qu'on retireroit pour soi et ses amis, de sa promotion aux places publiques, sans songer à l'état de crise intérieure et extérieure où se trouvoit la République; et si la voix de quelques hommes purs et vertueux se faisoit encore entendre au sein des représentans du peuple, ce n'étoit trop souvent qu'une foible lueur étouffée presqu'aussitôt par la vapeur des orages épais et tumultueux que suscitoient les haines et les rivalités particulières. Le systême scissionnaire, imaginé pour don-

ner l'avantage à l'influence du gouvernement sur les élections, ne lui avoit profité que foiblement : au Corps législatif, le choix de la majorité prévalut et l'on parut, sous ce rapport, se rattacher aux règles constitutionnelles. Mais la nomination la plus importante restoit encore à faire, celle du membre du Directoire : le sort avoit été contraire au directeur Rewbel, qui avoit constamment conservé une influence prononcée dans les déterminations, par la fermeté de ses résolutions. Au milieu du choc des prétentions rivales, on sentit néanmoins qu'il étoit besoin d'un homme dont le crédit et la renommée en Europe pussent redonner du ressort à une autorité qui commençoit à foiblir dans l'opinion. En conséquence, on fit choix de Syeyes, ex-membre des assemblées constituante et conventionnelle qui remplissoit alors les fonctions importantes de ministre de la République française près de la cour de Berlin. Ce choix releva les espérances de ceux qui, guidés par l'amour du bien public, avoient desiré qu'on appelât au Directoire un homme d'état, expérimenté

dans l'art de démêler les intérêts et les intrigues des différens cabinets. Syeyes, dès 1789, s'étoit montré également opposé au fanatisme sacerdotal et royal : il venoit d'échapper aux poignards d'un prêtre assassin : plus d'une fois, dans des circonstances critiques, on avoit dû à ses conceptions neuves, hardies et salutaires, le retour du calme, de l'ordre et de la tranquillité publique : beaucoup le considéroient comme un pilote qui alloit remettre à flot le vaisseau de l'Etat, battu par les tempêtes politiques : d'autres, néanmoins, se rappelant que la constitution de l'an 3 n'avoit pas été assise sur les bases qu'il avoit proposées, entre-voyoient la possibilité d'un changement dans la forme du gouvernement. Le 20 prairial, Syeyes est installé au Directoire.

En quittant le fauteuil directorial, Rewbell étoit passé au Conseil des Anciens; il eut à s'y défendre lui même, ainsi que ses anciens collègues, sur les attaques lancées contre leur administration :

« Guerre, oui, guerre aux fripons qui ont volé les deniers publics, dit le repré-

sentant Dubois-du-Bay ; que ce soit votre cri comme celui de *vengeance* contre le gouvernement autrichien : que ni la pourpre qui couvre le représentant, ni le manteau qui couvre le directeur, ne puissent les garantir de l'active surveillance de l'opinion publique, cette souveraine du monde ».

Rewbell se hâte de repousser ces imputations, qu'il regarde comme impolitiques, inconsidérées et propres à saper le gouvernement dans ses bases fondamentales : il rejette loin de lui l'inculpation calomnieuse de s'être gorgé de richesses pendant ses liaisons avec Schérer : *Il est*, dit-il, *assez heureux pour être demeuré dans une honorable médiocrité* ; et finit par soutenir que le jour où l'on devroit poursuivre comme dilapidateur un représentant ou un directeur, seroit un jour de calamité publique. La force de raisonnement et d'éloquence dont l'orateur sut consolider sa défense, les conséquences graves qui devoient résulter de ce brandon de discorde, jeté au sein du Corps législatif, l'espèce de prestige qui accompa-

gne encore les hommes qui ont exercé un grand pouvoir, lors même qu'ils n'en sont plus revêtus : le danger commun qui appeloit les représentans à des soins plus urgens, déterminèrent le Conseil des Anciens à jeter un voile sur le commencement d'accusation portée contre l'ancien gouvernement : mais bientôt de nouveaux griefs furent reprochés au Directoire, à l'occasion des excès commis dans le département de Vaucluse, contre les amis du gouvernement républicain : on lui attribua la misère publique et les revers des armées; on regarda les chaînes imposées à la liberté d'écrire, par la loi du 19 fructidor an 5, et dont on l'accusoit d'avoir abusé, pour comprimer les idées salutaires, comme la cause première des dilapidations clandestines que le frein de la publicité eût arrêtées. La liberté de la presse fut rétablie, et la loi qui l'avoit mise sous la dépendance absolue du Directoire, fut rapportée.

D'après l'état de fermentation où se trouvoit le Corps législatif, il étoit facile d'entrevoir des novations dans les choses

ou les personnes. Le Conseil des Cinq-Cents avoit demandé, le 17 prairial (1), compte au Directoire de la situation intérieure et extérieure de la République.

Le 28 suivant, l'explication provoquée n'étant pas parvenue, Poulain Grand-Pré monte à la tribune au nom de plusieurs commissions réunies..... Il déclare que le

---

(1) On peut juger de la disposition des esprits à cette époque, par un écrit publié par le représentant du peuple Bailleul, et intitulé, *sur les finances, et sur les factions considérées comme causes du discrédit actuel et de la misère du peuple*, dans lequel l'auteur assuroit que l'anarchie avoit alors son centre au sein du Corps législatif, comme celui du royalisme y étoit avant le 18 fructidor;

« Avec le système d'administration actuelle, leur disoit-il, relativement aux finances, avec l'esprit qui dirige le Corps législatif, et particulièrement le Conseil des Cinq-Cents, il me paroît impossible de soutenir la République ».

La profession de foi de ce représentant fit surtout beaucoup de sensation:

« *Je crains plus*, ajoutoit-il, *les Russes qui sont au Corps législatif, que ceux qui sont aux frontières* ».

silence

silence du pouvoir exécutif, dans une circonstance aussi critique, afflige et inquiète tous les amis de la patrie : il propose de lui adresser un nouveau message pour demander réponse au premier et de rester en permanence jusqu'à ce qu'elle soit parvenue. Ces deux mesures sont adoptées.

A sept heures, on reçoit un message du Directoire qui déclare qu'il vient aussi de se constituer en permanence, et que le Conseil recevra le lendemain les renseignemens qu'il desire. Chollet et plusieurs membres réclament la levée de la séance : Garran s'y oppose :

« Dans les dangers de la patrie, dit-il, tous les citoyens doivent être à leur poste : or, la patrie est en danger; nous pouvons le proclamer : notre poste est ici, restons-y pour y faire des lois, et nous trouverons de braves soldats pour les faire exécuter ».

Briot, sans toutefois déchirer entièrement le voile mystérieux qui couvroit les dispositions de la partie influente du Corps législatif, laisse entrevoir l'importance et

les conséquences de la tenue de l'assemblée :

« On annonce, dit-il, un grand événement.... Le moment est arrivé où tous nos efforts seront nécessaires : au nom des dangers de la patrie et de votre propre conservation, ne vous séparez pas et soyez prêts à prendre toutes les mesures que les circonstances pourront exiger ». Le conseil, docile à l'impulsion qui lui est donnée par cette demi-confidence, maintient l'état de permanence.

Vers 11 heures du soir, un grand nombre de personnes rassemblées autour du Conseil, attendoient le résultat de cette lutte, engagée entre le Corps législatif et le Directoire. La malveillance, qui s'alimente d'agitation et d'inquiétude publique, semoit les bruits les plus alarmans et cherchoit à ébranler les représentans par la crainte d'un coup d'état, à l'instar du 18 fructidor.

Bergasse Laziroulle, orateur des commissions, annonce que beaucoup de membres s'étant réunis à elles, il apportoit le

résultat de leur délibération, et la détermination qui leur avoit paru la plus propre à tirer la République de l'état d'angoisse où elle étoit plongée : elle avoit pour objet de réparer la violation manifeste de l'article 136 de la constitution, portant qu'à compter de l'an 5, *nul ne pourroit être élu membre du Directoire pendant l'exercice de ses fonctions législatives, ni pendant l'année qui en suivroit la session.*

Or, le directeur Threillard avoit été nommé le 26 floréal an 6, et ses fonctions législatives n'avoient cessé que le 30 floréal an 7 : en conséquence, le Conseil des Cinq-Cents, considérant que le Corps législatif étoit spécialement chargé du maintien de la constitution, et que rien n'étoit plus instant que d'anéantir les actes qui pouvoient y porter atteinte, déclara inconstitutionnelle et nulle la nomination du directeur Threillard, et ordonna qu'il seroit pourvu à son remplacement. Le Conseil des Anciens s'étoit également constitué en permanence, sur la proposition de Savary. Le général La-

vaux, membre de ce Conseil, en peignant l'état critique de la France :

« Que la République, s'étoit-il écrié, voue à l'exécration le lâche qui se refusera à porter les armes ! Et si le danger devient plus pressant, que le Corps législatif aille tenir ses séances à la tête des armées ! que chaque membre serve de rempart à la liberté ! qu'il marche au-devant des coups de l'ennemi ! qu'il sauve la République et que sur son étendard, la devise de chacun soit : *Quand mourrai - je pour vivre toujours* » ?

La séance se prolongeant sans objet extraordinaire à la discussion, Regnier avoit demandé l'ajournement, lequel fut rejeté. La résolution des Cinq-Cents étant parvenue vers onze heures et demie, une commission fut nommée pour faire son rapport séance tenante ; vers une heure, elle reçut l'assentiment général sur le rapport de Decomberousse, et la sortie de Threillard du Directoire fut prescrite par une loi formelle. La disposition des esprits lui étoit connue d'avance ; il quitta

avec sérénité la pourpre directoriale, qui bientôt alloit être enveloppée d'orages les plus épais, et dont il n'avoit été revêtu que pendant un mois.

Dans cet état de situation politique, le Directoire transmit le 29 un message qui devint un nouveau ferment de division intestine entre les deux premières autorités :

Il étoit convaincu, disoit-il, que les deux principales autorités de la République avoient besoin de marcher de concert pour parvenir au but commun de leur institution, la conservation et le bonheur du peuple. Aussi relativement à la situation extérieure de la France, n'avoit-il pas oublié, lorsque les circonstances l'avoient exigé, d'employer provisoirement les moyens mis à sa disposition, contre les préparatifs où les attaques de quelques puissances étrangères; et dans tous les cas de cette nature, il s'étoit empressé de prévenir le Corps législatif des mesures qu'il avoit prises.

Quant à la situation militaire, il lui avoit été impossible, quelques efforts qu'il eût faits, de suppléer au défaut des fonds et du crédit nécessaires, pour réaliser à temps, les augmentations de forces qu'il avoit demandées.

Si le succès n'avoit pas toujours couronné les

républicains, malgré la constance de leur courage, l'impartialité en trouveroit surtout la cause dans cette plaie profonde qui affligeoit l'Etat depuis si longtemps, dans l'épuisement du trésor public, qui n'avoit pas seulement nui aux prompts développemens de notre force armée, mais aux succès même des négociations par lesquelles on auroit pu seconder énergiquement la valeur de nos héros.

Le Directoire ajoutoit! « Les opérations les mieux concertées, les diversions les plus puissantes, resteront dans la classe des idées spéculatives, si le Corps législatif ne prend très promptement en considération la situation des finances, et s'il ne s'impose pas à lui-même et en vue du salut public, la sainte et indispensable loi de terminer sans délai, l'article des fonds, sans lesquels il n'y a pas moyen de faire la guerre. De son côté le Directoire exécutif se livre avec une attention continue, à ces deux grands mobiles de sa pensée, le *militaire* et les *finances* ».

Quant à l'état intérieur de la République, poursuivoit-il, le tableau n'en pouvoit qu'être affligeant dans plusieurs de ses parties. Les revers des armées, les doutes sur la sollicitude du gouvernement, les fausses nouvelles et les présages sinistres, répandoient une agitation inquiète. Le double fanatisme du trône et de l'autel éclatoit avec violence. Il se fortifiait par l'espoir des secours étrangers, et l'or de nos ennemis faisoit

encore mouvoir une foule de personnes, à qui toute forme de gouvernement est indifférente, et qui, par cela même, sont toujours portées à attaquer celui qui existe.

Le pillage des caisses publiques, les attaques dirigées contre les fonctionnaires publics, l'inertie d'un grand nombre d'entr'eux, l'assassinat des républicains, tel étoit malheureusement l'aspect que présentoient plusieurs départemens. Dans quelques-uns de ceux de l'Ouest. Les rebelles faisoient des tentatives pour se réunir; dans plusieurs parties du Midi, les assassins se réorganisoient; ailleurs, l'Autriche vomissoit ses infames satellites; partout on cherchoit à répandre la consternation et l'effroi.

Pour parer à tant de maux; il falloit un grand effort et des mesures énergiques. Le Directoire disoit-il lui-même, délibéroit encore sur le choix de celles qu'il devoit proposer. Il ne tarderoit pas de transmetre par un second message, un résultat qui devoit obtenir l'assentiment du conseil, et qui imprimeroit à l'opinion publique une direction qu'elle n'auroit jamais dû perdre.

C'étoit surtout dans les divisions intestines, que nos ennemis avoient placé leurs espérances. Aussi, dans cette vue, n'étoit-il pas, depuis plusieurs mois, une seule idée horrible et absurde, qu'ils n'eussent jetée dans le public, et qu'ils n'eussent réussi plus ou moins à accréditer. On avoit osé annoncer des attaques, prédire

des forfaits ; faire craindre pour la constitution et pour les membres des autorités qu'elle avoit créés. Le Directoire exécutif avoit été assailli, à plusieurs reprises, des menaces qui lui revenoient de toutes parts ; et qu'on se permettoit de tirer de la source la plus auguste. Il n'avoit pas ajouté foi à ces détestables inventions de la perversité de nos ennemis ; mais il n'avoit pas douté qu'on n'eût cherché de même à insinuer de sa part, l'idée de quelques représailles, dignes seulement de l'imagination de l'auteur de ces impostures.

Il protestoit que, soit en corps, soit individuellement, tous ses membres périroient plutôt que de souffrir qu'il fût porté la moindre atteinte à la constitution et à l'inviolable sécurité avec laquelle toutes les autorités qu'elle avoit créées, devoient exercer leurs fonctions, il se plaisoit à rendre les législateurs dépositaires de l'engagement qu'il contractoit à cet égard, et il annonçoit encore une seconde réponse qui ne se feroit pas attendre, mais qui exigeoit la réunion de plusieurs renseignemens qui n'étoient pas rassemblés.

Ce message étoit de nature à réveiller la discorde ; on l'entendit néanmoins paisiblement : mais le plan étoit concerté, le Conseil des Cinq-Cents avoit la conscience de sa force : il étoit résolu d'en

profiter : il se hâta d'arriver au but adopté par le parti influent, en procédant de suite au remplacement du directeur disgracié. Le choix tomba sur Gohier, ex-ministre de la justice, généralement estimé comme magistrat probe, intègre et éclairé : il étoit moins connu, sous les rapports politiques, et qui devoient constituer l'homme d'état appelé à gouverner trente millions d'habitans, dans un instant où il falloit raffermir les rênes de la puissance ébranlée au dehors et au dedans, donner une direction subite et salutaire à l'opinion ; étouffer le germe des dissensions civiles, et réparer les désordres et les maux d'une administration dont l'imprévoyance ou l'aveugle confiance en ses forces, paroissoit avoir compromis la liberté publique et même la sûreté de l'Etat.

Le calme, qui avoit régné au Conseil des cinq-cents, à la réception du message, n'étoit qu'apparent : en effet, le lendemain, Bertrand du Calvados, s'élevant avec véhémence, récrimina par une accusation violente contre le Directoire :

» Quoi ! s'écria-t-il, après avoir accordé plus

qu'il ne vous a été demandé, on vous accuse d'avoir entretenu la pénurie du trésor public..... Quoi ! dans le seul arsenal de Paris, 1,33000 fusils ont été vendus 20 sous, tandis qu'ils valoient au moins 20 francs. Quoi ! des compagnies privilégiées ont été admises à faire des services, ont reçu des avances, n'ont rien fourni, et ont remboursé les écus avec des valeurs qui perdoient 60 pour 100. Quoi ! des états que j'ai vus entre les mains du ministre Millet Mureau, (successeur de Scherer) portent, en vendémiaire dernier, l'effectif de nos armées à 437,000 hommes, tandis qu'il ne s'élevoit pas à 300,000 ! Ah ! sans doute, sous une administration à la Schérer, sous la surveillance d'un triumvirat directorial, réduit aujourd'hui à deux, l'or de l'Europe eût été dans le trésor de la République, qu'au bout d'une année le ministre Ramel vous eût annoncé un déficit ! Quoi ! parce que vous avez refusé de faire la contre-révolution, en rétablissant les Fermes générales de la monarchie, parce que vous avez rejeté l'odieux impôt sur le sel, et quand vous l'avez remplacé par 88 millions de nouvelles ressources, on ose vous accuser de n'avoir pas alimenté le trésor public ! Palissez imprudens, ineptes triumvirs ! je vais tracer une légère exquisse de vos fautes, que d'autres peut-être moins indulgens appelleront des *crimes*. Malgré le cri unanime du peuple français, vous avez conservé, dans l'administration de la guerre, le plus effréné

dilapidateur que l'on eût vu jusqu'alors: et quand enfin, fatigué lui-même de ce genre de forfaits, son administration a fait éclater l'indignation de toutes parts, vous l'avez envoyé livrer au fer assassin des esclaves de Paul, les vainqueurs de l'Europe. Le peuple français avoit, en l'an 6, senti la nécessité de choisir des représentans, des administrateurs et des juges dignes de sa confiance et capables de défendre ses intérêts; vous avez osé dire que les élections de cette année, avoient été faites par et pour l'anarchie, vous l'avez laissé imprimer par un de vos ministres; et loin de le désavouer, vous y avez applaudi. Mais vous avez cherché à avilir la représentation nationale, en la supposant capable de ressusciter le régime exécré de 1793; vous avez destitué, dans plus de quarante départemens, comme partisans de ce régime, des hommes qui en avoient été victimes, et qui n'avoient marqué dans la révolution, que par des vertus publiques et privées: ainsi vous avez relevé l'espoir des royalistes et aiguisé leurs poignards homicides. Ainsi vous avez servi les projets de la coalition des rois, plus efficacement que la profusion de leur or corrupteur et les bayonnètes de leurs esclaves. Je ne vous parlerai pas de vos Rapinat, de vos Rivaud de vos Trouvé, de vos Faipoult, qui, non contens d'exaspérer nos alliés par des concussions de toute nature, ont violé par vos ordres, les droits des peuples, ont proscrit les

républicains, les ont despotiquement destitués pour les remplacer par des traîtres. Ce systême ne pouvoit manquer d'être suivi en Italie comme en France, il falloit au moins de l'uniformité dans votre marche. Voilà, au lieu de l'accusation du Corps législatif, au lieu de lui offrir son pardon, au lieu de l'inviter à une réunion, ce que vous auriez dû avouer, en sollicitant vous-mêmes auprès du peuple français, sa commisération, sa générosité, sa pitié. Vous invitez les représentans du peuple à une réunion pour travailler au salut de la République, et vous n'avez pas mis en jugement les auteurs de ses revers, et vous avez traduit devant les tribunaux les chefs qui conduisoient nos défenseurs à la victoire. Vous avez proposé une réunion, et moi je vous propose de réfléchir si vous-mêmes pouvez encore conserver vos fonctions : vous n'hésiterez pas à vous décider, si vous aimez la République ; vous êtes dans l'impuissance de faire le bien, vous n'aurez jamais ni la confiance de vos collègues, ni celle du peuple, ni celle de ses représentans, sans laquelle vous ne pouvez faire exécuter les loix ; déja, je le sais, grâce à la Constitution, il existe dans le Directoire, une majorite qui jouit de la confiance du peuple et de celle de la représentation nationale, qu'attendez-vous pour mettre l'unanimité de vœux et de principes eutre les deux premières autorités de la république ? vous n'avez plus

même

même la confiance de vos flagorneurs, de ces vils flatteurs qui ont creusé votre tombeau politique, terminez votre carrière par un acte de dévoûment que le bon cœur des républicains saura seul apprécier. »

Cette violente diatribe fut suivie d'un discours aussi véhément de Boulay de la Meurthe :

« Vous voilà, dit-il, en présence du peuple français. Le Directoire vous accuse, vous accusez le Directoire : il est évident, pour quiconque a observé les faits et suivi la marche des événemens, que le Directoire vouloit mutiler la représentation nationale. Nous jurons tous qu'elle ne sera pas mutilée. « *Nous le jurons*, s'écrient aussitôt tous les membres, en se levant simultanément.

Il fait ensuite sentir que depuis le 18 fructidor, le pouvoir directorial avoit été une véritable dictature qui avoit tenu le corps législatif dans un asservissement continuel : « Abusant, ajoutoit-il, de la pleine puissance qui lui a été confiée, il a tout fait pour nous perdre au dehors et nous faire égorger au dedans ».

Boulay accuse nominativement les directeurs Merlin et Laréveillère-Lépaux d'être les auteurs des calamités et de l'état de crise auquel est réduite la République. Il termine en ajoutant qu'il faut que ces deux hommes sortent du Directoire afin de rétablir l'unité si nécessaire dans les circonstances, et que, s'ils persistent à résister aux conseils sages qui les ont engagés à donner leur démission, on doit frapper un grand coup pour les y contraindre : c'est, suivant lui, le *seul moyen de sauver la République.*

D'après cette impulsion, on créa à l'instant une commission de onze membres, au nom de laquelle François de Nantes fit adopter une résolution ratifiée depuis par les Anciens, portant que tout individu ou toute autorité qui attenteroit à la sûreté ou à la liberté du Corps législatif ou de quelqu'un de ses membres, soit en donnant un ordre, soit en l'exécutant, étoit mis hors la loi.

Cette loi révolutionnaire, portée comme une nouvelle garantie des représentans du peuple, étoit un indice certain, sinon du

péril, du moins de la crainte dont paroissoient frappés la plupart des membres du corps législatif, et qu'ils vouloient accréditer dans l'opinion publique : cependant, le plus grand calme régnoit dans Paris, aucun préparatif hostile ne paroissoit prémédité de la part du Directoire, et l'on vit au contraire les premiers fonctionnaires de l'état se résigner à abdiquer volontairement et paisiblement la haute dignité dont ils étoient revêtus, et préférer descendre de la chaise curule au rang de simples citoyens, plutôt que d'être davantage la cause fatale des dissensions intestines.

Leur démission envoyée au Conseil des Cinq-Cents étoit ainsi motivée :

CITOYENS REPRÉSENTANS,

« Lorsqu'un affreux déchirement menace la Patrie, ceux dont la présence dans les fonctions publiques est un obstacle à l'harmonie, ou sert de prétexte à la discorde, doivent s'en éloigner, c'est ce motif qui m'engage à donner ma démission des fonctions de membre du Directoire ; aucun espoir indigne d'un ame généreuse, ne l'a dictée, je reste au sein de ma famille, toujours

prêt à rendre compte d'une conduite exempte de reproches, parce que les motifs en ont été dictés par l'amour le plus ardent de la République. »

Le Corps législatif s'empressa de donner des successeurs à ces magistrats suprêmes qu'il venoit de frapper d'une sorte d'ostracisme. Ils furent remplacés par Roger Ducos, ex membre de la convention, et le général Moulins, ayant commandé dans la Vendée.

Le Directoire ainsi reconstitué s'empressa de faire parvenir au corps législatif un tableau sur la situation de la République.

Peu après, le général Jourdan présenta, au nom de la commission des onze, un projet de loi tendant à mettre en activité de service les conscrits de toutes les classes et à lever un emprunt de cent millions dans une proportion progressive et remboursable sur le prix de la vente des domaines nationaux.

Après une guerre alimentée si longtemps par les moyens vivifians d'un papier-monnoie, source intarissable, et par l'aliénation

des immenses domaines du clergé et des émigrés, la plaie profonde de l'Etat étoit dans les finances : les ressources étoient épuisées, le crédit public nul, le déficit considérable, l'impôt foncier au dernier période : lors de la toute puissance du Directoire, quelques membres du Corps législatif, et de ce nombre Marquezi, du Var, voulant que l'on cherchât dans l'économie des dépenses, et la privation du superflu, des moyens de completter la recette, avoient osé s'élever contre toute nouvelle imposition, le peuple étant déjà oppressé sous le poids des taxes de toute espèce. On créa toutefois de nouveaux plans de finances ; le sol étant surchargé et l'agriculture trop obérée par le poids des contributions directes, les vues s'étoient portées sur les impôts indirects.

Par une loi du 23 vendémiaire, on avoit rétabli les droits perçus aux entrées de Paris, l'un des principaux véhicules de la révolution. A la vérité, la nature, la quotité et le mode de perception avoient subi des modifications combinées sur le régime administratif actuel ; et pour lui

donner en quelque sorte un passe-port dans l'opinion publique, on avoit décoré cette taxe du nom spécieux d'*octroi de bienfaisance.*

L'impôt sur le sel surtout avoit excité les plus vifs débats aux deux conseils : on avoit proposé de l'établir jusqu'à concurrence de 200 millions : rejeté dans la même session, il ne pouvoit plus, aux termes de l'article 78 de la constitution, être reproduit qu'après une année révolue : on avoit foulé aux pieds cette disposition. Quelques orateurs s'étoient élevés avec force contre cet accroissement d'impôt, dont la nécessité ne leur paroissoit pas démontrée.

« La Commission dans ses rapports, dit Lucien Bonaparte, a déclaré que le déficit étoit de 55 millions, mais qu'au moyen de l'impôt sur les fenêtres qu'elle estime à 40 millions, et une rectification dans les Douanes, qui en produira 10, le déficit sera presque couvert. Le 24 nivôse, on nous annonce que, malgré l'impôt sur les fenêtres, &c., le déficit est encore de 50 millions, lequel croire ?.. *Assez* et trop longtemps nous avons été les distributeurs de la fortune publique, il est temps d'en être les économes.... Si le Directoire sé-

vissoit contre la corruption des gens qui l'entourent, vous verriez la cherté disparoître, et avec elle les fortunes colossales et criminelles qui absorbent la fortune publique.... Pères du Peuple, vous ne souffrirez pas que le trésor public soit le tonneau des Danaïdes; vous n'y verserez pas sans cesse de nouveaux flots d'or, pour ne le voir jamais rempli »!

Mais le Directoire ne voulant point avoir le démenti, présenta au Corps législatif un tableau plus pressant encore des besoins de l'état et de la pénurie des finances : il déclara formellement que le déficit étoit non pas de 55 millions, mais de 120, et qu'il se déchargeoit de toute responsabilité, aux yeux de la nation, si on ne prenoit les moyens d'assurer les services publics. Ce message lancé dans un instant aussi critique, entraîna la majorité des suffrages en faveur de l'impôt sur le sel, mais cette résolution échoua au Conseil des Anciens quelque temps après.

Cependant, il étoit de la plus grande urgence de combler le déficit dans les recettes, et de remettre dans les mains du pouvoir exécutif des moyens suffisans

pour subvenir aux dépenses extraordinaires que le salut public exigeoit. Le corps législatif en sentoit la nécessité, mais en même temps, voulant se concilier la faveur populaire, il chercha les moyens de puiser de nouvelles ressources sans peser sur la classe générale : ce fut dans cette vue qu'en remplacement des contributions indirectes proposées par le Directoire, les législateurs ouvrirent un emprunt forcé de 100 millions, qui devoit frapper sur les riches, proportionnellement à leurs facultés connues ou présumées. Cette taxe révolutionnaire, dérisoire dans sa dénomination d'*emprunt*, qui suppose la volonté libre et indépendante du prêteur, fut aussitôt d'un bout de la République à l'autre un germe de discorde, une source de délations, une occasion d'injustices sans nombre : uniquement basée sur l'arbitraire, elle mit les propriétaires et les capitalistes à la discrétion des corps administratifs qui, ne pouvant connoître individuellement les fortunes des administrés, devinrent les instrumens des haines et des vengeances particulières ; elle porta un coup fatal au

crédit public et particulier, fit disparoître le numéraire, ébranla le commerce et paralysa l'industrie. Les nouveaux riches, objet de jalousie, ne furent pas plus épargnés. Il seroit difficile de calculer jusqu'à quel point cette loi fut nuisible au bien public, à la concorde entre les citoyens et aux transactions commerciales, qu'elle réduisit à un état de stagnation absolue qui se prorogea longtemps encore après qu'elle fut anéantie.

Une seconde loi, dictée dans le même esprit, contribua encore davantage à répandre une sorte de stupeur, principalement dans les départemens où des troubles civils avoient éclaté à différentes époques.

Le Corps législatif voulant mettre un terme aux brigandages qui infestoient les grandes routes et aux assassinats multipliés qui désoloient les contrées du Midi et de l'Ouest, en haine de la République, se détermina à porter une loi terrible, qualifiée *loi des ôtages*. Par cette mesure, il déclare les parens d'émigrés et les ci-devant nobles indistinctement en état de guerre

intestine avec le gouvernement. Il les rendit en conséquence personnellement responsables : il n'excepta que ceux qui avoient rempli des fonctions à la nomination du peuple : les administrations centrales furent chargées de désigner nominativement les ôtages qui devoient expier solidairement les crimes d'autrui et subir, quelques étrangers qu'ils y fussent, la peine des vols et des meurtres commis sur la personne des républicains, soit soldat, fonctionnaire public, ou acquéreur de biens nationaux : à l'instant où le trouble civil éclateroit, les ôtages devoient, à titre de suspects, être incarcérés comme garans des suites des événemens, et si un crime capital étoit commis dans le canton, leur déportation subite étoit la peine prononcée d'avance contre ceux qui avoient été, comme détenus, dans l'impuissance morale et physique de participer à l'attentat qui faisoit retomber la vindicte publique sur leurs têtes.

On convertit encore cette mesure de sûreté en article de recette pour les finances : en conséquence, tous les parens d'é-

migrés et ex-nobles furent déclarés solidairement responsables d'une amende de 500 fr. au profit du trésor public, par chaque assassinat qui porteroit atteinte aux individus mis sous la sauve-garde de la loi.

Ces deux lois, que leurs imprudens auteurs avoient envisagées comme salutaires, produisirent un effet contraire : elles servirent de prétexte aux malveillans, aux partisans du régime monarchique, pour jeter une consternation générale. « On veut évidemment, se récrièrent-ils, relever les échafauds de la terreur, décimer les propriétaires, réduire les fortunes à un *maximum*, et faire nager les Français dans des flots de sang. Les émissaires de l'étranger rallumèrent les haines et les passions, cherchèrent partout à diviser les intérêts et les opinions. Les progrès rapides des Austro-Russes enhardissoient les ennemis intérieurs de la République : les bandes royales se grossissoient d'une foule de mécontens, d'hommes foibles et pusillanimes qui redoutoient le retour d'un temps

désastreux, qui avoit jeté le deuil dans toutes les familles.

Les départemens de l'Ouest, et la Vendée spécialement, devinrent le point central de réunion des mécontens : les amis du trône y arborèrent avec éclat les enseignes de Louis XVIII. Des chefs distingués par leurs qualités et leur rang, débarquèrent d'Angleterre munis de pleins pouvoirs du prétendant. Frotté, maréchal des camps, commandant général au nom du roi, est à leur tête; il a sous lui Ingant de Saint Maur, d'Autichamp, Chatillon, Bourmont : des proclamations, des manifestes sont répandus avec profusion sur toute la République : on y invite les Français demeurés fidèles à la religion et au roi à se soulever contre les usurpateurs, et à se rallier en masse pour faire triompher la cause du légitime souverain.

Les royalistes travaillent avec activité dans les campagnes, au sein des grandes communes : Bordeaux, Rennes, Amiens, alloient devenir le théâtre de la guerre civile, mais des forces envoyées promptement

tement, préviennent l'effusion du sang; leurs efforts se dirigent surtout contre la levée de la conscription : leur cri de guerre est : *plus d'anarchistes ou la mort.*

Toulouse est bientôt embrasée par une insurrection qui se manifeste et l'environne de tous côtés : cette cité populeuse est signalée comme un foyer brûlant de républicanisme; elle est vouée aux vengeances royales : déjà marche sur elle l'armée, se qualifiant de *restaurateur du trône et des autels*; elle a pour chef le comte de Paolo, émigré français. De leur côté les républicains sont loin de s'intimider : une levée générale s'opère simultanément dans onze départemens; les deux armées en viennent aux mains, et la victoire se déclarant en faveur de la République, le chef royal est précipité dans la Garonne avec l'élite de sa troupe.

Quelques contrées de la Belgique sont également en proie à une agitation violente, étrangère à la plupart des habitans du pays : elle coïncide avec la descente des Anglo-Russes dans la Batavie; elle a pour but d'opérer une diversion, de détourner

l'envoi des secours destinés à défendre la République alliée : les insurgés combattant pour la religion catholique, sont énivrés d'un premier succès, mais ils sont bientôt obligés de céder à la supériorité des troupes françaises, qui viennent à bout de les disperser entièrement et de s'emparer des principaux chefs.

Un chef royal, nommé Branche-d'Or, se proclame, dans le département d'Indre et Loire, l'un des restaurateurs de la monarchie française, et lève l'étendard d'un soulèvement royal-catholique.

De toutes parts les agens du prétendant, par représailles, prennent à leur tour des mesures de sûreté et de garantie : ils font des emprunts forcés partiels, s'emparent d'ôtages choisis parmi les parens des membres du Corps législatif, les acquéreurs des domaines nationaux et tous ceux qui se sont montrés les fauteurs zélés du gouvernement républicain.

Tel étoit donc l'aspect de l'intérieur de la France. Ainsi, tandis que le Directoire s'étoit endormi au sein du pouvoir, sur les trompeuses apparences de la paix, qu'il

avoit étroitement concentré tout l'art de gouverner dans la direction de son influence sur les assemblées électives, comme s'il n'eût rien à appréhender du dehors, l'infatigable cabinet de Saint James avoit mis, comme on a vu, toute l'Europe en mouvement par le levier de son crédit et de son or. Il avoit embrassé tout à-la-fois le territoire entier de la République française : c'étoit une place immense que la coalition alloit bloquer par des forces innombrables, et qu'elle comptoit réduire à la capitulation honteuse qu'elle lui dicteroit, ou livrer au pillage, à la dévastation et aux fureurs des Russes qu'elle avoit fait arriver à grands frais du fonds de leurs provinces. Une fois envahie par eux, la France étoit ruinée pour un siècle, et l'Angleterre, reine absolue des mers, ne craignoit plus de rivale ni d'ennemie capable de lui opposer la moindre résistance. Il entroit dans le vaste plan que cette puissance dominatrice avoit conçu, le point important d'attaquer la Hollande, alliée nécessaire de la République française. Ruiner sans ressources cette puissance ma-

ritime et s'enrichir de ses dépouilles dans les deux mondes, étoit la conséquence naturelle du système de destruction de la France et de sa prépondérance politique en Europe.

Le cabinet de Londres apporta les plus grands soins à ce projet d'invasion. Jamais armement plus actif, plus formidable, ne s'étoit préparé dans les ports britanniques. Le commandement en devoit être remis à un prince royal, indice non équivoque du haut intérêt que la cour mettoit à cette entreprise. On étoit instruit des dispositions du parti stathoudérien et des moyens puissans qui lui restoient. La République française, attaquée elle même de tous côtés, auroit assez de son propre salut, sans pouvoir s'affoiblir pour voler au secours de son alliée, et la République batave, peu aguerrie, réduite à ses propres forces, offroit une conquête facile qui ouvroit un chemin sûr pour reprendre les Pays-bas de la Belgique et opérer une seconde invasion par le nord de la France : déjà une armée de 40,000 Anglo-Russes attendoit, sur les rives d'Angleterre le

signal du départ, impatiente de consommer cette brillante expédition.

Cependant, à défaut de troupes auxiliaires, le Directoire avoit donné au gouvernement batave un général expérimenté, un des compagnons de gloire de Bonaparte, capable de tirer parti de toutes les positions et de créer, par ses talens militaires, des ressources inespérées. Le général Brune eut donc sous ses ordres toutes les troupes bataves, et les bataillons français, peu nombreux, qui s'y trouvoient; mais la multiplicité des points menacés à défendre, ne lui laissoit qu'un foible corps de troupes disponibles, pour faire face à l'armée considérable qui devoit fondre sur la Hollande.

Le 3 fructidor, on apprit que la flotte britannique de cent cinquante voiles de tout rang, venoit de paroître devant la rade du Texel.

En effet, 20,000 hommes débarquèrent à la pointe du Helder. Leur attaque impétueuse les rendit bientôt maîtres des batteries qui gardoient ce poste essentiel; par-là l'entrée du Texel leur étoit ouverte

et la moitié de la Nord-Hollande étoit à leur disposition. A la vérité de puissans obstacles leur interceptoient le chemin de Harlem et de Leyde, mais ils comptoient sur un mouvement intérieur qui devoit s'opérer de la part des stathoudériens. Les Anglais paroissoient aussi avoir préféré ce point de débarquement, parce que le site leur fournissoit des moyens multipliés de défense, dans la facilité des inondations d'un pays artificiellement protégé par d'énormes digues contre la mer, supérieure au terrein.

Le général Daëndels, commandoit dans la West-Frise, une foible armée postée entre Alcmaër et Horn; Brune se porte sur lui, avec un corps de grenadiers français: la prudence leur commande de se retrancher auprès d'Alcmaër, en attendant une réunion de forces qui puisse les mettre en état de tenter le sort des armes. Les ordres étoient donnés, les renforts s'avançoient à marches forcées.

Mais en même-temps, la tiédeur s'étoit emparée des esprits. Les Anglais, d'intelligence avec les nombreux partisans du

Stathouder, avoient moins calculé le nombre des combattans, que le produit des manœuvres secrètes pratiquées pour neutraliser les moyens de défense et susciter une insurrection générale contre le nouveau gouvernement : à la vue du pavillon anglais, elle éclata parmi les matelots de la flotte du Texel. Ceux des officiers qui, fidèles à leur serment, voulurent rappeler les insurgés à leurs devoirs, périrent victimes de leur dévoûment envers leur Patrie. Par cette lâche trahison, les Anglais s'emparèrent de cette flotte, sans coup-férir. Elle étoit commandée par Story, qui la livra à la première sommation de l'amiral anglais Mittchell. Cette flotte étoit estimée 10,000 florins (42 millions de France).

Que ne devoit pas craindre le général Brune des troupes de terre, après une semblable défection? Amsterdam, la capitale de la Hollande, étoit menacée; c'étoit là que les Anglais s'étoient préparés de puissans appuis. Si le succès couronnoit leurs premières expéditions sur terre,

ils espéroient que le port leur seroit ouvert incontinent.

Mais le commandant de l'armée gallo-batave, a prévu le danger qui va l'environner. Son activité est sans exemple : il se multiplie en quelque sorte lui-même : il anime tout par sa présence et son ardeur infatigable : il métamorphose, pour ainsi dire, le caractère lent et réfléchi du peuple batave ; il l'électrise par son exemple et celui des Français ; il combine avec maturité ses moyens d'attaque, met à profit l'avantage des positions : il entrevoit combien il importe de déjouer les tentatives des ennemis intérieurs par des aggressions vives, soutenues et sans cesse renaissantes. Il fait une guerre à outrance aux Russes et aux Anglais. Il les attaque sur tous les points, à l'improviste, ne leur laisse le temps, ni de se reconnoître, ni de se concerter dans l'intérieur. Heureusement la perfidie des marins n'a point d'imitateurs dans l'armée de terre. Chaque soldat combat généreusement à son poste. Les seuls habitans des côtes, nullement

aguerris, étrangers pour ainsi dire, aux débats sanglans qui mettoient leur pays au pouvoir de l'ennemi, fuyoient çà et là, et gagnoient la plupart la cité d'Amsterdam, comme un *palladium* qui devoit mettre leurs jours en sûreté.

Ainsi le général Brune, aulieu d'être secondé par les habitans du pays, qui, dans la plupart des débarquemens, se montrent empressés à repousser les agresseurs et à combattre pour leurs foyers, leurs femmes et leurs enfans, étoit strictement réduit à ses ressources militaires; ce ne fut pas une bataille rangée qu'il eut à soutenir, mais une guerre meurtrière, une guerre de postes. Elle commença vers les derniers jours de fructidor, aussitôt le débarquement opéré, et se prolongea jusqu'au 21 vendémiaire; ainsi, pendant un mois entier, l'armée gallo-batave eût à lutter dans autant de combats partiels, que la variété d'un site découpé par une multitude infinie de canaux et de fossés, pût présenter à l'ennemi de points de résistance.

Les Anglo-Russes tiroient encore un avantage supérieur de leur position: n'ayant

plus rien à craindre par mer, depuis qu'ils avoient enlevé la flotte batave, ils étoient à portée de réparer continuellement les pertes qu'ils éprouvoient en hommes et en vivres et en munitions. Le défenseur de la république batave, éprouvoit au contraire les plus grandes difficultés pour obtenir les ressources nécessaires au succès de ses opérations, mais sa constance et son énergie suppléoient à l'insuffisance de ses moyens.

L'espoir du cabinet de St. James fut encore une fois déçu : le duc d'Yorck qui avoit saisi avec tant d'empressement cette occasion de relever en Europe sa réputation militaire, obtint d'abord quelques succès, effets inévitables de la supériorité des forces qu'il avoit en son pouvoir; mais cet éclat victorieux ne fut qu'une lueur éphémère. Dès que le général Brune fût parvenu à rassembler ses troupes, ce ne fut plus qu'une suite de défaites des Anglo-Russes, quelque fut leur nombre et l'avantage de leurs positions. Le prince royal se vit contraint de céder successivement tout le terrein dont il s'étoit rendu

maître dans les premiers jours de son débarquement.

La journée du troisième jour complémentaire, fut surtout remarquable par une action sanglante et décisive. Brune parvint à relever le courage des Bataves abattus par l'échec qu'avoit souffert, le 24 fructidor, le général Daëndels forcé de battre en retraite. Brune a promis de vaincre à Berghem, il n'a que 25000 hommes qui ont à combattre contre 25000 Anglais et 14000 Russes, mais déjà il s'est mesuré avec eux, déjà la victoire s'est rangée sous ses enseignes, il inspire l'audace et la confiance à ses compagnons d'armes, et secondé par leur bravoure, il bat complettement les 39,000 ennemis qui sont devant lui. Il les pousse sans relâche jusqu'au fond de la Nord Hollande, et ne laisse à ces présomptueux conquérans, que le choix d'être précipités dans la mer, ou d'accéder à la capitulation honorable que sa générosité vient encore leur offrir. Elle est acceptée le 26 vendémiaire.

Par cette capitulation, le duc d'Yorck s'oblige à évacuer en totalité les forts, pla-

ces et territoire de la République batave, de renvoyer sur le champ les troupes de renfort qui pourroient lui arriver, de rétablir le fort du Helder, et de rendre sans compensation 10,000 prisonniers français et bataves détenus en Angleterre. Le général Abercrombie commandoit une des colonnes anglaises. La retraite du duc d'Yorck fut suivie de l'évacuation du Zuiderzée par la flotille de l'amiral russe Mitchell, et de l'évacuation de l'île et du port de Lemmer.

Tel fut le résultat de cette coûteuse expédition dont la prompte destruction décontenança le ministre anglais, en brisant une partie essentielle du plan des coalisés, et devint en même temps une pomme de discorde entr'eux par le reproche qui fut fait aux Anglais d'avoir constamment exposé au feu de l'ennemi les colonnes russes et tenu les régimens anglais dans les corps de réserve. Brune dut à cette campagne d'un mois, la gloire ineffaçable d'être justement élevé au rang des plus habiles capitaines qui ont illustré les armées françaises depuis la guerre de la révolution.

La journée du 30 prairial n'avoit rem-

pli qu'imparfaitement les vues de ces hommes turbulens et exagérés qui, après le 18 fructidor, écartés par le Directoire, dont ils avoient servi les projets, comme des instrumens dangereux, avoient encore à se venger de l'affront qu'ils avoient reçu le 22 floréal, en se voyant éliminés du Corps législatif. Favorisés par les circonstances désastreuses où se trouvoit alors la République, ils crurent le moment propice pour se saisir de la puissance, se promettant bien de prendre les mesures propres à la leur conserver, lorsqu'une fois ils s'en seroient emparés : pour y parvenir, ils se réunirent d'abord dans la salle dite *du Manége*, sous les yeux, dans l'arrondissement même de l'une des sections du Corps législatif. La loi défendoit à toute société politique d'avoir un président et des secrétaires, et de correspondre avec toute autre société : pour s'y conformer en apparence, ils élurent un régulateur et des notateurs, et établirent un journal qui rapportoit leurs séances, et qui par-là instruisoit les sociétés des départemens de la conduite qu'elles avoient à tenir à l'ins-

tar de la société-mère. Un grand nombre de députés du Conseil des Cinq-Cents assistoient à leurs rassemblemens. Leurs séances étoient consacrées à des dénonciations, à des discussions et à des chants de mort et de carnage qu'ils appeloient *patriotiques* et qui glaçoient d'effroi les gens honnêtes et amis de l'ordre qui se promenoient paisiblement dans le jardin des Tuileries, voisin de leur repaire. Le Conseil des Anciens eut le courage de les exclure du local qu'ils occupoient dans son enceinte, et ils se réfugièrent dans l'église des Dominicains de la rue du Bacq, où bientôt de nouveaux excès forcèrent le Directoire lui-même, qui avoit paru d'abord les favoriser, à les disperser entièrement.

Ils échouèrent également dans l'accusation formelle qu'ils avoient fait intenter au Corps législatif contre les anciens directeurs, non pas tant encore pour satisfaire leur haine et leur vengeance que pour leur servir d'échelon au règne de terreur qu'ils se proposoient de rétablir. La majorité du Conseil des Cinq-Cents, pré-

voyant en quelque sorte leurs affreux projets, déclara qu'il n'y avoit point lieu à accusation contre les ex-directeurs : elle rejeta de même après de violens débats, une autre proposition plus effrayante encore, qui tendoit à *déclarer la patrie en danger*, déclaration qui, si elle eût été adoptée, auroit peut-être renouvelé les sanglantes horreurs que le même moyen avoit fait naître en 1792.

La même prudence ne guida cependant pas le Conseil des Cinq-Cents dans l'adoption d'une résolution également désastreuse et impolitique qui déclaroit traître à la patrie et mettoit hors la loi tous négociateurs, ambassadeurs, généraux, ministres, directeurs et législateurs qui proposeroient, consentiroient ou appuyeroient des traités tendans soit à morceler l'intégralité du territoire français, soit à modifier ou renverser la constitution de l'an 3.

Mais le Conseil des Anciens répudia cette résolution dont l'effet, en rendant impraticable toute ouverture de paix, devoit perpétuer la guerre et tous les maux intérieurs qui en résultoient.

Dans ces momens critiques, le nouveau Directoire avoit appelé au ministère de la police Fouché de Nantes, doué d'un esprit délié et subtil, un des hommes les plus habiles à sonder et à manier les esprits, à déjouer les complots et à neutraliser sans effort apparent les intrigues et les trames secrètes. Le ministère de la justice avoit été confié à Cambacérès, jurisconsulte aussi profond que judicieux.

Après avoir esquissé rapidement le tableau affligeant de nos révers extérieurs, avoir analysé les causes intestines qui pouvoient avoir amené la France à un véritable état de péril et de détresse, nous abordons ici un événement très-important, et qui, dans l'Histoire de la révolution française, formera sans doute une des époques les plus remarquables : c'est le changement subit, opéré le 18 brumaire, dans la forme du gouvernement français.

Déjà tous les élémens de la révolution préméditée avoient été mûris et combinés dans le silence; ceux qui l'avoient conçue comme l'unique expédient salutaire et propre à tirer la France de l'état de crise auquel

elle étoit réduite, en attendoient impatiemment l'accomplissement, et en effet, la rupture imprudente d'un fil pouvoit dissoudre cette trame ourdie dans le sein du mystère, et qui devoit indubitablement éprouver la plus vive résistance de la part de ceux dont elle alloit rompre les projets, détruire les espérances ambitieuses ou anéantir la suprême puissance. Aux tempéramens qu'on alloit mettre en œuvre, tenoit en quelque sorte la destinée de la France. C'étoit peu de la circonspection qui avoit enveloppé, dès leur naissance, la conception des idées renovatrices, de la sagesse qui devoit les avoir élaborées: il falloit encore en opérer l'exécution avec fermeté et précision.

Dans cet état des choses, au moment où les esprits étoient si divisés et les partis en présence, on eut lieu sans doute d'être étonné de voir une réunion générale des membres du Corps législatif s'opérer simultanément le 15 brumaire, dans un banquet solemnel qui fut préparé avec pompe dans l'église Saint-Sulpice, dénommée *Temple de la Victoire*: il étoit offert aux

généraux Bonaparte et Moreau. On peut conjecturer que ce fut de la part de ceux qui préméditoient les événemens un moyen de ralliement et de reconnoissance des dispositions des esprits : aussi cette franchise et cet épanchement, signes d'allégresse, furent-ils bannis de cette fête, qui n'étoit qu'une combinaison politique, et où les convives, s'observant mutuellement, se tinrent dans les bornes d'une extrême réserve : le célèbre Polonais Kosciusco y assista. Bonaparte n'y parut que quelques instans et s'éclipsa après les premiers toasts portés.

Le 16 brumaire, à l'instant convenu, vingt membres des deux conseils se rendent chez Lemercier, président du Conseil des Anciens : là, on médite, on pèse de nouveau le plan d'exécution ; on s'occupe de ce qui peut éviter tout déchirement, on convient bientôt que le déplacement subit et inattendu du Corps législatif hors de Paris, sa délibération dans un lieu insolite, son isolement de toute communication extérieure, l'appareil imposant donné à une séance extraordinaire,

doivent influer sur son résultat moral et politique : il est alors arrêté que la translation des Conseils et du Directoire à Saint-Cloud sera proposée par la commission des inspecteurs au Conseil des Anciens à l'ouverture de la séance du 18. Cette détermination est scellée du serment de se garder le secret le plus inviolable. La journée sera occupée à préparer les esprits au nouvel ordre de choses, sans leur révéler l'étendue des mesures, et à fixer l'assentiment de ceux sur lesquels on peut compter. La surveillance la plus active est exercée sur les hommes connus comme capables de s'opposer ouvertement à l'exécution du plan adopté.

Le parti de l'opposition démocratique pressentoit le péril qui le menaçoit ; mais il étoit décousu, sans ralliement, sans point fixe ; la dissidence étoit dans ses rangs, il étoit vaincu avant d'être attaqué ; ceux qui avoient voulu s'emparer des rênes de sa direction, dispersés, manquans d'appui, souvent abandonnés par la pusillanimité de ceux-là qui sembloient faire cause commune avec lui, au sein du Corps légis-

latif, n'avoient en mains aucun moyen de résistance : que pouvoient-ils tenter contre l'exécution d'un plan appuyé de l'autorité, du pouvoir exécutif, unie à l'assentiment des principaux membres des commissions et des deux conseils.

Après avoir eu soin de ne convoquer que ceux des membres dont les dispositions favorables étoient connues, la séance s'ouvre au Conseil des Anciens vers huit heures du matin : cent cinquante membres formant la majorité s'y étoient rendus. Cornet, du Loiret, obtient la parole, au nom de la commission des inspecteurs :

« REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

» Les symptômes les plus alarmans se manifestent depuis quelques jours ; les rapports les plus sinistres nous sont faits. Si des mesures ne sont pas prises, si le Conseil des Anciens ne met pas la patrie et la liberté à l'abri des plus grands dangers qui les aient encore menacés, l'embrâsement devient général ; nous ne pouvons plus en arrêter les dévorans effets, il enveloppe amis et ennemis, la patrie est consumée, et ceux qui échapperont à l'incendie verseront des pleurs amers et inutiles sur les cendres qu'il aura laissées sur son passage.....

» Votre commission des inspecteurs sait que les conjurés se rendent en foule à Paris; que ceux qui s'y trouvent déjà n'attendent d'eux qu'un signal pour lever leurs poignards sur des représentans de la nation, sur des membres des premières autorités de la République. Elle a donc dû vous convoquer extraordinairement pour vous en instruire; elle a dû provoquer les délibérations du Conseil sur le parti qu'il lui convient de prendre dans cette grande circonstance. Le Conseil des Anciens a dans ses mains les moyens de sauver la patrie et la liberté; ce seroit douter de sa profonde sagesse que de penser qu'il ne s'en saisira pas avec son courage et son énergie accoutumées ».

Regnier succède à la tribune à Cornet, et s'exprimant dans le même sens, il observe qu'il n'est point d'homme assez stupide pour douter encore des dangers qui environnent la représentation nationale. « Les preuves n'en sont que trop multipliées, dit-il; mais ce n'est pas le moment de dérouler leur épouvantable série : le temps presse, et le moindre retard pourroit devenir si fatal, qu'il ne fût plus en notre puissance de délibérer sur les remèdes.

» Représentans du peuple, vos vies ne sont plus à vous, elles sont toutes entières à la patrie dont les destinées tiennent intimément à votre existence; l'insouciance sur votre propre sûreté seroit donc un véritable crime envers elle.

» Arrachez-la aux dangers qui la menacent, en vous menaçant vous-mêmes ; transférez le Corps législatif dans une commune voisine de Paris, et fixez votre choix de manière que les habitans de cette grande commune demeurent bien convaincus que votre résidence ailleurs ne sera que momentanée.

» Là, mis à l'abri des surprises et des coups de main, vous pourrez, dans le calme et la sécurité, aviser aux moyens de faire disparoître les périls actuels, et d'en détruire encore les causes pour l'avenir. Vous vous occuperez enfin efficacement des finances, par lesquelles notre perte est inévitable, si vous ne vous hâtez de substituer des remèdes réels à de vains et dangereux palliatifs.

» Vous vous empresserez d'extirper radicalement le chancre dévorateur qui recommence à se faire sentir dans les régions désolées de l'ouest, mais dont les progrès seront bientôt arrêtés, si on le veut fortement, comme je ne doute pas que vous le voudrez ; mais surtout vous n'épargnerez rien pour procurer à la France cette paix honorable, achetée par tant et de si grands sacrifices.

» Représentans du peuple, ne concevez aucune inquiétude sur l'exécution de votre décret. D'abord il est puisé dans la constitution elle-même, à qui tout doit être soumis ; ensuite il aura pour garant la confiance publique que vous

avez méritée jusqu'ici par votre courage autant que par votre sagesse, et que votre généreux dévoûment dans les conjonctures où nous sommes, va faire monter au plus haut degré. S'il falloit quelque chose de plus, je vous dirois que Bonaparte est là, prêt à exécuter votre décret aussitôt que vous l'en aurez chargé. Cet homme illustre, qui a tant mérité de la patrie, brûle de couronner ses nobles travaux par cet acte de dévoûment envers la République et la représentation nationale.

» Je vous propose, aux termes de la constitution, le projet de décret irrévocable qui suit, et je vous le propose avec d'autant plus de confiance, qu'un grand nombre de mes collègues, honorés de votre confiance, ont partagé mon vœu ».

Montmayou, Dentzel, Noblet et Perrin, réclament l'ouverture de la discussion; Cornudet, Courtois, Fargues et un grand nombre s'y opposent fortement, et la majorité rend une loi qui, aux termes de la constitution expirante de l'an 3, n'avoit besoin d'aucun concours du Conseil des Cinq-Cents : cette loi portoit en substance la translation du Corps législatif à Saint-Cloud, l'interdiction de toute fonction ailleurs et avant le lendemain à

midi, la remise entre les mains du général Bonaparte de l'exécution du décret et des mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale, et sa promotion à cet effet au commandement de la dix-septième division : il étoit appelé au sein du Conseil pour y prêter serment, et devoit se concerter avec les commissions des inspecteurs des deux Conseils. L'envoi du décret étoit ordonné dans toutes les communes de la République par des couriers extraordinaires.

Pour donner une direction propice à l'opinion publique et la garantir de toutes suggestions, Cornudet fait adopter l'adresse suivante au peuple français :

« Français, le Conseil des Anciens use du droit qui lui est délégué par la constitution, de changer la résidence du Corps législatif. — Il use de ce droit pour enchaîner les factions qui prétendent subjuguer la représentation nationale, et pour rendre la paix intérieure. — Il use de ce droit pour amener la paix extérieure que vos longs sacrifices et l'humanité réclament. — Le salut commun, la prospérité commune, tel est le but de cette mesure constitutionnelle ; il sera rempli. — Et vous, habitans de Paris, soyez calmes;

calmes ; dans peu la présence du Corps législatif vous sera rendue. — Français les résultats de cette journée feront bientôt foi si le Corps législatif est digne de préparer votre bonheur, et s'il le peut. — Vive le peuple par qui et en qui est la République » !

Le général Bonaparte, avec qui le plan qui s'exécutoit avoit été concerté, instruit du résultat par deux messagers d'état, se rend aussitôt à la barre du Conseil des Anciens, accompagné de son état-major et de quelques amis fidèles accoutumés dès longtemps à partager sa fortune : un secrétaire lit le décret. Bonaparte prend la parole et dit :

« Citoyens représentans, la République périssoit ; vous l'avez su, et votre décret vient de la sauver. Malheur à ceux qui voudroient le trouble et le désordre ! Je les arrêterai, aidé du général Lefebvre, du général Berthier, et de tous mes compagnons d'armes.

» Qu'on ne cherche pas dans le passé des exemples qui pourroient retarder votre marche ! Rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle et rien dans la fin du dix-huitième siècle au moment actuel.

» Votre sagesse a rendu ce décret, nos bras sauront l'exécuter.

» Nous voulons une République fondée sur la vraie liberté, sur la liberté civile, sur la représentation nationale, nous l'aurons.... je le jure! Je le jure en mon nom, et en celui de mes compagnons d'armes »!

Ce serment solemnel est à l'instant répété et exprimé avec un enthousiasme militaire par tous ceux qui environnent Bonaparte.

Cependant déjà le bruit de la tenue de cette séance extraordinaire au Conseil des Anciens circuloit dans Paris, les députés qui n'avoient pas reçu de lettres de convocation, se rendoient de toutes parts aux Tuileries. Quelques-uns s'en plaignoient hautement et vouloient qu'il leur fut permis d'émettre leur opinion sur les motifs et les suites de cette résolution : mais le président leur opposant le texte de la constitution qui déclare coupables d'attentat à la sûreté de l'Etat tout député qui continueroit ses fonctions dans l'ancienne résidence du Corps législatif, lorsque sa translation a été ordonnée par le Conseil des Anciens, maintint fermement l'exécution de l'arrêté qui venoit d'être pris

et ne permit pas d'engager une discussion qui pouvoit entraîner des débats graves et des conséquences funestes à la tranquillité publique. Le Conseil des Cinq-Cents ouvrit sa séance à midi : ses membres étoient instruits de la résolution prise par les Anciens. Les députés opposans frappés à l'improviste, sans point de contact, mutuellement incertains du degré de résistance de leurs collègues, travaillés par les bruits vagues et les fausses terreurs, ne présentoient pas un front capable d'ébranler et de captiver la majorité. On fait lecture du message des Anciens, on insiste pour entamer la délibération : on veut approfondir le mystère et sonder la plaie ; mais le président s'y refuse et prononce l'ajournement à Saint-Cloud. Leur séance ainsi levée, les commissions des deux conseils se réunirent à Bonaparte, et s'établirent en comité permanent dans le lieu même des séances du Conseil des Cinq-Cents, qui devint le point central des opérations de sûreté publique et des mesures nécessaires pour assurer la translation du Corps législatif à Saint-Cloud :

elles étoient prises d'avance, et déjà deux proclamations, affichées dans tout Paris, rassuroient les habitans sur l'absence momentanée du Corps législatif, devenue indispensable, disoit-on, pour le tirer du péril imminent où l'avoit placée la désorganisation de toutes les parties de l'administration publique.

Dans cette circonstance, Bonaparte dispose les esprits des soldats :

« Depuis deux ans, leur dit-il, la République est mal gouvernée ; dans quel état j'ai laissé la France, dans quel état je la retrouve ! Je vous avois laissé la paix, je retrouve la guerre ; je vous avois laissé des conquêtes et l'ennemi presse vos frontières. J'ai laissé vos arsenaux garnis, et je n'ai pas trouvé une arme : vos canons ont été vendus ; le vol a été érigé en système : les ressources de l'Etat sont épuisées : on a eu recours à des moyens vexatoires, réprouvés par la justice et le bon sens. On a livré le soldat sans défense. Où sont-ils, les braves, les cent mille camarades que j'ai laissé couverts de lauriers ! que sont-ils devenus ? . . . ils sont morts. »

« Cet état de choses ne peut durer : avant 3 ans il nous meneroit au despotisme. Mais nous voulons la République, la République assise sur les bases de l'égalité, de la morale, de la liberté

civile et de la tolérance politique. Avec une bonne administration, tous les individus oublieront les factions dont on les fit membres pour leur permettre d'être Français. Il est temps enfin que l'on rende aux défenseurs de la patrie la confiance à laquelle ils ont tant de droits. A entendre quelques factieux, bientôt nous serions tous les ennemis de la République, nous qui l'avons affermie par nos travaux et notre courage, nous ne voulons pas de gens plus patriotes que les braves qui ont été mutilés au service de la République. »

« Vous avez espéré que mon retour mettroit un terme à tant de maux; vous l'avez célébré avec une union qui m'impose des obligations que je remplis : vous remplirez les vôtres, et vous seconderez votre général avec l'énergie, la confiance et la fermeté que j'ai toujours eu en vous.

» La liberté, la victoire et la paix replaceront la République française au rang qu'elle occupoit en Europe, et que *l'ineptie et la trahison* ont pu seules lui faire perdre. »

L'influence de la renommée de Bonaparte avoit déjà attiré autour de lui les officiers-généraux et autres militaires distingués qui se trouvoient à Paris. Il nomme à l'instant le général Lefevre, son premier

lieutenant, Andréossi, chef de l'état-major, ayant sous ses ordres Caffarelli et Doucet, adjudans généraux : Murat commande la cavalerie, Marmont l'artillerie, Lannes aux Tuileries, Michaut au Luxembourg, Serrurier à Saint-Cloud, Magdonald à Versailles.

Bonaparte avoit fait aussi annoncer d'avance par le général Lefevre à tous les militaires, qu'un nouvel ordre de choses s'opéroit, que le Conseil des Anciens alloit sauver la République, et que quiconque s'opposeroit à sa volonté, la bayonnète du soldat en feroit justice : on les avoit prévenus que l'éloignement des premières autorités ne seroit pas de longue durée et qu'elles continueroient de résider à Paris.

La publicité de ces proclamations inattendues avoit produit une vive sensation sur les esprits : on se presse en foule vers les Tuileries ; quel est l'étonnement général de les voir transformées en un vaste camp, garni de dix mille hommes de toute arme et en état imposant de défense : cette enceinte formidable étoit inaccessible à

tout autre qu'aux fonctionnaires publics.

Bonaparte commandoit déjà dans Paris, que les directeurs Moulin et Gohier ignoroient encore cette étrange catastrophe qui les faisoit tomber du faîte de la grandeur au rang de simple citoyen. À la sécurité qui régnoit autour d'eux, au défaut absolu de combinaisons pour se maintenir au poste suprême auquel la volonté nationale les avoit élevés, il est à présumer qu'ils n'avoient éprouvé aucun pressentiment de la crise qui les menaçoit.

Barras, dans l'exercice de ses fonctions, s'étoit constamment montré le défenseur de Bonaparte, aussi fut-il averti secrètement de l'impuissance des efforts qui pourroient être tentés pour s'opposer au torrent qui précipitoit la chute du Directoire. Dans cette conjoncture, il prit conseil de la prudence, en se déterminant à donner sa démission, reconnoissant d'ailleurs par lui même que cette révolution étoit devenue en quelque sorte inévitable par l'état de paralysie auquel étoit réduite la première autorité composée de cinq individus d'opi-

nions discordantes et de caractères non sympathiques.

Cependant le président Gohier se rend à la salle des audiences du Directoire : il fait convoquer tous les membres, Moulins seul se joint à lui : bientôt ils apprennent que les directeurs Syeyes et Roger-Ducos qui, depuis sa promotion, avoit réglé sa conduite sur celle du premier, s'étoient réunis aux commissions des deux Conseils, dont ils partageoient les travaux et la sollicitude civique.

Les deux directeurs encore en fonctions, mais déjà sans pouvoir réel, mandent le commandant de la 17.e division pour qu'il ait à leur rendre compte de sa conduite : le général Lefevre, par eux précédemment destitué et non remplacé, et qui s'étoit rangé sous la bannière de Bonaparte, défère à leur invitation, et en même temps leur déclare qu'en vertu du décret qui venoit d'être rendu par les Anciens, il ne pouvoit ni ne devoit plus recevoir d'ordre que du général Bonaparte......

Ces deux chefs du gouvernement, to-

talement abandonnés et sans appui, reconnurent alors que c'en étoit fait de la puissance directoriale, que son règne étoit passé et qu'il falloit se soumettre à la pente fatale des vicissitudes humaines qui fait crouler le pouvoir le plus éminent lorsqu'il est mal affermi sur sa base. Bientôt le Luxembourg est investi d'une force armée suffisante pour prévenir tout mouvement qui auroit pu être fait en faveur d'une autorité anéantie. Le directeur Moulins qui, un instant avant, vouloit faire investir la maison de Bonaparte, arrêté à son tour dans son appartement, trouve moyen de s'échapper par le jardin du Luxembourg. Le président Gohier, soit résignation à la force invincible des événemens, soit fermeté pour ne point abdiquer volontairement des fonctions dont il ne se croyoit pas légalement dépouillé, se rend en personne aux Tuileries et signe, en qualité de président, le décret de translation, et par conséquent son acte de dépossession : les directeurs Syeyes et Roger-Ducos y apposent également leurs signatures et donnent aussitôt leur démission,

Mais Gohier jaloux de conserver jusqu'au dernier instant la dignité de son poste, a le courage de refuser sa démission, qui lui étoit demandée et la remise des sceaux de l'Etat dont il étoit dépositaire. Il déclare qu'il a juré le maintien de la constitution de l'an 3 et qu'il sera fidèle à son serment : de retour au Luxembourg, il est mis en surveillance pour la sûreté publique, et y demeure jusqu'au lendemain soir, où on vient lui notifier le décret qui a fait passer dans les mains consulaires le gouvernement confié au Directoire. L'ex-directeur s'éloigne de Paris et gagne sa retraite champêtre pour y vivre en citoyen paisible et en bon père de famille.

Quant à Barras, ayant envoyé sa démission directement à Bonaparte par l'intermède de son secrétaire, il prit aussi le parti de se retirer dans sa terre de Gros-Bois, où il se rendit sous l'escorte d'un détachement de cavalerie, qui lui fut donné pour sa sûreté personnelle. Au même instant, les barrières de Paris sont fermées, les administrations municipales suspendues, et la translation du Corps législatif se pré-

pare sans aucune apparence de trouble ni d'agitation.

Le 19, dès l'aube du jour, des détachemens multipliés garnissent les avenues, les postes et les environs du château de Saint-Cloud. L'accès de cet emplacement et des lieux occupés par la force armée est interdit à tout autre qu'aux militaires, aux représentans du peuple, et à un petit nombre d'individus qui avoient obtenu des cartes d'entrée distribuées par les inspecteurs des Anciens. La galerie avoit été disposée pour recevoir les Anciens, et l'Orangerie pour être occupée par le Conseil des Cinq-Cents.

Paris enseveli dans un calme profond, voyoit pour ainsi dire sans intérêt s'échapper de son sein successivement les différens membres du Corps législatif pour aller consommer le grand acte dont on ignoroit encore l'étendue et les conséquences : ce n'étoit plus ce peuple en fermentation, qui en 1789 se portoit comme un essaim innombrable sur cette même route pour y attendre ou y escorter les premiers fonctionnaires de l'Etat, qui, prenant part

aux débats politiques ; s'agitoit, se groupoit et délibéroit en quelque sorte, comme les anciens romains, dans les rues et sur les places publiques. Le peuple sembloit se reposer entièrement sur la foi des pilotes chargés du vaisseau de l'Etat et qui s'en disputoient entr'eux la direction et le gouvernement.

La séance du Conseil des Cinq-Cents s'ouvre vers une heure, sous la présidence de Lucien Bonaparte ; elle étoit complète à l'exception de quarante-cinq membres : tous étoient revêtus de leur costume.

Après la lecture du procès-verbal, Emile Gaudin, dans une motion d'ordre convenue avec la commission des inspecteurs des Anciens, fait un tableau des dangers de la patrie, et demande qu'il soit à l'instant formé une commission de sept membres chargés de faire un rapport sur la situation actuelle de la République et de présenter des mesures conservatrices et de salut public, et que toute délibération soit suspendue jusqu'à ce que ce rapport ait été fait. On espéroit que cette proposition obtiendroit l'assentiment général : déjà

déjà le rapport étoit prêt, et dès qu'il auroit été terminé, on devoit demander l'exclusion des soixante membres réprouvés, comme diamétralement opposés par principes aux changemens prémédités.

Les directeurs de ce mouvement avoient été partagés d'avis sur le mode d'exécution : quelques-uns vouloient, pour s'assurer du succès, écarter ceux des députés connus par leurs opinions divergentes, en distribuant des cartes particulières à ceux qu'on voudroit admettre, et interdisant toute entrée aux autres législateurs. Par-là la représentation nationale se seroit trouvée épurée et modifiée, suivant le but qu'on se proposoit et sans aucun effort ni débat politique : on espéroit même que l'opération caractérisée de la veille, la détermination ferme de ceux qui l'avoient dirigée, le plein succès qu'elle avoit obtenu, l'appareil donné à celle qui se préparoit à Saint-Cloud, détermineroient beaucoup de membres à ne point se rendre à une séance où l'impuissance de leur opposition ne seroit qu'un indice de la foiblesse des vaincus, qu'une occasion de triomphe pour

les vainqueurs et peut-être un titre de réprobation et de proscription pour ceux qui auroient voulu défendre jusqu'aux derniers retranchemens de leur autorité ; mais il en fut autrement : tous les députés tinrent à honneur et réputèrent comme un devoir sacré de se présenter sur les remparts attaqués et de lutter encore fortement et jusqu'à la dernière extrémité sur la brêche qui déjà avoit été ouverte par la délibération de la veille. D'un autre côté il paroît constant que Bonaparte, se confiant sur la supériorité des moyens d'exécution et sur la prépondérance de ceux qui l'avoient appelés dans ces jours de péril, regarda comme inconvenant et pusillanime d'éconduire par ruse ou par violence les députés qu'il espéroit de voir plier sous l'empire de la nécessité et la loi d'une majorité prononcée et capable d'en imposer aux mécontens.

Il n'en fut pas ainsi. La motion d'Emile Gaudin fut une torche incendiaire jetée au sein de l'assemblée : soit que l'on connut d'avance la mesure projetée d'élimination des soixante membres, soit qu'on

redoutât une dissolution entière de la représentation nationale, la fermentation s'allume dans tous les esprits, on s'élance à l'envi à la tribune; les opinions se croisent : le tumulte étouffe les propositions, on entend des cris : *à bas les dictateurs! la constitution de l'an 3 ou la mort! les bayonètes ne nous effrayent pas, nous saurons mourir à notre poste.* Delbrel demande qu'avant tout il soit prêté un serment de fidélité à la constitution : d'autres réclament qu'il soit envoyé à l'instant un message au Conseil des Anciens pour connoître les motifs qui ont commandé la translation du Corps législatif. Le trouble s'accroît, l'irritation augmente, le choc des opinions devient de plus en plus violent, la tribune est assiégée, le bureau obstrué, le président menacé : il se couvre, un instant de calme suspend les flots de cette mer agitée.

Grand-Maison le saisit subtilement; il s'étonne de ce que le Conseil n'est pas même encore instruit des causes et des motifs de sa translation :

« J'ai juré, s'écrie-t-il, avant que d'entrer en

séance, de mourir libre, en gardant le dépôt sacré de la Constitution, je tiendrai mon serment, nous ne souffrirons pas qu'on nous donne une constitution semblable à celle de Venise. On parle sans cesse de factieux, nous les avons signalés et les seuls factieux seroient ceux qui voudroient renverser la Constitution de l'an 3. »

Grand-Maison termine par appuyer la proposition de Delbrel et veut que chaque membre soit appelé successivement à la tribune pour y renouveler le serment de fidélité à la constitution de l'an 3, et qu'il soit fait à l'instant un message aux Anciens pour connoître les détails de la vaste conspiration qu'on annonce. L'assemblée presqu'entière, et pour ainsi dire électrisée, se lève par un mouvement simultané en s'écriant ; *vive la constitution !...*

Pendant plus de deux heures l'appel nominal absorbe un temps précieux pour délibérer sur l'état de péril où étoit amené le vaisseau de l'état, baloté entre les partis qui en étoient aux prises. D'un côté, en gagnant du temps, on espéroit déconcerter le plan d'attaque, rencontrer une

chance favorable, une ressource imprévue, un moyen de salut tiré du sein même de la crise : on comptoit par la sainteté d'un serment, devenu bannal et pour ainsi dire un jeu formulaire, lier la conscience des représentans timorés et fixer la majorité au maintien de la constitution et du gouvernement qu'elle avoit établi : c'étoit aussi un triomphe pour ceux qui étoient réduits à la défensive, de contraindre à ce serment public ceux qui, par une promesse secrète, s'étoient associés aux aggresseurs.

L'appel nominal terminé, on prit un arrêté pour faire connoître au Conseil des Anciens que les Cinq-Cents étoient réunis en très-grande majorité. On adopte sur la motion de Crochon, qu'il seroit adressé un message au Directoire exécutif pour lui annoncer que le Conseil est constitué à Saint-Cloud, conformément à l'arrêté des Anciens et suivant le vœu de l'article 105 de la coustitution. En vain le représentant Darracq s'y oppose et soutient qu'il n'existe plus de Directoire, que le message ne pourra lui parvenir ; qu'il devroit, s'il eût encore subsisté, résider au

même lieu que le Corps législatif: l'ordre du jour par lui invoqué n'obtient aucun succès.

Aréna à son tour insiste fortement pour qu'il soit adressé à tous les départemens, par des couriers extraordinaires une liste des membres qui ont prêté le serment, afin que le peuple français sût que ses représentans étoient à leur poste, prêts à périr pour le maintien de sa constitution. En ce moment un message des Anciens transmet la démission de Barras: on remarque toutefois que si elle étoit le résultat implicite et nécessaire de la lettre de l'ex-directeur, l'expression matérielle et littérale de démission ne s'y trouvoit pas: on pouvoit penser qu'une portion des représentans s'opposeroit à la réception de cette abdication de fonctions, la regardant comme le produit d'un instant de crise et non l'effet d'une volonté libre. Néanmoins aucun député ne prit alors fait et cause en faveur du démissionnaire, et Duplantier de la Gironde demanda qu'il fût procédé aussitôt à la formation d'une liste décuple pour le remplacer aux termes

de la constitution. Des débats s'élevèrent sur ce point, tandis qu'une séance non moins importante avoit lieu au Conseil des Anciens. Quittons un moment le théâtre orageux des Cinq-Cents, et transportons-nous sur la scène calme et modérée de cette autre partie du Corps législatif.

Bonaparte instruit de ce qui se passoit au Conseil des Cinq-Cents, se rend d'abord à celui des Anciens ; il pénétre sans armes au sein de l'assemblée et ayant obtenu la parole :

« Représentans du peuple, vous n'êtes point dans des circonstances ordinaires ; vous êtes sur un volcan, permettez-moi de vous parler avec la franchise d'un soldat, avec celle d'un citoyen zélé pour le bien de son pays.

J'étois tranquille à Paris lorsque je reçus le décret du Conseil des Anciens, qui me parla de ses dangers, de ceux de la République. A l'instant j'appelai, je retrouvai mes frères d'armes, et nous vînmes vous donner notre appui. Nos intentions furent pures, désintéressées ; et pour prix du dévouement que nous avons montré hier, déjà on nous abreuve de calomnies, on parle d'un nouveau César, d'un nouveau Cromwel ; on répand que je veux établir un gouvernement militaire.

« Si j'avois voulu opprimer la liberté de mon pays, si j'avois voulu usurper l'autorité suprême, je ne me serois point rendu aux ordres que vous m'avez donnés, je n'aurois pas eu besoin de recevoir cette autorité du Sénat. Plus d'une fois, et dans des circonstances extrêmement favorables, j'ai été appelé à la prendre. Après nos triomphes en Italie j'y ai été appelé par le vœu de la nation, par le vœu de mes camarades, par celui de ces soldats qu'on a maltraités depuis qu'ils ne sont plus sous mes ordres, de ces soldats qui sont obligés encore aujourd'hui d'aller faire dans les départemens de l'Ouest une guerre horrible, que la sagesse et le retour aux principes avoient calmée, et que l'ineptie ou la trahison viennent de rallumer.

La patrie n'a pas de plus zélé défenseur que moi, je me dévoue tout entier pour faire exécuter vos ordres. Mais c'est sur vous seuls que repose son salut, car il n'y a plus de Directoire, quatre des magistrats qui en faisoient partie ont donné leur démission ; les dangers sont pressans, le mal augmente ; le ministre de la police vient de m'avertir que dans la Vendée plusieurs places étoient tombées dans la main des Chouans. Le Conseil des Anciens est investi d'un grand pouvoir, mais il est encore animé d'une plus grande sagesse ; ne consultez qu'elle et l'imminence des dangers ; prévenez les déchiremens, évitons de perdre ces deux choses pour lesquelles nous avons

fait tant de sacrifices, la liberté et l'égalité.

« Et la constitution de l'an 3 »! s'écrie un député.

» La constitution, reprend Bonaparte, vous convient-il de l'invoquer? qu'est-elle autre chose à présent qu'une ruine? n'a-t-elle pas été successivement le jouet de tous les partis? ne l'avez-vous pas foulée aux pieds le 18 fructidor, au 22 floréal, au 28 prairial. La constitution! N'est-ce pas en son nom qu'on a organisé toutes les tyrannies depuis qu'elle existe? A qui peut-elle désormais donner une garantie réelle? son insuffisance n'est-elle pas attestée par les nombreux outrages que lui ont prodigués ceux mêmes qui lui jurent en ce moment une fidélité dérisoire? Tous les droits du peuple ont été indignement violés; et c'est à les rétablir sur une base immuable qu'il faut de suite travailler pour consolider enfin dans la France la liberté et la République.

» Je vous déclare qu'aussitôt que les dangers seront passés, j'abdiquerai le commandement qui m'est confié. Je ne veux être à l'égard de la magistrature nommée par vous, que le bras qui la soutiendra ».

La présence d'un général si renommé, arrivé inopinément du fond de l'Asie, sa contenance ferme et sévère, l'importance

des événemens prêts d'éclore, redoubloient l'attention des membres du Conseil.

Cornudet saisissant tout-à coup la parole, appuie vivement tout ce qui avoit été dit par Bonaparte. « On ne peut, dit-il, révoquer en doute l'existence d'une conspiration révélée par un héros qui fait la gloire de la France et l'admiration de l'Europe ». Il déclare qu'il n'a pris part aux mesures de salut public qui se développent, que parce qu'il a une connoissance intime des propositions criminelles faites à Bonaparte et des trames auxquelles elles tenoient, mais en même temps il fait sentir que l'intérêt général et la sûreté publique n'en permettent la manifestation que dans un comité secret.

Aussitôt la salle est évacuée par le petit nombre de spectateurs qu'elle contenoit, et Bonaparte reprend :

« Je pourrois vous faire des révéla ions qui confondroient à l'instant mes calomniateurs; je me contenterai de vous dire que Barras et Moulin m'ont eux-mêmes engagé à renverser le gouvernement et à me mettre à la tête des affaires; mais

j'ai repoussé de telles ouvertures, parce que la liberté m'est plus chère que la vie, et que je ne veux servir que le peuple français ». Bonaparte jetant les yeux sur quelques militaires qui se trouvoient à leur poste dans l'intérieur de la salle, les somme de tourner contre lui leurs bayonnètes s'il s'écarte jamais du chemin de la liberté.

Il promet aux mères et aux épouses qu'elles ne tarderont pas à revoir leurs enfans et leurs maris, et termine en engageant les Anciens à se hâter de faire usage de tous leurs moyens pour sauver la patrie.

Telle avoit été jusque là la séance des Anciens, telle étoit la physionomie politique de cette portion intégrante du Corps législatif qui contrastoit avec la situation du Conseil des Cinq-Cents, lorsque Bonaparte se rendit au sein de cette dernière assemblée.

Elle étoit, comme on l'a vue, agitée par la question du remplacement du directeur Barras. Delbrel vouloit qu'on examinât avant tout si cette démission étoit légale et formelle. Grand-Maison parta-

[redacted]

geoit cet avis et insinuoit que la lettre de Barras étoit l'effet de l'état de violence et d'agitation extraordinaires qui avoient éclatés depuis deux jours.... Tout-à-coup un grand mouvement se manifeste à l'entrée de la salle : tous les regards s'y portent, on y reconnoît Bonaparte.

En sortant du Conseil des Anciens, et traversant le vestibule, où se trouvoient des grenadiers du Corps législatif : *Aux armes, soldats*, s'étoit-il écrié, *suivez-moi.* Aussitôt se précipitant sur leurs fusils, et répondant par des cris de *vive Bonaparte*, ils s'étoient attachés à ses pas, jusqu'à l'entrée de la salle des Cinq-Cents.

Le général paroît, entre seul, tête nue et sans armes; il s'avance vers le bureau: à son aspect une commotion violente se fait dans l'assemblée; on fond de toutes parts sur la tribune pour s'en emparer: on entoure, on presse, on menace Bonaparte : il demande la parole de la voix et du geste, il ne peut être entendu. La confusion est extrême : dans le tumulte on entend les cris, *à bas le tyran ! hors la loi le dictateur !*... En cet état de convulsion

vulsion, on craint pour les jours de Bonaparte, beaucoup de députés étant armés de stylets et de pistolets : ses amis aperçoivent le danger. Le général Lefevre et plusieurs grenadiers s'élancent vers lui, l'enveloppent et l'emmènent hors de cette enceinte, plus périlleuse pour lui que n'avoit été le champ de bataille d'Arcole et de Lodi. On assure en effet que le grenadier Thomé, couvrant le général de son corps, avoit été frappé d'un coup de stylet dirigé sur Bonaparte.

Après une scène aussi terrible, on conçoit quelle dut être la situation du Conseil des Cinq-Cents, en proie au comble de l'agitation, et aux ondulations successives de la crainte et de l'espérance. Les uns aveuglés par l'avantage qu'ils venoient de remporter, croyoient déjà la victoire assurée, et se disposoient à en obtenir le résultat. D'autres, mieux instruits des combinaisons et de la supériorité des moyens d'attaque préparés, n'y voyoient qu'un triomphe éphémère et prêt de s'évanouir.

Au milieu du choc, le frère du géné-

ral, Lucien Bonaparte, qui présidoit alors, est bientôt assailli, menacé : il sent l'impossibilité où il est de ramener l'ordre et le calme. La prudence et l'amour de la patrie lui commandent de quitter le fauteuil : il le cède au représentant Chazal ; il veut alors faire un dernier effort pour ramener le Conseil à une délibération tempérée et faire cesser la confusion qui gagne. Il monte à la tribune, il s'écrie qu'après les services rendus à la patrie par son frère, il seroit odieux de lui supposer des vues liberticides : il fait sentir que Bonaparte ne s'étoit présenté que pour rendre compte de quelque fait important relatif aux circonstances, et demande qu'il soit rappelé à la barre pour s'expliquer. A ces mots sa voix est étouffée par des cris tumultueux qui lui ôtent tout moyen de se faire entendre.

Quelques-uns des représentans s'adressant aux grenadiers et aux soldats, cherchoient à les capter en leur faveur, en leur persuadant qu'ils devoient se ranger du côté de la représentation nationale, et qu'ils alloient perdre, s'ils lui fai-

soient outrage, le fruit de dix années de travaux et de gloire, et sacrifiet sa liberté.

D'autres, à travers le désordre, lançoient du haut de la tribune une multitude de propositions sans discussion ni résultat. Ils demandoient que l'on cassât le décret des Anciens, qui confioit le commandement à Bonaparte, qu'on quittât la commune de Saint-Cloud pour retourner à Paris, qu'il fût nommé un général pour assurer le retour du Corps législatif, que toutes les troupes cantonnées dans la commune de Saint-Cloud fussent déclarées faire partie de la représentation nationale. Les plus mécontens se déchaînoient avec véhémence contre Bonaparte, l'accusoient hautement, et provoquoient un décret de hors la loi contre lui.

Lucien prenant la défense de son frère, veut encore en vain justifier sa démarche; il ne peut parvenir à obtenir du silence. Il remonte de nouveau au fauteuil, mais c'est pour y déclarer qu'il se dépouille de la magistrature populaire dont il est in-

vesti, et en même temps il dépose sur le bureau sa toge, son manteau et son écharpe.

Tandis que ces événemens se passoient dans l'intérieur du Conseil des Cinq-Cents, que le temps s'écouloit en débats infructueux, Bonaparte avoit mis à profit tous les instans et marchoit fermement au but proposé. Monté à cheval, il avoit parcouru les rangs de la force armée, en annonçant qu'on *avoit voulu le tuer. Soldats*, leur avoit-il dit, *une trentaine de factieux ont levé sur moi leurs poignards, ils ont voulu me mettre hors la loi! hors la loi!... moi que tous les rois conjurés de l'Europe n'ont jamais pu y mettre*. Ce récit avoit irrité les esprits militaires contre les représentans. Le général mande auprès de lui les inspecteurs de la salle des Anciens : il les charge d'instruire leur conseil du péril imminent qu'il a couru et en désigne Aréna comme le principal auteur.

Bientôt il apprend la position pénible où se trouvoit son frère, l'impuissance de ses efforts pour ramener les esprits ;

il n'hésite pas, il envoie un détachement de grenadiers, qui pénètre en armes jusqu'à la tribune, place Lucien dans ses rangs et le conduit auprès de son frère.

Cet enlèvement du président devient un objet d'accroissement de troubles : l'assemblée semble entièrement désorganisée ; les uns demandent qu'il soit envoyé une députation à Lucien pour l'engager à retourner à son poste, d'autres font entendre les cris : *à bas les agitateurs ! levons la séance.*

Cependant au dehors ceux qui méditoient la dissolution de ce Conseil travailloient activement et avec une tenue propre à arriver à leur but. Lucien Bonaparte, en descendant du château avec son escorte, avoit été accueilli aux acclamations universelles de *vive la République ! à bas les assassins !* Sa présence donne un nouveau ressort à ceux qui environnoient son frère.

Lucien a pris une détermination irrévocable ; il a juré de venger son injure et l'outrage fait à son frère ; il monte aussitôt à cheval, parcourt les rangs, aiguillonne les esprits, les enflamme par

le récit de ses griefs contre la conduite des dominateurs du Conseil des Cinq-Cents. Il déclare hautement en sa qualité de président, que la majorité de ce Conseil est sous l'obsession et le joug d'audacieux représentans qui violentent leurs collègues, qu'ils ont osé se constituer en rébellion contre le Conseil des Anciens, qu'ils ont voulu mettre hors la loi le général chargé de l'exécution de son décret.

« Ce sont eux-mêmes (ajoute-t-il), qui se sont mis hors la loi, par leurs attentats contre la liberté de ce Conseil. C'est à vous, braves guerriers, à délivrer la majorité de l'oppression qui pèse sur elle, à lui recouvrer la faculté de délibérer paisiblement sur le sort de la République.

« Général, et vous soldats, et vous tous, citoyens, vous ne reconnoitrez pour législateurs de la France, que ceux qui vont se rendre auprès de moi ; quant aux autres qui resteront dans la salle qu'ils occupent, que *la force les expulse.* Ne voyez plus en eux les représentans du peuple, mais une tourbe de factieux ».

Lucien termine cette harangue par les cris de *vive la République*, qui circulent avec enthousiasme dans les rangs des soldats,

L'ordre est aussitôt donné par le général de faire évacuer la salle où siégent les Cinq-Cents. Il est obéi, et déjà la troupe s'avance au pas de charge : un corps des grenadiers du Corps législatif paroît à la porte de la salle, s'arrête : le bruit des tambours, la vue de la force armée frappent l'assemblée ; un premier mouvement d'enthousiasme la saisit d'abord ; les députés se lèvent tout-à-coup en criant : *vive la République ;* quelques-uns, *et la constitution de l'an* 3. Un chef de brigade élevant la voix, invite les représentans de la sûreté desquels il ne répond plus, à se retirer. Déjà quelques députés vont se ranger sous les auspices du président au comité des inspecteurs des Anciens.

Cependant la majorité du Conseil debout, ne s'ébranloit pas : un autre officier monte au bureau du président : « Représentans, s'écrie-t-il, retirez-vous, le général a donné des ordres ». L'assemblée paroît encore ferme et déterminée à ne point abandonner son poste : *grenadiers, en avant*, s'écrie un autre officier:

alors la charge est battue, les grenadiers marchent en avant : au même instant la commotion est générale, les députés rompent leurs rangs, se précipitent les uns sur les autres, gagnent les issues, s'évadent par les jardins, jettent la plupart dans les bosquets le costume d'une autorité qui vient d'expirer dans la salle qu'ils ont abandonnée et par-là parviennent à s'éclipser aisément au milieu de la foule qui les méconnoît.

Que se passoit-il alors au sein du Conseil des Anciens? Quoiqu'il n'eût pas perdu le tempérament calme qu'il avoit montré, cependant un degré de fermentation avoit commencé à s'y faire sentir : ceux qui partageoient les opinions d'une grande partie des Cinq-Cents, instruits de leur ferme contenance, stimulés par l'exemple, manifestoient des espérances.

D'un autre côté, les faux bruits, alimens ordinaires des troubles civils, circuloient avec rapidité : on annonçoit qu'un mouvement se préparoit à Paris, quoiqu'il fût plongé dans une profonde léthargie ; déjà marchoient sur Saint-Cloud les fau-

bourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, tandis qu'ils étoient paisiblement livrés à leurs travaux manuels et déshabitués depuis cinq ans des soulèvemens insurrectionnels.

Dans cet état d'anxiété, le conseil conserva néanmoins sa première attitude ferme et inébranlable : quelques-uns vouloient qu'à l'imitation des Cinq-Cents on renouvellât le serment de fidélité à la constitution de l'an 3 : Dalphonse se mit en devoir de le prêter :

« Les dangers sont grands, disoit-il, mais, législateurs, il vous appartient d'être plus grands encore que les dangers : je révère les vertus, les grandes qualités de Bonaparte ; je partage la reconnoissance qu'il a inspirée à la nation entière, mais toute mesure désavouée par la constitution, ne feroit qu'accroître nos dangers. La constitution a été constamment violée, je le sais ; le 18 fructidor a creusé son tombeau, je n'ai pas pris part aux outrages qu'elle a reçus ; et quelle que doive être ma destinée, la France saura que j'ai traversé la révolution avec une ame pure, et que si je pouvois sauver mon pays au prix de mon sang, je le sauverois à l'instant même. Qu'on nomme à l'instant un nouveau Directoire qui se-

condera notre énergie ; mais ne portons point atteinte à la constitution ».

« Je vous conjure, se récrie aussitôt Cornudet, avec une véhémence oratoire, de ne plus vous enchaîner à de simples principes, à des abstractions métaphysiques. Qu'entend-on par la constitution de l'an 3 ? Si ce sont des principes sur la liberté, le gouvernement représentatif, la division et l'indépendance des pouvoirs, je les adopte ; je mourrai pour les soutenir. Mais, au nom de la liberté, gardons-nous de rétablir un Directoire tyrannique qui tue cette liberté et fait gémir l'humanité entière. Vous l'avez vu mutiler avec audace la représentation nationale ; arracher de vos côtés cent cinquante de vos collègues, en envoyer plusieurs périr sur les sables brûlans de l'Afrique. Au 22 floréal an 6, n'a-t-il pas fallu déférer encore à ses ordres souverains, et fermer la porte des Conseils aux envoyés du peuple ? Non cependant que je prétende que la journée du 18 fructidor an 5, et celle du 22 floréal an 6, ne soient premièrement le crime, celle-là du royalisme qui étoit parvenu à faire entrer quelques délégués dans le Corps législatif ; celle-ci de la démagogie, qui avoit facilement embrâsé les assemblés d'élection par l'image du succès contre-révolutionnaire obtenu dans ces Assemblées, en l'an 5. Mais ces journées, combinées par la violence, n'en furent pas moins des outrages en-

vers la majesté du peuple. Et ce seroit là un pouvoir national ! Rappelez vous encore qu'au 27 prairial, vous avez été contraints de vons insurger contre le Directoire. Non, la puissance exécutrice des lois ne peut plus exister désormais sous la dénomination de Directoire ; ce nom ne peut plus se trouver dans le code de la liberté. Plus d'abstractions, je le répète ; revenons au bon sens. Il nous dira qu'un pouvoir exécutif est essentiellement vicieux, lorsque son organisation est telle qu'il peut impunément déchirer la représentation nationale ; lorsque pour lui résister la représentation nationale est elle-même forcée de recourir à des moyens extraordinaires. Je veux un pouvoir exécutif mieux organisé ; je veux un pouvoir législatif qui en soit séparé. C'est au nom de la souveraineté du peuple, que j'invoque l'ordre du jour sur le serment proposé. Il n'y a d'excuse à cette multitude de sermens que vous avez faits, que dans la nécessité où l'on vous avoit mis de les faire ou de devenir les victimes d'une nouvelle mutilation ».

Un autre député appuie la prestation de serment lorsque le représentant Fargues, membre de la commission des inspecteurs entre avec précipitation dans la salle, s'élance à la tribune d'un air fortement agité : il annonce que le général Bonaparte venoit de lui déclarer qu'il avoit

été accueilli par des poignards au Conseil des Cinq-Cents, qu'il desiroit que le Conseil prît de nouveau une généreuse et salutaire initiative, et en conséquence il réclame un comité général.

Il n'étoit pas formé, que le roulement des tambours excite l'inquiétude : quelle en pouvoit être la cause ? on ne tarde pas à la connoître : en effet, on voit alors paroître le président des Cinq-Cents ; il entre dans la salle suivi de plusieurs de ses collégues, impatiens comme lui de se faire entendre :

« La force armée dit l'un d'eux, d'un air irrité, vient de s'introduire dans le Conseil des Cinq-Cents, elle a outragé la représentation nationale, le Conseil des Cinq-Cents est dissous : j'ai pénétré jusqu'au Conseil des Anciens, pour lui rendre compte de ces faits, et l'inviter à prendre des mesures ».

« Citoyens représentans, dit Lucien Bonaparte, on vous en impose ; cette force armée que l'on vous dit avoir outragé la représentation nationale, ne consistoit que dans quelques grenadiers qui suivoient leur capitaine. Leur présence a opéré un mouvement dans le Conseil.

Lucien, soit embarras, soit ignorance, ne

ne rendit pas un compte exact de ce qui venoit de se passer, mais il ajouta :

» Appellerez-vous représentans, des assassins armés de poignards ? Ils se précipitoient sur moi, aidés de leurs complices qui occupoient les tribunes. Ils vouloient, les cannibales, me forcer de prononcer la mise hors de la loi de mon frère. Une poignée de factieux tyrannise les Cinq-Cents, mais la majorité adhère au Conseil des Anciens et à sa sagesse ».

Un autre membre des Cinq-Cents voulant répliquer à Lucien Bonaparte, on pressentit l'inconvenance dangereuse d'une lutte engagée au sein du Conseil des Anciens, et il fut arrêté que les seuls membres de l'assemblée pourroient être entendus.

A l'instant paroît la commission qui venoit d'être choisie : elle avoit mis à profit tous les momens ; après avoir exposé que les Cinq-Cents étoient dissous, et que par-là le Conseil des Anciens devenoit en quelque sorte la Providence de la nation, elle propose la nomination d'une commission exécutive provisoire de trois

membres et l'ajournement du Corps législatif au premier nivôse.

Dans cette conjoncture, la position du Conseil des Anciens devenoit extrêmement difficile : fraction de la puissance législative, il ne pouvoit s'en arroger l'autorité entière. Il importoit donc de ne pas improviser des mesures d'où dépendoit le salut de l'Etat : l'immense responsabilité qui pesoit sur lui par la dissolution des Cinq-Cents, exigeoit une circonspection combinée avec une maturité et une prévoyance proportionnées à la gravité des circonstances : la majorité crut plus prudent de donner le temps de la réflexion aux esprits déjà affaissés par l'état de perplexité et de troubles dans lequel la journée s'étoit passée. On espéroit aussi par-là rallier une partie des Cinq Cents et donner ainsi plus de consistance aux déterminations qui seroient prises.

Et en effet, cette réunion déjà convenue entre les principaux initiés dans les secrets des événemens, s'opéroit insensiblement au comité des inspecteurs : on fut d'avis qu'il

seroit plus régulier de reconstituer le Conseil des Cinq-Cents de tous les membres qui étoient demeurés dans la commune et de le reformer dans le lieu de sa séance : on vit ainsi reparoître une partie des députés dans le même local d'où le Conseil avoit été congédié trois heures auparavant.

La séance se rouvre sous la présidence de Lucien Bonaparte. Un message l'annonce aux Anciens. Béranger prend le premier la parole :

« Les ennemis du peuple, dit-il, ont commis leur dernier attentat ; si Bonaparte eût reçu la mort, son assassinat étoit le signal de celui des représentans qui étoient alors à leur poste ; cette mort livroit la France à ses bourreaux, ouvroit ses frontières à la coalition, allumoit la guerre civile et préparoit l'anéantissement du nom français ; la journée du 19 brumaire est celle du peuple souverain, celle de la liberté, du bonheur et de la paix ; c'est aujourd'hui que l'humanité triomphe, et que le règne de la justice va commencer ; je demande que le Conseil paie un tribut de reconnoissance à Bonaparte, aux généraux et à l'armée sous ses ordres, pour avoir arraché la majorité du Corps législatif et la République, à la fureur d'une minorité composée d'assassins ».

Cette proposition est adoptée : en conséquence, le Conseil déclare que les généraux Bonaparte, Lefevre, Murat, Gardanne, les autres officiers-généraux et particuliers dont les noms seront proclamés, les grenadiers du Corps législatif et du Directoire, et autres militaires composant la force armée amenée à Saint-Cloud et les grenadiers qui ont couvert Bonaparte de leurs corps et de leurs armes, ont bien mérité de la patrie.

« Il ne suffit pas, dit Chazal, d'avoir vaincu, il faut savoir disposer de la victoire pour se dispenser de vaincre encore ». Il présente une série de mesures qui sont renvoyées à une commission composée des représentans Boulay de la Meurthe, Chenier, Chazal, Villetard et Jacqueminot.

Lucien Bonaparte quittant ensuite le fauteuil, vient fixer l'attention de l'assemblée sur le tableau affligeant de la situation de la République :

« Plus de confiance, s'écrie-t-il, et dès-lors plus de ressources, plus de force, plus d'ensemble dans le gouvernement. Dès-lors l'incertitude et la guerre intestine se rallument partout ; point

de garantie pour les puissances étrangères, et dès-lors point d'espérance d'arriver à la paix.... Cet ancien palais des rois, où nous siégeons dans cette nuit solemnelle, atteste que la puissance n'est rien, et que la gloire est tout. Prononçons, dans toute la liberté de notre ame, sur la situation de la patrie.... Si nous sommes indignes aujourd'hui du premier peuple de la terre; si, par des considérations pusillanimes et déplacées, nous ne changeons pas l'affreux état où il se trouve; si nous trompons ses espérances, dès aujourd'hui nous perdons notre gloire, et nous ne garderons pas longtemps notre puissance: lorsque la mesure des maux se comble, l'indignation des peuples s'avance.... Ce matin, des assassins revêtus de la toge, faisoient retentir ces voûtes de leurs cris de rage; ils parloient de vertu, de serment, d'attentat à la constitution! Eux qui, lorsqu'il faut donner aux Français le bonheur et la paix, affectent tant de scrupules politiques, que faisoient-ils, que disoient-ils, il y a quelques mois? avoient-ils alors oublié leur serment, lorsque, conspirant dans les ténèbres, et réunissant tous les élémens révolutionnaires, ils appeloient la discorde et l'épouvante dans le sein de la patrie, et qu'ils désignoient tous les hommes généreux à la proscription? croient-ils que nous ayons oublié ces jours de deuil, où la terreur gravitoit de nouveau sur l'horizon menaçant? croient-ils que nous ayons oublié leur projet de

Convention, de Comité de salut public, de carnage et d'effroi? qu'avoient-ils fait alors de leur serment? qu'avoient-ils fait de leur serment, ce jour où, dans cette caverne du Manége, oubliant leur caractère de représentans du peuple, ils alloient se mêler aux assassins pour appeler les poignards sur nos têtes? parloient-ils constitution, lorsqu'au milieu de leurs sicaires, ils s'écrioient qu'il falloit que le peuple se sauvât lui-même, et que nos têtes n'étoient plus populaires? Audacieux conspirateurs, ils appeloient alors l'insurrection, et aujourd'hui, lâches caméléons, ils invoquent cette charte sur laquelle ils avoient déjà imprimé leurs mains ensanglantées. Ils espéroient faire déborder une seconde fois sur notre sol, le torrent de leur affreuse domination, et ils ne trouvoient plus alors, que la constitution fût une digue suffisante pour les arrêter; et lorsqu'il s'agit de donner le bonheur et la paix à la France, ils trouvent que cette digue est un obstacle invincible. C'est ainsi que, changeant sans cesse de masque, leur figure est toujours la même; c'est la figure du crime, mais ce moment va les démasquer à jamais ».

Ce discours est accueilli par de vives acclamations. Boulay de la Meurthe se présente ensuite au nom de la commission chargée de proposer des mesures de salut public. Après avoir jeté un coup-d'œil ra-

pide sur les vices et les inconvéniens qui ont résulté de la constitution de l'an 3, il fait pressentir qu'elle doit subir des modifications commandées par l'expérience et devenues indispensables :

« Il étoit dans la vue de ceux qui ont entrepris le mouvement qui vient de s'opérer, dit-il, qu'il se fît uniquement par la force constitutionnelle et morale, et c'est ainsi qu'il fut effectué au Conseil des Anciens ; mais la démence et les fureurs de la faction démagogique, n'ont pas permis qu'il en fût de même dans notre sein. Maintenant que nous sommes dégagés de la tyrannie de cette faction, réfléchissons avec calme sur notre position, cherchons les moyens de sauver la République expirante. Nous avons des obstacles à vaincre ; pour les vaincre, il faut les connoître.

» Qu'avant l'établissement du gouvernement constitutionnel, la paix ne se soit pas faite, on le conçoit aisément ; il n'y avoit alors qu'un gouvernement qui se qualifioit lui-même de révolutionnaire, et qui n'étant que la domination de quelques hommes qui étoient bientôt renversés par d'autres, ne présentoit par conséquent aucune fixité de principes et de vues, aucune garantie assurée, soit du côté des choses, soit du côté des personnes.

» Il semble que cette garantie et cette fixité auroient dû exister depuis l'établissement, et par

l'effet du régime constitutionnel, et cependant il n'y en a pas eu davantage, et peut-être moins qu'auparavant. Avant le 18 fructidor de l'an 5, le gouvernement français ne présentoit au-dehors qu'une existence incertaine, et on refusoit de traiter avec lui. Après ce grand événement, tout le pouvoir ayant été réuni dans le bassin directorial, le Corps législatif fut comme non existant; les traités de paix partiels qui avoient été signés quelque temps auparavant, furent bientôt rompus, et la guerre portée partout, sans qu'il y eut aucune part. Le même directoire, après avoir effrayé toute l'Europe, et détruit à son gré beaucoup de gouvernemens, n'ayant su faire ni la paix ni la guerre, n'ayant pas su s'affermir lui-même, fut renversé d'un souffle, au 30 prairial, pour faire place à d'autres hommes qui peuvent avoir des vues différentes, ou être soumis à une influence opposée. Ainsi, à ne juger que sur les faits notoires, le gouvernement français doit être considéré comme n'ayant rien de fixe, ni du côté des hommes, ni du côté des choses ».

Boulay examine encore la constitution sous ses rapports principaux :

« Elle n'offre point, dit-il, une garantie suffisante à la liberté civile et au bonheur domestique. Quelle en est la cause principale ? dans les imperfections de notre organisation sociale ».

Un des vices les plus graves qu'il lui re-

proche, est le défaut d'harmonie entre les différens pouvoirs, manquant de moyens légaux et coërcitifs pour maintenir leur mutuelle indépendance.

« Quant aux administrations, elles sont dans un état de mobilité permanente qui les rend le jouet des hommes influens : et de quoi sont-elles occupées ? est-ce du bien public ? Non, mais du soin de consolider la domination de leur parti sur les ruines du parti opposé :

« Qu'on examine, continue l'orateur, le service public, est-il une seule partie qui soit organisée, qui ait une marche régulière et constante ? Non, tout est dans le chaos, et tous nos efforts pour en sortir, n'ont abouti et ne pouvoient peut-être aboutir qu'à nous y plonger davantage. Est-il donc étonnant qu'il n'y eut en France ni liberté publique, ni liberté particulière, que tout le monde y commande, et que personne n'y obéisse; en un mot, qu'il n'y ait qu'un fantôme de gouvernement ?

» Voilà la cause essentielle de tous nos maux. Que faut-il donc faire pour en sortir ? *Il faut construire un nouvel édifice politique*, qui soit régulier et solide. Les bases de la constitution ou ses principes généraux sont bons; ce sont les principes de tout gouvernement républicain; la sou-

veraineté du peuple, l'unité de la République, l'égalité des droits, la liberté, le régime représentatif : mais l'organisation constitutionnelle, arrangée sur ces bases, est essentiellement vicieuse ; l'expérience l'a démontré. Il faut donc s'élever à ces principes fondamentaux, ne plus voir la constitution que dans eux, et nos obligations que dans leur maintien. Mais vouloir tenir à la partie réglémentaire de la constitution, ce seroit favoriser la dissolution du corps politique.

» Il ne faut pas craindre d'énoncer cette vérité salutaire ; elle est dans l'intérêt national ; elle est avouée par tous les hommes éclairés et de bonne foi ; elle est aussi dans la conviction des démagogues qui nous tourmentent depuis si longtemps. Ils sentent comme nous, que l'ordre de choses actuel ne peut plus subsister ; et toute la question entr'eux et nous, est de savoir si le changement se fera par eux ou par les hommes instruits et honnêtes. Ils voudroient s'emparer du mouvement, et gouverner la France à la manière de 93, au lieu que nous desirons l'établissement d'une liberté convenable, d'un plan de liberté qui s'allie avec l'ordre et fasse naître le bonheur. Nous voulons la liberté pour tous, et ils ne la voudroient que pour eux ; nous voulons nationaliser la République, et eux ne la placer que dans leur parti. C'est une nouvelle caste nobiliaire qu'ils voudroient introduire,

laquelle seroit beaucoup plus insupportable que celle que nous avons détruite, en ce qu'elle ne comprendroit que la portion la plus ignorante, la plus immorale et la plus vile de la nation.

» Si l'état actuel des choses ne peut plus subsister, il faut donc le détruire, et le remplacer par un autre qui arrache la République à l'abîme où elle est sur le point d'être ensevelie. Mais ce nouvel ordre de choses peut-il être définitif? non, il est impossible d'en improviser un qui le soit. On ne peut trop apporter de réflexions et de maturité à sa création, il faut par conséquent prendre le temps et les précautions nécessaires à son établissement. Il faut donc créer les instrumens qui puissent l'établir; il faut quelque chose de provisoire et d'intermédiaire; et c'est précisément ce que vous présente le projet qui va être soumis à votre délibération ».

Villetard succède à l'orateur et propose le résultat des délibérations de la commission ainsi conçu :

» Il n'y a plus de Directoire.

» Ne sont plus membres de la représentation nationale, pour les excès et les attentats auxquels ils se sont constamment portés, et notamment le plus grand nombre d'entr'eux, dans la séance de ce matin, les individus ci-après nommés :

Joubert (de l'Hérault), Jouenne, Talot, Duplantier (de la Gironde), Aréna, Garau

Quirot, Leclerc-Scheppers, Brische (de l'Ourthe), Poullain Grandprey, Bertrand (du Calvados), Goupillau (de Montaigu), Daubermesnil, Marquezy, Guesdon, Grandmaison, Groscassand-Dorimond, Frison, Dessaix, Bergasse-Laziroule, Montpellier, Constant (des bouches du Rhône), Briot, Destrem, Carrère-la-Garrière, Gorrand, Legot, Blin, Boulay-Paty, Souilhé, Demoor, Bigonnet, Mentor, Boissier, Bailli (de la Haute Garonne), Bouvier, Brichet, Honoré Declerk, Housset, Gastaing (du Var), Laurant (du Bas-Rhin), Beyts, Prudhon, Porte, Truck, Delbrel, Leyris, Doche (Delisle), Stevenotte, Jourdan (de la Haute-Vienne), Lesage-Senault, Chalmel, André (du Bas-Rhin), Dimartinelli, Collombel (de la Meurthe), Philippe, Moreau (de l'Yonne), Jourdain (d'Ille-et-Vilaine), Letourneux, Citadella, Bordas.

» Le Corps législatif crée provisoirement une commission consulaire exécutive, composée des citoyens Sieyes, Roger-Ducos, ex-directeurs, et Bonaparte, général, qui porteront le nom des consuls de la République française.

» Cette commission est investie de la plénitude du pouvoir directorial, et spécialement chargée d'organiser l'ordre dans toutes les parties de l'administration, de rétablir la tranquillité intérieure, et de procurer une paix honorable et solide.

» Elle

» Elle est autorisée à envoyer des délégués, avec un pouvoir déterminé et dans les limites du sien.

» Le Corps législatif s'ajourne au premier ventôse prochain : il se réunira de plein droit à cette époque, à Paris, dans son palais.

» Pendant l'ajournement du Corps législatif, les membres ajournés conservent leur indemnité et leur garantie constitutionnelle.

» Ils peuvent, sans perdre leur qualité de représentans du peuple, être employés comme ministres, agens diplomatiques, délégués de la commission consulaire exécutive, et dans toutes les autres fonctions civiles. Ils sont même invités, au nom du bien public, à les accepter.

» Avant sa séparation, et séance tenante, chaque conseil nommera dans son sein une commission composée de vingt-cinq membres.

» Les commissions nommées par les deux conseils statueront, avec la proposition formelle et nécessaire de la commission consulaire exécutive, sur tous les objets urgens de police, de la législation et de finances.

» La commission des Cinq-Cents exercera l'initiative ; la commission des Anciens l'approbation.

» Les deux commissions sont encore chargées de préparer dans le même ordre de travail et de concours, les changemens à apporter aux dispositions organiques de la constitution, dont

l'expérience a fait sentir les vices et les inconvéniens.

» Ces changemens ne peuvent avoir pour but que de consolider, garantir et consacrer inviolablement la souveraineté du peuple français, la République une et indivisible, le système représentatif, la division des pouvoirs, la liberté, l'égalité, la sûreté et la propriété.

» La commission consulaire exécutive pourra leur présenter ses vues à cet égard.

» Enfin les deux commissions sont chargées de présenter un code civil.

» Elles siégeront à Paris dans le palais du Corps législatif, et elles pourront le convoquer extraordinairement pour la ratification de la paix ou dans un grand danger public ».

Le président met ensuite aux voix le projet de résolution : il est adopté sans opposition et transmis aussitôt au Conseil des Anciens.

Les esprits y étoient disposés ; on réclame la mise aux voix sur son adoption, et après avoir entendu Guyomard seul réclamant, il obtient l'assentiment général.

Le Conseil des Anciens croit prudent de prémunir, par une adresse, les citoyens français contre les suggestions de

la malveillance, et les éclairer sur la vérité des faits qui ont eu lieu dans cette journée mémorable. Cette adresse réunit également les suffrages des Anciens, auxquels elle est communiquée. Elle est conçue en ces termes :

« La République vient encore une fois d'échapper aux fureurs des factieux. Vos fidèles représentans ont brisé le poignard dans ces mains parricides : mais après avoir détourné les coups dont vous étiez immédiatement menacés, ils ont senti qu'il falloit enfin prévenir pour toujours ces éternelles agitations ; et ne prenant conseil que de leur devoir et de leur courage, ils osent dire qu'ils se sont montrés dignes de vous.

» Français, votre liberté, toute déchirée et toute sanglante encore des atteintes du gouvernement révolutionnaire, venoit de trouver un asyle dans les bras d'une constitution qui lui promettoit du moins quelque repos. Le besoin de ce repos étoit alors généralement senti ; il restoit dans toutes les ames une terreur profonde des crises dont vous sortiez à peine ; votre gloire militaire pouvoit effacer les plus gigantesques souvenirs de l'antiquité ; dans l'étonnement et l'admiration, les peuples de l'Europe tressailloient de votre gloire et bénissoient secrètement le but de tous vos exploits ; vos ennemis vous

demandoient la paix : tout, en un mot, sembloit se réunir pour vous assurer enfin la jouissance tranquille de la liberté et du bonheur ; le bonheur, et la liberté qui peut seule le garantir solidement, sembloient enfin prêts à payer dignement tant de généreux efforts.

» Mais des hommes séditieux ont attaqué sans cesse avec audace les parties foibles de votre constitution : ils ont habilement saisi celles qui pouvoient prêter à des commotions nouvelles. Le régime constitutionnel n'a bientôt plus été qu'une suite de révolutions dans tous les sens, dont les différens partis se sont successivement emparés : ceux même qui vouloient le plus sincèrement le maintien de cette constitution, ont été forcés de la violer à chaque instant pour l'empêcher de périr. De cet état d'instabilité du gouvernement, est résultée l'instabilité plus grande encore de la législation ; et les droits les plus sacrés de l'homme social ont été livrés à tous les caprices des factions et des événemens.

» Il est temps de mettre un terme à ces orages ; il est temps de donner des garanties solides à la liberté des citoyens, à la souveraineté du peuple, à l'indépendance des pouvoirs constitutionnels, à la République enfin, dont le nom n'a servi que trop souvent à consacrer la violation de tous les principes : il est temps que la grande nation ait un gouvernement digne d'elle, un gouvernement ferme et sage, qui puisse vous

donner une prompte et solide paix, et vous faire jouir d'un bonheur véritable.

» Français, telles sont les vues qui ont dicté les énergiques déterminations du Corps législatif.

» Afin d'arriver plus rapidement à la réorganisation définitive et complète de toutes les parties de l'établissement public, un gouvernement provisoire est institué : il est revêtu d'une force suffisante pour faire respecter les lois, pour protéger les citoyens paisibles, pour comprimer tous les conspirateurs et les malveillans.

» Le royalisme ne relevera point la tête ; les traces hideuses du gouvernement révolutionnaire seront effacées : la République et la liberté cesseront d'être de vains noms ; une ère nouvelle commence.

» Français, ralliez-vous autour de vos magistrats. Il ne se ralentira point le zèle de ceux qui ont osé concevoir pour vous de si belles et de si grandes espérances. C'est maintenant de votre confiance, de votre union, de votre sagesse qu'en dépend tout le succès.

» Soldats de la liberté, vous fermerez l'oreille à toute insinuation perfide ; vous poursuivrez le cours de vos victoires ; vous acheverez la conquête de la paix, pour revenir bientôt au milieu de vos frères, jouir de tous les biens que vous leur aurez assurés, et recevoir de la reconnoissance publique les honneurs et les récompenses réservés à vos glorieux travaux ».

En conformité de la loi qui vient d'être rendue, les deux Conseils s'occupent de la nomination des vingt-cinq individus qui doivent composer chaque commission intermédiaire. Sur la proposition de Frégeville, il est adopté que les consuls seront appelés au sein du Conseil pour y prêter le nouveau serment. Ils sont introduits dans la salle, et le président prenant la parole :

« REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

» La liberté française est née dans le Jeu de paume de Versailles : depuis l'immortelle séance du Jeu de paume, elle s'est traînée jusqu'à vous, en proie tour-à-tour à l'inconséquence, à la foiblesse, et aux maladies convulsives de l'enfance.

» Elle vient aujourd'hui de prendre la robe virile. Elles sont finies dès aujourd'hui toutes les convulsions de la liberté. . . . A peine venez-vous de l'asseoir sur la confiance et l'amour des Français, que déjà le sourire de la paix et de l'abondance brille sur ses lèvres.

» Représentans du peuple, entendez les bénédictions de ce peuple et de ces armées long-temps le jouet des factions intestines, et que leurs cris pénètrent jusqu'au fond de vos ames. Entendez aussi le cri sublime de la postérité.

*Si la liberté naquit dans le Jeu de paume de Versailles, elle fut consolidée dans l'orangerie de Saint-Cloud. Les constituans de 89 furent les pères de la révolution; mais les législateurs de l'an 8 furent les pères et les pacificateurs de la patrie.*

» Ce cri sublime retentit déjà dans l'Europe; chaque jour il s'accroîtra, et dans sa force universelle, il embrassera bientôt les cent bouches de la renommée.

» Vous venez de décréter une magistrature extraordinaire et momentanée, dont les effets doivent ramener l'ordre et la victoire, seul moyen d'arriver à la paix.

» Auprès de cette magistrature, vous avez placé deux commissions pour la seconder, et s'occuper de l'amélioration du système social que tous les vœux réclament.

» Dans trois mois vos consuls et vos commissaires vous rendront compte de leurs opérations: ils vont travailler pour le bonheur de leurs contemporains et de la postérité: ils sont investis de tous les pouvoirs nécessaires pour faire le bien. Plus d'actes oppressifs; plus de titres ni de listes de proscriptions, plus d'immoralité ni de bascule....... Liberté, sûreté pour tous les citoyens; garantie pour les gouvernemens étrangers qui voudront faire la paix; et quant à ceux qui voudroient faire la guerre, s'ils ont été impuissans contre la France désorganisée, livrée à

l'épuisement et au pillage, que sera-ce aujourd'hui ?

» Qu'il est beau, le mandat que vous avez donné aux consuls de la République !.... Dans peu, le peuple français, et vous, jugerez s'ils ont su le remplir !....

» Je déclare, au nom du Corps législatif, que le Conseil des Cinq-Cents est ajourné au premier ventôse dans son palais ».

Et s'adressant aux consuls :

« Citoyens consuls, le plus grand peuple de la terre vous confie ses destinées. Dans trois mois l'opinion vous attend... Le bonheur de trente millions d'hommes, la tranquillité intérieure, les besoins des armées, la paix, tel est le mandat qui vous est donné. Il faut, sans doute, du courage et du dévoûment, pour se charger d'aussi importantes fonctions. Mais la confiance du peuple et des guerriers vous environne, et le Corps législatif sait que vos ames sont toutes entières à la patrie.

» Citoyens consuls, nous venons, avant de nous ajourner, de prêter le serment que vous allez répéter au milieu de nous, le serment sacré de *fidélité inviolable à la souveraineté du peuple, à la République française une et indivisible à l'égalité, à la liberté et au système représentatif* ».

Ce discours est suivi d'un instant de

silence profond et majestueux pendant lequel les consuls Syeyes, Bonaparte et Roger-Ducos prêtent le serment décrété et la séance se lève au milieu des applaudissemens universels et des acclamations de vive la République!

Pendant cette dissolution subite de l'ancien ordre politique, et son remplacement par une autorité intermédiaire, quelle avoit été la situation de Paris? Un sentiment d'inquiétude profonde étoit peint sur la physionomie des habitans de cette cité, qui tient son principal lustre du siége des premiers pouvoirs dans son sein; mais la prévoyance du ministre de la police tempéra cette alarme, en annonçant que le déplacement n'étoit que momentané, et qu'il avoit pour but de tirer la République de l'abîme où elle étoit prête de s'engloutir. Tout instigateur de troubles, ajoutoit-il, seroit saisi à l'instant et livré à la justice. C'est ainsi que Paris attendit avec calme le résultat des événemens qui eurent lieu à Saint-Cloud.

Les consuls investis de la puissance exécutive, se rendent la même nuit, et sans

aucun retard, au sein de la commune de Paris, qui reposoit avec une tranquille sécurité sur le résultat des opérations qui avoient déplacé momentanément le gouvernement et le Corps législatif. Des changemens s'opèrent dans les principales administrations; Berthier est placé à la guerre, Laplace à l'intérieur, Gaudin aux finances, Maret au secrétariat consulaire. Le sceau de la République est modifié: le consulat siége au Luxembourg et les commissions législatives sont à leur poste, mais elles travaillent dans la solitude et sans publicité. Leur première sollicitude les porte à anéantir la loi des ôtages et celle de l'emprunt forcé, ces deux lois qui avoient allumé la discorde intestine, aigri les passions, ressuscité l'arbitraire, jeté dans beaucoup d'esprits l'inquiétude du rétablissement d'un régime révolutionnaire et par-là porté une vive atteinte à l'influence du Corps législatif. L'emprunt forcé est remplacé par une subvention de guerre du principal des contributions foncières, mobilières, personnelles et somptuaires. Le principal mandat des représen-

tans composans les deux commissions étoit la confection d'une constitution nouvelle qui, dégagée des entraves et des vices intrinsèques de celle de l'an 3, put remplir le vœu et les espérances de la nation et l'attente de l'Europe. Les législateurs qui en étoient chargés avoient un grand avantage sur ceux qui les avoient précédés : ils avoient sous les yeux les leçons de l'expérience, et non assujétis aux débats des discussions orageuses, ils pouvoient élaborer le pacte social dans le silence et avec le sang-froid de la méditation.

Le 22 frimaire, la nouvelle charte constitutionnelle fut présentée au peuple français : en voici le texte :

## *Constitution de la République française.*

### TITRE PREMIER.

*De l'Exercice des Droits de Cité.*

ART. Ier. La République française est une et indivisible.

Son territoire européen est distribué en départemens et arrondissemens communaux.

II. Tout homme né et résidant en France, qui, âgé de vingt-un ans accomplis, s'est fait inscrire sur le registre civique de son arrondissement communal, et qui a demeuré depuis pendant un an sur le territoire de la République, est citoyen français.

III. Un étranger devient citoyen français, lorsqu'après avoir atteint l'âge de vingt-un ans accomplis, et avoir déclaré l'intention de se fixer en France, il y a résidé pendant dix années consécutives.

IV. La qualité de citoyen français se perd,

Par la naturalisation en pays étranger;

Par l'acceptation de fonctions ou de pensions offertes par un gouvernement étranger;

Par l'affiliation à toute corporation étrangère qui supposeroit des distinctions de naissance;

Par la condamnation à des peines afflictives ou infamantes.

V. L'exercice des droits de citoyen français est suspendu, par l'état de débiteur failli, ou d'héritier immédiat détenteur à titre gratuit de la succession totale ou partielle d'un failli;

Par l'état de domestique à gages, attaché au service de la personne ou du ménage;

Par l'état d'interdiction judiciaire, d'accusation ou de contumace.

VI. Pour exercer les droits de cité dans un arrondissement communal, il faut y avoir acquis domicile par une année de résidence, et ne

l'avoir

l'avoir pas perdu par une année d'absence.

VII. Les citoyens de chaque arrondissement communal désignent par leurs suffrages ceux d'entr'eux qu'ils croient les plus propres à gérer les affaires publiques. Il en résulte une liste de confiance, contenant un nombre de noms égal au dixième du nombre des citoyens ayant droit d'y coopérer. C'est dans cette première liste communale que doivent être pris les fonctionnaires publics de l'arrondissement.

VIII. Les citoyens compris dans les listes communales d'un département, désignent également un dixième d'entr'eux. Il en résulte une seconde liste, dite *départementale*, dans laquelle doivent être pris les fonctionnaires publics du département.

IX. Les citoyens portés dans la liste départementale, désignent pareillement un dixième d'entr'eux : il en résulte une troisième liste qui comprend les citoyens de ce département, éligibles aux fonctions publiques nationales.

X. Les citoyens ayant droit de coopérer à la formation de l'une des listes mentionnées aux trois articles précédens, sont appelés tous les trois ans à pourvoir au remplacement des inscrits décédés ou absens pour toute autre cause que l'exercice d'une fonction publique.

XI. Ils peuvent en même temps retirer de la liste les inscrits qu'ils ne jugent pas à propos d'y maintenir, et les remplacer par d'autres citoyens

dans lesquels ils ont une plus grande confiance.

XII. Nul n'est retiré d'une liste que par les votes de la majorité absolue des citoyens ayant droit de coopérer à sa formation.

XIII. On n'est point retiré d'une liste d'éligibles, par cela seul qu'on n'est pas maintenu sur une autre liste d'un degré inférieur ou supérieur.

XIV. L'inscription sur une liste d'éligibles n'est nécessaire qu'à l'égard de celles des fonctions publiques pour lesquelles cette condition est expressément exigée par la constitution ou par la loi. Toutes les listes d'éligibles seront formées pour la première fois dans le cours de l'an 9.

Les citoyens qui seront nommés pour la première formation des autorités constituées, feront partie nécessaire des premières listes d'éligibles.

## TITRE II.

### *Du Sénat conservateur.*

Art. XV. Le sénat conservateur est composé de quatre-vingts membres, inamovibles et à vie, âgés de quarante ans au moins.

Pour la formation du sénat, il sera d'abord nommé soixante membres : ce nombre sera porté à soixante-deux dans le cours de l'an 8, à soixante-quatre en l'an 9, et s'élevera ainsi graduellement à quatre-vingts par l'addition de deux membres en chacune des dix premières années.

XVI. La nomination à une place de sénateur

se fait par le sénat, qui choisit entre trois candidats présentés, le premier par le corps législatif, le second par le tribunat, et le troisième par le premier consul.

Il ne choisit qu'entre deux candidats, si l'un d'eux est proposé par deux des trois autorités présentantes : il est tenu d'admettre celui qui seroit proposé à-la-fois par les trois autorités.

XVII. Le premier consul sortant de place, soit par l'expiration de ses fonctions, soit par démission, devient sénateur de plein droit et nécessairement.

Les deux autres consuls, durant le mois qui suit l'expiration de leurs fonctions, peuvent prendre place dans le sénat, et ne sont pas obligés d'user de ce droit.

Ils ne l'ont point quand ils quittent leurs fonctions consulaires par démission.

XVIII. Un sénateur est à jamais inéligible à toute autre fonction publique.

XIX. Toutes les listes faites dans les départemens, en vertu de l'article IX, sont adressées au sénat. Elles composent la liste nationale.

XX. Il élit dans cette liste les législateurs, les tribuns, les consuls, les juges de cassation, et les commissaires à la comptabilité.

XXI. Il maintient ou annulle tous les actes qui lui sont déférés comme inconstitutionnels par le tribunat ou par le gouvernement : les listes d'éligibles sont comprises parmi ces actes.

XXII. Des revenus de domaines nationaux déterminés sont affectés aux dépenses du sénat.

Le traitement annuel de chacun de ses membres se prend sur ces revenus, et il est égal au vingtième de celui du premier consul.

XXIII. Les séances du sénat ne sont pas publiques.

XXIV. Les citoyens *Sieyes* et *Roger-Ducos*, consuls sortans, sont nommés membres du sénat conservateur; ils se réuniront avec le second et le troisième consul, nommés par la présente. Ces quatre citoyens nomment la majorité du sénat, qui se complète ensuite lui-même, et procède aux élections qui lui sont confiées.

## TITRE III.

### *Du Pouvoir législatif.*

Art. XXV. Il ne sera promulgué de lois nouvelles que lorsque le projet en aura été proposé par le gouvernement, communiqué au tribunat, et décrété par le corps législatif.

XXVI. Les projets que le gouvernement propose sont rédigés en articles. En tout état de la discussion de ces projets, le gouvernement peut les retirer; il peut les reproduire modifiés.

XXVII. Le tribunat est composé de cent membres, âgés de vingt-cinq ans au moins; ils sont renouvelés par cinquième tous les ans, et indéfiniment rééligibles tant qu'ils demeurent sur la liste nationale.

XXVIII. Le tribunat discute les projets de loi; il en vote l'adoption ou le rejet.

Il envoie trois orateurs pris dans son sein, par lesquels les motifs du vœu qu'il a exprimé sur chacun de ses projets, sont exposés et défendus devant le corps législatif.

Il défère au sénat, pour cause d'inconstitutionnalité seulement, les listes d'éligibles, les actes du corps législatif et ceux du gouvernement.

XXIX. Il exprime son vœu sur les lois faites et à faire, sur les abus à corriger, sur les améliorations à entreprendre dans toutes les parties de l'administration publique, mais jamais sur les affaires civiles ou criminelles portées devant les tribunaux.

Les vœux qu'il manifeste en vertu du présent article, n'ont aucune suite nécessaire, et n'obligent aucune autorité constituée à une délibération.

XXX. Quand le tribunat s'ajourne, il peut nommer une commission de dix à quinze de ses membres, chargée de le convoquer si elle le juge convenable.

XXXI. Le corps législatif est composé de trois cents membres, âgés de trente ans au moins; ils sont renouvelés par cinquième tous les ans. Il doit toujours s'y trouver un citoyen au moins de chaque département de la République.

XXXII. Un membre sortant du corps législatif ne peut y rentrer qu'après un an d'intervalle;

mais il peut être immédiatement élu à toute autre fonction publique, y compris celle de tribun, s'il y est d'ailleurs éligible.

XXXIII. La session du corps législatif commence chaque année le 1er. frimaire, et ne dure que quatre mois; il peut être extraordinairement convoqué durant les huit autres par le gouvernement.

XXXIV. Le corps législatif fait la loi en statuant par scrutin secret, et sans aucune discussion de la part de ses membres, sur les projets de loi débattus devant lui par les orateurs du tribunat et du gouvernement.

XXXV. Les séances du tribunat et celles du corps législatif sont publiques; le nombre des assistans, soit aux unes, soit aux autres, ne peut excéder deux cents.

XXXVI. Le traitement annuel d'un tribun est de 15,000 francs; celui d'un législateur, de 10,000 francs.

XXXVII. Tout décret du corps législatif, le dixième jour après son émission, est promulgué par le premier consul, à moins que dans ce délai, il n'y ait eu recours au sénat pour cause d'inconstitutionnalité. Ce recours n'a point lieu contre les lois promulguées.

XXXVIII. Le premier renouvellement du corps législatif et du tribunat, n'aura lieu que dans le cours de l'an 10.

## TITRE IV.

### *Du Gouvernement.*

ART. XXXIX. Le gouvernement est confié à trois consuls nommés pour dix ans, et indéfiniment rééligibles.

Chacun d'eux est élu individuellement avec la qualité distincte ou de premier, ou de second, ou de troisième consul.

La constitution nomme premier consul, le cit. *Bonaparte*, ex-consul provisoire; second consul, le cit. *Cambacérès*, ex-ministre de la justice; et troisième consul, le cit. *Lebrun*, ex-membre de la commission du Conseil des Anciens.

Pour cette fois, le troisième consul n'est nommé que pour cinq ans.

XL. Le premier consul a des fonctions et des attributions particulières, dans lesquelles il est momentanément suppléé, quand il y a lieu, par un de ses collègues.

XLI. Le premier consul promulgue les lois; il nomme et révoque à volonté les membres du conseil d'état, les ministres, les ambassadeurs et autres agens extérieurs en chef, les officiers de l'armée de terre et de mer, les membres des administrations locales, et les commissaires du gouvernement près les tribunaux. Il nomme tous les juges criminels et civils, autres que les juges

de paix et les juges de cassation, sans pouvoir les révoquer.

XLII. Dans les autres actes du gouvernement le second et le troisième consul ont voix consultatives : ils signent le registre de ces actes pour constater leur présence ; et s'ils le veulent, ils y consignent leurs opinions, après quoi la décision du premier consul suffit.

XLIII. Le traitement du premier consul sera de cinq cent mille francs en l'an 8. Le traitement de chacun des deux autres consuls, est égal aux trois dixièmes de celui du premier.

XLIV. Le gouvernement propose les lois, et fait les réglemens nécessaires pour assurer leur exécution.

XLV. Le gouvernement dirige les recettes et les dépenses de l'état, conformément à la loi annuelle qui détermine le montant des unes et des autres ; il surveille la fabrication des monnoies, dont la loi seule ordonne l'émission, fixe le titre, le poids et le type.

XLVI. Si le gouvernement est informé qu'il se trame quelque conspiration contre l'état, il peut décerner des mandats d'amener et des mandats d'arrêt contre les personnes qui en sont présumées les auteurs ou les complices ; mais si, dans un délai de dix jours après leur arrestation, elles ne sont mises en liberté ou en justice réglée, il y a, de la part du ministre signataire du mandat, crime de détention arbitraire.

XLVII. Le gouvernement pourvoit à la sûreté intérieure et à la défense extérieure de l'état; il distribue les forces de terre et de mer, et en règle la direction.

XLVIII. La garde nationale en activité est soumise aux réglemens d'administration publique; la garde nationale sédentaire n'est soumise qu'à la loi.

XLIX. Le gouvernement entretient des relations politiques au dehors, conduit les négociations, fait les stipulations préliminaires, signe, fait signer et conclut tous les traités de paix, d'alliance, de trêve, de neutralité, de commerce, et autres conventions.

L. Les déclararions de guerre et les traités de paix, d'alliance et de commerce, sont proposés, discutés, décrétés et promulgués comme des lois.

Seulement les discussions et délibérations sur ces objets, tant dans le tribunat que dans le corps législatif, se font en comité secret quand le gouvernement le demande.

LI. Les articles secrets d'un traité ne peuvent être destructifs des articles patens.

LII. Sous la direction des consuls, le conseil d'état est chargé de rédiger les projets de lois et les réglemens d'administration publique, et de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative.

LIII. C'est parmi les membres du conseil d'état

que sont toujours pris les orateurs chargés de porter la parole, au nom du gouvernement, devant le corps législatif.

Ces orateurs ne sont jamais envoyés au nombre de plus de trois pour la défense d'un même projet de loi.

LIV. Les ministres procurent l'exécution des lois et des réglemens d'administration publique.

LV. Aucun acte du gouvernement ne peut avoir d'effet s'il n'est signé par un ministre.

LVI. L'un des ministres est spécialement chargé de l'administration du trésor public : il asssure les recettes, ordonne les mouvemens de fonds et les paiemens autorisés par la loi. Il ne peut rien faire payer qu'en vertu, 1.° d'une loi, et jusqu'à la concurrence des fonds qu'elle a déterminés pour un genre de dépenses ; 2.° d'un arrêté du gouvernement ; 3.° d'un mandat signé par un ministre.

LVII. Les comptes détaillés de la dépense de chaque ministre, signés et certifiés par lui, sont rendus publics.

LVIII. Le gouvernement ne peut élire ou conserver pour conseillers d'état, pour ministres, que des citoyens dont les noms se trouvent inscrits sur la liste nationale.

LIX. Les administrations locales établies, soit pour chaque arrondissement communal, soit pour des portions plus étendues du territoire, sont subordonnées aux ministres. Nul ne peut devenir

ou rester membre de ces administrations, s'il n'est porté ou maintenu sur l'une des listes mentionnées aux articles 7 et 8.

## TITRE V.

### *Des Tribunaux.*

ART. LX. Chaque arrondissement communal a un ou plusieurs juges de paix, élus immédiatement par les citoyens, pour trois années.

Leur principale fonction consiste à concilier les parties, qu'ils invitent, dans le cas de non-conciliation, à se faire juger par des arbitres.

LXI. En matière civile, il y a des tribunaux de première instance et des tribunaux d'appel. La loi détermine l'organisation des uns et des autres, leur compétence, et le territoire formant le ressort de chacun.

LXII. En matière de délits emportant peine afflictive ou infamante, un premier jury admet ou rejette l'accusation : si elle est admise, un second jury reconnoît le fait; et les juges, formant un tribunal criminel, appliquent la peine. Leur jugement est sans appel.

LXIII. La fonction d'accusateur public près un tribunal criminel, est remplie par le commissaire du gouvernement.

LXIV. Les délits qui n'emportent pas peine afflictive ou infamante, sont jugés par des tribu-

naux de police correctionnels, sauf l'appel aux tribunaux criminels.

LXV. Il y a, pour toute la République, un tribunal de cassation, qui prononce sur les demandes en cassation contre les jugemens en dernier ressort, rendus par les tribunaux, sur les demandes en renvoi d'un tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime ou de sûreté publique, sur les prises à partie contre un tribunal entier.

LXVI. Le tribunal de cassation ne connoît point du fond des affaires; mais il casse les jugemens rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi; et il renvoie le fond du procès au tribunal qui doit en connoître.

LXVII. Les juges composant les tribunaux de première instance, et les commissaires du gouvernement établis près ces tribunaux, sont pris dans la liste communale ou dans la liste départementale.

Les juges formant les tribunaux d'appel, et les commissaires placés près d'eux, sont pris dans la liste départementale.

Les juges composant le tribunal de cassation, et les commissaires établis près ce tribunal, sont pris dans la liste nationale.

LXVIII. Les juges, autres que les juges de paix, conservent leurs fonctions toute leur vie, à moins qu'ils ne soient condamnés pour forfai-

ture, ou qu'ils ne soient pas maintenus sur la liste d'éligibles.

## TITRE VI.

### *De la responsabilité des Fonctionnaires publics.*

Art. LXIX. Les fonctions des membres, soit du sénat, soit du corps législatif, soit du tribunat, celles des consuls et des conseillers d'état, ne donnent lieu à aucune responsabilité.

LXX. Les délits personnels emportant peine afflictive ou infamante, commis par un membre soit du sénat, soit du tribunat, soit du corps législatif, soit du conseil d'état, sont poursuivis devant les tribunaux ordinaires, après qu'une délibération du corps auquel le prévenu appartient, a autorisé cette poursuite.

LXXI. Les ministres prévenus de délits privés emportant peine afflictive ou infamante, sont considérés comme membres du conseil d'état.

LXXII. Les ministres sont responsables, 1.° de tout acte de gouvernement signé par eux, et déclaré inconstitutionnel par le sénat; 2.° de l'inexécution des lois et des réglemens d'administration publique; 3.° des ordres particuliers qu'ils ont donnés, si ces ordres sont contraires à la constitution, aux loix et aux réglemens.

LXXIII. Dans les cas de l'article précédent, le tribunat dénonce le ministre par un acte sur lequel le corps législatif délibère dans les formes

ordinaires, après avoir entendu ou appelé le dénoncé. Le ministre mis en jugement par un décret du corps législatif, est jugé par une haute cour, sans appel et sans recours en cassation.

La haute cour est composée de juges et de jurés. Les juges sont choisis par le tribunal de cassation, et dans son sein; les jurés sont pris dans la liste nationale: le tout suivant les formes que la loi détermine.

LXXIV. Les juges civils et criminels sont, pour les délits relatifs à leurs fonctions, poursuivis devant les tribunaux auxquels celui de cassation les renvoie après avoir annullé leurs actes.

LXXV. Les agens du gouvernement, autres que les ministres, ne peuvent être poursuivis pour des faits relatifs à leurs fonctions qu'en vertu d'une décision du conseil d'état: en ce cas, la poursuite a lieu devant les tribunaux ordinaires.

## TITRE VII.

### *Dispositions générales.*

Art. LXXVI. La maison de toute personne habitant le territoire français, est un asyle inviolable.

Pendant la nuit, nul n'a le droit d'y entrer que dans le cas d'incendie, d'inondation ou de réclamation faite de l'intérieur de la maison.

Pendant le jour, on peut y entrer pour un

objet spécial déterminé, ou par une loi, ou par un ordre émané d'une autorité publique.

LXXVII. Pour que l'acte qui ordonne l'arrestation d'une personne puisse être exécuté, il faut 1.° qu'il exprime formellement le motif de l'arrestation, et la loi en exécution de laquelle elle est ordonnée; 2.° qu'il émane d'un fonctionnaire à qui la loi ait donné formellement ce pouvoir; 3.° qu'il soit notifié à la personne arrêtée, et qu'il lui en soit laissé copie.

LXXVIII. Un gardien ou geolier ne peut recevoir ou détenir aucune personne qu'après avoir transcrit sur son registre l'acte qui ordonne l'arrestation : cet acte doit être un mandat donné dans les formes prescrites par l'article précédent, ou une ordonnance de prise de corps, ou un décret d'accusation, ou un jugement.

LXXIX. Tout gardien ou geolier est tenu, sans qu'aucun ordre puisse l'en dispenser, de représenter la personne détenue à l'officier civil ayant la police de la maison de détention, toutes les fois qu'il en sera requis par cet officier.

LXXX. La représentation de la personne détenue ne pourra être refusée à ses parens et amis porteurs de l'ordre de l'officier civil, lequel sera toujours tenu de l'accorder, à moins que le gardien ou geolier ne représente une ordonnance du juge pour tenir la personne au secret.

LXXXI. Tous ceux qui, n'ayant point reçu de la loi le pouvoir de faire arrêter, donneront,

signeront, exécuteront l'arrestation d'une personne quelconque ; tous ceux qui, même dans le cas de l'arrestation autorisée par la loi, recevront ou retiendront la personne arrêtée dans un lieu de détention non publiquement et légalement désigné comme tel, et tous les gardiens ou geoliers qui contreviendront aux dispositions des trois articles précédens, seront coupables du crime de détention arbitraire.

LXXXII. Toutes rigueurs employées dans les arrestations, détentions ou exécutions, autres que celles autorisées par les lois, sont des crimes.

LXXXIII. Toute personne a le droit d'adresser des pétitions individuelles à tout autorité constituée, et spécialement au tribunat.

LXXXIV. La force publique est essentiellement obéissante ; nul corps armé ne peut délibérer.

LXXXV. Les délits des militaires sont soumis à des tribunaux spéciaux, et à des formes particulières de jugement.

LXXXVI. La nation française déclare qu'il sera accordé des pensions à tous les militaires blessés à la défense de la patrie, ainsi qu'aux veuves et aux enfans des militaires morts sur le champ de bataille ou des suites de leurs blessures.

LXXXVII. Il sera décerné des récompenses nationales aux guerriers qui auront rendu des services éclatans en combattant pour la République.

LXXXVIII. Un institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts.

LXXXIX. Une commission de comptabilité nationale règle et vérifie les comptes des recettes et des dépenses de la République. Cette commission est composée de sept membres choisis par le sénat dans la liste nationale.

XC. Un corps constitué ne peut prendre de délibération que dans une séance où les deux tiers au moins de ses membres se trouvent présens.

XCI. Le régime des colonies françaises est déterminé par des lois spéciales.

XCII. Dans le cas de révolte à main armée, ou de troubles qui menacent la sûreté de l'état, la loi peut suspendre, dans les lieux et pour le temps qu'elle détermine, l'empire de la constitution.

Cette suspension peut être provisoirement déclarée, dans les mêmes cas, par un arrêté du gouvernement, le corps législatif étant en vacance, pourvu que ce corps soit convoqué au plus court terme par un article du même arrêté.

XCIII. La nation française déclare qu'en aucun cas elle ne souffrira le retour des Français qui, ayant abandonné leur patrie depuis le 14 juillet 1789, ne sont pas compris dans les exceptions portées aux lois rendues contre les émigrés; elle interdit toute exception nouvelle sur ce point.

Les biens des émigrés sont irrévocablement acquis au profit de la République.

XCIV. La nation française déclare qu'après une vente légalement consommée de biens nationaux, quelle qu'en soit l'origine, l'acquéreur légitime ne peut en être dépossédé, sauf aux tiers réclamans à être, s'il y a lieu, indemnisés par le trésor public.

XCV. La présente constitution sera offerte de suite à l'acceptation du peuple français.

Fait à Paris, le 22 frimaire an 8 de la République française, une et indivisible.

*Signé*, REGNIER, *président de la commission du conseil des anciens*; JACQUEMINOT, *président de la commission du conseil des cinq-cents*; ROUSSEAU, VERNIER, *secrétaires de la commission du conseil des anciens*; A. VILLETARD, FRÉGEVILLE, *secrétaires de la commission du conseil des cinq-cents*; ROGER-DUCOS, SIEYES, BONAPARTE, *consuls*.

*Fin du Tome dix-septième.*

# TABLE

*Des Matières contenues dans le dix-septième Volume.*

Le

*Fin de la Table.*

*Fautes essentielles à corriger.*

*Page* 6, *ligne* 16, armées, *lisez* armes.
*Pag.* 36, *lig.* 19, aigres, *lis.* aigus.
*Pag.* 109, *lig.* 9, les renvoyant, *ajoutez* en les renvoyant.
*Pag.* 121, *lig.* 24, ces derniers, *lisez* cette dernière.
*Pag.* 169, *lig.* 6, se termine, *lis.* finit.
*Pag.* 194, *lig.* 5, réduisirent, *lis.* réduisit.
*Pag.* 218, *lig.* 12, démembrement, *lis.* démeublement.
*Ibid*, *lig.* 20, leur, *lis.* lui.
*Pag.* 226, *lig.* 21, publier, *lis.* publia.
*Pag.* 253, *lig.* 8, défense, *lis.* défection.
*Pag.* 309, *lig.* 25, déclare, *lis.* déclara.





